

Beaune Côte & Sud

communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

CHAPITRE 1

RAPPORT TECHNIQUE SUR L'EAU POTABLE

EXERCICE 2020

DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEAUNE COTE ET SUD

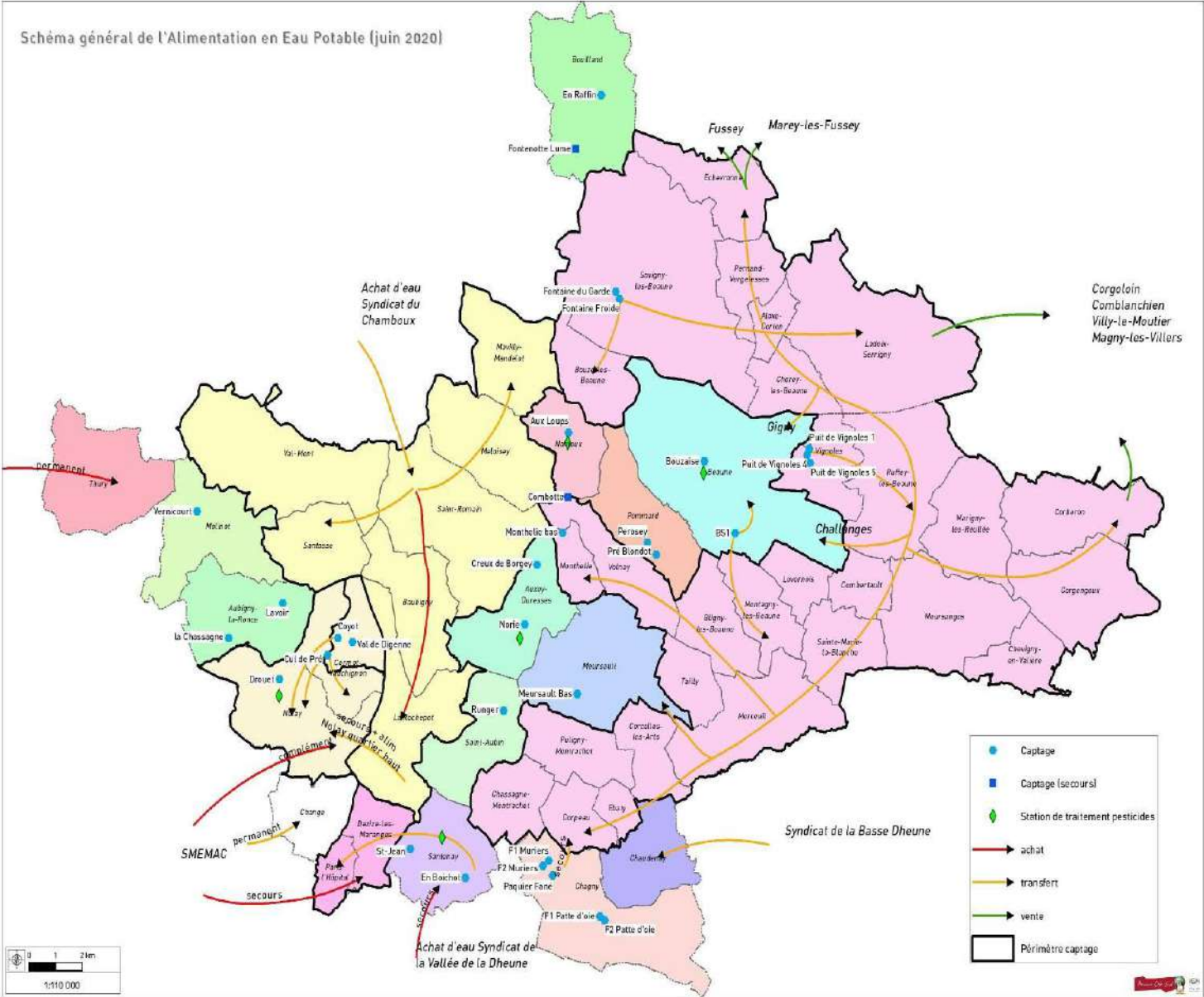
SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'ALIMENTATION EN EAU SUR LE TERRITOIRE	3
AVANCEMENT DE LA PROTECTION DES RESSOURCES	4
LA GESTION DU SERVICE DE L'EAU	5
ECHEANCE DES CONTRATS DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC.....	6
LA QUALITE DE L'EAU.....	7
ETUDES ET TRAVAUX LANCES OU REALISES EN 2020	8
I. QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE EN REGIE 2020.....	10
SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE D'AUBIGNY LA RONCE.....	10
SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE D'AUXEY DURESSSES.....	12
SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE CHAGNY.....	14
SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE CORMOT-VAUCHIGNON.....	16
SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE MOLINOT	19
SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE MONTHELIE-FERME DE MARJOLET	21
SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE NANTOUX.....	23
SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE THURY	25
BILAN ANNUEL DE LA REGIE DES EAUX – EAU POTABLE.....	27
II. QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE EN DSP 2020.....	28
SERVICE DE L'EAU DES COMMUNES DE LA ROCHEPOT-BAUBIGNY	28
SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE NOLAY	30
SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEAUNE COTE ET SUD CONTRAT GLOBAL (35 communes)	32
BILAN ANNUEL SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE.....	37
III. QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE POUR LES COMMUNES DONT LA GESTION A ETE DELEGUEE A UN SYNDICAT	38
ANNEXES	38



PRESENTATION DE L'ALIMENTATION EN EAU SUR LE TERRITOIRE

L'alimentation en eau potable se fait grâce à un certain nombre de sources présentes sur le territoire ainsi que des interconnexions représentées sur la carte ci-jointe :



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Commune de CHANGE a intégré la Communauté d'Agglomération. Pour la compétence « eau potable », elle reste membre du SMEMAC (Syndicat de Mutualisation de l'Eau Morvan Autunois Couchois). La Communauté d'Agglomération y siège en représentation-substitution.

Depuis septembre 2019, les puits de captage « BS1 » sont traités par une nouvelle station de traitement qui peut alimenter la Ville de Beaune et les Communes de l'ex-SIVOM Pays Beaunois.

AVANCEMENT DE LA PROTECTION DES RESSOURCES

La protection des sources utilisées pour l'alimentation en eau potable est indispensable. Pour cela il est nécessaire de mettre en place des périmètres de protection des captages.

Pour la majorité des ressources, les procédures sont réalisées avec l'assistance du Conseil Général de Côte d'Or dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage.

L'état d'avancement des procédures sur les 37 captages du territoire est repris dans le tableau ci-dessous.

COMMUNES	CAPTAGES	PROCEDURE ACHEVEE	PROCEDURE EN COURS	PROCEDURE A RELANCER	REMARQUES
AUBIGNY LA RONCE	La Chassagne	1			
	Le lavoir	1			
AUXEY DURESSES	Creux de Borgey	1			DUP 15/03/2018
	La Norie	1			DUP 08/11/2019
BEAUNE	Bouzaise	1			
	BS1	1			DUP 02/05/2019
BOUILLAND	En Raffin	1			DUP 29/03/2018
	Fontenotte Lume	1			
CHAGNY	Patte d'oie 1	1			
	Patte d'oie 2	1			
	Muriers 1	1			
	Muriers 2	1			
	Paquier Fané	1			
MOLINOT	Vernicourt		1		Etude démarrée
MONTHELIE	Monthelie Bas		1		Etude démarrée
	Marjolet	1			
MEURSAULT	Meursault Bas	1			DUP 15/03/2018
NANTOUX	Combotte/fontaine aux Loups	1			DUP 25/03/2018
	Puits sous la Roche	1			
NOLAY	Drouet	1			DUP 2013
	Les prés	1			DUP 2013
	Coyot	1			DUP 2013
NOLAY/CORMOT	Cul de pré	1			DUP 2013
PAYS BEAUNOIS	Fontaine du Garde		1		Démarré fin 2016, étude hydrogéologique en cours
	Pissevieille		1		
	Coignière		1		
	Grand Champy		1		
	Petit Champy		1		
	P1	1			DUP du 08/11/2019
	P4	1			DUP du 08/11/2019
	P5	1			DUP du 08/11/2019
POMMARD	Pérosey	1			
	Pré Blondot	1			
SAINT AUBIN	Rungey	1			DUP 02/11/2018
SANTENAY	En Boichot	1			
	Saint Jean	1			DUP 13/04/2017
VAUCHIGNON	Val de Digenne	1			
TOTAL		30	7	0	

LA GESTION DU SERVICE DE L'EAU

La gestion de l'eau (production, distribution) est variable selon les communes.

2 modes de gestions existent sur le territoire de l'agglomération :

- Régie : gestion directe par le personnel de la Régie des Eaux, basée à Chagny.
- Délégation de Service Public : Entreprises privée (VEOLIA EAU, SAUR, LYONNAISE DES EAUX)

Pour 7 communes, la Communauté d'Agglomération ne gère pas directement le service de l'eau, elle est en représentation-substitution au niveau des Syndicats. Ces Syndicats ont choisi de déléguer cette gestion à des entreprises privées.

La carte ci-dessous représente, selon les communes, les modes de gestion :



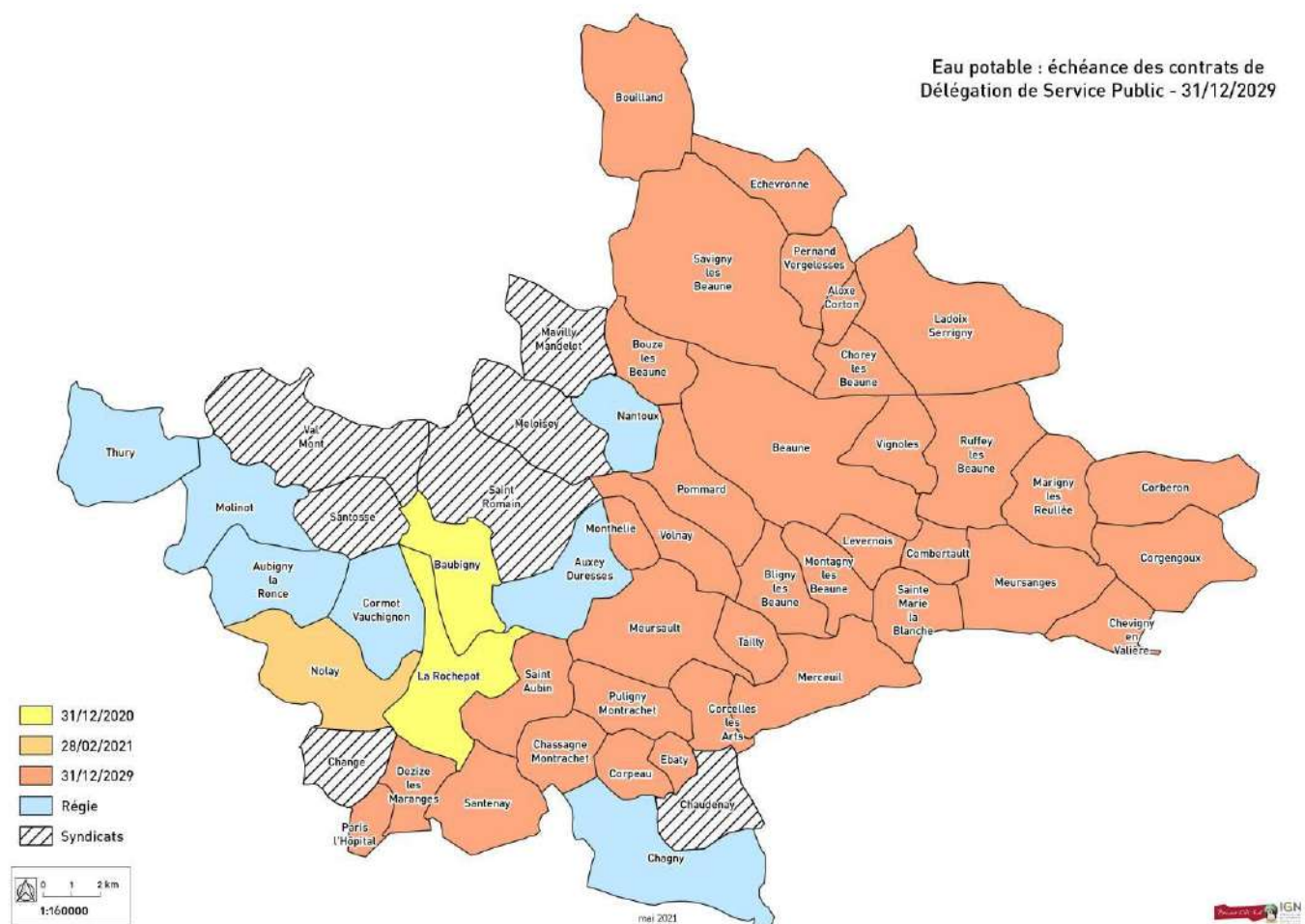
ECHEANCE DES CONTRATS DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

La carte ci-dessous indique les échéances de contrats en cours pour les communes en Délégation de Service Public :

La Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud a conduit une réflexion globale sur les communes gérées en délégation de service public sur l'ensemble du territoire.

Le contrat actuel de Délégation de Service Public (DSP) regroupant l'ensemble des communes gérées en DSP (au nombre de 39), a pris effet au 1^{er} janvier 2018. Une intégration progressive de 4 communes sera réalisée en 2020 et 2021 (cf. carte ci-dessous).

C'est la société VEOLIA EAU qui a été retenue. Elle assurera la gestion de l'eau potable sur le secteur affermé durant 12 ans soit jusqu'au 31 décembre 2029



Certaines ressources connaissent des problèmes de qualité de l'eau.

Les contaminations sont principalement dues à la présence de produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, entreprises...).

Sur les secteurs connaissant des non conformités, la Communauté d'Agglomération met en œuvre les solutions les plus adaptées :

- FORAGES DE VIGNOLES : Présence de pesticides. Les 3 puits sont contaminés à des degrés différents. L'eau qui y est pompée est ensuite mélangée aux eaux issues des sources de Fontaine Froide. Les pompages sont donc modulés pour ne solliciter en priorité que les forages les moins contaminés. Il y a eu 3 analyses non conformes en 2020 concernant les pesticides sur le puits n°4 et de la turbidité sur le puits 5.

Afin de sécuriser l'exploitation de ces ressources, la CABCS a donc mis en place d'une unité mobile de traitement sur le puits 4 à la période d'été (juillet à octobre 2020).

- Présence d'ANTHRAQUINONE sur le Pays Beaunois. Cette molécule résulte d'une réaction entre les revêtements goudronnés des anciennes fontes et le chlore contenu dans l'eau. Sa présence n'indique pas une non-conformité de l'eau mais des analyses supplémentaires sont nécessaires pour déterminer le degré de toxicité. Les analyses réalisées n'ont pas montré de toxicité.
- 2 des 5 forages de CHAGNY connaissent depuis 2013 une contamination récurrente au terbuméton-déséthyl. Afin de pallier ce problème, des variations des débits et des temps de pompages ont été opérés en concertation avec l'ARS. Cela a ainsi permis de distribuer une eau conforme aux limites réglementaires. Ces forages avaient été classés comme prioritaires dans le dernier SDAGE Rhône Méditerranée Corse et la Collectivité doit agir sur la protection de ces ressources (actions préventives en lien avec les DUP). Après la mise en demeure de 2017 par l'ARS, imposant à la Collectivité de réaliser un traitement une procédure d'appel d'offres travaux a été réalisée en 2019 avec choix du prestataire et dépôt du Permis de Construire en décembre 2019.

Malgré une année 2020 perturbée par la crise sanitaire, le chantier de la station de traitement d'eau potable de Chagny a débuté et sa mise en service devrait être effective mi-2021.

ETUDES ET TRAVAUX LANCES OU REALISES EN 2020

Principales opérations réalisées ou démarrées en 2020 :

Communes en Régie :

OPERATIONS		MONTANT EN €HT
CHAGNY	Renouvellement du réseau rue de Bellecroix, 250 ml	57 000
	Renouvellement divers, sectorisation, regard de comptage,...	40 000
	Démarrage de la construction de la station de traitement d'eau potable	1 250 000
CORMOT - VAUCHIGNON	Renouvellement du réseau route de Bel Air (hameau de Vauchignon , 315 ml	59 000
AUBIGNY LA RONCE	Renouvellement du réseau supprimé sur la partie haute du hameau de la Chassagne, 500 ml	50 000

- **Chantier station de traitement d'eau potable sur Chagny :** démarrage des travaux en mai 2020. Mise en route de l'unité de traitement en juin 2021.
-



Communes en DSP :

OPERATIONS		MONTANT EN €HT
CHOREY LES BEAUNE	Renouvellement conduite Grande rue (330 ml)	82 000
BLIGNY LES BEAUNE	Simplification hydraulique rue des Vignes rouges	75 000
LADOIX SERRIGNY	Renouvellement réseau rue du Vieux Moulin, maillage rue des 3 noyers (210 ml)	58 000
VIGNOLES	Renouvellement réseau, rue de l'Eglise et impasse Groselières (180 ml)	65 000

CORGENGOUX	Renouvellement du réseau hameau Grosbois (500ml)	90 000
ALOXE CORTON	Renouvellement conduite alimentation Pernand Vergelesses (1ere tranche travaux) : 400 ml	62 000
PERNAND VERGELESSES	Renouvellement réseau rue de Bully (300 ml)	86 000
SAVIGNY LES BEAUNE	Maillage conduite sources Fontaine Froide /Fontaine du Garde	28 000
BEAUNE	Interconnexion des hameaux de Challanges et Gigny sur le réseau de la ville de Beaune (2400 ml)	730 000
	Déviation conduite giratoire rocade route de Verdun (210 ml)	84 000
CHEVIGNY EN VALIERE	Renouvellement réseau rue Agney et rue de Mercey (300 ml)	78 000

Au total ce sont un peu plus de **8.8 kilomètres de réseaux qui ont été renouvelés en 2020** (soit 1.25% du linéaire total hors branchements)

- **Mise en place d'une unité mobile de traitement d'eau potable sur le puits 4 de Vignoles**

Cette unité mobile de traitement a permis de maintenir la sécurisation de l'alimentation en eau d'une grande partie du territoire compte tenu de la teneur en pesticides sur ce puits.

Cette unité a été opérationnelle de juillet à octobre 2020 pour pallier les ressources faibles des sources de Savigny pour alimenter les communes de l'ex-SIVOM du pays Beaunois .



I. QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE EN REGIE 2020

Les rendements sont donnés par rapports aux volumes consommés (vendus, service, sans comptage) par rapport aux volumes produits

SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE D'AUBIGNY LA RONCE

1. DONNEES DU SERVICE

Type de gestion : Régie

	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
Nombre d'habitants desservis	171	171	173	+1.16
Nombre d'abonnés	104	110	114	+3.63

2. PRODUCTION /TRAITEMENT/DISTRIBUTION

Nature des ressources : Source du Lavoir et Source de la Chassagne

Patrimoine :

2 Installations de production

1 réservoir de 200 m3

Un réseau sur groupe de surpression + 1 abonné sur surpresseur

Type de traitement : chloration

	2018		2019		2020		N/N-1 (%)	
	Aubigny	Chassagne	Aubigny	Chassagne	Aubigny	Chassagne	Aubigny	Chassagne
Volumes prélevés (m3)	12 700	3 148	10 262	3 277	9 540	2 726	-7.03	-16.81
Volumes achetés	0		0		0		0	
Volumes vendus aux abonnés	10 844		12 391		10 877		-12.21	
Volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable	0		0		0		0	
Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	7.3		7.3		7.3		0	
Rendement du réseau [P104.3]%	74.2 (moyenne sur les 2 sources)		80.3 (moyenne sur les 2 sources)		91.2 (moyenne sur les 2 sources)		+11.2	
Nombre de fuites réparées (avec terrassement)	0	2	0	0	0	1	0	+100%
Synoptique récent des réseaux	Oui		Oui		Oui		Oui	

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

REFERENCE	INDICATEUR	PRODUCTEUR	2018		2019		2020		N/N-1 (%)	
			Aub.	Chass.	Aub.	Chass.	Aub.	Chass.	Aub.	Chass.
QUALITE DU SERVICE A L'USAGER			Aub.	Chass.	Aub.	Chass.	Aub.	Chass.	Aub.	Chass.
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	ARS	100	100	100	100	100	100	0	0
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)	ARS	100	100	100	100	100	100	0	0

[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	Collectivité	0	0	0	0	0	8.77	0	0
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	Collectivité	100	100	100	100	100	100	0	0
[P155.1]	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	Collectivité	0		0		8.77		0	
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	Collectivité	/	/	/	/	/		/	
[P109.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité	/	/	/	/	/		/	
GESTION FINANCIER ET PATRIMONIALE										
[P103.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (%)	Collectivité	80*	80*	80	80	90	90	+10	+10
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	Collectivité	2.47	0	4.11		7.81		+3.7	
	*calcul service eau France									
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE										
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution (%)	Collectivité	74.2 (fuites sur la Chassagne)		80.3		91.2		+11.2	
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/km)	Collectivité	1.6		1.1		0.4		-63.63	
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	Collectivité	1.5		1		0.4		-60.00	
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	ARS	100		100		100		0	

En 2020, la Commune d'AUBIGNY LA RONCE a connu un léger déficit d'eau en raison de la sécheresse. Des apports d'eau par citerne ont été nécessaires pour un volume de 90 m3

4. AMELIORATION DU SERVICE

Projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service :

- connexion La Chassagne / Bourg suivant SDAEP
- renouvellement du réseau de la Chassagne tranche 3, rue des Tonneliers
- Recherche d'une source complémentaire suivant SDAEP initial





Renouvellement du réseau sur-pressé de la Chassagne tranche 2 – 2020

SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE D'AUXEY DURESSSES

1. DONNEES DU SERVICE

Type de gestion : Régie

	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
Nombre d'habitants desservis	317	317	312	-1.57
Nombre d'abonnés	200	212	215	+1.41

2. PRODUCTION /TRAITEMENT/DISTRIBUTION

Nature des ressources : Sources du creux de Borgey et de la Norie

Patrimoine :

- 2 installations de production
- 2 réservoirs (75 m3 et 50 m3)

Type de traitement : désinfection manuelle remplacée par une désinfection UV automatique mi-avril 2008

Traitement par charbon actifs sur la source de la Norie



	2018		2019		2020		N/N-1 (%)	
	Creux Borgey	La Norie	Creux Borgey	La Norie	Creux Borgey	La Norie	Creux Borgey	La Norie
Volumes prélevés (m3)	18 967	4 273	15 801	6 062	15 434	4 244	-2.35	-29.99
Volumes achetés	0	0	0	0	0	0	0	0
Volumes vendus aux abonnés	11800	3 124	12 467	5 735	11 874	5 720	-4.75	-0.26
Volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable	0	0	0	0	0	0	0	0
Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	9.9	2.9	9.9	2.9	9.9	2.9	0	0
Rendement du réseau [P104.3]	65.2	73.1	91.7		89.9		-1.8	
Nombre de fuites réparées (avec terrassement)	0	0	0	0	0	0	0	0
Synoptique récent des réseaux	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	/	/

*rendement dissocié par unité de distribution

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

REF	INDICATEUR	PRODUCTEUR	2018		2019		2020		N/N-1 (%)	
<u>QUALITE DU SERVICE A L'USAGER</u>			Creux Borgey	La Norie	Creux Borgey	La Norie	Creux Borgey	La Norie		
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	ARS	100	100	100	100	100	100	0	
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)	ARS	100	100	100	100	100	100	0	
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	Collectivité	0		0		0		0	
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	Collectivité	100		100		100		/	
[P155.1]	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	Collectivité	0		0		0		0	
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	Collectivité	/		/		/		/	
[P109.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité	/		/		/		/	
<u>GESTION FINANCIER ET PATRIMONIALE</u>									Creux Borgey	La Norie
[P103.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (%)	Collectivité	83	83	80	80	90	90	+10	+10
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	Collectivité	0	0	0	0	0	0	0	0
<u>PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE</u>										
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution (%)	Collectivité	65.2	73.1	91.7%*		89.9		-1.8	
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/km)	Collectivité	1.8		0.4		0.4		0	
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	Collectivité	1.7		0.4		0.4		0	
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	ARS	50	50	100	100	100	100	+50	+50

*rendement moyen des unités de distribution, déclaration service eau France

4. AMELIORATION DU SERVICE

Projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service :

- Programme pluriannuel de reconquête du milieu naturel pour la protection de la source du Creux de Borgey : Etude du bassin d'alimentation du captage
- travaux de protection de la source du Creux de Borgey (dévoisement des eaux de ruissellement)
- travaux de renouvellement conjoint avec le projet de pose du réseau d'assainissement



Périmètre immédiat clôturé AUXEY Bourg



AUXEY Melin réservoir et traitement charbon

SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE CHAGNY

1. DONNEES DU SERVICE

Type de gestion : régie

	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
Nombre d'habitants desservis	5 616	5 616	5 612	-0.07
Nombre d'abonnés	2 670	2 698	2 692	-0.22

2. PRODUCTION /TRAITEMENT/DISTRIBUTION

Nature des ressources :

Forages de la Patte d'oie
Forages des Muriers
Forages du Paquier Fané

Patrimoine :

5 installations de production
2 réservoirs (2 x 500 m3 + 1000 m3)

Type de traitement : chloration

	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
Volumes prélevés (m3)	461 890	429 650	453 224	+5.49
Volumes achetés	0	0	0	0
Volumes vendus aux abonnés	364 912	321 379 (357 122 **)	371 718	+4.08
Volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable (1)	5 976	7 693	6 328	+17 74
Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	61.5	61.5	61.5	0
Rendement du réseau [P104.3]	82.9	85.6	85.7	+0.1
Nombre de fuites* réparées (avec terrassement)	7	6	+	0
Synoptique récent des réseaux	Oui (papier + informatique)	Oui (papier + informatique)	Oui (papier + informatique)	/

*sur réseau (hors branchements)

** volume comptabilisé domestique

(1) Vente d'eau au syndicat des eaux de la Basse Dheune – Hameau de Créteil Haut à CHAUDENAY

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

REFERENCE	INDICATEUR	PRODUCTEUR	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
QUALITE DU SERVICE A L'USAGER						
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	ARS	100	100	100	0
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)***	ARS	En attente ARS	96	100	+4
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	Collectivité	2.25	2.22	2.24	+0.9
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	Collectivité	100	100	100	0
[P155.1]	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	Collectivité	1.87	4.44	0.75	-83.11
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	Collectivité	2.91	6.78	XX	
[P109.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité	Service finances	Service finances	Service finances	0
<i>*y compris les demandes de dégrèvement</i>						
GESTION FINANCIER ET PATRIMONIALE						
[P103.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (%)	Collectivité	103	81	91	+1
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	Collectivité	1.23	1.62	1.62	0
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE						
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution (%)	Collectivité	82.9	85.6	85.7	+0.1
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/km)	Collectivité	4.1	2.9	2.8	-3.45
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	Collectivité	3.5	2.8	2.6	-7.14
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	ARS	100	100	100	0

4. AMELIORATION DU SERVICE

-Création en cours d'une station de traitement des pesticides : 1 251 000 €HT



- Renouvellement des réseaux en ciment composite
- Etude Bassin d'Alimentation de Captage (étude hydrogéologique en cours)

SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE CORMOT-VAUCHIGNON

1. DONNEES DU SERVICE

Type de gestion : Régie

	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
Nombre d'habitants desservis	214	214	220	+2.8
Nombre d'abonnés	157	169	169	0

Regroupement de communes au 1^{er} janvier 2017 : Cormot le Grand et Vauchignon

2. PRODUCTION /TRAITEMENT/DISTRIBUTION

Nature des ressources : Cormot le Grand et Cormot le Petit : source Cul de Pré (sur la commune de Vauchignon, propriété de Nolay)

Vauchignon : Source du Val de Digenne

Patrimoine :

2 installations de production

2 réservoirs : 50 m3



Type de traitement : chloration

	2018		2019		2020		N/N-1 (%)	
	Cul de Pré	Val de Digenne	Cul de Pré	Val de Digenne	Cul de Pré	Val de Digenne	Cul de Pré	Val de Digenne
Volumes prélevés (m3)	10 928	3 868	8 864	3 213	8 969	3 866	+1.18	+20.32
Volumes achetés	0	0	0	0	0	0	0	0
Volumes vendus aux abonnés	7 667	2 923	12 965* 9 723	2 785	6 917	3 068	-28.85	+10.16
Volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable	0	0	0	0	0	0	0	0
Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	3	2	3	2	3	2	0	0
Rendement du réseau [P104.3]	87.9	78.2	90.3	85.8	95.6		+8.57	
Nombre de fuites réparées (avec terrassement)	1	1	0	0				
Synoptique récent des réseaux	Non	Non	oui	oui	oui	oui	/	/

*fuite chez un abonné, maison inhabitée, difficultés d'accès

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

REF	INDICATEUR	PRODUCTEUR	2018		2019		2020		N/N-1 (%)	
<u>QUALITE DU SERVICE A L'USAGER</u>			Cul de Pré	Val de Digenne	Cul de Pré	Val de Digenne	Cul de Pré	Val de Digenne	Cul de Pré	Val de Digenne
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	ARS	100	100	100	100	100	100	0	0
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)	ARS	92.9	100	83	100		100		
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	Collectivité	6.37	6.37	0	0	0		0	
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	Collectivité	100	100	100	100	100		0	
[P155.1]	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	Collectivité	0	0	0	0	0		0	
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	Collectivité	/	/	/	/	/		/	
[P109.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité	/	/	/	/	/		/	
<u>GESTION FINANCIER ET PATRIMONIALE</u>										
[P103.2 B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (%)	Collectivité	71	71	85	85	91		+6	
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité	0	0	0	0	0.91		+0.91	
<u>PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE</u>										
[P104.3]	Rendement du réseau de	Collectivité	87.9	78.2	90.3	85.8	95.6		+8.57	

	distribution (%)									
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/km)	Collectivité	2.3	1.3	0.5	0.6	0.2	-		
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	Collectivité	1	1.2	0.5	0.6	0.2	-		
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	ARS	Sans objet (sources NOLAY)	100	Sans objet (sources NOLAY)	100	Sans objet (sources NOLAY)	100	/	/

4. AMELIORATION DU SERVICE

- renouvellement du réseau sorties réservoir de Cormot et Vauchignon
- Sécurisation du hameau de Vauchignon (maillage)



Renouvellement du réseau sortie réservoir Vauchignon (amélioration du débit /pression)

SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE MOLINOT

1. DONNEES DU SERVICE

Type de gestion : Régie

	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
Nombre d'habitants desservis	162	162	166	+2.46
Nombre d'abonnés	161	160	160	0

2. PRODUCTION /TRAITEMENT/DISTRIBUTION

Nature des ressources : source de Vernicourt

Patrimoine :

- 1 installation de production
- 2 réservoirs (2x200 m3)

Type de traitement : chloration

	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
Volumes prélevés (m3)	16 560	14 330	14 935	+4.22
Volumes achetés	0	0	0	0
Volumes vendus aux abonnés	13 200	12 772	13 570	+6.24
Volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable	0	0	0	0
Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	5.6	5.6	5.6	0
Rendement du réseau [P104.3]%	82.1	90.4	91.2	+0.8
Nombre de fuites réparées (avec terrassement)	0	0	4	+400
Synoptique récent des réseaux	Oui	Oui	oui	/

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

REFERENCE	INDICATEUR	PRODUCTEUR	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
QUALITE DU SERVICE A L'USAGER						
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	ARS	100	100	100	0
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)	ARS	100	100	100	0
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	Collectivité	0	0	0	0
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	Collectivité	100	100	100	0
[P155.1]	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	Collectivité	0	0	0	0

[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	Collectivité	/	/	/	/
[P109.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité	/	/	/	/
<u>GESTION FINANCIER ET PATRIMONIALE</u>						
[P103.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (%)	Collectivité	83	81	81	0
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable %	Collectivité	0.75	0.75	0.75	0
<u>PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE</u>						
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution (%)	Collectivité	82.1	90.4	91.2	+0.8
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/km)	Collectivité	1.6	0.7	0.7	0
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	Collectivité	1.4	0.7	0.6	-14.28
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	ARS	40	40	80	+40

4. AMELIORATION DU SERVICE

- Mise en place de la procédure de DUP et définition les périmètres de captages (lancée en 2017)
- Recherche d'une source supplémentaire



SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE MONTHELIE-FERME DE MARJOLET

1. DONNEES DU SERVICE

Nombre d'habitants desservis: aucun

Nombre de clients : 1

Type de gestion : Régie pour seulement un abonné

	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
Nombre d'habitants desservis	néant	néant	Néant	/
Nombre d'abonnés	1	1	1	0

2. PRODUCTION /TRAITEMENT/DISTRIBUTION

Nature des ressources : forage de la Ferme du Marjolet

Patrimoine :

1 installation de production
Groupe de surpression



Type de traitement : chloration

	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
Volumes prélevés (m3) (1)	97	273	394	+44.32
Volumes achetés	0	0	0	0
Volumes vendus aux abonnés (2)	97	249	394	+58.23
Volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable	0	0	0	0
Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	0.02	0.02	0.02	0
Rendement du réseau [P104.3]	100	91.21	100	+8.79
Nombre de fuites réparées (avec terrassement)	0	0	0	0
Synoptique récent des réseaux	Simple branchement	Simple branchement	Simple branchement	/

(1) Comptage réalisé au niveau du compteur situé en amont de la bâche

(2) Comptage réalisé au niveau du nouveau compteur installé en aval de la bâche

*étanchéité de la bâche réalisé le dernier trimestre 2015

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

REFERENCE	INDICATEUR	PRODUCTEUR	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
<u>QUALITE DU SERVICE A L'USAGER</u>						
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	ARS	100	100	100	0
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)	ARS	100	100	100	0
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	Collectivité	0	0	0	0
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	Collectivité	100	100	100	0
[P155.1]	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	Collectivité	0	0	0	0
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	Collectivité	/	/	/	/
[P109.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité	/	/	/	/
<u>GESTION FINANCIER ET PATRIMONIALE</u>						
[P103.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (%)	Collectivité	100	100	100	0
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité	1 seul branchement	1 seul branchement	1 seul branchement	/
<u>PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE</u>						
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution (%)	Collectivité	100	91.21	100	+8.79
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/km)	Collectivité	/	/	/	/
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	Collectivité	néant	néant	néant	/
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	ARS	60	60	60	0

4. AMELIORATION DU SERVICE

Rénovation à long terme de la station de pompage (bâtiment et armoire électrique)

SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE NANTOUX

1. DONNEES DU SERVICE

Type de gestion : Régie

	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
Nombre d'habitants desservis	170	170	172	+1.17
Nombre d'abonnés	106	111	111	0

2. PRODUCTION /TRAITEMENT/DISTRIBUTION

Nature des ressources :

Source de la Combotte (en secours)
2 forages « Sous la Roche »

Patrimoine :

1 installation de production
2 réservoirs (200 m³ + 50 m³ en secours)

Type de traitement : chloration + traitement pesticides au niveau du forage (charbon actif)

	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
Volumes prélevés (m3)	11 620	10 231	9 462	-7.51
Volumes achetés	0	0	0	0
Volumes vendus aux abonnés	9 514	9 463	9 135	-3.46
Volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable	0	0	0	0
Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	4	4	4	0
Rendement du réseau [P104.3]	83.6	93.7	96.5	+2.8
Nombre de fuites réparées (avec terrassement)	0	0	0	0
Synoptique récent des réseaux	Non	oui	oui	/

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

REFERENCE	INDICATEUR	PRODUCTEUR	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
<u>QUALITE DU SERVICE A L'USAGER</u>						
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	ARS	100	100	100	0

[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)	ARS	100	100	100	0
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	Collectivité	0	0	0	0
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	Collectivité	100	100	100	0
[P155.1]	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	Collectivité	0	0	0	0
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	Collectivité	/	/	/	/
[P109.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité	/	/	/	/
<u>GESTION FINANCIER ET PATRIMONIALE</u>						
[P103.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (%)	Collectivité	60	60	60	0
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité	2.35	2.85	2.85	0
<u>PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE</u>						
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution (%)	Collectivité	83.6	93.7	96.5	+2.8
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/km)	Collectivité	1.4	0.4	0.2	-50
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	Collectivité	1.3	0.4	0.2	-50
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	ARS	100	100	100	0

4. AMELIORATION DU SERVICE

Service performant à maintenir en l'état (renouvellement, maintenance...).



SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE THURY

1. DONNEES DU SERVICE

Type de gestion : régie

	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
Nombre d'habitants desservis	286	286	273	-4.54
Nombre d'abonnés	198	199	195	-2.01

2. PRODUCTION /TRAITEMENT/DISTRIBUTION

Nature des ressources : Commune d'EPINAC - eau de surface (barrage du Pont du Roi, St Emiland)

Patrimoine :

Installations de potabilisation : SMEMAC + complément de chloration : Régie des Eaux
2 réservoirs (2x200 m3)

Type de traitement : chloration relais

	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
Volumes prélevés (m3)	Néant			
Volumes achetés (mis en production)	13 566	11 985	12 543	+4.66
Volumes vendus aux abonnés	11 734	10 918	10 155	-6.98
Volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable	0	0	0	0
Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	6.5	6.5	6.5	0
Rendement du réseau [P104.3]	88.8	95.3	88.4	-6.9
Nombre de fuites réparées (avec terrassement)	0	0	0	0
Synoptique récent des réseaux	Non	oui	oui	/

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

REFERENCE	INDICATEUR	PRODUCTEUR	2017	2018	2019	N/N-1 (%)
QUALITE DU SERVICE A L'USAGER						
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	ARS	100	100	100	0
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)	ARS	100	100	100	0
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	Collectivité	0	0	0	0
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	Collectivité	100	100	100	0
[P155.1]	Taux de réclamations (u/1000	Collectivité	0	0	10.26	/

	abonnés)					
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	Collectivité	/	/	/	/
[P109.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité	/	/	/	/
GESTION FINANCIER ET PATRIMONIALE						
[P103.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (%)	Collectivité	70	91	91	0
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	Collectivité	2.74	4.09	4.09	0
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE						
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution (%)	Collectivité	88.8	95.3	88.4	-6.9
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/km)	Collectivité	0.8	0.3	0.7	+133.33
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	Collectivité	0.6	0.2	0.7	+350
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	DDASS	Sans objet	Sans objet	Sans objet	/

4. AMELIORATION DU SERVICE

Projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service :

- Déplacement du compteur d'achat d'eau
- Renouvellement de la conduite principale par tranches successives et des antennes sur réseaux ramifiés et sur-pressés



BILAN ANNUEL DE LA REGIE DES EAUX – EAU POTABLE

	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
Nombre d'habitants desservis	6 936	6 936	6 928	-0.11
Nombre d'abonnés	3 616	3 659	3 657	-0.05

PRODUCTION /TRAITEMENT/DISTRIBUTION

Patrimoine :

15 réservoirs
 8 sources
 8 forages
 6 stations de pompage
 6 surpresseurs

	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
Volumes prélevés (m3)	557 617	513 948	535 337	+4.16
Volumes vendus aux abonnés	441 791	401 124	443 428	+10.54
Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	107.17	107.17	107.17	0



II. QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE EN DSP 2020

SERVICE DE L'EAU DES COMMUNES DE LA ROCHEPOT-BAUBIGNY

1. DONNEES DU SERVICE

Type de gestion : DSP (échéance contrat : 30/12/2020) : VEOLIA EAU

	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
Nombre d'habitants desservis	506	506	507	+0.2 %
Nombre de clients	390	392	395	+0.7%

2. PRODUCTION /TRAITEMENT/DISTRIBUTION

Nature des ressources : achat d'eau au Barrage de CHAMBOUX via les réseaux du Syndicat des eaux d'ARNAY-LE-DUC

Patrimoine : 4 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 600 m3

Type de traitement : sans objet

	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
Volumes prélevés (m3)	/			
Volumes achetés (1)	49 837	45 741	44 216	-3.4%
Volumes vendus aux abonnés	32 892	32 611	28 879	-11.4 %
Volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable (2)	2 780	3 130	4 223	+ 34.9%
Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) km	24	24	24	/
Rendement du réseau [P104.3]	80	89.8	82.1	-8.6 %
Nombre de fuites réparées (avec terrassement)	25	5	1	-80%
Synoptique récent des réseaux	Oui	Oui	Oui	/

(1) l'eau est importé du SI Barrage de Chamboux, via le SAE d'ARNAY LE DUC

(2) de l'eau est exportée pour l'alimentation de certains secteurs de NOLAY

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

REFERENCE	INDICATEUR	PRODUCTEUR	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
QUALITE DU SERVICE A L'USAGER						
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	ARS	100	100	100	=
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)	ARS	100	100	100	=
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	Collectivité	12.82	2.55	0	- 100%
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	Collectivité	100	100	100	=
[P155.1]	Taux de réclamations (u/1000)	Collectivité	0	5.10	0	- 100 %

	abonnés]					
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	Collectivité	1.85	2.5	2.03	- 18.8%
[P109.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité	0	0	0	=
<u>GESTION FINANCIER ET PATRIMONIALE</u>						
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (%)	Collectivité	107	108	108	/
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité	0	0.1	0	/
<u>PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE</u>						
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution (%)	Collectivité	80	89.5	82.1	-8.6%
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/km)	Collectivité	1.80	0.76	1.11	+46.0%
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	Collectivité	1.12	0.54	0.89	+64.8%
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	ARS	0%	0%	0 %	/

4. AMELIORATION DU SERVICE

Lancement d'un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération Beaune Côte et Sud.

SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE NOLAY

1. DONNEES DU SERVICE

Type de gestion : DSP (échéance contrat : 28/02/2021) : VEOLIA EAU

	2017	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
Nombre d'habitants desservis	1507	1505	1509	1486	-1.52%
Nombre de clients	845	843	846	843	-0.35%

2. PRODUCTION /TRAITEMENT/DISTRIBUTION

Nature des ressources :

Source Coyot

Source Cul des Prés

Fontaine de Drouet et source des Prés

Patrimoine :

3 captages

4 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 1700 m³



Réservoir principal



Equipements à l'intérieur du réservoir

Type de traitement : chloration

	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
Volumes prélevés (m³)	70 184	81 988	67 721	-17.4%
Volumes achetés	36 633	20 602	41 363	+100.8%
Volumes vendus aux abonnés	70 281	69 034	65 674	-4.9 %
Volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable	0	0	0	=
Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) km	20	20	20	/
Rendement du réseau [P104.3]	73.1	72.5	72.1	-0.55%
Nombre de fuites réparées (avec terrassement)	7	6	4	-33.3%
Synoptique récent des réseaux	Oui	Oui	Oui	/

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

REFERENCE	INDICATEUR	PRODUCTEUR	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
<u>QUALITE DU SERVICE A L'USAGER</u>						
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	ARS	100	100	100	=
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)	ARS	88.9	81(1)	100	+23.4%
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	Collectivité	4.74	4.73	2.37	-49.9%
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	Collectivité	100	100	100	=
[P155.1]	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	Collectivité	1.19	0	3.56	/
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	Collectivité	3.10	3.40	1.82	-46.4%
[P109.0]	Montant abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité	134	153	263	71.8%
<u>GESTION FINANCIER ET PATRIMONIALE</u>						
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (%)	Collectivité	110	110	110	/
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité	0	0.1	0.1	/
<u>PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE</u>						
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution (%)	Collectivité	73.1	72.5	72.1	-0.55%
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/km)	Collectivité	5.17	4.75	5.20	+9.47%
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	Collectivité	4.19	3.94	4.39	+11.4%
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	ARS	40%	60%	60%	=

(1) Des dépassements des normes de nitrate ont été constatés en 2019 sur le hameau de Saigey. Deux restrictions des usages de l'eau ont été prononcées par l'ARS pour les personnes sensibles, du 24/01/2019 au 22/05/2019 et du 26/11/2019 au 30/12/2019.

4. AMELIORATION DU SERVICE

- En coordination avec les travaux d'assainissement, la CABCS va réaliser de mars à juillet 2021 le renouvellement de 600 ml de réseau de distribution d'eau potable.



SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEAUNE COTE ET SUD

CONTRAT GLOBAL (35 communes)

1. DONNEES DU SERVICE

Type de gestion : DSP (échéance contrat : 31/12/2029) : VEOLIA EAU

Intégration de SAVIGNY LES BEAUNE dans ce contrat depuis le 1^{er} janvier 2020

Communes concernées : ALOXE CORTON, BEAUNE, BLIGNY LES BEAUNE, BOUILLAND, BOUZE LES BEAUNE, CHASSAGNE MONTRACHET, CHEVIGNY EN VALIERE, CHOREY LES BEAUNE, COMBERTAULT, CORBERON, CORCELLES LES ARTS, CORGENGOUX, CORPEAU, DEZIZE LES MARANGES, EBATY, ECHEVRONNE, LADOIX SERRIGNY, LEVERNOIS, MARIGNY LES REULLEE, MERCEUIL, MEURSANGES, MEURSAULT, MONTAGNY LES BEAUNE, MONTHELIE, PARIS L'HOPITAL, PERNAND VERGELESSES, POMMARD, PULIGNY MONTRACHET, RUFFEY LES BEAUNE, SAINT AUBIN, SAINTE MARIE LA BLANCHE, SANTENAY, SAVIGNY LES BEAUNE, TAILLY, VIGNOLES, VOLNAY

	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
Nombre d'habitants desservis	41 061	41 122	42 401*	+3.11%
Nombre de clients	16 605	16 700	17 583*	+5.28%

*Cette forte augmentation est dû à l'intégration de Savigny les Beaune

2. PRODUCTION /TRAITEMENT/DISTRIBUTION

Sur le contrat :

- 15 réservoirs
- 14 installations de production

Nature des ressources **Ville de BEAUNE** : Source de la Bouzaise / Puits Beaune Sud 1 (BS1)

Patrimoine :

1 captage d'une capacité totale de 12 000 m³/j

3 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 6 000 m³/j

Type de traitement : chloration – filtration sable – charbon actif en grains - décarbonatation



Station de potabilisation de la Bouzaise



Réservoirs des Grèves

Nature des ressources **PAYS BEAUNOIS** :

Sources de Petit et Grand Champy
Source de Fontaine du Garde
Source de Pissevieille et Coignière
Puits de Vignoles n°1
Puits de Vignoles n°4
Puits de Challanges n°5
Puits Beaune Sud 1 (BS1)



Captage du Petit et Grand Champy



Arrivée des eaux dans le captage du Petit et Grand Champy



Station traitement des pesticides et décarbonatation BS1

Patrimoine :

7 installations de production d'une capacité de 13 840 m³/j
6 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 5 115 m³
2 accélérateurs
2 surpresseurs, 3 stations de reprise
5 bâches

Type de traitement : chloration

Nature des ressources MEURSAULT : source de Meursault Bas (situé sur la Commune d'AUXEY DURESES)

Patrimoine :

Captage de la source de Meursault Bas
1 réservoir d'une capacité totale de 350 m3

Type de traitement : javellisation

Nature des ressources POMMARD : sources de Perosey et Pré Blondot

Patrimoine :

Captage des sources de Pérosey et Pré Blondot
Accélérateur de Pommard
Surpresseur du lotissement « La Petite Combe »
Réservoir « Les Charmots »

Type de traitement : chloration

Nature des ressources SANTENAY :

Source En Boichot
Source Saint Jean

En secours, achat d'eau ponctuel au SMEMAC pour PARIS L'HOPITAL et DEZIZE-lès-MARANGES ; Possibilité également de secours de SANTENAY par le syndicat de la Vallée de la Dheune (Convention à échéance fin 2018, à renouveler en 2019).

Patrimoine :

2 captages
1 réservoir d'une capacité totale de stockage de 1000 m3
Une station de reprise à St Jean
1 accélérateur pour assurer l'interconnexion entre Santenay et Dezize-lès-Maranges
Une station de traitement des pesticides
1 surpresseur à BORG
1 réservoir à DEZIZE (225m3)
1 réservoir à BORG (200 m3)

Type de traitement : chloration + filtration et traitement pesticides (CAG)

Nature des ressources SAINT AUBIN : Source de Runger (sur la Commune de LA ROCHEPOT) + approvisionnement par le réseau principal Pays Beaunois

Patrimoine :

1 captage
1 réservoir d'une capacité totale de stockage de 110 m3

Type de traitement : chloration

Nature des ressources **MONTHELIE** : source du Mont Milan + compléments par le réseau principal

Patrimoine :

1 Captage de la source du Mont Milan

1 Réservoir de 40 m3

Type de traitement : javellisation

Nature des ressources **BOUILLAND** : 2 sources : Source En Raffin et Source de Fontenotte Lume (en secours)

Patrimoine :

2 captages

1 réservoir de 325 m3

Type de traitement : javellisation

	volumes prélevés (m3)		volumes vendus aux abonnés (m3)		rendement réseau (%)	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
BEAUNE	1 994 249	1 845 818	1 498 221	1 419 599	82	82
PAYS BEAUNOIS	1 837 981	2 039 256	1 427 266	1 036 635	77.7	70.7*
MEURSAULT	195 440	221 513	154 617	135 136	87	82.4
SANTENAY	117 572	117 299	68 985	55 338	85,9	92.2
POMMARD	53 310	60 326	34 606	33 645	63	74*
BOUILLAND	10 835	9 228	10 261	9 966	93	97.2
MONTHELIE	16 932	14 047	9 116	9 939	96	87.5
SAINT AUBIN	0	0	15 886	14 313	69,3	73.5*

*Le rendements sur Pommard, Saint Aubin et Pays Beaunois sont en dessous des objectifs contractuels du délégataire. Des pénalités seront appliquées.

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE ⁽¹⁾

REFERENCE	INDICATEUR	PRODUCTEUR	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
QUALITE DU SERVICE A L'USAGER						
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	ARS	100	100		/
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)	ARS	93.6	97.3	97.2 ⁽²⁾	=
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	Collectivité	2.95	5.03	2.22	-55.86%
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	Collectivité	100	100	100	/

[P155.1]	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	Collectivité	0.18	0.90	1.93	+114.4%
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	Collectivité	1.51	1.16	1.55	+33.6%
[P109.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité	5	3	21	+600%
<u>GESTION FINANCIER ET PATRIMONIALE</u>						
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (%)	Collectivité	110	110	110	/
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité	0.85	0.90	0.90	=
<u>PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE</u>						
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution (%)	Collectivité	87.9	77.7	77.0	-0.9%
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/km)	Collectivité	3.53	5.75	5.97	+3.8%
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	Collectivité	2.61	4.84	5.09	+5.17%
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	ARS	40	57	55	-3.50%

(1) Pas d'antériorité car démarrage du contrat au 1^{er}/01/2018

(2) Non-conformité due à la présence de terbuméton-déséthyl (pesticide) sur un des forages de Vignoles (P4) et 2 non-conformité sur le plomb, après contre analyse ses non-conformités sont devenues conformes.

4. AMELIORATION DU SERVICE

Mise en place temporaire d'une unité mobile de traitement d'eau potable sur le puits 4 de Vignoles
 Cette unité mobile de traitement a permis de maintenir l'alimentation en eau d'une grande partie du territoire compte tenu de la teneur en pesticides sur ce puits.

Cette unité a été opérationnelle de juillet à octobre 2020 pour pallier la diminution des débits des sources de Savigny aliment les communes de l'ex-SIVOM du pays Beaunois

En 2020, la CABCS a renouvelé environ 6500 ml de réseau sur son territoire géré en Délégation de Service Public.

Projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service :

- En 2021, la CABCS va continuer sa campagne de renouvellement du réseau d'eau potable.
- Interconnexion des hameaux de Gigny et Challanges sur le réseau de la ville de Beaune.

- Interconnexion du réseau de Pommard en vue de sécuriser et renforcer la ressource de ce secteur.
- Amélioration / Remise en service de Sources : chloration Source Mont Milan (Monthelie) ; Equipement Source Fontenotte-Lume (Bouilland)
- Diagnostic des forages en service de Vignoles (P1, P4 et P5)
- Réalisation d'un Schéma Directeur d'eau potable sur le territoire de la CABCS compte tenu du contexte sécheresse et évolution du territoire de la collectivité.

5. RAPPORT DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE (BEAUNE)

En attente du rapport, non transmis à ce jour (07/06/2021)

BILAN ANNUEL SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

PRINCIPAUX CHIFFRES

Linéaire de réseau : 668.8 km (hors branchements)

Nombre de branchements : 20 790

Nombre de captages : 37

	2016	2017	2018	2019	2020
Volume prélevé total	4 330 797	4 691 184	4 636 522	4 663 288	5 017 308
Volume vendu (abonnés + vol de service + autres collectivités)	3 659 714	3 704 684	3 855 583	3 611 235	3 441 655
Volume acheté à d'autres services	77 643	76 509	100 036	80 993	90 907
Nombre d'abonnés	21 884	22 109	22 201	22 344	22 478

**Environ 8.8 km de réseaux renouvelés en 2020
(soit 1.25 % du linéaire total hors branchements)**

III. QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE POUR LES COMMUNES DONT LA GESTION A ETE DELEGUEE A UN SYNDICAT

Ces communes concernent :

- VALMONT, MAVILLY-MANDELOT, MELOISEY, SAINT-ROMAIN et SANTOSSE appartenant au Syndicat des Eaux d'ARNAY LE DUC
- CHAUDENAY appartenant au Syndicat des Eaux de la Basse-Dheune
- CHANGE appartenant au Syndicat de Mutualisation de l'Eau Morvan Autunois Couchois (SMEMAC)

Les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable seront présentés dans un premier temps par ces syndicats lors de leurs assemblées délibérantes. Ils seront ensuite approuvés par la Communauté d'Agglomération lors d'un prochain Conseil Communautaire

ANNEXES

ANNEXE 1 : ARS 21 – Rapport annuel réglementaire sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine – BEAUNE (demandé, non transmis à ce jour)

ANNEXE 2 : ARS 71 – Rapport annuel réglementaire sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine – CHAGNY (demandé, non transmis à ce jour)

QUALITÉ DES EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL

2020

UNITÉ DE GESTION ET D'EXPLOITATION : **CABCS, BEAUNE**

SOMMAIRE

- I. Qualité des eaux destinées à la consommation humaine - Introduction.
- II. Description sommaire du mode d'alimentation de l'Unité de Gestion et d'Exploitation (UGE).
- III. Situation administrative des captages.
- IV. Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de production et de distribution.
- V. Valeur minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'unité de gestion et d'exploitation (UGE).
- VI. Liste des dépassements des limites de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'unité de gestion et d'exploitation.
- VII. Conclusion.

NOTES IMPORTANTES :

- => Si l'unité de gestion et d'exploitation n'exploite pas de captage, (achat d'eau), la fiche III ne comporte pas d'information.
- => Le tableau VI n'est présent que dans le cas où des dépassements des limites de qualité ont été constatés.

I. QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

INTRODUCTION

Les limites de qualité applicables aux eaux destinées à l'alimentation humaine sont fixées par le code de la santé publique (articles R1321-1 à 66) et par l'arrêté ministériel modifié du 11 janvier 2007.

LA QUALITE BACTERIOLOGIQUE :

En matière de santé publique, la qualité bactériologique de l'eau destinée à l'alimentation humaine est une préoccupation majeure.

En effet, les principaux dépassements des limites de qualité sont relevés sur des paramètres bactériologiques. Mais comment apprécier le risque microbiologique ?

Devant la multiplicité des germes dangereux pour l'homme (pathogènes) et leur difficulté de mise en évidence dans l'eau, la qualité bactériologique de l'eau est appréciée à partir de la recherche de "germes-témoins" de contamination d'origine fécale (*Escherichia coli*, bactéries coliformes, entérocoques, bactéries et spores de sulfitoréducteurs).

La présence dans une eau de tels germes, certains non pathogènes, puisque hôtes normaux de la flore intestinale humaine et animale, prouve que cette eau a subi une contamination fécale et laisse donc suspecter la présence d'autres germes pouvant être pathogènes. Aussi, une eau conforme aux normes ne doit pas contenir de "germes-témoins" de contamination d'origine fécale.

Plusieurs études épidémiologiques ont clairement mis en évidence un doublement des pathologies gastro-intestinales (diarrhées, vomissements,...) dans les populations consommant de manière régulière une eau non conforme aux normes. Et l'on ne peut pas écarter un risque croissant de contracter des maladies hydriques plus graves (typhoïde, hépatite virale, parasitose,...). La présence de germes-test peut traduire la vulnérabilité de la ressource ou des anomalies dans la chaîne captage-traitement-stockage-distribution.

En prévention, la réglementation prévoit des obligations de moyens. De par la loi du 16 juillet 1964 et la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 modifiée, il est obligatoire de préserver les points de captage par des périmètres de protection. En outre, le code de la santé publique impose des règles d'entretien et d'exploitation des réservoirs et des réseaux de distribution, notamment la désinfection des ouvrages après l'entretien annuel obligatoire, ainsi qu'avant toute remise en service lors de travaux.

LA QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE :

Les eaux contiennent en grand nombre des substances naturelles ou artificielles dont la concentration excessive peut porter atteinte à la santé.

Le code de la santé publique a défini depuis le 20 décembre 2001 deux groupes de paramètres chimiques et physico-chimiques :

I - Des paramètres indicateurs de qualité témoins du fonctionnement des installations de production et de distribution de l'eau. Ceux-ci doivent respecter des références de qualité.

Ce sont, notamment des éléments tels que l'odeur, la saveur, la turbidité ou la couleur de l'eau qui permettent d'apprécier son aspect ; ou bien le sodium, les chlorures et les sulfates qui participent à la minéralisation de l'eau ; la conductivité qui mesure cette minéralisation ; le pH qui traduit le caractère acide ou alcalin d'une eau et prévient des phénomènes possibles d'entartrage ou de corrosion des canalisations (problème des canalisations en plomb) ou peut avoir une incidence sur les traitements ; d'autres éléments, également non toxiques, en-deçà d'une certaine concentration, restent indésirables de par leur incidence sur le goût, l'odeur de l'eau ou la formation de dépôt comme le fer, le cuivre ou le manganèse ; ou bien des produits utilisés pour le traitement de l'eau pouvant se retrouver dans l'eau distribuée comme l'aluminium ou donnant des produits dérivés comme les chlorites ; enfin la radioactivité qui peut être naturelle.

I. QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

INTRODUCTION

II - Des paramètres chimiques devant respecter des limites de qualité.

Ce sont notamment les paramètres azotés (nitrates, nitrites) qui témoignent d'une pollution de la ressource : pollution diffuse due au lessivage des engrais azotés non absorbés par les plantes ou pollution ponctuelle résultant, par exemple, de rejets d'eaux usées ou d'épandage de lisiers mal maîtrisé. Une teneur excessive en nitrates présente des risques pathologiques particuliers chez les nourissons et les femmes enceintes ; ou bien des résidus de traitements des eaux comme les bromates ou les trihalométhanes (THM) ; des produits issus du passage de l'eau plus ou moins agressive dans les canalisations comme le plomb, le cuivre, le nickel ou le chlorure de vinyle, l'épichlorhydrine et l'acrylamide ; ou enfin des signes d'alerte comme la turbidité.

Ce sont aussi des substances considérées comme toxiques issues de pollution comme les pesticides, les métaux lourds, les cyanures et les hydrocarbures polycycliques aromatiques. Des effets néfastes pour la santé sont susceptibles d'apparaître en fonction des doses absorbées, de la durée de la consommation sans négliger les autres apports alimentaires ou environnementaux.

L'ORGANISATION DU CONTROLE SANITAIRE :

L'eau potable est, parmi les produits alimentaires, l'un des mieux contrôlés. Outre l'auto-surveillance à exercer par l'exploitant, les installations de production et de distribution de l'eau potable sont soumises à un contrôle mis en œuvre dans chaque département par les Unités Territoriales du département Santé Environnement des Agences Régionales de Santé. Cette mission s'applique sur l'ensemble des réseaux, depuis le point de captage jusqu'au robinet des consommateurs.

La fréquence et le type des visites et des analyses sont fixés par décret ; elles sont fonction de l'origine et de la nature des eaux, des traitements et de l'importance de la population desservie. Les échantillons d'eau prélevés en des points représentatifs sont analysés par les laboratoires agréés par le ministère de la santé.

En cas de dépassement des limites de qualité, l'autorité sanitaire, parallèlement à la recherche des causes par le gestionnaire, peut préconiser des mesures pouvant aller jusqu'à la non-utilisation de l'eau pour les besoins alimentaires.

Les données recueillies au cours du contrôle sanitaire permettent le suivi de la qualité et l'information de l'ensemble des responsables. L'abonné peut s'informer de la qualité de l'eau qu'il consomme auprès de son distributeur ou de la mairie. L'affichage des résultats en Mairie est obligatoire.

II. Description sommaire du mode d'alimentation de l'unité de gestion et d'exploitation (UGE)

Un réseau d'alimentation en eau potable peut être schématisé par trois étapes caractérisant d'amont en aval :

1. L'ORIGINE DE L'EAU

Il s'agit de la RESSOURCE : captage (CAP) ou mélange de captages (MCA) qui peut être d'origine souterraine (source, puits, forage...) ou superficielle (rivière, canal, retenue...). Les prélèvements effectués caractérisent l'EAU BRUTE avant tout traitement ou l'eau distribuée si aucun traitement n'est mis en oeuvre.

2. LA PRODUCTION D'EAU

Il s'agit du lieu où sont mis en place les dispositifs de traitement, qu'ils soient simples (désinfection par exemple) ou plus sophistiqués (filière de traitement complète). Les prélèvements effectués caractérisent l'EAU TRAITEE en sortie de station de traitement-production (TTP). Cette étape est facultative ; certaines ressources naturellement potables ne sont pas traitées.

3. LA DISTRIBUTION D'EAU

Une UNITE DE DISTRIBUTION (UDI) est un réseau caractérisé par une même unité technique (continuité des tuyaux), une qualité d'eau homogène, les mêmes exploitant et maître d'ouvrage.

DANS VOTRE UNITE DE GESTION EXPLOITATION, LA OU LES UNITES DE DISTRIBUTION SONT ALIMENTEES DE LA FACON SUIVANTE :

Note : Les alimentations de secours (interconnexions) peuvent être décrites

UNITE de GESTION et D'EXPLOITATION	Unité de distribution	Population desservie	CAP et MCA (Nom de la ressource, captage et mélange de captages)	TTP (Nom de la station de traitement production)
CABCS, BEAUNE	CABCS, R. BEAUNE VILLE	20 400	CAP BEAUNE SUD 1, FORAGE F1	TTP STP BOUZAISE
			CAP BEAUNE SUD 1, FORAGE F2	
			MCA BS1, MELANGE F1-F2	
			CAP S. DE LA BOUZAISE	

II. Description sommaire du mode d'alimentation de l'unité de gestion et d'exploitation (UGE)

UNITE de GESTION et D'EXPLOITATION	Unité de distribution	Population desservie	CAP et MCA (Nom de la ressource, captage et mélange de captages)	TTP (Nom de la station de traitement production)
				TTP STP BS1 R. BEAUNE VILLE CABCS

Année : 2020

Installations de l'Unité de Gestion et leurs liens

Installation : 000199 - UNITE DE DISTRIBUTION CABCS, R. BEAUNE VILLE

INSTALLATIONS EN AMONT					
Code INS amont	Nom de l'Installation amont	Type INS	Niveau	Pérennité du lien	Pourc. de débit
000203	STP BOUZAISE	TTP	1	Permanent	80 %
003891	STP BS1 R. BEAUNE VILLE CABCS	TTP	1	Saisonnier	20 %

III. SITUATION ADMINISTRATIVE DES CAPTAGES

Rappels réglementaires :

La loi du 16 juillet 1964 a rendu obligatoire l'instauration des périmètres de protection autour des captages d'eau potable et la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a étendu cette exigence aux captages antérieurs à 1964 et dont la protection naturelle est insuffisante.

Cette obligation est reprise à l'article L.1321-2 du code de la santé publique. La dynamique d'avancement, lancée par le Plan National Santé-Environnement 2004-2008 est reprise dans l'action 56 du PNSE 2015-2019 .

L'absence de mise en place de périmètres de protection engage la responsabilité pénale du service de distribution d'eau potable ou du maître d'ouvrage du captage.

Note spécifique à l'attention du maître d'ouvrage :

Il vous appartient de vous assurer que les périmètres de protection ont bien été définis, qu'un arrêté de déclaration d'utilité publique (D.U.P.) a été signé par le Préfet, que ces documents et servitudes ont été inscrits aux hypothèques et que les documents d'urbanisme (P.O.S.) ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la D.U.P..

Il vous appartient également de vous assurer que l'arrêté préfectoral est complètement mis en oeuvre, de mettre en place un suivi de son application et d'en informer l'A.R.S.

Pour de plus amples informations, ou si vous constatez des inexactitudes dans le tableau ci-dessous, rappelant la position administrative de vos captages telle qu' elle est connue de l'autorité sanitaire (A.R.S.), il convient de prendre contact avec l'Unité Territoriale Santé Environnement Côte-d'Or.

DESCRIPTIF du ou des CAPTAGE(S)			SITUATION ADMINISTRATIVE			
Nom	Type	Commune d'implantation	Code B.R.G.M.	Avis Hydrogéologue agréé	Avis CoDERST	Arrêté D.U.P.
S. DE LA BOUZAISE	EXURGENCE KARSTIQUE	BEAUNE	05266X0032	22/09/1989	25/10/1989	03/08/1990

IV. Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de production et de distribution

Cette synthèse ne prend en compte que les paramètres suivants :

PH	:	pH à 20°C (unité pH)	CDT25	:	Conductivité à 25°C (µS/cm)	NO3	:	Nitrates (mg/l)
TH	:	Titre hydrotimétrique (°F) ou dureté	ECOLI	:	Escherichia coli/100ml	FMG	:	Fluorures (mg/l)
TURBNFU	:	Turbidité (NFU)	STRF	:	Entérocoques / 100ml-MS	AS	:	Arsenic (µg/l)

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau
* C = conforme aux limites de qualité, N = non conforme aux limites de qualité

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION Nom de l'installation : STP BOUZAISE

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Détail :

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
14/01/20	BEAUNE	STP BOUZAISE	C	C
12/02/20	BEAUNE	STP BOUZAISE	C	C
11/03/20	BEAUNE	STP BOUZAISE	C	C
09/04/20	BEAUNE	STP BOUZAISE	C	C
06/05/20	BEAUNE	STP BOUZAISE	C	C
08/06/20	BEAUNE	STP BOUZAISE	C	C
08/07/20	BEAUNE	STP BOUZAISE	C	C
03/08/20	BEAUNE	STP BOUZAISE	C	C
07/09/20	BEAUNE	STP BOUZAISE	C	C
06/10/20	BEAUNE	STP BOUZAISE	C	C
04/11/20	BEAUNE	STP BOUZAISE	C	C

IV. Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de production et de distribution

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
Nom de l'installation : STP BOUZAISE

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
07/12/20	BEAUNE	STP BOUZAISE	C	C

Détail

	AS µg/L	CDT25 µS/cm	ECOLI n/(100mL)	FMG mg/L	NO3 mg/L	PH unité pH	STRF n/(100mL)	TURBNFU NFU
14/01/2020		606	0		16,5	7,7	0	0
12/02/2020		579	0		14,5	7,9	0	0
11/03/2020	0	627	0	0,06	15	7,7	0	0
09/04/2020		612	0		13,6	8	0	0
06/05/2020		615	0		13	8	0	0
08/06/2020	0	635	0	0,05	12,9	7,9	0	0
08/07/2020		625	0		12,9	8,1	0	0
03/08/2020		665	0		12,9	7,9	0	0
07/09/2020	0	634	0	0,06	13	8	0	0
06/10/2020		595	0		20,3	7,8	0	0
04/11/2020	0	574	0	0,06	20,3	7,9	0	0
07/12/2020		573	0		17	7,7	0	0

IV. Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de production et de distribution

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
Nom de l'installation : STP BS1 R. BEAUNE VILLE CABCS

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	80,0 %

Détail :

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
12/02/20	BEAUNE	STP BS1 R. BEAUNE VILLE CABCS	C	C
09/04/20	BEAUNE	STP BS1 R. BEAUNE VILLE CABCS	C	C
08/06/20	BEAUNE	STP BS1 R. BEAUNE VILLE CABCS	C	N
07/09/20	BEAUNE	STP BS1 R. BEAUNE VILLE CABCS	C	C
04/11/20	BEAUNE	STP BS1 R. BEAUNE VILLE CABCS	C	C

Détail	AS µg/L	CDT25 µS/cm	ECOLI n/(100mL)	FMG mg/L	NO3 mg/L	PH unité pH	STRF n/(100mL)	TURBNFU NFU
12/02/2020		582	0		15,1	7,7	0	0
09/04/2020		628	0		12,1	7,6	0	0
08/06/2020	0	631	0	0,06	14,2	7,9	0	0
07/09/2020		522	0		15,1	7,7	0	0
04/11/2020	0	507	0	0,08	13,3	8	0	0

IV. Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de production et de distribution

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : CABCS, R. BEAUNE VILLE

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	97,5 %

Détail :

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
14/01/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE (INFL BOUZAISE)	C	C
14/01/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST (INFL MEL)	C	C
29/01/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE (INFL BOUZAISE)	C	C
12/02/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST (INFL MEL)	C	C
24/02/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE (INFL BOUZAISE)	C	C
24/02/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST (INFL MEL)	C	C
11/03/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE (INFL BOUZAISE)	C	C
11/03/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST (INFL MEL)	C	C
23/03/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE (INFL BOUZAISE)	C	C
23/03/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST (INFL MEL)	C	C
09/04/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE (INFL BOUZAISE)	C	C
09/04/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST (INFL MEL)	C	C
24/04/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE (INFL BOUZAISE)	C	C
06/05/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE (INFL BOUZAISE)	C	C
06/05/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST (INFL MEL)	C	C
19/05/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE (INFL BOUZAISE)	C	C
08/06/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE (INFL BOUZAISE)	C	C
08/06/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST (INFL MEL)	C	C
24/06/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE (INFL BOUZAISE)	C	C
24/06/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST (INFL MEL)	C	C

IV. Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de production et de distribution

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : CABCS, R. BEAUNE VILLE

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
08/07/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE (INFL BOUZAISE)	C	C
08/07/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST (INFL MEL)	C	C
20/07/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE (INFL BOUZAISE)	C	C
03/08/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST (INFL MEL)	C	C
19/08/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE (INFL BOUZAISE)	C	N
19/08/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST (INFL MEL)	C	C
07/09/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE (INFL BOUZAISE)	C	C
07/09/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST (INFL MEL)	C	C
24/09/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE (INFL BOUZAISE)	C	C
24/09/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST (INFL MEL)	C	C
06/10/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE (INFL BOUZAISE)	C	C
06/10/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST (INFL MEL)	C	C
22/10/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST (INFL MEL)	C	C
04/11/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE (INFL BOUZAISE)	C	C
04/11/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST (INFL MEL)	C	C
19/11/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE (INFL BOUZAISE)	C	C
07/12/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE (INFL BOUZAISE)	C	C
07/12/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST (INFL MEL)	C	C
21/12/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE (INFL BOUZAISE)	C	C
21/12/20	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST (INFL MEL)	C	C

IV. Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de production et de distribution

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : CABCS, R. BEAUNE VILLE

Détail	CDT25 µS/cm	ECOLI n/(100mL)	NO3 mg/L	PH unité pH	STRF n/(100mL)	TURBNFU NFU
14/01/2020	602	0		7,5	0	0
14/01/2020	607	0		7,6	0	0
29/01/2020	583	0		7,6	0	0
12/02/2020	585	0		7,7	0	0
24/02/2020	606	0		7,7	0	0
24/02/2020	601	0		7,7	0	0
11/03/2020	607	0		7,8	0	0
11/03/2020	568	0		7,8	0	0
23/03/2020	573	0		7,6	0	0
23/03/2020	657	0		7,7	0	0
09/04/2020	612	0		7,8	0	0
09/04/2020	615	0		7,9	0	0
24/04/2020	592	0		7,8	0	0
06/05/2020	618	0		7,9	0	0
06/05/2020	556	0		7,5	0	0
19/05/2020	602	0		7,8	0	0
08/06/2020	622	0		7,9	0	0
08/06/2020	530	0	11,6	7,5	0	0
24/06/2020	620	0		7,9	0	0
24/06/2020	620	0		7,9	0	0
08/07/2020	625	0		8,1	0	0
08/07/2020	638	0		7,9	0	0
20/07/2020	636	0		8	0	0
03/08/2020	649	0		7,9	0	0
19/08/2020	631	0		7,8	0	0
19/08/2020	711	0		7,8	0	0
07/09/2020	642	0		7,8	0	0
07/09/2020	640	0		7,8	0	0
24/09/2020	639	0		7,8	0	0

IV. Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de production et de distribution

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : CABCS, R. BEAUNE VILLE

Détail	CDT25 µS/cm	ECOLI n/(100mL)	NO3 mg/L	PH unité pH	STRF n/(100mL)	TURBNFU NFU
24/09/2020	666	0		7,8	0	0
06/10/2020	548	0		7,7	0	0
06/10/2020	596	0	20	7,8	0	0
22/10/2020	566	0		7,8	0	0
04/11/2020	574	0		7,9	0	0
04/11/2020	516	0		7,8	0	0
19/11/2020	599	0		7,7	0	0
07/12/2020	584	0		7,6	0	0
07/12/2020	578	0		7,6	0	0
21/12/2020	577	0		7,6	0	0
21/12/2020	565	0		7,7	0	0

V. Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

CAP S. DE LA BOUZAISE

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINL. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	Résultats hors limites	NOMBRE DE VALEURS	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
2,6 Dichlorobenzamide	µg/L	B	0	0,02	0,04		5		2
Ammonium (en NH4)	mg/L	B	0	0	0		2		4
Arsenic	µg/L	B	0	0	0		2		100
Atrazine	µg/L	B	0	0	0		5		2
Atrazine-2-hydroxy	µg/L	B	0	0	0		5		2
Atrazine-déisopropyl	µg/L	B	0	0	0		5		2
Atrazine déséthyl	µg/L	B	0	0	0		5		2
Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/L	B	0	0,05	0,11		5		2
Azoxystrobine	µg/L	B	0	0	0		5		2
Bentazone	µg/L	B	0	0	0		5		2
Carbone organique total	mg(C)/L	B	1,44	1,76	2,07		2		10
Chlortoluron	µg/L	B	0	0	0		5		2
Conductivité à 25°C	µS/cm	B	631	632,5	634		2		
Dibutylétain cation	µg/L	B	0	0	0		5		2
Dimétachlore	µg/L	B	0	0,01	0,04		5		2
Diuron	µg/L	B	0	0	0		5		2
Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)	B	0	40	80		2		10000
Escherichia coli /100ml - MF	n/(100mL)	B	12	6	12		2		20000
Ethidimuron	µg/L	B	0	0	0		5		2
Flufenacet	µg/L	B	0	0	0		5		2
Fluorures mg/L	mg/L	B	0,06	0,07	0,07		2		
Fluroxypir	µg/L	B	0	0	0		5		2
Hexachloropentadiène (pesticide)	µg/L	B	0	0	0		5		2
Hydroxyterbutylazine	µg/L	B	0	0	0		5		2
Imidaclopride	µg/L	B	0	0	0		5		2
Métazachlore	µg/L	B	0	0	0		5		2

V. Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINL. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXL. MESUREE	Résultats hors limites	NOMBRE DE VALEURS	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXL.
Métolachlore	µg/L	B	0	0	0		5		2
Nitrates (en NO3)	mg/L	B	15,5	19,8	24,1		2		100
Oxadixyl	µg/L	B	0	0,04	0,08		5		2
pH	unité pH	B	7,1	7,28	7,4		4		
Propyzamide	µg/L	B	0	0	0		5		2
Quimerac	µg/L	B	0	0	0		5		2
Terbuméton-déséthyl	µg/L	B	0,04	0,17	0,27		5		2
Terbuthylazin	µg/L	B	0	0	0		5		2
Terbuthylazin déséthyl	µg/L	B	0	0	0		5		2
Terbuthylazin déséthyl-2-hydroxy	µg/L	B	0	0	0		5		2
Titre hydrotimétrique °f		B	32,7	32,9	33,1		2		
Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	B	0	0,75	1,5		2		

V. Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP STP BOUZAISE

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINL. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	Résultats hors limites	NOMBRE DE VALEURS	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
2,6 Dichlorobenzamide	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Ammonium (en NH4)	mg/L	T2	0	0	0		12		
Arsenic	µg/L	T2	0	0	0		4		10
Atrazine	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Atrazine-2-hydroxy	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Atrazine-déisopropyl	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Atrazine déséthyl	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Azoxystrobine	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/(100mL)	T2	0	0	0		12		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/(100mL)	T2	0	0	0		12		
Bentazone	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Carbone organique total	mg(C)/L	T2	0	0,57	1,13		12		
Chlortoluron	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Conductivité à 25°C	µS/cm	T2	573	611,67	665		12		
Dibutylétain cation	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Diméthachlore	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Diuron	µg/L	T2	0	0	0		12		0
Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)	T2	0	0	0		12		0
Escherichia coli /100ml - MF	n/(100mL)	T2	0	0	0		12		0
Ethidimuron	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Flufenacet	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Fluorures mg/L	mg/L	T2	0,05	0,06	0,06		4		1,5
Fluroxypir	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Hexachloropentadiène (pesticide)	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Hydroxyterbuthylazine	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1

V. Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINL. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXL. MESUREE	Résultats hors limites	NOMBRE DE VALEURS	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXL.
Imidaclopride	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Métazachlore	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Métolachlore	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Nitrates (en NO3)	mg/L	T2	12,9	15,16	20,3		12		50
Oxadixyl	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
pH	unité pH	T2	7,5	7,83	8,1		24		
Propyzamide	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Quimerac	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Terbuméton-désethyl	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Terbuthylazin	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Terbuthylazin déséthyl	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Terbuthylazin déséthyl-2-hydroxy	µg/L	T2	0	0	0		4		0,1
Titre hydrotimétrique	°f	T2	13,7	17,57	19,7		12		
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T2	0	0	0		12		1

V. Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP STP BS1 R. BEAUNE VILLE CABCS

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINL. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	Résultats hors limites	NOMBRE DE VALEURS	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
2,6 Dichlorobenzamide	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Ammonium (en NH4)	mg/L	T1	0	0	0		5		
Arsenic	µg/L	T1	0	0	0		2		10
Atrazine	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Atrazine-2-hydroxy	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Atrazine-déisopropyl	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Atrazine déséthyl	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Azoxystrobine	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/(100mL)	T1	0	0	0		5		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/(100mL)	T1	0	0	0		5		
Bentazone	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Carbone organique total	mg(C)/L	T1	0	0,1	0,52		5		
Chlortoluron	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Conductivité à 25°C	µS/cm	T1	507	574	631		5		
Dibutylétain cation	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Diméthachlore	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Diuron	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)	T1	0	0	0		5		0
Escherichia coli /100ml - MF	n/(100mL)	T1	0	0	0		5		0
Ethidimuron	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Flufenacet	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Fluorures mg/L	mg/L	T1	0,06	0,07	0,08		2		1,5
Fluoroxpir	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Hexachloropentadiène (pesticide)	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Hydroxyterbutylazine	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1

V. Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINL. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXL. MESUREE	Résultats hors limites	NOMBRE DE VALEURS	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Imidaclopride	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Métazachlore	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Métolachlore	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Nitrates (en NO3)	mg/L	T1	12,1	13,96	15,1		5		50
Oxadixyl	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
pH	unité pH	T1	7,5	7,71	8		10		
Propyzamide	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Quimerac	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Terbuméton-désethyl	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Terbuthylazin	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Terbuthylazin déséthyl	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Terbuthylazin déséthyl-2-hydroxy	µg/L	T1	0	0	0		3		0,1
Titre hydrotimétrique	°f	T1	13,6	19,5	32		5		0,1
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T1	0	0	0		5		

V. Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI CABCS, R. BEAUNE VILLE

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINL. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	Résultats hors limites	NOMBRE DE VALEURS	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
2, 6 Dichlorobenzamide	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0	0	0		40		
Atrazine	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Atrazine-2-hydroxy	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Atrazine-déisopropyl	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Atrazine déséthyl	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Azoxystrobine	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/(100mL)	T	0	0	0		40		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/(100mL)	T	0	0	0		40		
Bentazone	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Chlortoluron	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Conductivité à 25°C	µS/cm	T	516	603,9	711		40		
Dibutylétain cation	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Dimétachlore	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Diuron	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)	T	0	0	0		40		0
Escherichia coli /100ml - MF	n/(100mL)	T	0	0	0		40		0
Ethidimuron	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Flufenacet	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Fluroxypir	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Hexachloropentadiène (pesticide)	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Hydroxyterbutylazine	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Imidaclopride	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Métazachlore	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Métolachlore	µg/L	T	0	0	0		6		0,1

V. Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINL. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	Résultats hors limites	NOMBRE DE VALEURS	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	11,6	15,8	20		2		50
Oxadixyl	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
pH	unité pH	T	7,4	7,75	8,1		43		
Propyzamide	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Quimerac	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Terbuméton-déséthyl	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Terbuthylazin	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Terbuthylazin déséthyl	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Terbuthylazin déséthyl-2-hydroxy	µg/L	T	0	0	0		6		0,1
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0	0	0		40		0,1

VI. Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée

Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau du prélèvement

TTP STP BS1 R. BEAUNE VILLE CABCS

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
08/06/2020	Fosetyl-aluminium	µg/L	0,13		0,10

Nombre de dépassements de limites de qualité : 1

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
------------------	-----------	-------	----------------	----------------------------	----------------------------

Nombre de dépassements de références de qualité :

UDI CABCS, R. BEAUNE VILLE

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
19/08/2020	Plomb	µg/L	30		10,00

Nombre de dépassements de limites de qualité : 1

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
03/08/2020	Température de l'eau	°C	26,0		25

Nombre de dépassements de références de qualité : 1

QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL

2020

UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION DE : CABCS, Réseau de BEAUNE

VII. CONCLUSION

Le réseau de Beaune est alimenté essentiellement par la source de la Bouzaise, avec un appoint par le champ captant « Beaune Sud 1 ».

Le contrôle sanitaire réalisé sur l'eau distribuée pour l'Unité de Gestion et d'Exploitation de BEAUNE en 2020 a montré une eau conforme aux limites de qualité pour tous les paramètres analysés, excepté pour deux prélèvements pour lesquels un dépassement ponctuel a été constaté :

➤ Pesticides : présence de Fosethyl-aluminium, fongicide pour vignes, à une teneur de 0,13 µg/l (limite fixée à 0,10 µg/l) sur un prélèvement réalisé le 08 juin 2020 en sortie de la station de traitement de Beaune Sud 1. Cette molécule n'avait pas été détectée le même jour, ni en eau brute, ni en distribution. Un second prélèvement réalisé le 24 juin 2020 a montré que l'absence de cette molécule.

➤ Plomb : 30 µg/l mesuré sur un prélèvement réalisé le 19 août 2020 à la mairie de Beaune (limite fixée à 10 µg/l). Même si ces analyses ne sont représentatives que de chaque point de prélèvement, et non de l'ensemble du réseau, ces résultats montrent l'existence résiduelle de branchements ou de canalisation intérieures en plomb sur le territoire de la commune de Dijon. Il convient donc de poursuivre la détection et la suppression des branchements en plomb et d'améliorer l'équilibre calcocarbonique de l'eau.

➤ Le 03 août 2020, un prélèvement montrait que la référence de qualité concernant la température (référence fixée à 25°C) était dépassée en distribution (26°C).

En conséquence, l'eau distribuée à BEAUNE en 2020 a été de très bonne qualité.

Beaune Côte & Sud

communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

CHAPITRE 2

RAPPORT TECHNIQUE SUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

EXERCICE 2020

DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEAUNE COTE ET SUD



SERVICE ASSAINISSEMENT
14 rue Philippe Trinquet - 21200 BEAUNE
www.beaunecoteetsud.com

SOMMAIRE

I.	PRESENTATION DU SERVICE	47
II.	QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF EN REGIE EN 2020	54
	SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE CHAGNY	54
	SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE CHANGE	57
	SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE CHAUDENAY	59
	SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE SAMPIGNY LES MARANGES - DEZIZE LES MARANGES	61
	SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE MELOISEY	65
	SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE NANTOUX	68
	SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE PARIS L'HOPITAL	71
	SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE THURY	73
	BILAN ANNUEL DE LA REGIE DES EAUX - ASSAINISSEMENT	76
III.	QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF EN DELEGATION DE SERVICE – 2019 : CONTRAT dit « des 29 communes »	77
	SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE BEAUNE-COMBERTAULT	78
	SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE BLIGNY les BEAUNE	93
	SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE BOUILLAND	97
	SYSTEME ASSAINISSEMENT DE BOUZE LES BEAUNE	100
	SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DU VAL DU REUIL - CORPEAU	104
	SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DES ESSARTS- LADOIX SERRIGNY	108
	SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE MERCEUIL	112
	SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE MEURSAULT	115
	SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE NOLAY	122
	SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE RUFFEY LES BEAUNE	126
	SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE SAINTE MARIE LA BLANCHE	130
	SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE SAINT ROMAIN	134
	SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE SANTENAY	137
IV.	BILAN ANNUEL SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE	143

I. PRESENTATION DU SERVICE

Depuis sa création le 1^{er} Janvier 2007 et en application de ses statuts, la Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud exerce la compétence assainissement.

Elle gère donc l'ensemble des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées et les personnels qui y étaient jusque-là affectés.

Deux types d'assainissement existent sur le territoire

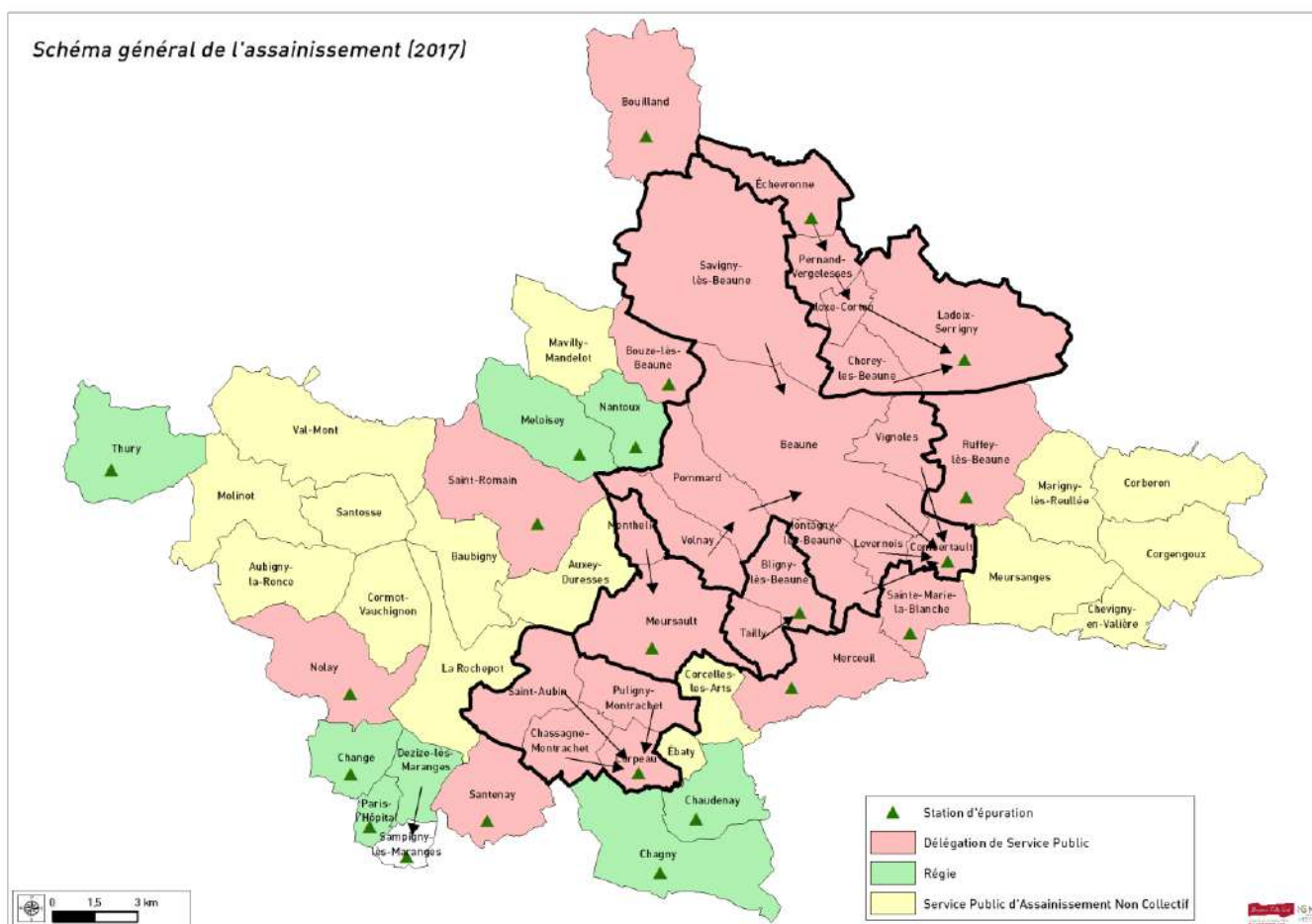
- **L'assainissement collectif** : géré en régie ou en délégation de service public,
- **L'assainissement individuel** : géré par le Service d'assainissement Non Collectif (SPANC), créé pour l'ensemble du territoire lors du conseil de communauté du 13 avril 2007.

Les 53 communes qui la composent ne présentent pas toutes le même mode de gestion.

La carte ci-dessous présente les différents modes de gestion sur le territoire.

La Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud a conduit une réflexion globale sur les communes gérées en délégation de service public sur l'ensemble du territoire.

Le contrat de Délégation de Service Public (DSP) regroupant l'ensemble des communes gérées en DSP, a pris effet à compter du 1er janvier 2014, pour une durée de 10 ans (31/12/2023).



Il a été attribué à la société VEOLIA EAU et concerne les communes suivantes :

ALOXE-CORTON, BEAUNE, BOUILLAND, BOUZE-lès-BEAUNE, BLIGNY-lès-BEAUNE, CHASSAGNE-MONTRACHET, CHOREY-lès-BEAUNE, COMBERTAULT, CORPEAU, ECHEVRONNE, LADOIX-SERRIGNY, LEVERNOIS, MERCEUIL, MEURSAULT, MONTAGNY-lès-BEAUNE, MONTHELIE, NOLAY, PERNAND-VERGELESSES, POMMARD, PULIGNY-MONTRACHET, RUFFEY-lès-BEAUNE, SAINT-AUBIN, SAINT-ROMAIN, SAINTE-MARIE-la-BLANCHE, SANTENAY, SAVIGNY-lès-BEAUNE, TAILLY et VIGNOLES.

La commune de SANTENAY a été intégrée en juin 2017.

La Commune de CHANGE a rejoint la Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2017. La gestion de la compétence « assainissement » sur son territoire se fait en Régie par les services Communautaires.

ZONAGES

Afin de répondre à la réglementation, la CABCS a lancé en 2011 un marché pour la réalisation des zonages pour les communes qui n'en possédaient pas encore.

En 2017, les zonages des communes de BAUBIGNY, LA ROCHEPOT et CORMOT-VAUCHIGNON ont été relancés pour qu'une nouvelle évaluation des coûts (collectif et non collectif) soit réalisée au vu des nouvelles techniques pouvant être mises en œuvre.

En 2018, lancement du zonage de la commune de Chagny.

La carte ci-dessous présente un état de lieux des zonages d'assainissement en 2020.



D'autres travaux et études ont été réalisés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération

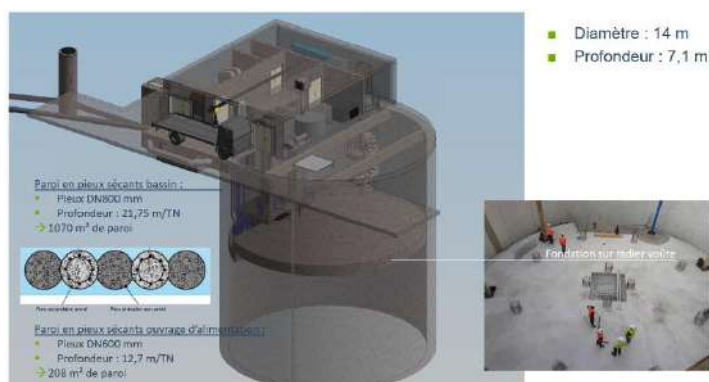
Les tableaux ci-dessous dressent une liste non exhaustive de ceux-ci :

SECTEUR EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

COMMUNE Ou SITE	OPERATIONS	MONTANT en € HT
MEURSAULT	4ème phase du programme de travaux suite à l'étude diagnostique rue Sudot (500 ml)	337 000
BEAUNE	Poursuite du projet des bassins de stockage restitution Démarrage des missions connexes (relevés topographiques, coordinateur sécurité, études hydrogéotechniques, ...) phase AVP.	250 000
GPT NORD	Campagne de réhabilitation sur le réseau pour éliminer eaux claires parasites	80 000
ST ROMAIN BOUILLAND	Mise en place de dégrilleurs automatiques en entrée des stations d'épuration.	66 000
TOTAL		733 000

SECTEUR EN REGIE

COMMUNE Ou SITE	OPERATIONS	MONTANT en € HT
MELOISEY	Mise en séparatif de la rue de Pommard (230 ml)	152 000
MELOISEY	Construction de la nouvelle station d'épuration	920 000
Stations d'épuration	Entretien équipement (pompe, moteurs, armoire électrique...)	24 000
TOTAL		1 096 000



Modélisation 3D BSR BEAUNE



step de MELOISEY

SUIVI DES CONVENTIONS SPECIALES DE DEVERSEMENT (CSD) DES EFFLUENTS VITICOLES

Les stations réhabilitées sont désormais susceptibles de traiter, conformément à la réglementation en vigueur, les effluents issus des exploitations viticoles.

Conformément à l'article L 1331-10 du code de la santé publique, des conventions spéciales de déversement des effluents viticoles ont été mises en place. Ces conventions précisent les conditions techniques (mise en place de prétraitement – dégrilleurs et fosse de décantation) et financières du raccordement, de la collecte et du traitement des eaux usées déversées par les établissements vitivinicoles.

Dans le but de couvrir la part des investissements liés à l'adaptation du dispositif épuratoire ainsi que le surcoût de fonctionnement lié au traitement spécifique des effluents vinicoles, la Collectivité a décidé de demander une participation financière supplémentaire aux établissements vitivinicoles.

Ces deux participations supplémentaires sont fixées comme suit :

Charges d'investissement : tarif à annuité constante sur 20 ans. A l'issue de cette période et en fonction de la variation des conditions économiques, techniques, sociales et fiscales, une renégociation de la durée et du montant de cette redevance pourra être envisagée si besoin est.

- Tarif vins vinifiés et vendanges fraîches achetées par des négociants : 1,27 € HT/hl/an
- Tarif moûts (vendus ou achetés par des négociants) : 0,635 € HT/hl/an

Charges de fonctionnement :

- Tarif vins vinifiés et vendanges fraîches achetées par des négociants : 1,10 € HT/hl/an
- Tarif moûts (vendus ou achetés par des négociants) : 0,55 € HT/hl/an

Cette redevance est basée sur la déclaration de récolte de l'année N-1.

Sur les 17 communes concernées par les conventions spéciales de déversement, 300 conventions ont été signées par les viticulteurs.

CONVENTIONS SPECIALES DE DEVERSEMENT (C.S.D) POUR LES ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA REGLEMENTATION ICPE OU PRODUCTEURS D'EFFLUENTS NON DOMESTIQUES EN GRANDE QUANTITE

Un travail commun entre la Communauté d'Agglomération et Veolia avait permis la refonte du contenu des CSD Ce dossier a été traité en plusieurs étapes :

- Révision du **Règlement assainissement** qui est commun à la Régie et au secteur en délégation de service public depuis Décembre 2015.
- Elaboration et mises à jour d'un **arrêté de déversement type**, nécessaire à la gestion et aux contrôles des effluents industriels (version 2018 en vigueur)
- Elaboration d'une **Convention Spéciale de Déversement Cadre**, suite à des échanges avec les professionnels concernés afin de renforcer et uniformiser les contrôles des rejets industriels (version 2018 vigueur)

Les principales évolutions des CSD portent sur le calcul des coefficients de pollution, l'aménagement et les travaux nécessaires à la réception conforme des effluents dans le réseau collectif.

Un système de pénalité financière est également mis en place pour encourager les établissements à contrôler régulièrement leurs rejets, et à être réactifs, en cas de dépassements des concentrations de rejet autorisées par la CSD.

L'objectif de ces actions est de connaître et maîtriser les rejets non domestiques collectés et traités sur les ouvrages communautaires afin de garantir leur bon fonctionnement.

EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES

Valorisation agronomique des boues d'épuration

Le cadre législatif et réglementaire relatif à la valorisation agronomique des boues d'épuration a connu d'importantes évolutions durant l'année 2020 et d'autres évolutions sont attendues durant l'année 2021.

Dans une instruction adressée aux Préfets en date du 2 avril 2020, confirmée par **l'arrêté du 30 avril 2020**, le gouvernement a suspendu l'épandage des boues produites par les stations d'épuration urbaines qui n'ont pas fait l'objet d'une étape de traitement ayant garanti leur complète hygiénisation et extraites depuis le début de l'épidémie Covid-19.

Cette suspension s'inscrit comme une mesure de précaution visant à limiter la propagation de la Covid-19. Elle demeure applicable et est susceptible de le demeurer jusqu'à la fin de l'épidémie actuelle.

Un nouvel arrêté devrait venir préciser les critères d'innocuité sanitaire que devront satisfaire les boues d'épuration non- hygiénisées ou partiellement hygiénisées avant leur valorisation agronomique.

L'arrêté du 15 septembre 2020 est venu préciser les conditions de stockage des boues d'épuration afin de garantir leur traçabilité à travers une répartition en un ou plusieurs lots dûment identifiés. Cet arrêté encadre notamment les conditions d'admission sur une même installation de stockage de boues issues de plusieurs stations de traitement des eaux usées. Enfin, ce même arrêté précise les modalités de dépôt temporaire de boues sur les parcelles d'épandage.

D'autre part, les lois EGALIM du 30 octobre 2018, AGECE du 10 février 2020 (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) ainsi que l'ordonnance du 29 juillet 2020 (relative à la prévention et à la gestion des déchets) vont modifier le cadre réglementaire régissant les conditions de retour au sol des boues d'épuration produites par les installations d'assainissement et, ce, à travers des textes réglementaires (décrets, arrêtés) dont les publications sont attendues en 2021.

Ces évolutions réglementaires ne seront connues avec certitude qu'après leur publication

Nouvelles obligations de performance des systèmes d'assainissement

L'arrêté du 31 juillet 2020 (JO du 10 octobre 2020) modifie certaines prescriptions applicables aux maîtres d'ouvrage des systèmes d'assainissement.

Cet arrêté confirme que la Collectivité (Maître d'Ouvrage) est au centre du dispositif d'atteinte de la performance du système d'assainissement et apporte des modifications/nouveautés concernant :

- **L'analyse des risques de défaillance** : l'arrêté étend l'obligation aux réseaux de collecte. Aussi, cette analyse est désormais à réaliser sur l'ensemble du système d'assainissement à des échéances de réalisation variables selon la taille de celui-ci et au plus tard le 31/12/2021 pour les systèmes de plus de 10 000 EH.

- **Les diagnostics des systèmes d'assainissement** : le **diagnostic périodique** du système d'assainissement des eaux usées est établi suivant une fréquence n'excédant pas dix ans et l'arrêté

revoit les dates échéances pour sa réalisation (le 31/12/2021, pour les systèmes $\geq 10\,000$ EH, le 31/12/2023 pour ceux $\geq 2\,000$ EH et $< 10\,000$ EH et le 31/12/2025 pour ceux $< 2\,000$ EH). Le texte précise également que ce diagnostic doit donner lieu à un programme d'actions chiffré et hiérarchisé. Il constitue avec ce programme d'actions et le zonage assainissement le Schéma Directeur Assainissement.

Par ailleurs, le **diagnostic permanent** est étendu aux systèmes de plus de 2000 EH et les dates d'échéances pour sa mise en place sont fixées au 31/12/2021 pour les systèmes de plus de 10 000 EH (respectivement 31/12/2024 pour les systèmes de plus de 2 000 EH)

- **Les critères de conformité du système de collecte** : les règles définissant la conformité des systèmes de collecte par temps de pluie sont à présent intégrées dans l'arrêté du 21 juillet 2015.

L'arrêté reprend dans sa quasi-intégralité les critères énoncés dans l'instruction technique du 7 septembre 2015 ; ce faisant, et contrairement à cette précédente instruction technique, ces critères deviennent pleinement opposables. Notamment, dans les secteurs où la collecte est séparative, en dehors des opérations programmées de maintenance et des circonstances exceptionnelles, les rejets directs d'eaux usées par temps de pluie ne sont pas autorisés.

II. QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF EN REGIE EN 2020

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE CHAGNY

• DONNEES DU SERVICE

	2018	2019	2020	%
Nombre d'habitants :	5 616	5 616	5 612	-0.07
Nombre d'abonnés :	2 651	2 254	2 247	-0.31
Type de gestion :	Régie	Régie	Régie	/
M3 assainis :	263 997	291 993	261 491	-10.44

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)

Producteur

Valeur

Qualité de service à l'utilisateur

[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Collectivité	0 (u/1000 abonnés)
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	100 %
[P258.1]	Taux de réclamations	Collectivité	0 (u/1000 abonnés)

Gestion financière et patrimoniale

[P202.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	Collectivité	61
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Collectivité	3.2
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	1.16 %

Performance environnementale

[P202.3]	Conformité de la collecte des effluents	Police de l'eau	En attente
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	En attente
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau	En attente
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Collectivité	100 %
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Collectivité	100 %
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	30

(1) définition en attente de texte réglementaire



• PERFORMANCE DU RESEAU

Linéaire de réseau : 31 km dont 21km EU et 10 km unitaire

	2018	2019	2020
Déversoirs d'orage et surverse PR :	22	22	22
Postes de refoulement :	7	7	7
Volume collectés (m3) :	487 703	345 739	399 059

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2018	2019	2020
Nb de désobstructions sur réseau :	8	18	3
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	410	1 480	102
Nb d'interventions sur installations :	2	0	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	2	0	0

Interventions de curage préventif	2018	2019	2020
Nb d'interventions sur réseau	8	4	4
Longueur de canalisation curée (ml)	870	200	302

Interventions d'inspection et de contrôle	2018	2019	2020
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	260	160	20

• PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement : Boue activée par aération prolongée, capacité de 5 850 EH

Rendement épuratoire et qualité du rejet : sur 12 échantillons

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
DCO	72.93	91.64	88.34	122.58	44	45.67
DBO5	81.38	98.58	96.03	26.57	3.05	4.37
MES	71.31	98.17	93.83	99.92	10.75	14
Azote Kjeldahl (NK)	69.47	93.73	90.13	14.61	4.83	5.09
Phosphore total (Pt)	36.19	65.89	68.97	3.76	3.03	1.70

Evaluation de la performance du traitement :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2018	2019	2020
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année	11/12	12/12	11/12

Indice de conformité réglementaire des rejets	2018	2019	2020
Conformité à la Directive Européenne (%)	92	100	92
Conformité à l'arrêté préfectoral (%)	/	/	/

• **EVACUATION DES BOUES**

	Volume de boues produites en m3			Tonnes de matières sèches			Siccité (%)			Répartition par destination (%)		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Valorisation	2042	3121	3025	43	58	57.6	3.62	1.87	1.8	100	100	100

Le total de boues évacuées hors réactif est de 57.6 tonnes de M.S.
Les boues sont évacuées en épandage agricole.

• **AUTRES AMELIORATIONS DU SERVICE A PREVOIR**

- Poursuite de la mise en séparatif du réseau
- Elaboration du manuel d'auto-surveillance (en cours)
- Mise à jours des plans (en cours)
- Suivi du programme de voirie
- Modernisation et automatisation de la file eau et boue (à l'étude)
- Remplacement du dégrilleur de tête

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE CHANGE

• DONNEES DU SERVICE

	2018	2019	2020	%
Nombre d'habitants :	221	221	223	+0.9
Nombre d'abonnés :	Attente VEOLIA	127	128	+0.78
Type de gestion :	Régie (facturation Veolia)	Régie (facturation Veolia)	Régie (facturation Veolia)	/
M3 assainis :	Attente VEOLIA	7 334	9 599	+30.88

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)

Producteur

Valeur

Qualité de service à l'utilisateur

[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Collectivité	0 (u/1000 abonnés)
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	100
[P258.1]	Taux de réclamations	Collectivité	0(u/1000 abonnés)

Gestion financière et patrimoniale

[P202.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	Collectivité	27
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Collectivité	0
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	0%

Performance environnementale

[P202.3]	Conformité de la collecte des effluents	Police de l'eau	En attente
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	En attente
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau	En attente
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Collectivité	Pas de sortie en 2020
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Collectivité	100%
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	20

• PERFORMANCE DU RESEAU

Linéaire de réseau : km 4.3 EU et 0.2 km d'unitaire

	2018	2019	2020
Déversoirs d'orage :	1	1	1
Postes de refoulement :	0	0	0
Volumes collectés :	Non mesuré	Non mesuré	Non mesuré

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2018	2019	2020
Nb de désobstructions sur réseau :	0	0	0
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0	0	0
Nb d'interventions sur installations :	2	0	4
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0	0	0

Interventions de curage préventif	2018	2019	2020
Nb d'interventions sur réseau	2	2	2
Longueur de canalisation curée (ml)	40	40	40

• PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement : lagune, avec traitement complémentaire par filtre planté de roseaux (310 EH)

Rendement épuratoire et qualité et de rejet : bilan du 01 au 02 juillet 2020

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
DCO	79.27	70.9	84.38	17	30	30
DBO5	87.50	83.8	94.92	3	6	3
MES	95.4	64.7	90.24	2.3	12	8
Azote Kjeldahl (NK)	74.55	76.9	96.50	2.8	6	1
Phosphore total (Pt)	48.33	63	81.49	0.62	0.74	0.72

Evaluation de la performance de traitement :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2018	2019	2020
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année	1/1	1/1	1/1

Indice de conformité réglementaire des rejets (%)	2018	2019	2020
Conformité à la Directive Européenne	100%	Attente police eau	Attente police eau
Conformité à l'arrêté préfectoral	/	/	/

- **EVACUATION DES BOUES** : néant, stock sur bassin lagune
- **AUTRES AMELIORATIONS DU SERVICE A PREVOIR**, mise en place d'une mesure permanente du débit sur le canal de sortie, mise en place d'un schéma directeur d'assainissement

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE CHAUDENAY

• DONNEES DU SERVICE

	2018	2019	2020	%
Nombre d'habitants :	1 109	1 109	1 138	+2.61
Nombre d'abonnés :	441	451	Attente suiez	
Type de gestion :	Régie (facturation SUEZ)	Régie (facturation SUEZ)	Régie (facturation SUEZ)	/
M3 assainis :	38 918	38 685	Attente suiez	

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)

Producteur

Valeur

Qualité de service à l'utilisateur

[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Collectivité	0 (u/1000 abonnés)
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	100
[P258.1]	Taux de réclamations	Collectivité	0(u/1000 abonnés)

Gestion financière et patrimoniale

[P202.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	Collectivité	37
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Collectivité	9.2
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	0

Performance environnementale

[P202.3]	Conformité de la collecte des effluents	Police de l'eau	En attente
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	En attente
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau	En attente
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Collectivité	Pas de sortie en 2020
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Collectivité	0
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	20

• PERFORMANCE DU RESEAU

Linéaire de réseau : 10.89 km dont 7.78 km EU et 3.11 km d'unitaire

	2018	2019	2020
Déversoirs d'orage :	5	5	5
Postes de refoulement :	1	1	1
Volumes collectés :	98 958	80 176	81 573

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2018	2019	2020
Nb de désobstructions sur réseau :	1	2	3
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	100	240	70
Nb d'interventions sur installations :	0	0	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0	0	0

Interventions de curage préventif	2018	2019	2020
Nb d'interventions sur réseau	4	4	4
Longueur de canalisation curée (ml)	20	20	20

• PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement : lagunage, capacité 700 EH

Rendement épuratoire et qualité et de rejet : analyse du 23 au 24 juin 2020

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
DCO	63.7	74.2	80.8	85	136	104
DBO5	87.9	91.6	94.48	11	21	16
MES	58.7	74.2	91.7	19	31	37
Azote Kjeldahl (NK)	70	59.2	64.7	15	41	26.4
Phosphore total (Pt)	71.9	23.7	57.8	1.8	5.8	3.07

Evaluation de la performance de traitement :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2018	2019	2020
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année	1/1	1/1	1/1

Indice de conformité réglementaire des rejets (%)	2018	2019	2020
Conformité à la Directive Européenne	60%	Attente police de l'eau	Attente police de l'eau
Conformité à l'arrêté préfectoral	/	/	/

- **EVACUATION DES BOUES** : pas de sortie de boue de la lagune en 2019
- **AUTRES AMELIORATIONS DU SERVICE A PREVOIR** : Etude diagnostique des réseaux et mise à jour des plans (en cours)
- Curage de la lagune reportée pour cause COVID et principe de précaution face à la potentielle présence du virus dans les boues

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE SAMPIGNY LES MARANGES - DEZIZE LES MARANGES

Le réseau de la commune de DEZIZE les MARANGES a été créé en 2015 – 2016 et sa mise en service a été faite début novembre 2016.

Le nombre de raccordés de DEZIZE, au 31/12/2020 était de : 118 sur 135.

Ce réseau est raccordé sur la station intercommunale de SAMPIGNY les MARANGES, construite en 2015 sous co-maîtrise d'ouvrage CABCS/SAMPIGNY les MARANGES.

La station a été mise en service fin mai 2016.

Les rhyzophytes ont été plantés plus tard afin qu'un nombre suffisant d'habitation soit raccordé et puissent ainsi garantir le bon développement des plantes.

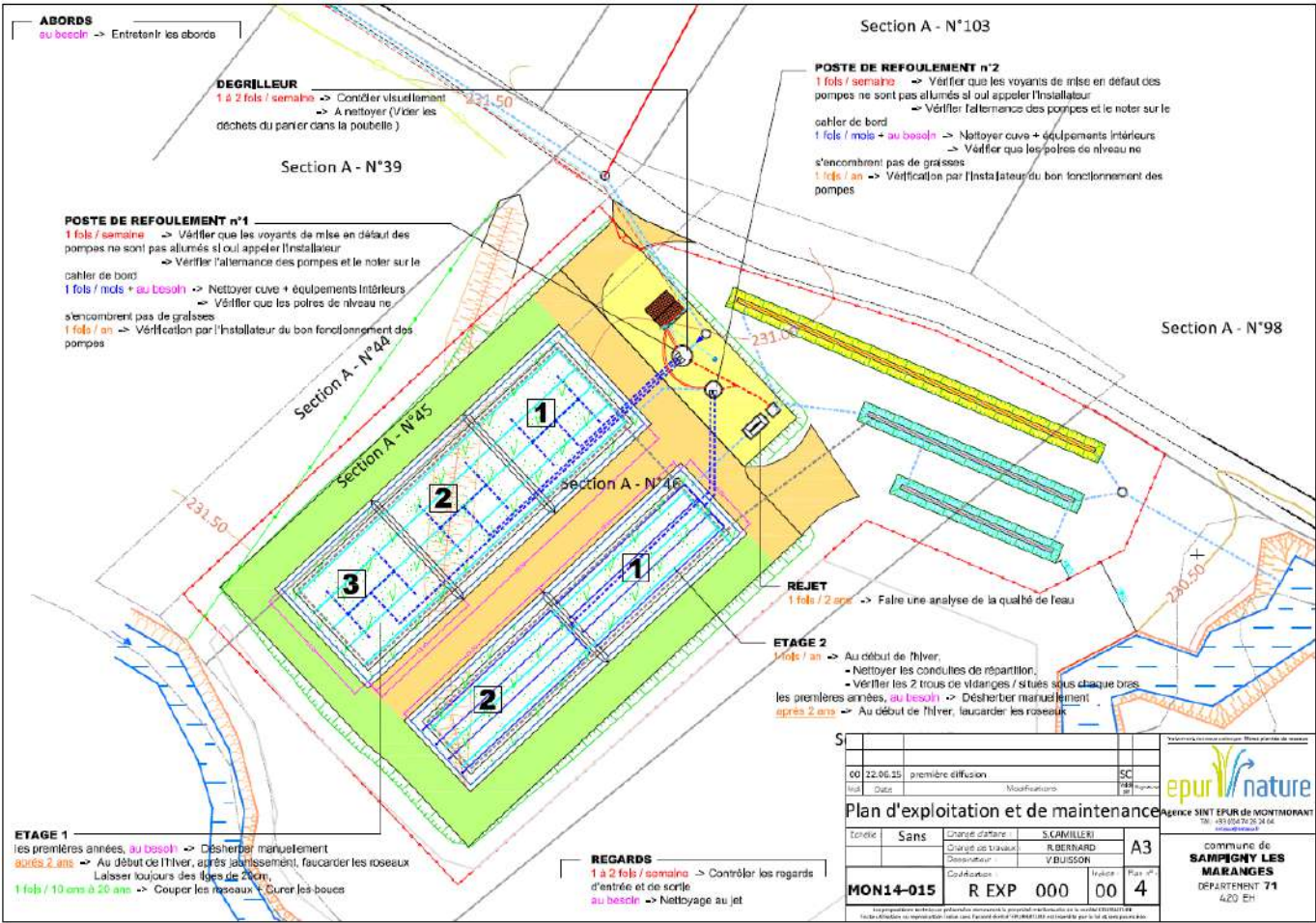
Données constructeur de la roselière :

Saisons/affluence :	charges retenue	
Capacité	420	EH
Charges hydrauliques à traiter		
V Eaux usées	150,00	l/j
journalier	63,00	m³/j
EU moyen sur 24 heures	2,63	m³/h
Coefficient CCTP	4,00	
coefficient calculé	4,43	
pointe de temps sec	10,50	m³/h
débit moyen de temps sec	63,00	m³/j
débit moyen de temps sec	2,63	m³/h
pointe de temps sec	10,50	m³/h
débit de temps de pluie	63,00	m³/j
pointe de temps de pluie	10,50	m³/h
Charges organiques à traiter		
MES	37,80	kg/j
DCO	50,40	kg/j
DBO ₅	25,20	kg/j
NK	6,30	kg/j
PT	1,68	kg/j

Objectif de rendement :

	Concentration maximale	Rendement
MES	25 mg/l	90 %
DCO	125 mg/l	75 %
DBO₅	25 mg/l	85 %
NTK	40 mg/l	60 %

Schéma de la station :



Les habitants de DEZIZE les MARANGES ont eu deux ans à compter du 1^{er} Novembre 2016 pour se raccorder au réseau d'assainissement.



• **DONNEES DU SERVICE**

	2018	2019	2020	%
Nombre d'habitants :	180	180	177	-1.66
Nombre d'abonnés :	130 (84 raccordés)	130 (106 raccordés)	118 sur 135 (DEZIZE)	/
Type de gestion :	Régie (facturation Veolia)	Régie (facturation Veolia)	Régie (facturation Veolia)	/
M3 assainis :	Données VEOLIA	5 425 (base eau)	6 196 (DEZIZE)	+14.21

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)

Producteur

Valeur

Qualité de service à l'usager

[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Collectivité	0 (u/1000 abonnés)
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	87.41
[P258.1]	Taux de réclamations	Collectivité	0(u/1000 abonnés)

Gestion financière et patrimoniale

[P202.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	Collectivité	90
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Collectivité	0
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	0

Performance environnementale

[P202.3]	Conformité de la collecte des effluents	Police de l'eau	En attente
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	En attente
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau	En attente
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Collectivité	Pas de sortie en 2020
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Collectivité	100
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	90

• **PERFORMANCE DU RESEAU**

Linéaire de réseau : 3.7 km EU

	2018	2019	2020
Déversoirs d'orage PR :	1	1	1
Postes de refoulement :	1	1	1
Volumes collectés :	Non mesuré	Non mesuré	13 633

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2018	2019	2020
Nb de désobstructions sur réseau :	0	0	0

Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0	0	0
Nb d'interventions sur installations :	0	0	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0	0	0

Interventions de curage préventif	2018	2019	2020
Nb d'interventions sur réseau	2	2	2
Longueur de canalisation curée (ml)	50	50	50

• PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement : filtre à sable plantés de roseaux (420 EH)

Rendement épuratoire et qualité et de rejet : bilan du 23 au 24 juin 2020

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
DCO	97.63	94.3	97.77	12	36	30
DBO5	98.13	98.8	99.58	3	3	3
MES	99.38	99	99.57	2	5	5
Azote Kjeldahl (NK)	97	96.5	98.77	1.8	2.8	1.4
Phosphore total (Pt)	34.43	25.8	54.32	4	7.2	6.98

Evaluation de la performance de traitement :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2018	2019	2020
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année	1/1	1/1	1/1

Indice de conformité réglementaire des rejets (%)	2018	2019	2020
Conformité à la Directive Européenne	100	100	Attente police de l'eau
Conformité à l'arrêté préfectoral	100	100	Attente police de l'eau

• EVACUATION DES BOUES : néant

- **AUTRES AMELIORATIONS DU SERVICE A PREVOIR** : mise en place d'un dégrilleur automatique, et d'une mesure avec enregistrement du débit

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE MELOISEY

• DONNEES DU SERVICE

	2018	2019	2020	%
Nombre d'habitants :	332	332	328	-1.20
Nombre d'abonnés :	188	Non transmis par SAUR	186	/
Type de gestion :	Régie (facturation Saur Arnay le Duc)	Régie (facturation Saur Arnay le Duc)	Régie (facturation Saur Arnay le Duc)	/
M3 assainis :	16 274	Non transmis par SAUR	12 823	/

Construction de la nouvelle station d'épuration, bilan réalisé sur l'ancien ouvrage mis en service progressif fin novembre 2020

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)		Producteur	Valeur
Qualité de service à l'utilisateur			
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Collectivité	0 (u/1000 abonnés)
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	100%
[P258.1]	Taux de réclamations	Collectivité	0(u/1000 abonnés)
Gestion financière et patrimoniale			
[P202.2 B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	Collectivité	25
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Collectivité	0
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	0.95 %
Performance environnementale			
[P202.3]	Conformité de la collecte des effluents	Police de l'eau	En attente
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	En attente
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau	En attente
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Collectivité	100 %
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Collectivité	100 %
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	30

PERFORMANCE DU RESEAU

Linéaire de réseau : 4,2 km dont 1.2 km d'eaux usées et 3 km unitaire

	2018	2019	2020
Déversoirs d'orage :	3	3	8

Postes de refoulement :	0	0	0
Volumes collectés :	Mesure écrasée sur supervision	Non mesurée	Non mesurée

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2018	2019	2020
Nb de désobstructions sur réseau :	0	1	2
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0	10	70
Nb d'interventions sur installations :	0	0	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	1	0	0

Interventions de curage préventif	2018	2019	2020
Nb d'interventions sur réseau	4	4	4
Longueur de canalisation curée (ml)	100	100	100

Interventions d'inspection et de contrôle	2018	2019	2020
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	0	0	200

• PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement : Boue activée par aération prolongée, capacité de 500 EH

Rendement épuratoire et qualité du rejet : sur une seule analyse réalisée du 25 au 26 juin 2020

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
DCO	96.23	76.49	97.66	28	91	37
DBO5	98.33	85.29	99.66	5	25	3
MES	88.93	51	96.62	31	69	18
Azote Kjeldahl (NK)	93.42	92.22	97.91	5.2	4.9	2.3
Phosphore total (Pt)	20.69	Négatif*	54.69	6.9	5.6	4.97

ce type de station ne traite pas le phosphore

Evaluation de la performance du traitement :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2018	2019	2020
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année	1/1	1/1	1/1

Hors norme pour le phosphore, ce type de STEP ne traite pas le phosphore

Indice de conformité réglementaire des rejets (%)	2018	2019	2020
Conformité à la Directive Européenne	100 %	Attente police de l'eau	Attente police de l'eau
Conformité à l'arrêté préfectoral	/	/	/

▪ EVACUATION DES BOUES

	M3 de produit brut			Tonnes de matières sèches			Siccité (%)			Répartition par destination (%)		
Valorisation	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
	140	94	91.2	5.32	1.68	1.64	2.8	1.8	1.8	100	100	100

Le total de boues évacuées hors réactif est de 0.63 tonnes de M.S. (le bassin silo a permis de stocker et moins transporter)

Les boues sont habituellement évacuées en épandage agricole.

L'interdiction d'épandre en raison du COVID a conduit la Communauté d'Agglomération à transporter les boues sur la station de Beaune Combertault (même territoire + mélange de boue autorisée), l'impact a été nul sur la station de Beaune Combertault.

• AUTRES AMELIORATIONS DU SERVICE A PREVOIR

- Le schéma directeur a été réalisé en 2007-2008 et a mis en évidence la nécessité de réaliser la mise en séparatif progressive du réseau unitaire très vétuste nécessaire pour limiter les eaux claires parasites.
- Opération d'assainissement cœur de village, mise en séparatif de la rte de pomard tranche 2

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE NANTOUX

▪ DONNEES DU SERVICE

	2018	2019	2020	%
Nombre d'habitants :	170	170	172	+1.17
Nombre d'abonnés :	109	109	110	+0.91
Type de gestion :	Régie	Régie	Régie	/
M3 assainis :	8 519	9 261	9 261	0

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)		Producteur	Valeur
Qualité de service à l'utilisateur			
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Collectivité	0 (u/1000 abonnés)
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	100 %
[P258.1]	Taux de réclamations	Collectivité	0(u/1000 abonnés)
Gestion financière et patrimoniale			
[P202.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	Collectivité	35
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Collectivité	0
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	0%
Performance environnementale			
[P202.3]	Conformité de la collecte des effluents	Police de l'eau	En attente
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	En attente
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau	En attente
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Collectivité	Pas de sortie en 2020
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Collectivité	100
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	30

▪ PERFORMANCE DU RESEAU

Linéaire de réseau : 2.250 km dont 0.310 km EU et 1.940 km unitaire

	2018	2019	2020
Déversoirs d'orage :	1	1	1
Postes de refoulement :	0	0	0
Volumes collectés :	Pas de données LS42	Pas de données LS42	Pas de données LS42

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2018	2019	2020
Nb de désobstructions sur réseau :	0	0	1
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0	0	10
Nb d'interventions sur installations :	0	0	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0	0	0

Interventions de curage préventif	2018	2019	2020
Nb d'interventions sur réseau	4	4	4
Longueur de canalisation curée (ml)	80	80	80

Interventions d'inspection et de contrôle	2018	2019	2020
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	0	0	0

▪ PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement : lagunage, capacité 150 EH

Rendement épuratoire et qualité du rejet : analyse du 25 au 26 juin 2020 (obligation réglementaire 1 an sur 2, mais analyse annuelle réalisée systématiquement), en 2021 1 analyse par an

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
DCO	83.81	83.1	86.92	68	56	68
DBO5	87.73	86	96.90	27	14	9
MES	92.67	88.6	79.59	11	16	20
Azote Kjeldahl (NK)	29.41	35.7	53.06	24	18	18.04
Phosphore total (Pt)	28.57	25	57.17	2.5	2.1	2.09

*Analyse un an sur deux, conformément à la réglementation, cependant pour un meilleur suivi interne un bilan par an est réalisé, en 2021, 1 bilan réglementaire par an

Rendements épuratoires faibles pour l'azote et le phosphore, la station (lagune) est de petite capacité

Evaluation de la performance de traitement :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2018	2019	2020
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année	1/1	1/1	1/1

*obligation 1 an/2

Indice de conformité réglementaire des rejets (%)	2018	2019	2020
Conformité à la Directive Européenne	100%	100%	100%
Conformité à l'arrêté préfectoral	/	/	/

▪ EVACUATION DES BOUES :

		Volumes de boues produites en m3	Tonnes de matières sèches	Siccité	Répartition par destination
Valorisation	Bassin 1	*	*	*	100 % Epannage agricole
	Bassin 2	*	*	*	
	Bassin 3	*	*	*	

*lagune : pas de sortie en 2020

▪ AUTRES AMELIORATIONS DU SERVICE A PREVOIR

Réalisation d'un plan du réseau d'assainissement



SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE PARIS L'HOPITAL

▪ DONNEES DU SERVICE

	2018	2019	2020	%
Nombre d'habitants :	296	296	314	+6.08
Nombre d'abonnés :	170	171	170	-0.58
Type de gestion :	Régie (facturation VEOLIA MONTCEAU LES MINES)	Régie (facturation VEOLIA BEAUNE)	Régie (facturation VEOLIA BEAUNE)	/
M3 assainis :	12 569	10 976	11 157	+1.64

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)

		Producteur	Valeur
Qualité de service à l'utilisateur			
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Collectivité	0 (u/1000 abonnés)
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	100%
[P258.1]	Taux de réclamations	Collectivité	0 (u/1000 abonnés)
Gestion financière et patrimoniale			
[P202.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	Collectivité	27
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Collectivité	0
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	0
Performance environnementale			
[P202.3]	Conformité de la collecte des effluents	Police de l'eau	En attente
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	En attente
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau	En attente
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Collectivité	Pas de sortie en 2020
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Collectivité	100 %
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	30



• PERFORMANCE DU RESEAU

Linéaire de réseau : 4.6 km dont 4.6 km EU et 0 km d'unitaire

	2018	2019	2020
Déversoirs d'orage :	1*	1*	1*
Postes de refoulement :	1	1	1
Volumes collectés :	18 562	11 482	11 601

*sur le poste de relevage

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2018	2019	2020
Nb de désobstructions sur réseau :	0	0	0
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0	0	0
Nb d'interventions sur installations :	0	0	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0	0	0

Interventions de curage préventif	2018	2019	2020
Nb d'interventions sur réseau	4	4	4
Longueur de canalisation curée (ml)	100	100	100

• PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement : lagunage, capacité 780 EH

Rendement épuratoire et qualité et de rejet : analyse du 24 au 25 juin 2020

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
DCO	89.21	90.46	85.86	30	48	57
DBO5	93.44	97.06	95.33	4	5	7
MES	97.44	95	88	4.1	11	25
Azote Kjeldahl (NK)	76.39	89	88.77	8.5	11	5.1
Phosphore total (Pt)	63.89	81.52	60.39	1.3	1.7	1.43

Evaluation de la performance de traitement :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2018	2019	2020
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année	1/1	1/1	1/1

Indice de conformité réglementaire des rejets (%)	2018	2019	2020
Conformité à la Directive Européenne	100	100	En attente police de l'eau
Conformité à l'arrêté préfectoral	/	/	/

- **EVACUATION DES BOUES** : Lagune : pas de sortie de boue en 2020
- **AUTRES AMELIORATIONS DU SERVICE A PREVOIR** : Diagnostic des réseaux d'assainissement

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE THURY

▪ DONNEES DU SERVICE

	2018	2019	2020	%
Nombre d'habitants :	286	286	273	-4.54
Nombre d'abonnés :	176	176	173	-1.7
Type de gestion :	Régie	Régie	Régie	/
M3 assainis :	10 575	9 333	8 611	-7.73



INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)

Producteur

Valeur

Qualité de service à l'utilisateur

[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Collectivité	0 (u/1000 abonnés)
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	100%
[P258.1]	Taux de réclamations	Collectivité	0(u/1000 abonnés)

Gestion financière et patrimoniale

[P202.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	Collectivité	37
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Collectivité	0.0
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	0

Performance environnementale

[P202.3]	Conformité de la collecte des effluents	Police de l'eau	En attente
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	En attente
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau	En attente
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Collectivité	100 %
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Collectivité	100 %
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	50

• PERFORMANCE DU RESEAU

Linéaire de réseau 2014 : 6.7 km dont 6.7 km EU et 0 km unitaire

	2018	2019	2020
Déversoirs d'orage :	1*	1*	1*
Postes de refoulement :	1	1	1
Volumes collectés :	27 752	22 487	22 746

*sur le poste de relevage d'entrée

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2018	2019	2020
Nb de désobstructions sur réseau :	2	1	2
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	200	120	20
Nb d'interventions sur installations :	0	1	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0	0	0

Interventions de curage préventif	2018	2019	2020
Nb d'interventions sur réseau	4	4	4
Longueur de canalisation curée (ml)	120	120	80

• PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement : Boue activée avec aération prolongée, capacité 500 EH

Rendement épuratoire et qualité et de rejet : analyse du 01 au 02 juillet 2020

	Rendement			Concentration sortie		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
DCO	74.38	99	84.62	52	30	46
DBO5	88.76	99.99	92.11	10	3	6
MES	86.25	99.99	96.12	22	5	9
Azote Kjeldahl (NK)	10.71	89	66.14	25	23	12.9
Phosphore total (Pt)	17.07	84	40.20	3.4	3	2.99

Evaluation de la performance du traitement :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2018	2019	2020
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année	1/1	1/1	1/1

Indice de conformité réglementaire des rejets	2018	2019	2020
Conformité à la Directive Européenne %	100 %	100%	100%
Conformité à l'arrêté préfectoral %	/	/	/

- **EVACUATION DES BOUES**

	Volume de boues produites en m3			Tonnes de matières sèches			Siccité (%)			Répartition par destination (%)		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Valorisation	48	258	247	1.17	4.64	4.45	2.44	1.8	1.8	100	100	100

Le total de boues évacuées hors réactif est de 1.54 tonnes de M.S. (le bassin silo a permis de stocker et moins transporter)

Les boues sont habituellement évacuées en épandage agricole.

L'interdiction d'épandre en raison du COVID a conduit la Communauté d'Agglomération à transporter les boues sur la station de Beaune Combertault (même territoire + mélange de boue autorisée), l'impact a été nul sur la station de Beaune Combertault.

- **AUTRES AMELIORATIONS DU SERVICE A PREVOIR**

- Etude diagnostique des réseaux et mise à jour des plans : en cours

BILAN ANNUEL DE LA REGIE DES EAUX - ASSAINISSEMENT

	2018	2019	2020	%
Nombre d'habitants :	8 030	8 030	8 237	+2.57
Nombre d'abonnés :	3 191*	3394*	3132**	x
M3 assainis :	302 403*	373 007*	319 138**	x

*Avec les données disponibles au moment de la publication du rapport (sans Meloisey)

**Avec les données disponibles au moment de la publication du rapport (sans Chaudenay)

III. QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF EN DELEGATION DE SERVICE – 2019 : CONTRAT dit « des 29 communes »

ALOXE-CORTON, BEAUNE, BLIGNY-LES-BEAUNE, BOUILLAND, BOUZE les BEAUNE, CHASSAGNE-MONTRACHET, CHOREY-LES-BEAUNE, COMBERTAULT, CORPEAU, ECHEVRONNE, LADOIX-SERRIGNY, LEVERNOIS, MEURSAULT, MONTHELIE NOLAY, PERNAND-VERGELESSES, POMMARD, PULIGNY-MONTRACHET, RUFFEY les BEAUNE, SAVIGNY les BEAUNE, SAINT-AUBIN, SAINT ROMAIN, SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE, SANTENAY, TAILLY, VIGNOLES

▪ DONNEES DU SERVICE

Type de gestion :

Délégation de service public conclue avec VEOLIA.
Echéance du contrat au 31/12/2023.

▪ INDICATEURS DE PERFORMANCE

Bonne performance épuratoire sur l'ensemble des stations sur cette année 2020.

L'ensemble des 14 systèmes d'assainissement a été conforme en 2020.

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013)

	Indicateur	Producteur	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE						
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers. (u/1000 abonnés)	Délégataire	0,02	0.15	0.05	-66.5%
[P201.0]	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatifs	Collectivité	40 923	40 969	40 373	+0.1%
[P257.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente.	Délégataire	0.81%	1,06%	1,48%	+0,39%
GESTION FINANCIERE ET PATRIMONIALE						
[P202.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte.	Délégataire	28%	28%	28%	/
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau.	Délégataire	7.04	5.96	4.40	-26%
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées.	Collectivité	ND	ND	ND	/
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE						
[P202.3]	Conformité de la collecte des effluents	Police de l'eau (2)	En attente	En attente	En attente	/
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau (2)	En attente	En attente	En attente	/
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (2)	En attente	En attente	En attente	/
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Délégataire	100%	100%	100%	/
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Délégataire	100%	97%	96%	- 1%
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées.	Collectivité (1)	ND	110	110	ND

(1)Le délégataire fournit dans le corps de son rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte de l'arrêté du 22 juin 2007 dans son contrat de délégation

(2) définition en attente de texte réglementaire

[PXYZ.x] Référence selon classification ONEMA (<http://www.eaudanslaville.fr/spip.php?article677>)

(*) ND : Non Déterminé

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE BEAUNE-COMBERTAULT

STATION D'EPURATION DE BEAUNE-COMBERTAULT

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

- Un **diagnostic amont** de l'unité de Combertault pour la recherche des **micropolluants** a été lancé en 2019 et achevé en 2020. Ce diagnostic a été réalisé par le cabinet d'étude IRH Environnement.

- Un **arrêté modificatif a été pris le 12 Juillet 2018** concernant l'autorisation d'exploiter l'usine de dépollution de Combertault. Cet arrêté modificatif est entré en vigueur au 01 Janvier 2019. Les principaux changements concernent l'autosurveillance de la step avec un renforcement de la fréquence d'analyses et une diminution des normes de rejet concernant l'azote et le phosphore.

Un **avenant au contrat de DSP a été signé fin 2020** avec la Collectivité pour prendre en compte ces évolutions. Ces modifications de l'arrêté confirment la sensibilité du milieu naturel et l'importance de cette step dans sa préservation. La maîtrise des installations et des entrants doit être renforcée avec notamment une amélioration des contrôles et un meilleur traitement des matières de vidange et de curage, ainsi que des effluents contenant des produits phytosanitaires.

- En juillet 2019, il a été constaté que la **herse de l'épaississeur** ne tournait plus. Une phase d'étude importante a été lancée pour réaliser les travaux. Une première vidange de l'ouvrage a été effectuée au printemps 2020 pour diagnostiquer la cause de la défaillance. Les travaux de réparation ont été effectués début Juin 2020. Une sonde MES sur le trop-plein de l'épaississeur ainsi qu'un capteur de passage de la herse ont été également installés. Pendant que l'ouvrage était à sec, un diagnostic du génie civil a été réalisé par le bureau d'étude Artelia. Il n'a pas été constaté d'anomalies majeures sur le génie civil de l'épaississeur.

PERSPECTIVES

- Le relevage d'entrée actuel de la station ne permet pas d'atteindre le débit initial de fonctionnement. Après consultation du fournisseur, il est nécessaire de reprendre le génie civil sous les vis ainsi que de renouveler les vis de relèvement. Les travaux sont planifiés pour le premier semestre 2021.

- Lors de forts épisodes pluvieux, on constate une mise en charge de la canalisation de rejet au milieu naturel. Cette canalisation reprend les eaux de sortie des clarificateurs, du by-pass du bassin d'orage, ainsi que du déversoir en tête de station. Ces mises en charge entraînent une inondation importante du parking de la step. La création d'un second réseau de rejet jusqu'à la Bouzaize pour les by-pass ainsi que le réseau pluvial de la step permettrait d'éviter ces inondations. A noter que les futurs bassins de stockage /restitution installés sur le réseau permettront également de limiter ces inondations.

- La voirie d'accès à la zone de dépotage des matières de vidange et curage est fortement dégradée. Des plaques aciers ont été installées provisoirement mais il serait souhaitable que des travaux de voirie soient réalisés en 2021.

RESEAU DE COLLECTE – FAITS MARQUANTS & PERSPECTIVES

- **Le DO passage des Vreilles** à proximité du PR zone Beaune Vignoles a été condamné pour faire un essai. Les essais sont concluants. Il pourra être condamné définitivement.
- Une étude approfondie devra être menée sur le **réseau de la ZAC Porte de Beaune et sur le poste de relèvement "Zone Hôtelière" à Beaune**. En effet, des projets importants voient le jour, notamment les projets des 2 Châteaux à Pommard et la future Cité des Vins, et la capacité de ce réseau est limitée.
- Etude en cours par le bureau d'études Artelia pour la **création de 2 bassins de stockage/restitution sur le réseau unitaire à Beaune**. Après la phase esquisse et les premières études géotechniques, la mission du MOE se poursuit pour une présentation de l'AVP en Janvier 2021. Cependant, des contraintes de sols semblent indiquer un surcoût conséquent à prévoir. La mission se poursuit en 2021.
Par ailleurs, l'ensemble des prestataires pour les missions connexes (levé topographique, investigations complémentaires, coordination SPS, contrôle technique) sont connus et une partie des missions réalisées.
- **Travaux PR Beaune Zone Savigny** : Amélioration de la sécurité du site + suppression du local et création d'une zone de stationnement pour le camion d'hydrocurage
- **Les effluents rejetés par un industriel créent des difficultés de gestion du service**. Une étude globale a été lancée par l'industriel en 2020 permettant de caractériser ses effluents et de mettre en place les traitements adéquats afin de respecter la convention de déversement. Des actions provisoires ont été réalisées en 2020 par l'industriel pour limiter le pH et la température de rejet. Un plan d'actions est en cours et se poursuivra sur 2021.

Des réunions régulières sont planifiées entre la Collectivité, l'industriel et Veolia pour suivre l'état d'avancement des actions.

STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE BEAUNE-COMBERTAULT

L'usine de dépollution (UDEP) MONGE, située sur la commune de COMBERTAULT, est une unité de traitement type boues activées d'une capacité totale de 99 000 équivalents habitants qui traite les effluents des communes suivantes :

- BEAUNE
- COMBERTAULT,
- LEVERNOIS,
- MONTAGNY LES BEAUNE,
- POMMARD,
- SAVIGNY LES BEAUNE,
- VIGNOLES
- VOLNAY

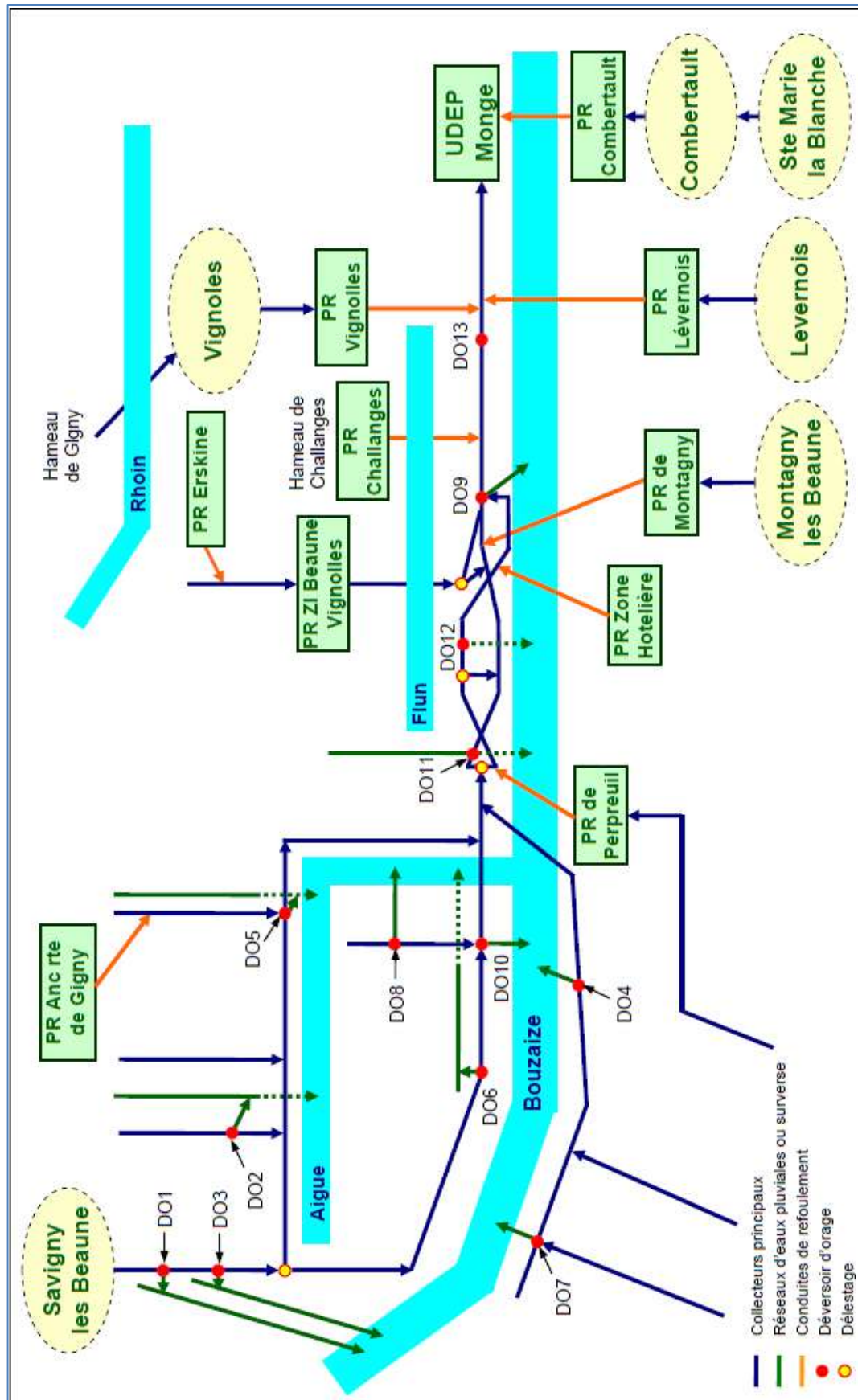
Patrimoine : Ville de Beaune

- 68 628 ml de réseaux d'eaux usées (séparatif), 50 816 ml de réseau unitaire et 4 392 ml de canalisation de refoulement (*73 993 ml d'eaux pluviales*)
- 6 572 branchements
- 2 746 regards de visite.
- 17 postes de relèvement.
- 14 déversoirs d'orage et trop-plein
- 1 usine de dépollution située à COMBERTAULT
- 1 serre de séchage des boues située à COMBERTAULT

Milieu récepteur : La Bouzaize

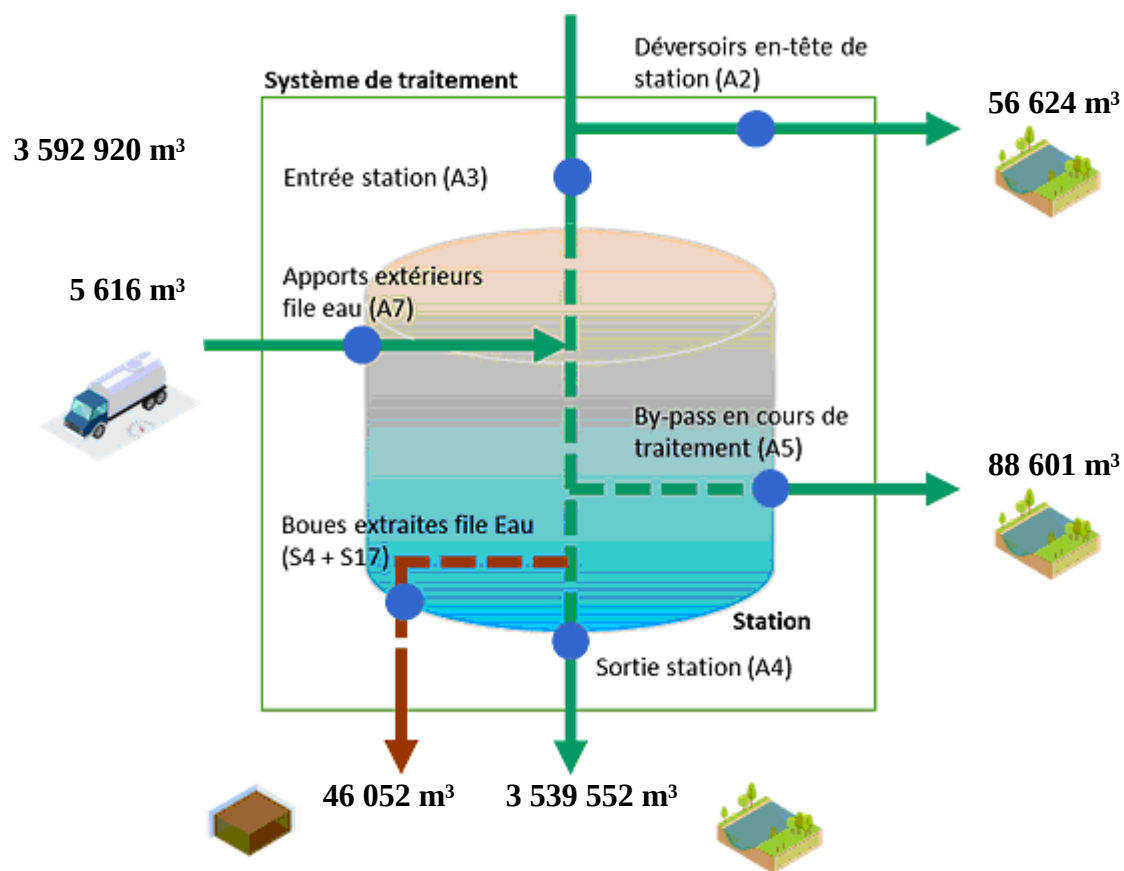


Synoptique du système de collecte de l'UDEP MONGE



■ **PERFORMANCE DU TRAITEMENT**

Schéma de fonctionnement de la station et volumes associés



Rendement épuratoire et qualité du rejet :

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
DCO	95,2	96.8	97.3	28,21	23.6	18.6
DBO5	97,4	98.3	98.7	6,38	4.8	4.1
MES	97,4	98.2	99.0	10,74	7.3	4.3
NK	88,2	91.9	92.9	4,08	3.5	2.7
NGL	87,4	91.3	92.1	4,43	3.9	3.0
Pt	91,1	94.7	94.0	0,43	0.3	0.3

Evaluation de la performance de la station

Taux de conformité des rejets d'épuration	2017	2018	2019	2020
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	100	100	97	99

Indice de conformité réglementaire des rejets (%)	2017	2018	2019	2020
Conformité à la Directive Européenne	100	100	100	100
Conformité à l'arrêté préfectoral	100	100	97	100

▪ **EVACUATION DES BOUES**

Les boues sont évacuées depuis le 1^{er} janvier 2014 sur une unité de compostage, située à ALLERIoT en Saône et Loire.

Il existe un plan d'épandage, mis à jour, en 2014 qui peut être utilisé en cas de nécessité.

BOUES EVACUEES	2018	2019	2020	N/N-1
Tonnes de produit brut	6409	6728.8	6479.6	-3.70%
Tonnes de matières sèches	1 822.6	1604.5	1568.7	-2.23%
Siccité (%)	28,4	23.85*	23.3	-2.3%
Taux de boues évacuées selon des filières conformes	100%	100%	100%	=

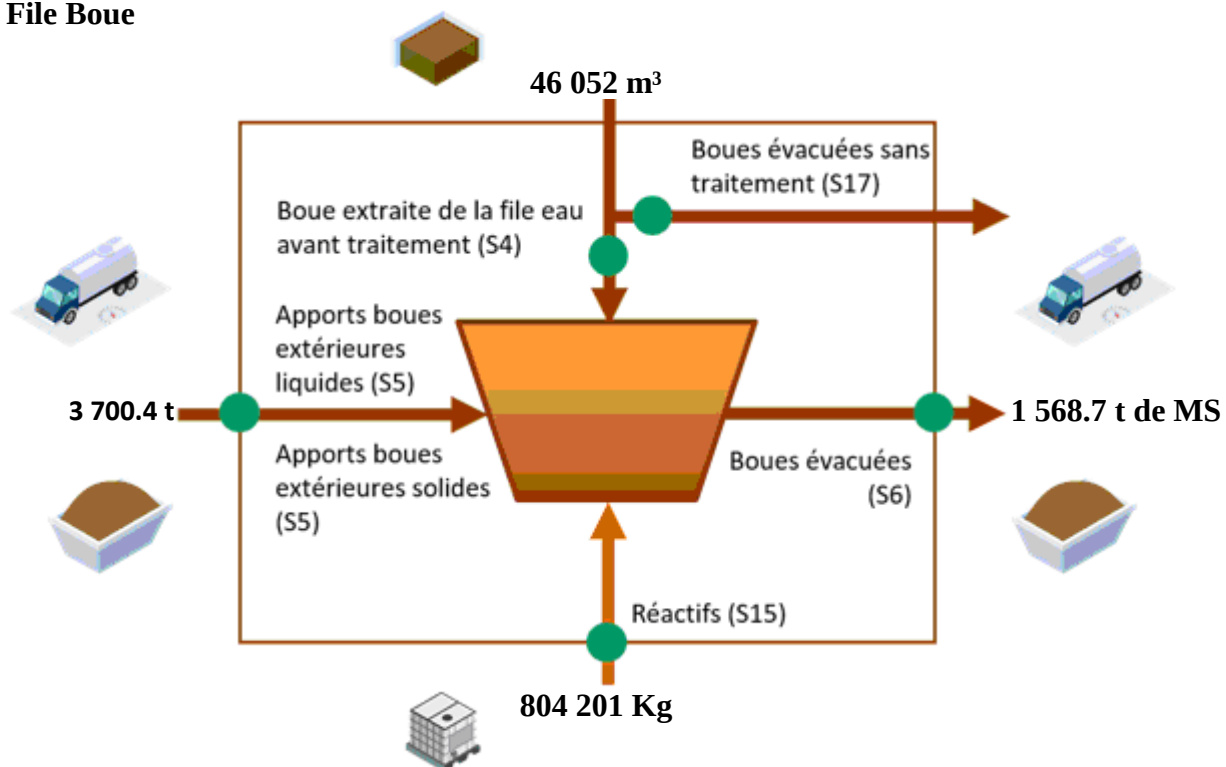
* Renouvellement des toiles des filtres presse en 2018

▪ **EVACUATION DES SOUS PRODUITS :**

	2017	2018	2019	2020
Refus de dégrillage évacués vers l'UDEP Monge (t)	33.8	17	29.4	26.9
Sables évacués vers l'UDEP Monge (t)	289.9	246	229.8	244.4

Schéma de la file « boues » et volumes associés

File Boue



Réseau de collecte de BEAUNE

	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Nombre d'habitants	22 306	22 418	22 486	21 747	-3.2%
Nombre de clients	6 647	6 642	6 662	6 726	+0.96%

Patrimoine :

	Beaune
Eaux Usées	68 628
Unitaire	50 816
Refoulement	4 392
Nb de P.R	2 746
D.O et trop-plein équipés	17
Nb d'UDEP	1

■ PERFORMANCE DU RESEAU

	2018	2019	2020	N/N-1
Volume facturés (m³):	1 789 697	1 603 378	1 442 263	-10%
Volume collectés (m³):	4 421 641	3 305 989	3 592 920	+8.7%

Interventions curatives	2017	2018	2019	2020
Nb de désobstructions sur réseau + branchements	60	61	48	44
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	670	1659	253	81
Nombre de « points noirs » sur le réseau :	14	12	12	12

Interventions de curage préventif	2017	2018	2019	2020
Nb d'interventions sur réseau (sur postes)	60 (41)	52 (39)	45	41
Longueur de canalisation curée (ml)	21 583	26 195	33 824	24 601

Interventions d'inspection et de contrôle	2017	2018	2019	2020
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	4927	913	2 452	745

Réseau de collecte de COMBERTAULT

	Combertault
Nb d'habitants	574
Nb de Clients	210
Volumes facturés (m³)	25 522

Patrimoine :

	Combertault
Eaux Usées	4 480 ml
Unitaire	916 ml
Refoulement	1468 ml
Nb de P.R	3



Poste de relèvement école à COMBERTAULT

Interventions curatives	Combertault
Nb de désobstructions sur réseau et branchements :	0
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0

Interventions de curage préventif	Combertault
Nb d'interventions sur réseau	2
Longueur de canalisation curée (ml)	1 487
Nb d'intervention sur les Postes de Refoulement	8

Réseau de collecte de LEVERNOIS

	Levernois
Nb d'habitants	345
Nb de Clients	180
Volumes facturés	30 737 m3

Patrimoine :

	Levernois
Eaux Usées	4 656 ml
Unitaire	0 m
Refoulement	1 319 ml
Nb de P.R	3



*Poste de relèvement
du Golf*



*Poste de relèvement
Bouzaize*



*Poste de relèvement
rue aux loups*

Interventions curatives	LEVERNOIS
Nb de désobstructions sur réseau et branchements :	1
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	2

Interventions de curage préventif	LEVERNOIS
Nb d'interventions sur réseau	1
Longueur de canalisation curée (ml)	402
Nb d'intervention sur les postes de refoulement	7

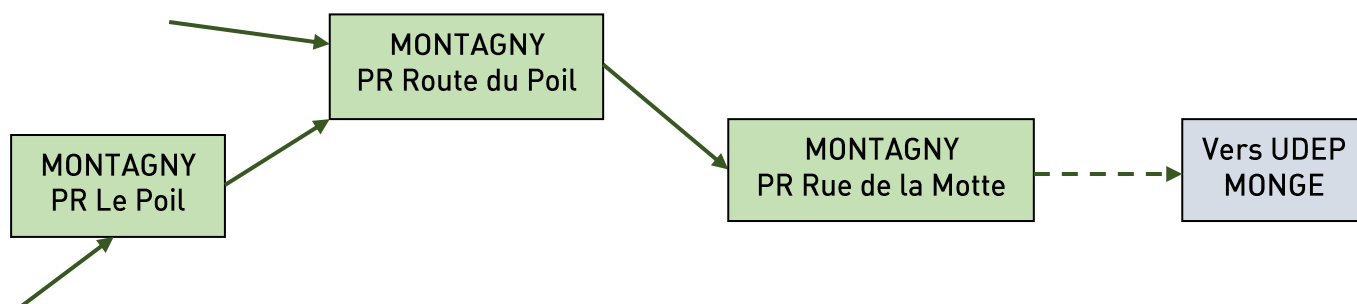
Réseau de collecte de MONTAGNY lès BEAUNE

	MONTAGNY LES BEAUNE
Nombre d'habitants	700
Nombre de clients	364
Volumes facturés	66 615 m3

Patrimoine :

	MONTAGNY LES BEAUNE
Eaux Usées	9 022
Unitaire	0
Refoulement	2 793
Nb de P.R	3

Synoptique du réseau de collecte de MONTAGNY LES BEAUNE



Interventions curatives	MONTAGNY LES BEAUNE
Nb de désobstructions sur réseau et branchements :	1
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	80
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0

Interventions de curage préventif	MONTAGNY LES BEAUNE
Nb d'interventions sur réseau	4
Longueur de canalisation curée (ml)	668
Nb d'intervention sur les postes de refoulement	9

Réseau de collecte de POMMARD

	Pommard
Nb d'habitants	513
Nb de Clients	365
Volumes facturés	30 902 m3

Patrimoine :

	Pommard
Eaux Usées	7844 ml
Unitaire	0
Refoulement	4 ml
Nb de P.R	1
D.O et trop-plein équipés	0

Interventions curatives	POMMARD
Nb de désobstructions sur réseau :	0
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0

Interventions de curage préventif	Pommard
Nb d'interventions sur réseau	1
Longueur de canalisation curée (ml)	337
Nombre d'intervention sur le P.R	3

Réseau de collecte de SAVIGNY LES BEAUNE

	SAVIGNY LES BEAUNE
Nb d'habitants	1346
Nb de Clients	731
Volume facturé (m³)	114 956

Patrimoine :

- 15 117 ml dont 7 967 ml en eaux usées (séparatif) et 7 150 ml en réseau unitaire.
- 12 170 ml en eaux pluviales

- 633 branchements,
- 408 regards de visite,
- 3 postes de relèvement,
- 3 déversoirs d'orage

▪ **PERFORMANCE DU RESEAU**

	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Volume facturés	101 983 m3	103 153 m3	106 659 m3	114 956 m3	+7.78 %

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2017	2018	2019	2020
Nb de désobstructions sur réseau :	6	4	6	1
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	60	133	124	35

Interventions de curage préventif	2017	2018	2019	2020
Nb d'interventions sur réseau	6	0	5	2
Nb d'interventions sur PR	/	0	6	6
Longueur de canalisation curée (ml)	7 110	0	1 332	2300

Interventions d'inspection et de contrôle	2017	2018	2019	2020
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	800	0	0	0

Réseau de collecte de VIGNOLES

	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Nombre d'habitants	897	893	928	1 007	+8.51%
Nombre de clients	375	375	378	385	+1.8%

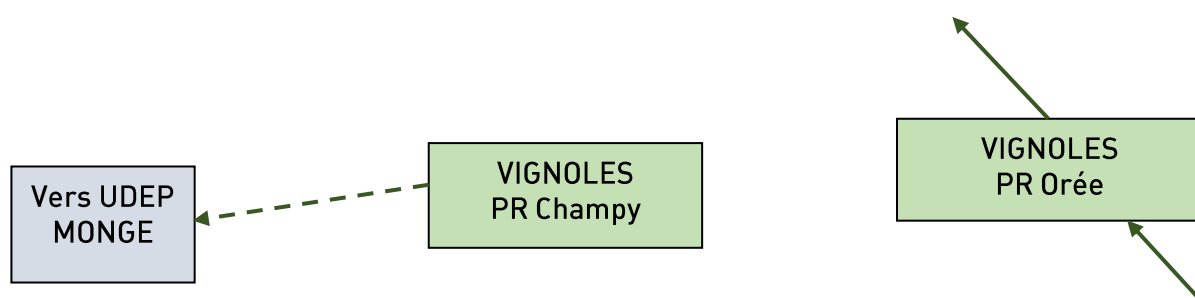
Patrimoine :

- 11 517 ml de réseau d'eaux usées, 1 218ml de refoulement.
- 322 branchements,
- 262 regards de visite,
- 4 postes de relèvement,



Rejet au milieu naturel : 1 trop plein de poste vers fossé.

Synoptique du réseau de collecte de VIGNOLES



▪ PERFORMANCE DU RESEAU

	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Volume facturés	43 820 m ³	36 430 m ³	43 083 m ³	37 037 m ³	-14.03%

Des arrivées d'eaux claires parasites sont constatées par l'augmentation du temps de fonctionnement des postes de relèvement lors des épisodes pluvieux et en période de nappe haute.

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2017	2018	2019	2020
Nb de désobstructions sur réseau et branchements	3	5	3	2
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	30	85	0	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	3	3	0	0

Interventions de curage préventif	2017	2018	2019	2020
Nb d'interventions sur réseau	1	0	15	3
Longueur de canalisation curée (ml)	2250	0	3 780	1 116

FAIT MARQUANT 2020

Problématique de mise en charge du réseau Rue du Colombier / Rue de Beauregard Vendon lors des épisodes pluvieux de fin d'année 2019. Un particulier ne pouvait plus évacuer ses eaux de WC au réseau pendant plusieurs jours. Veolia lui a fourni un WC chimique. Il n'y a pas eu de problématique sur ce secteur en 2020. Une réparation significative supprimant des eaux claires parasites a été réalisée en amont de ce réseau qui peut expliquer cette amélioration.

Réseau de collecte de VOLNAY

Le réseau de VOLNAY est récent. Il a été mis en service en juillet 2014. Il permet ainsi de raccorder 274 habitants.

Il est composé de :

- 196 habitations raccordables
- Réseau de collecte assainissement, près de 3 km (2 854 ml)
- Réseau de transfert (VOLNAY POMMARD), plus de 2 km (2 200 ml)
- Réseau pluvial renouvelé : plus d'1 km (1 100 ml).

■ PERFORMANCE DU RESEAU

	Volnay
Nb d'habitants	250
Nb de Clients	156
Volume facturés	13 289 m ³

Patrimoine :

	Volnay
Eaux Usées	4 735 ml
Unitaire	0
Refoulement	131 ml
Nb de P.R	1
D.O et trop-plein équipés	0

Interventions curatives	Volnay
Nb de désobstructions sur réseau :	0
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0

Interventions de curage préventif	Volnay
Nb d'interventions sur réseau	0
Nb d'interventions sur PR	1
Longueur de canalisation curée (ml)	0

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE BLIGNY les BEAUNE

Une station d'épuration à boues activées de 5 630 EH située sur la commune de BLIGNY LES BEAUNE qui traite les effluents en provenance des communes de :

- BLIGNY LES BEAUNE
- TAILLY

	Bligny les Beaune	Tailly
Nombre d'habitants :	1 268	185
Nombre de clients :	580	115
Volumes facturés	51 596 m3	13 124 m3

Patrimoine :

	Bligny les Beaune	Tailly
Eaux Usées	10 939	3 633
Unitaire	0	0
Refoulement	1 934	835
Nb de P.R	2	3

Milieu récepteur : l'Avant Dheune

PERFORMANCE DU RESEAU

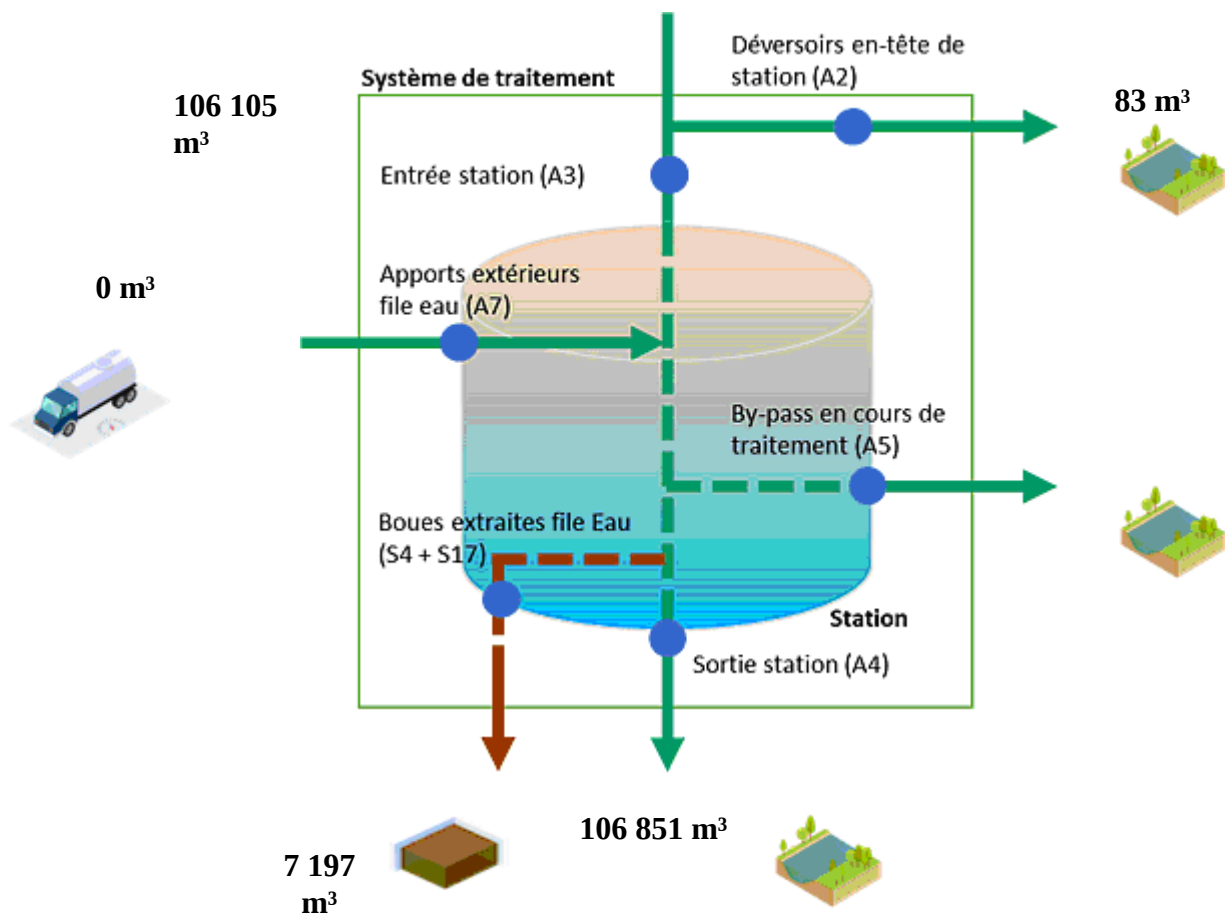
	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Volume facturés (m ³) :	63 434	37 306	60 722	64 720	+6.58%
Volume collectés (m ³) :	104 773	160 997	103 212	106 105	+2.8%

Interventions curatives	Bligny les Beaune	Tailly
Nb de désobstructions sur réseau + branchements	3	0
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	82	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0	0

Interventions de curage préventif	Bligny les Beaune	Tailly
Nb d'interventions sur réseau	6	4
Nb d'interventions sur poste de refoulement	7	5
Longueur de canalisation curée en préventif (ml)	2 988	1 912

PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement : Station d'épuration à boues activées de 5 630 EH.



Rendement épuratoire et qualité du rejet :

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
DCO	96,7	97.4	96.6	10,2	16	15.8
DBO5	97,9	98.7	98.5	3,0	3.2	3.2
MES	98,7	99	98.8	2,8	3.5	3.4
NK	89,3	95.8	96.1	3,0	3	2.9
NGL	88,2	95.5	95.4	3,5	3.3	3.4
Pt	85,7	90.3	92.0	0,4	0.8	0.7

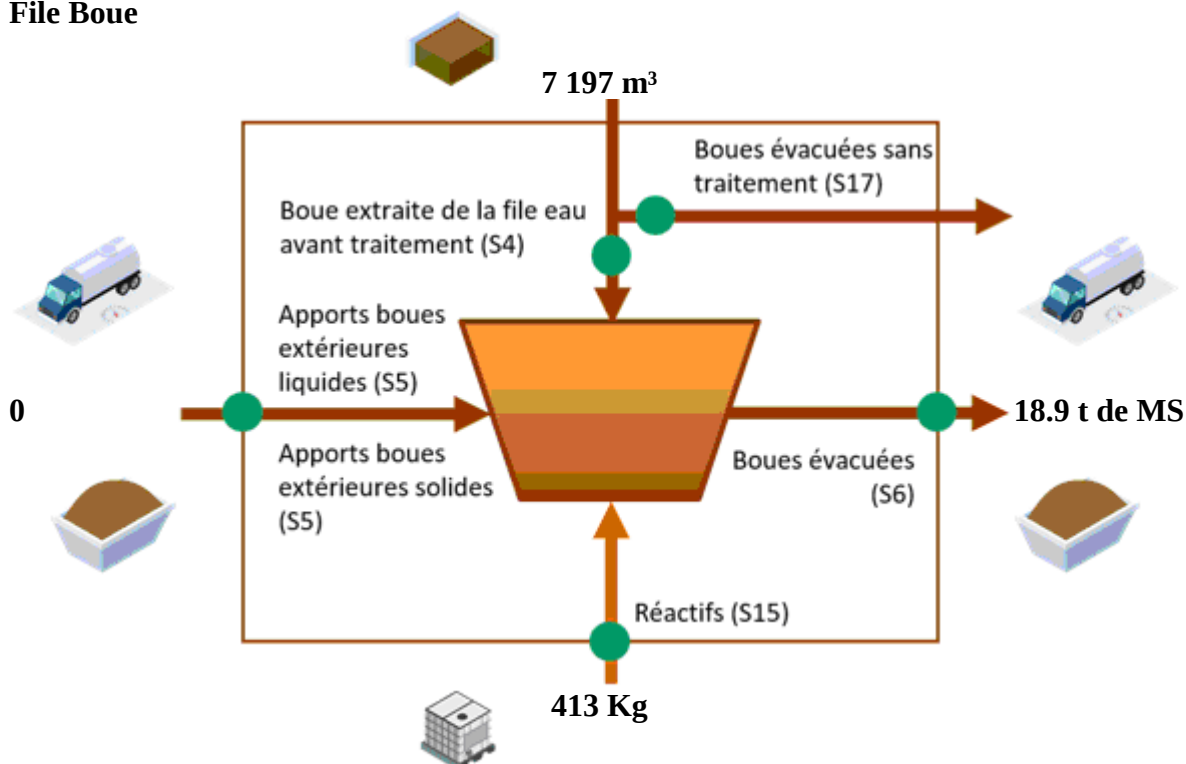
Evaluation de la performance de la station :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	100	100	100	100	92

Evacuation des boues :

Les boues sont évacuées sur l'Usine de Dépollution Monge de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud.

File Boue



BOUES EVACUEES	2018	2019	2020
Tonnes de produit brut	467,8	471.2	439.2
Tonnes de matières sèches	21,0	21.7	18.9
Siccité (%)	4,5	4.6	4.3
Taux de boues évacuées selon des filières conformes	100%	100%	100%

Evacuation des sous-produits :

	2017	2018	2019	2020
Refus de dégrillage évacués vers l'UDEP Monge (t)	1.3	0,1	3.4	3.2
Sables évacués vers l'UDEP Monge (t)	3	5,4	7.2	9.0
Graisses évacuées vers l'UDEP Monge (m3)	8	5,0	10.0	9.0

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE BOUILLAND

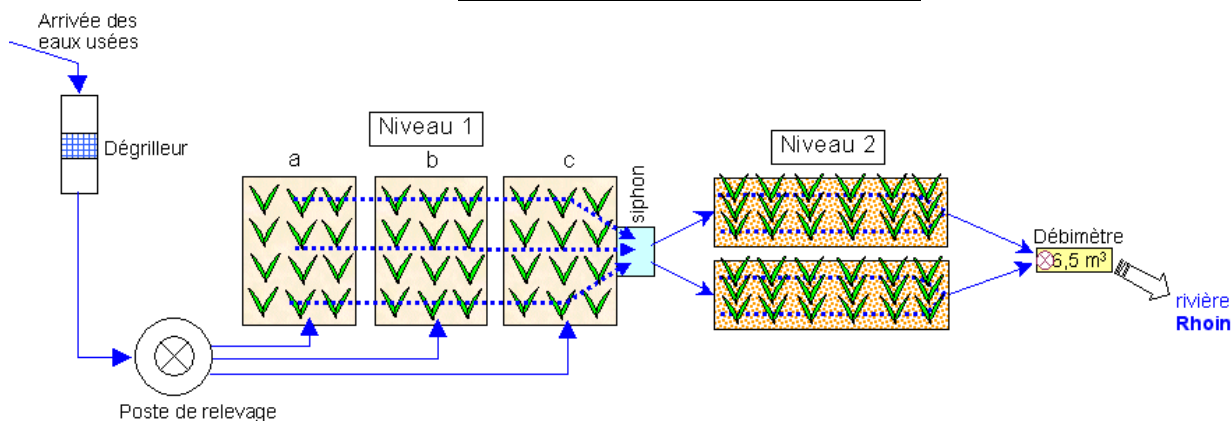
	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Nombre d'habitants	210	218	219	219	/
Nombre de clients	144	140	142	141	-0.7%

Patrimoine :

- 3 523 ml de réseau eaux usées (séparatif)
- 142 branchements
- aucun déversoir d'orage ni poste de relèvement.
- une station de traitement type rhizophytes d'une capacité totale de 450 équivalents habitants

Milieu récepteur : Le Rhoin

Synoptique de l'unité de traitement



■ PERFORMANCE DU RESEAU

	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Volume facturés	9 155 m³	10 588 m³	9 810 m³	9 073 m³	-7.51%
Volume collectés :	11 447 m³	15 384 m³	24 785 m³	20 342 m³	-17.9%

Interventions de curage préventifs	2018	2019	2020	N/N-1
Nb de désobstructions sur réseau :	0	0	0	/
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0	0	0	/

■ PERFORMANCE DU TRAITEMENT

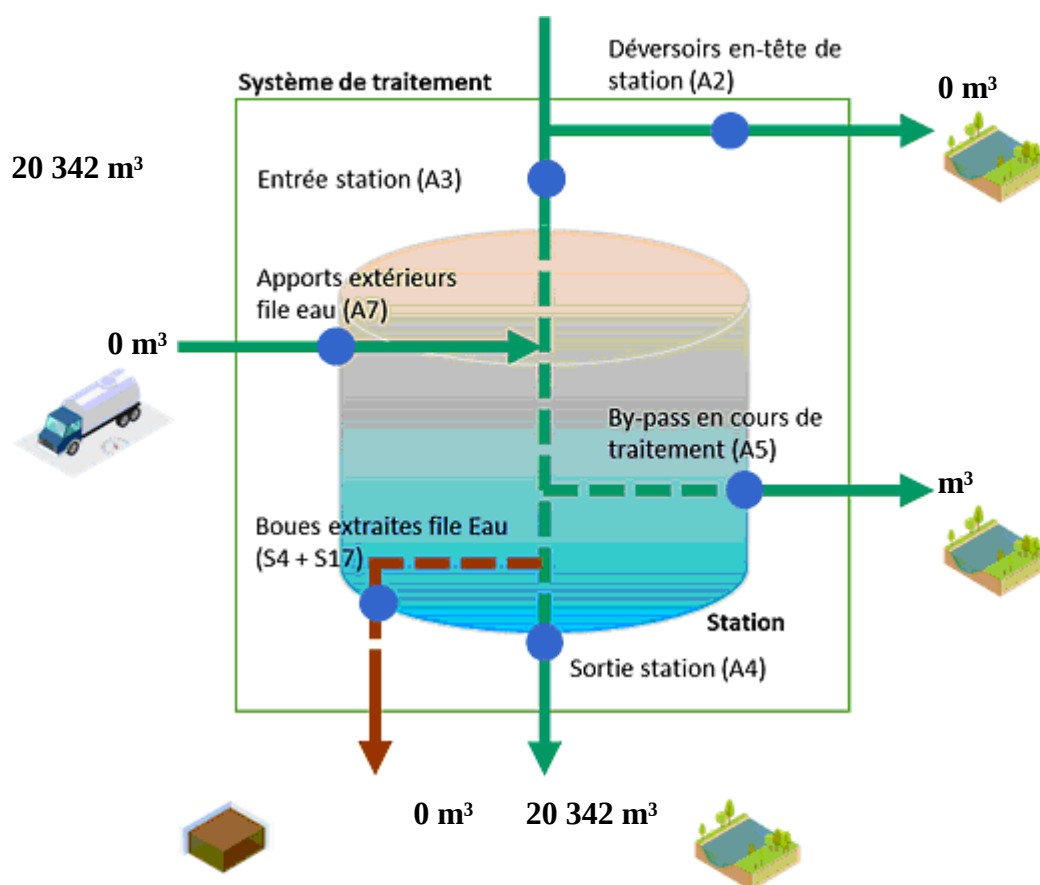
Type de traitement : Station d'épuration par Rhizophytes de 450 EH



Rendement épuratoire et qualité du rejet :

	Rendement épuratoire %			Qualité du rejet (mg/l)		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
DCO	92,9	84.6	94.1	31,0	102	19
DBO5	98,4	98.6	97.5	3,0	3.1	3.0
MES	97,6	99	98	3,6	7	2
NK	82,6	96.6	98.0	8,4	4.7	1.4
NGL	44,6	66.9	27.3	26,7	45.4	51.5
Pt	8,9	46.9	46.0	6,1	6	9.8

Schéma de fonctionnement de la station et volumes associés



Evaluation de la performance de la station :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2019	2020
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	100	/

Indice de conformité réglementaire des rejets (%)	2018	2019	2020
Conformité à la Directive Européenne	100	100	100
Conformité à l'arrêté préfectoral	100	100	100

▪ **EVACUATION DES SOUS PRODUITS :**

	Refus de dégrillage(T)		Sables (T)		Graisses (m3)	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
	0.1	0	/	/	/	/

▪ **FAIT MARQUANT 2020**

Un dégrilleur automatique avec compacteur a été installé en entrée de station d'épuration

SYSTEME ASSAINISSEMENT DE BOUZE LES BEAUNE

	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Nombre d'habitants	327	323	324	321	-0.92%
Nombre de clients	150	150	159	164	+3.14%

Patrimoine :

Environ 5 698 ml en eaux usées (séparatif)

1 unité de traitement de type filtres plantés de roseaux dimensionné pour :

- 523 équivalents habitants en période normale
- 1520 équivalents habitants durant les vendanges

Rejet au milieu naturel : rejet de la STEP vers un fossé d'infiltration



▪ PERFORMANCE DU RESEAU

	2018	2019	2020	N/N-1
Volume facturés	12 383 m ³	13 446 m ³	13 966 m ³	+3.9%
Volumes collectés :	14 278 m ³	14 928 m ³	16 362 m ³	+9.6%

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2018	2019	2020	N/N-1
Nb de désobstructions sur réseau :	0	0	0	/
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0	0	0	/

Interventions de curage préventif	2018	2019	2020	N/N-1
Nb d'interventions sur réseau	/	0	1	/
Nb d'interventions sur P.R	/	0	0	/
Longueur de canalisation curée (ml)	1380	0	130	/

Interventions d'inspection et de contrôle	2018	2019	2020	N/N-1
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	0	0	0	/

■ PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement : Station d'épuration de filtres plantés de roseaux.

Synoptique de la station de traitement

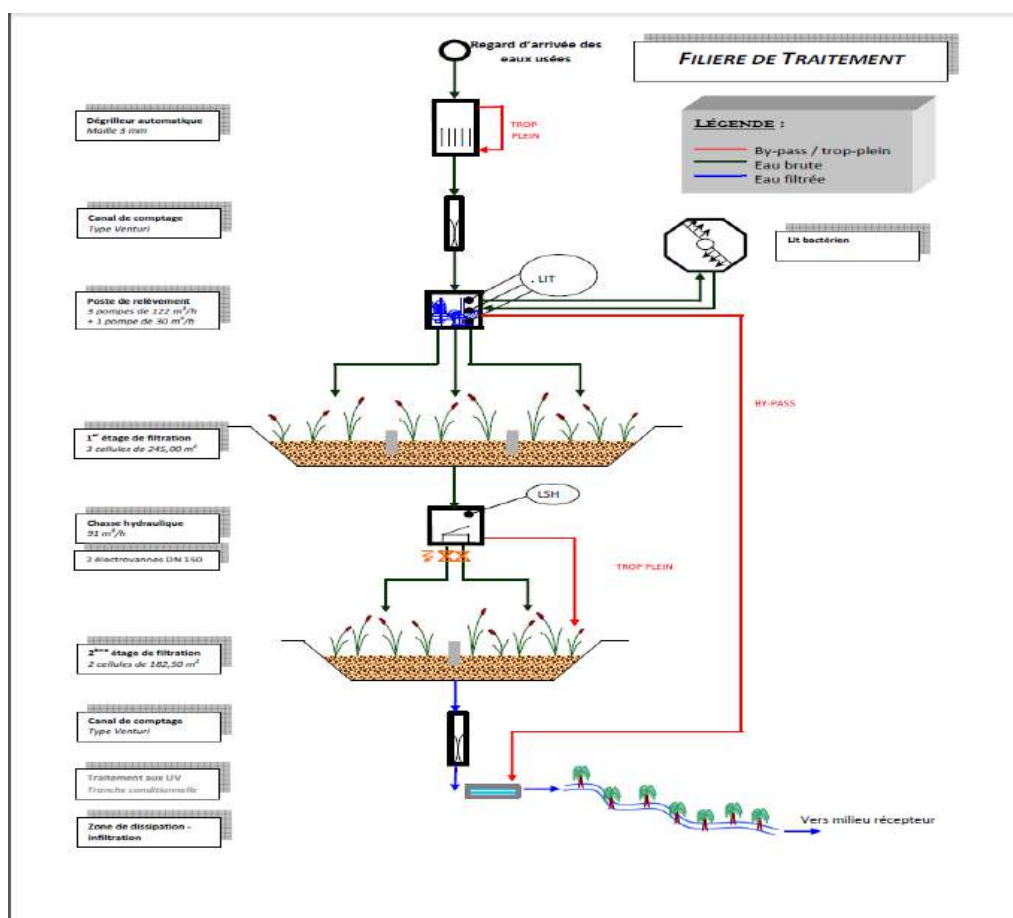
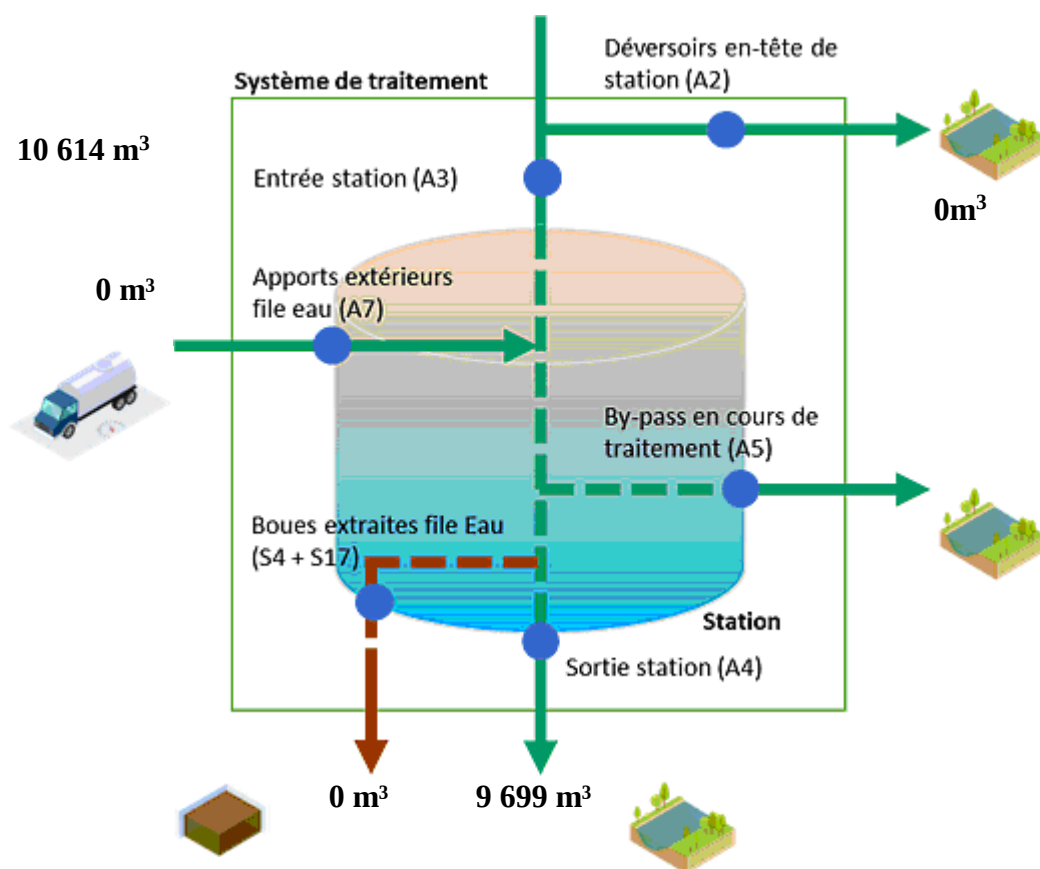


Schéma de fonctionnement de la roselière et volumes associés



Evaluation de la performance de la station :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2017	2018	2019	2020
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	100%	100%	100%	100%
Indice de conformité réglementaire des rejets (%)	100%	100%	100%	100%
Conformité à la Directive Européenne	100%	100%	100%	100%
Conformité à l'arrêté préfectoral	100%	100%	100%	100%

	Rendement %		Concentration sortie mg/l	
	2019	2020	2019	2020
DCO	93.6	98.4	42.8	26.8
DBO5	97.4	99.4	5.4	3.0
MES	91.8	99.9	22.4	2.0
NK	56.8	98.3	34.8	2.6
NGL	55.5	79.9	36	30.5
Pt	40.8	83.6	7.2	4.6

	Refus de dégrillage(T)		Sables (T)		Graisses (m3)	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
	7	4	/	/	/	/
Centre de stockage des déchets						

Pas de boues produites.

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DU VAL DU REUIL - CORPEAU

Une station d'épuration à boues activées de 18 000 EH située route d'Ebaty à CORPEAU, mis en service en mars 2010, qui traite les effluents des communes de :

- CHASSAGNE-MONTRACHET
- CORPEAU
- PULIGNY-MONTRACHET
- SAINT-AUBIN

	Chassagne Montrachet	Corpeau	Puligny Montrachet	Saint Aubin
Nb d'habitants	316	983	400	231
Nb de Clients	333	395	342	226
Volumes facturés	29 346 m3	35 497 m3	30 556 m3	14 424 m3

Patrimoine :

		Chassagne Montrachet	Corpeau	Puligny Montrachet	Saint Aubin
Linéaire	Eaux Usées (m)	12 553	12 242	8 231	6 035
	Unitaire (m)	5 661	2 292	2 222	0
	Refoulement (m)	541	2 720	907	0
	Nb de P.R	3	3	2	0

Milieu récepteur : L'Avant-Dheune

▪ PERFORMANCE DU RESEAU

	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Volume facturés (total 4 communes)	109 840 m3	110 534 m3	119 343 m3	109 823m3	- 7.97%
Volumes collectés :	231 944 m3	297 963 m3	198 705 m3	235 858 m3	+18.7%

Interventions curatives	Chassagne Montrachet	Corpeau	Puligny Montrachet	Saint Aubin
Nb de désobstructions sur réseau + brchmts	4	1	1	0
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	118	0	0	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	1	0	0	0

Interventions préventives	Chassagne Montrachet	Corpeau	Puligny Montrachet	Saint Aubin
Nb d'interventions sur réseau	3	9	3	1
Nb d'interventions sur PR	8	8	5	0
Longueur de canalisation curée (ml)	1 961	2 520	1 478	621

▪ FAITS MARQUANTS 2020

Des discussions sont en cours avec la Police de l'Eau sur la détermination des points de déversements au milieu naturel. Le Trop Plein du Poste de la Corvée à Corpeau peut être supprimé. Il reste à déterminer de quels types sont les déversoirs situés sur l'ancienne station de Chassagne-Montrachet et Puligny-Montrachet (A1 ou A2 ?).



traitement biologique



centrifugeuse



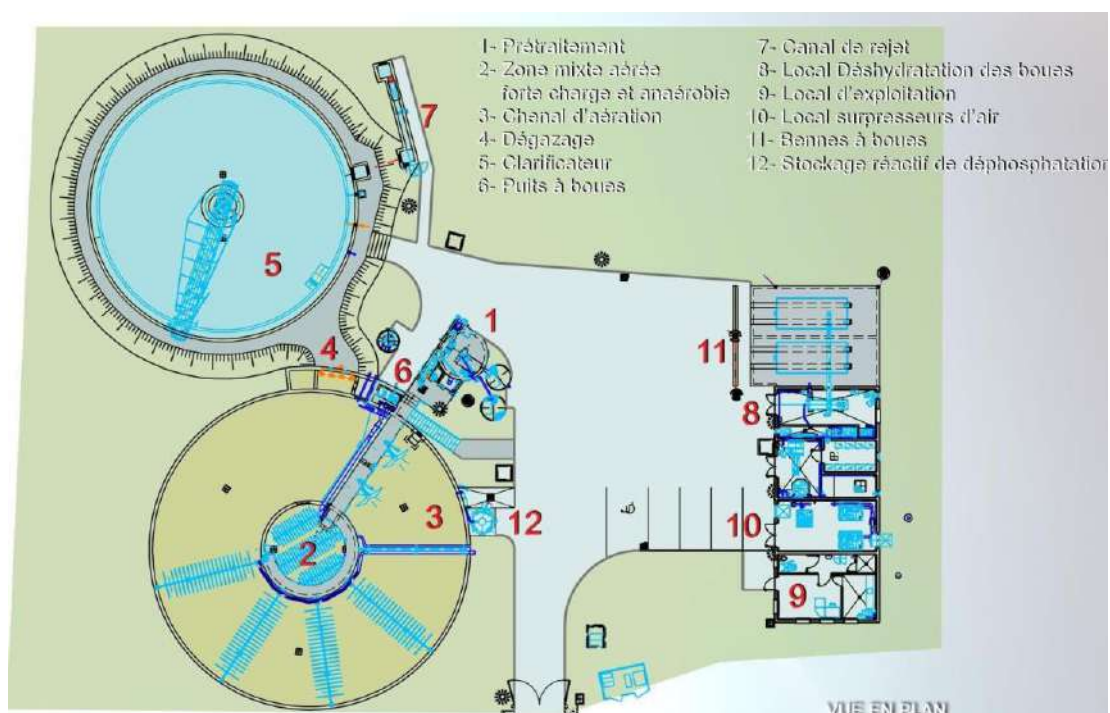
local d'exploitation

▪ PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement : Station d'épuration à boues activées de capacité :

- 3 800 équivalents habitants en période hors vendanges
- 18 000 équivalents habitants en période de vendanges

Synoptique de la station de Corpeau



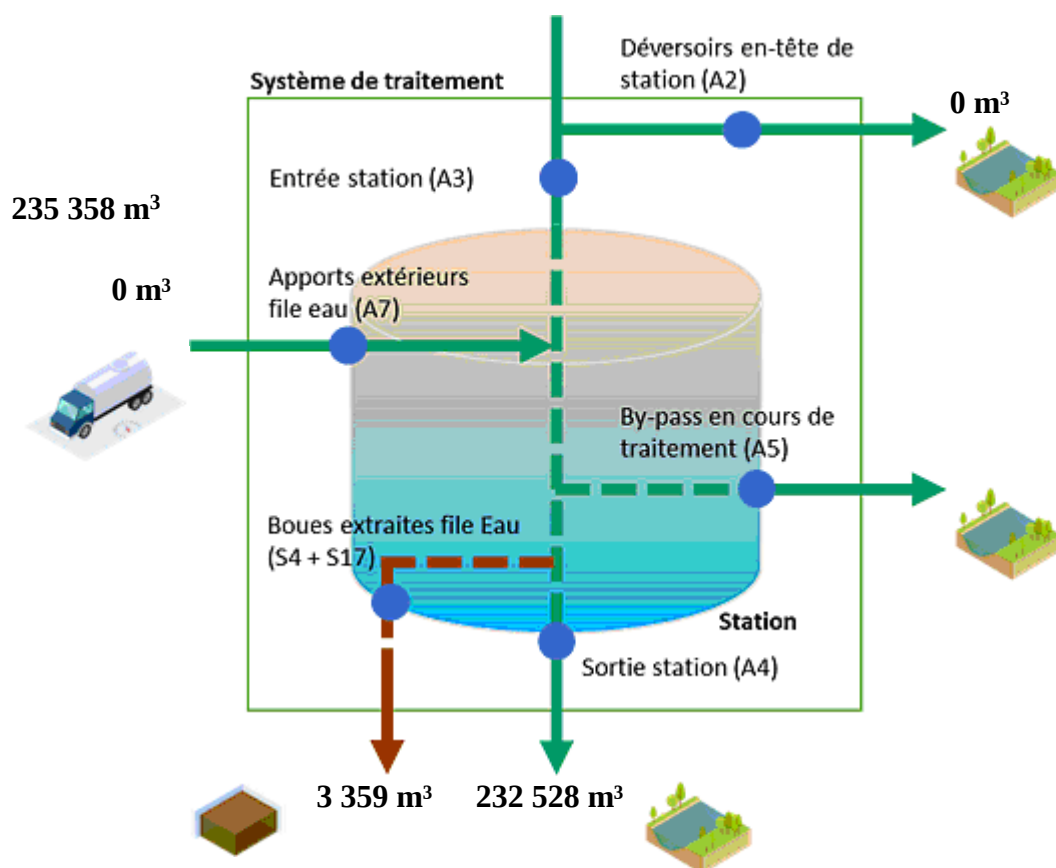
Rendement épuratoire et qualité du rejet :

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
DCO	97,4	99,1	97,3	10,9	3,3	3,0
DBO5	98,1	98,0	98,3	3,1	13,6	12,8
MES	97,1	98,8	98,9	4,9	3,3	2,8
NK	88,3	94,2	95,2	3,1	3,1	1,5
NGL	86,2	93,6	91,1	3,8	3,5	2,9
Pt	86,8	92,2	90,1	0,5	0,6	0,4

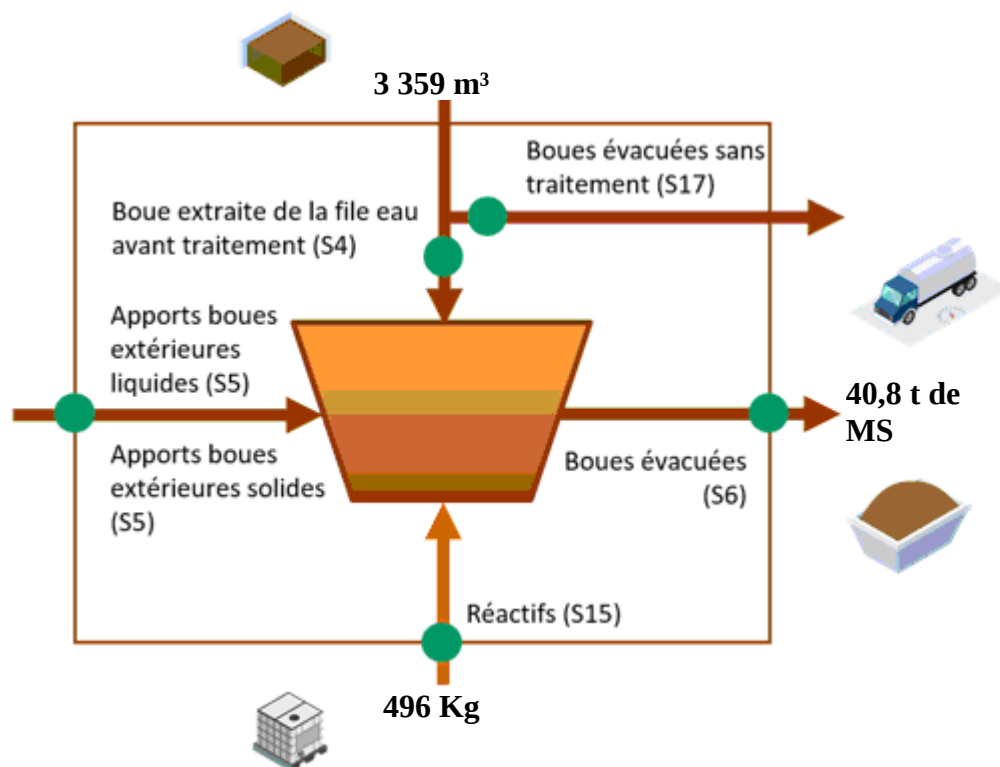
Evaluation de la performance de la station :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2018	2019	2020
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	100	96	100

• File Eau



• EVACUATION DES BOUES



CORPEAU : BOUES évacuées en COMPOSTAGE	2017	2018	2019	2020
Tonnes de produit brut	171.3	200,5	182.8	225.9
Tonnes de matières sèches	32.6	37,0	34.91	40.8
Siccité (%)	19.3%	18,5 %	19,2 %	18.1 %
Taux de boues évacuées selon des filières conformes	100%	100%	100%	100%

▪ EVACUATION DES SOUS PRODUITS :

CORPEAU	2017	2018	2019	2020
Refus de dégrillage évacués vers l'UDEP Monge (t)	5	5	4	2.3
Sables évacués vers l'UDEP Monge (t)	10	18.6	14.4	2.7
Graisses évacuées vers l'UDEP Monge (m3)	7	7	8	11

▪ FAITS MARQUANTS DU SYSTEME

Une étude diagnostique des réseaux d'eaux usées a été réalisée en 2016 sur les communes de CHASSAGNE MONTRACHET, SAINT AUBIN et CORPEAU.

Un programme pluriannuel de travaux établit pour améliorer le fonctionnement du réseau a été présenté aux communes.

La problématique principale du système est la présence d'eau claire parasites.

La 1^{ère} tranche de travaux a été réalisée au premier semestre 2019 sur la commune de CORPEAU, renouvellement d'environ 400 ml de réseau.

La deuxième tranche de travaux est prévue pour le premier trimestre 2021 sur Chassagne Montrachet.

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DES ESSARTS- LADOIX SERRIGNY

Une station d'épuration à boues activées de 16 600 EH située sur la commune de LADOIX qui traite les effluents des communes suivantes :

- ALOXE-CORTON
- CHOREY les BEAUNE
- LADOIX-SERRIGNY
- PERNAND-VERGELESSES
- Et depuis juillet 2016 ECHEVRONNE

	Aloxe-Corton	Chorey-les-Beaune	Ladoix-Serrigny	Pernand-Vergelesses	Echevronne
Nb d'habitants	139	650	1 865	253	297
Nb de Clients	89	296	839	192	144

Patrimoine :

Linéaire	Aloxe-Corton	Chorey-les - Beaune	Ladoix-Serrigny	Pernand-Vergelesses	Echevronne
Eaux Usées	2 262	5 715	15 218	5 742	5 492
Unitaire	760	0	3 965	0	/
Refoulement	1 406	776	2 196	156	
Regards de visite	91	131	426	178	154
Nb de P.R	1	1	7	1	
D.O et trop-plein équipés	0	0	0	0	
Nb d'UDEP	0	0	1	0	

Milieu récepteur : La Lauve

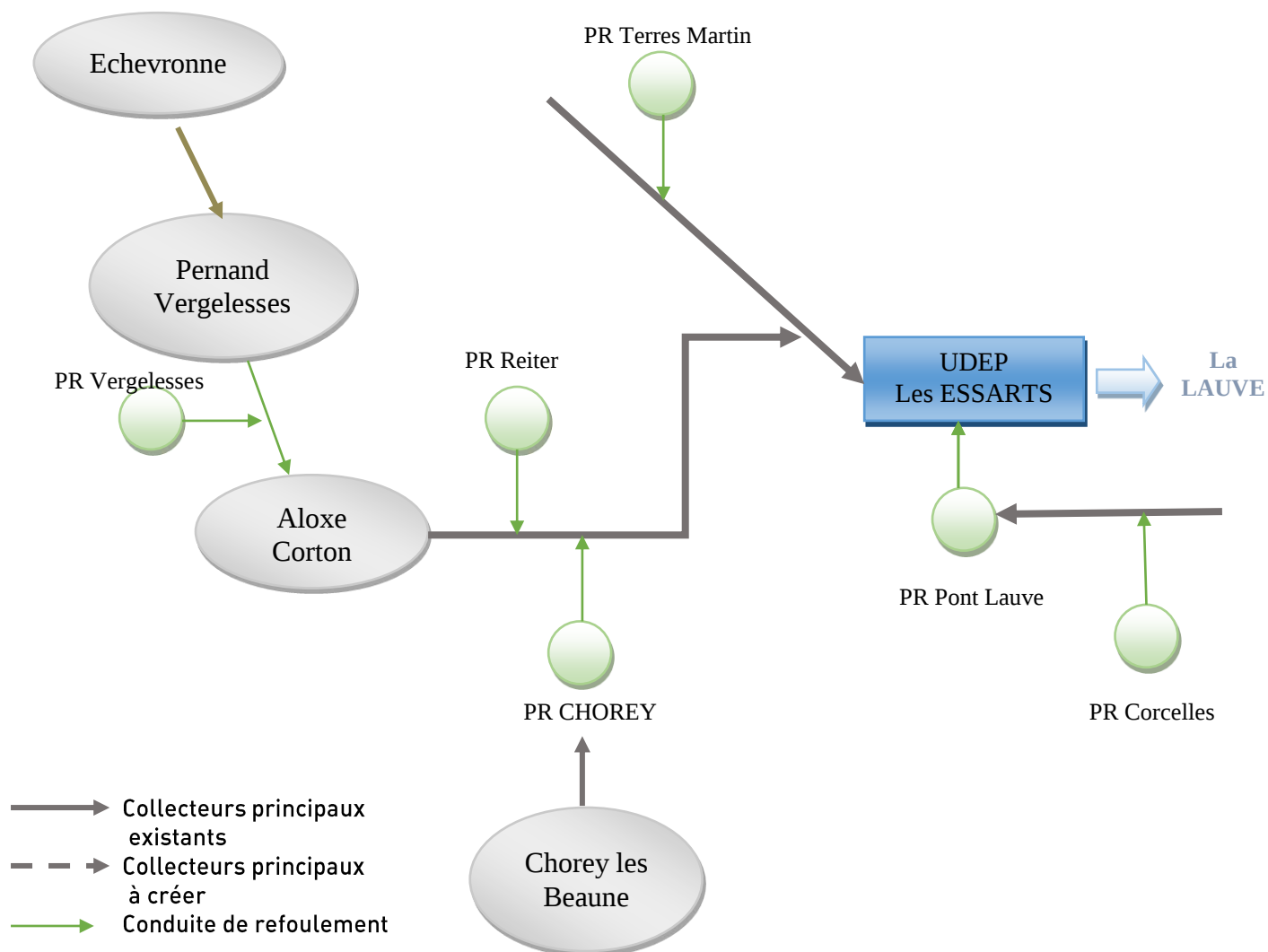
PERFORMANCE DU RESEAU

	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Volume facturés (en m³)	139 943	133 291	139 321	125 521	-9.90 %
Volume collectés : (en m³)	242 021	339 035	274 677	288 570	+5.05%

Interventions curatives	Aloxe-Corton	Chorey-les - Beaune	Ladoix-Serrigny	Pernand-Vergelesses
Nb de désobstructions sur réseau :	0	4	4	1
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0	41	0	0

Interventions de curage préventif	Aloxe-Corton	Chorey-les - Beaune	Ladoix-Serrigny	Pernand-Vergelesses
Nb d'interventions sur réseau	2	8	6	3
Longueur de canalisation curée (ml)	2 643	2 625	2 945	2 539

Synoptique du système de collecte de L'UDEP Les ESSARTS



Entre 2014 et 2016 des travaux de création de réseaux d'assainissement ont été réalisés sur la commune d'ALOXE-CORTON, PERNAND-VERGELESSES et ECHEVRONNE. Deux nouveaux postes de relèvement ont été créés.

PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement : Station d'épuration à boues activées de capacité, mise en service en mars 2010 :

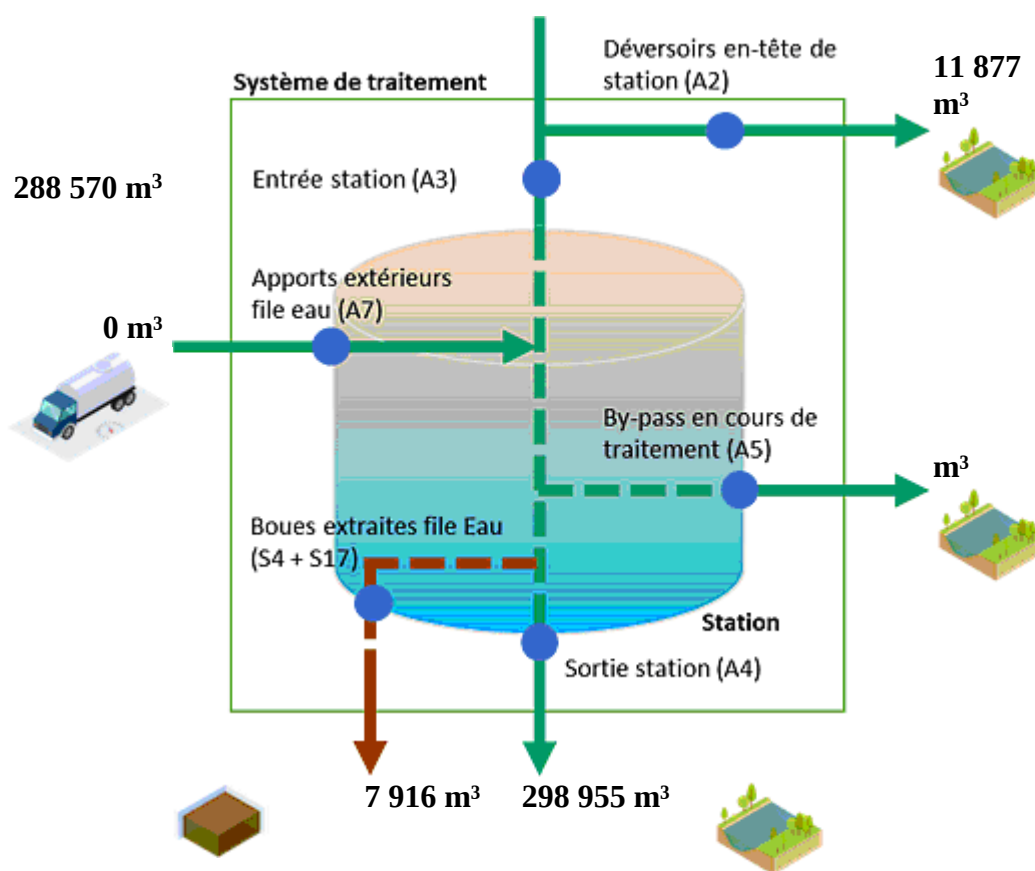
- 6 900 équivalents habitants en période hors vendanges
- 16 600 équivalents habitants en période de vendanges



Rendement épuratoire et qualité du rejet :

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
DCO	84,6	95,3	94,8	18,2	12,0	17,2
DB05	96,4	92,6	97,5	4,6	28,8	3,1
MES	96,7	95,8	98,3	5,9	5,8	4,0
NK	87,5	91,2	91,9	3,9	4,6	3,6
NGL	84,9	90,1	90,9	4,8	5,2	4,1
Pt	86,7	92,6	93,0	0,6	0,4	0,4

Schéma de fonctionnement de la station et volumes associé



Evaluation de la performance de la station :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2017	2018	2019	2020
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	100	95	96	100

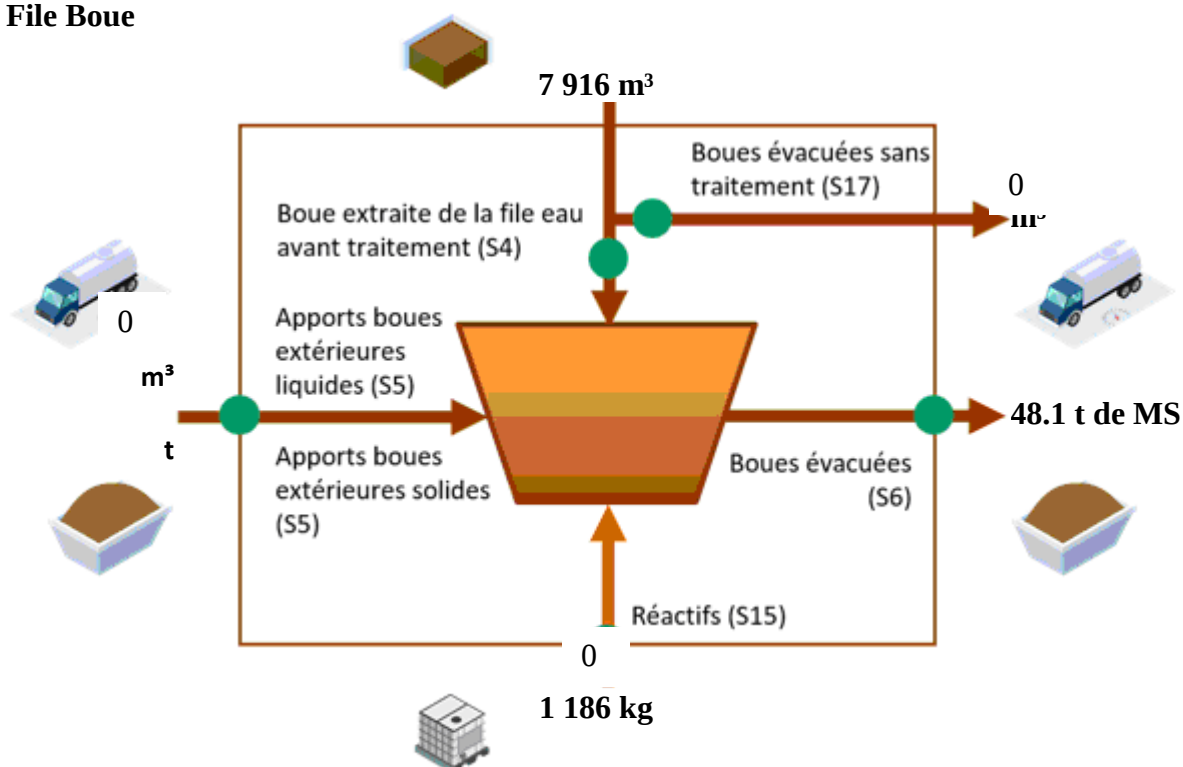
▪ EVACUATION DES BOUES

Les boues sont évacuées sur l'Usine de Dépollution Monge de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud.

BOUES EVACUEES	2018	2019	2020	N/N-1
Tonnes de produit brut	996.2	1 103	928.1	-15.8 %
Tonnes de matières sèches	58.9	57,6	48.1	- 16.4 %
Siccité (%)	5.9 %	5.2 %	5.2 %	/
Taux de boues évacuées selon des filières conformes	100 %	100 %	100 %	/

Schéma de la file « boues » et volumes associé

File Boue



▪ EVACUATION DES SOUS PRODUITS :

	2018	2019	2020
Refus de dégrillage évacués vers l'UDEP Monge (t)	3	9	2.3
Sables évacués vers l'UDEP Monge (t)	6.1	9	2.7
Graisses évacuées vers l'UDEP Monge (m3)	3	10	11

▪ FAIT MARQUANT 2020

La cuve de chlorure ferrique a été remplacée par une cuve de plus grande capacité afin de limiter les transports et réduire l'impact environnemental.

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE MERCEUIL

▪ DONNEES DU SERVICE

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'habitants	846	843	841	838	834
Nombre de clients	345	351	352	353	353

Patrimoine :

Linéaire Eaux Usées	9 144 m
Linéaire Unitaire	0 m
Linéaire Refoulement	2 285 m
Nb de P.R	7
Nb d'UDEP	2

Deux stations de traitement : UDEP de MERCEUIL et UDEP de MORTEUIL type rhizophytes d'une capacité totale de 1 117 équivalents habitants traitent les eaux usées de la commune.

Milieu récepteur : La Dheune

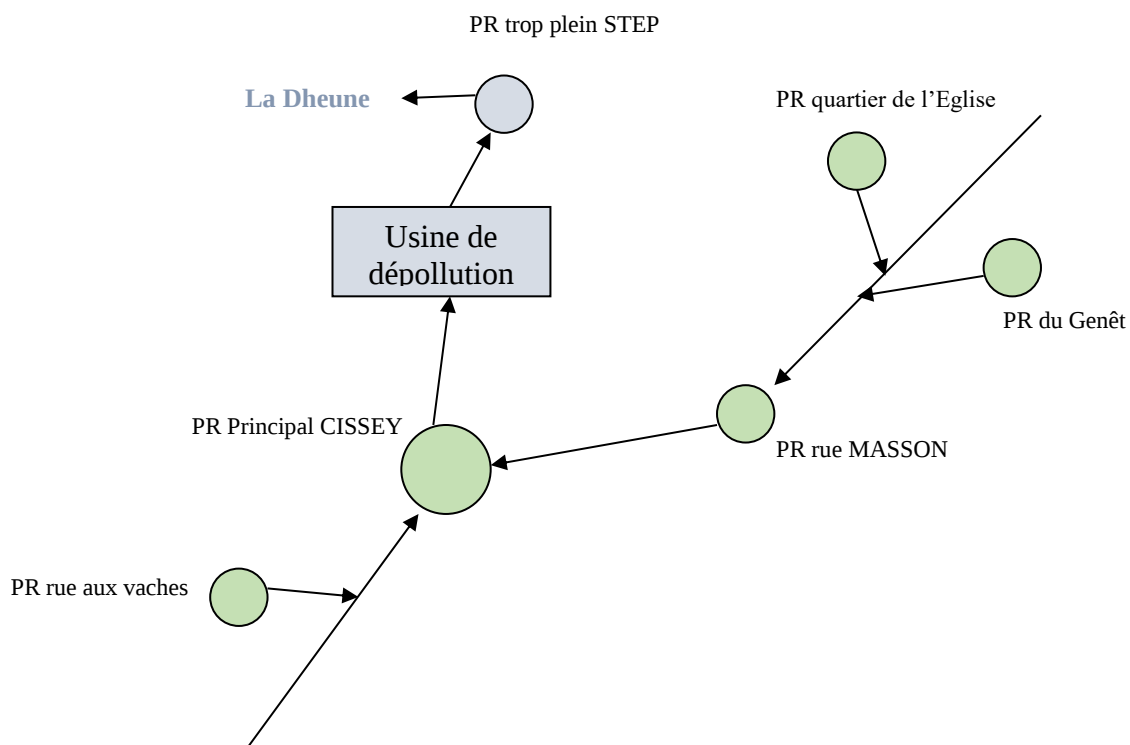
▪ PERFORMANCE DU RESEAU

	2018	2019	2020
Volume facturés	31 600 m3	32 081 m3	32 353 m ³
Volume collecté UDEP MERCEUIL	56 008 m3	31 432 m3	34 027 m ³
Volume collecté UDEP MORTEUIL	9 854 m3	7 143m3	7 067 m ³
Volume collecté total	65 862 m3	38 575 m3	41 094 m ³

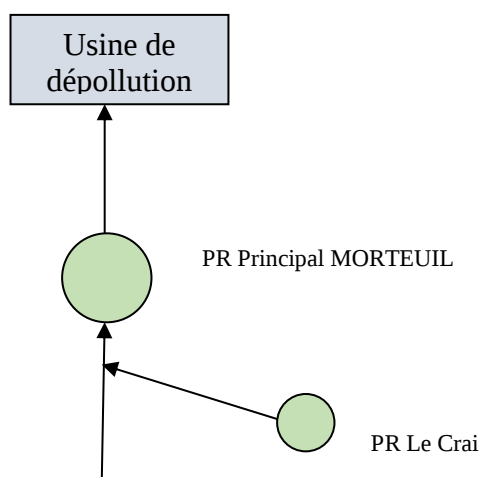
Interventions curatives	2018	2019	2020
Nb de désobstructions sur réseau :	0	0	0
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0	0	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0	0	0

Interventions de curage préventif	2018	2019	2020
Nb d'interventions sur réseau	7	0	3
Longueur de canalisation curée (ml)	1 573	0	2 097
Nb d'interventions sur les postes de refoulement	22	20	21

Synoptique du réseau d'assainissement de MERCEUIL



Synoptique du réseau d'assainissement de MORTEUIL



▪ **PERFORMANCE DU TRAITEMENT**

Type de traitement : 2 Stations d'épuration type Rhyzophytes :

- MERCEUIL capacité 967 EH
- MORTEUIL capacité 150 EH

Rendement épuratoire et qualité du rejet :

MERCEUIL (2 bilans)	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
MES	81,7	98,5	99,3	64	7,0	2,0
DCO	91,5	96,3	98,7	138	43,0	28,0
DBO	66,3	99,4	99,7	17	3,0	3,0
NTK		87,1	97,1		13,3	3,0
NGL		67,3	57,9		33,8	43,9
PT		32,7	30,0		7,4	6,4

MORTEUIL (2 bilans)	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
MES	99,3	95,6	98,2	5,6	19,0	4,2
DCO	96,3	94,3	94,0	42	58,0	31,0
DBO	97,7	98,3	98,7	4	9,0	3,0
NTK		70,2	87,0		26,4	13,7
NGL		35,1	52,4		78,6	50,1
PT		-0,9	18,1		13,9	8,7

Evaluation de la performance des stations

Taux de conformité des rejets d'épuration		2017	2018	2019	2020
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	MERCEUIL	100%	100%	100%	100%
	MORTEUIL	100%	100%	100%	100%

▪ EVACUATION DES BOUES

La fréquence de curage est d'environ une fois tous les dix ans.

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE MEURSAULT

Une station de traitement de type boues activées d'une capacité totale de 22 000 équivalents habitants, traitant les effluents des communes de :

- MONTHELIE
- MEURSAULT

Réseau d'assainissement de la commune de MONTHELIE

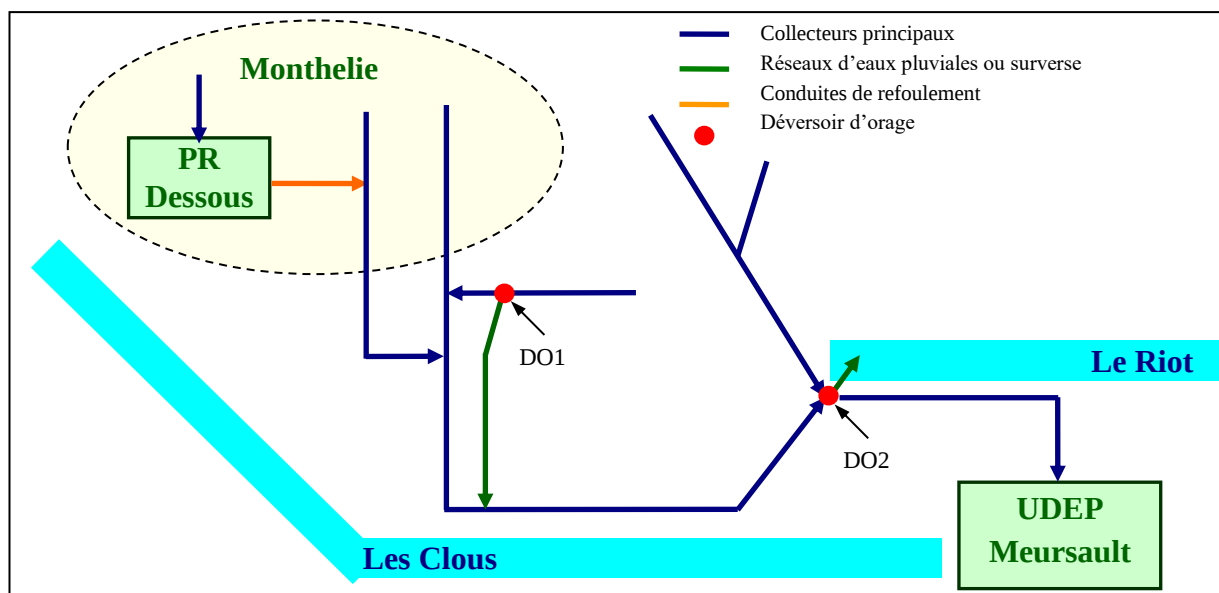
	MONTHELIE
Nombre d'habitants	167
Nombre de clients	127
Volumes facturés	9 767 m3

Patrimoine :

Linéaire Eaux Usées	2 764 m
Linéaire Unitaire	0 m
Linéaire Refoulement	24 m
Nb de P.R	1

Type de traitement : Les effluents sont traités à l'usine de dépollution de Meursault

Synoptique du réseau de collecte de MONTHELIE



Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	MONTHELIE
Nb de désobstructions sur réseau :	0
Longueur de curage curatif	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0

Interventions de curage préventif	MONTHELIE
Nb d'interventions sur réseau	0
Longueur de canalisation curée (ml)	0
Nb d'interventions sur les postes de refoulement	3

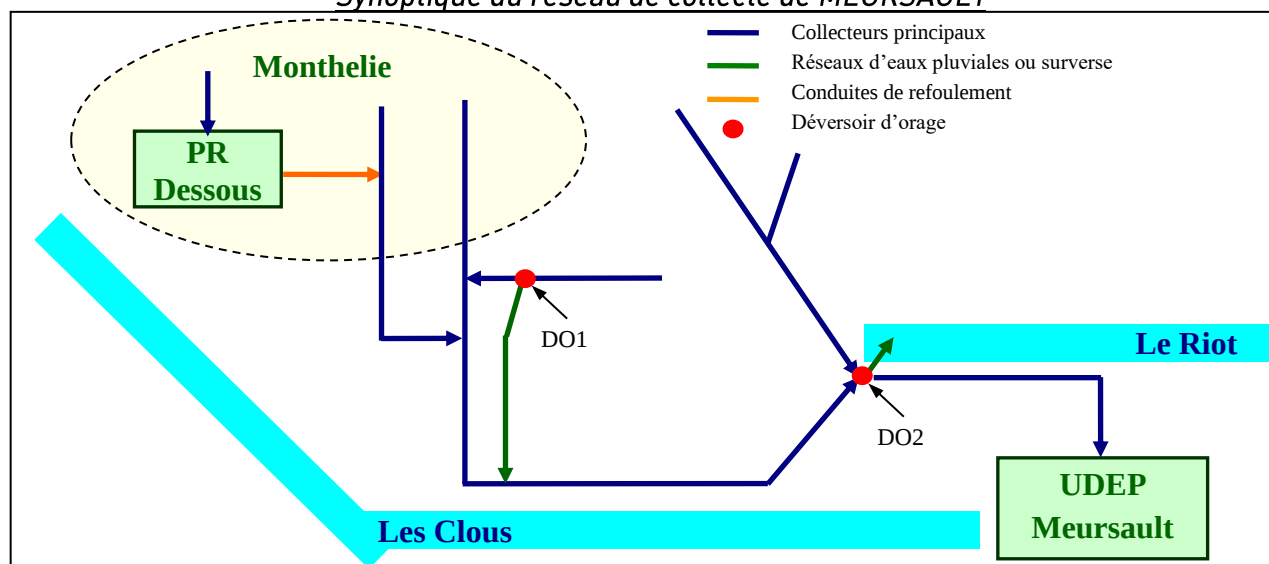
Réseau d'assainissement de la commune de MEURSAULT

	MEURSAULT
Nombre d'habitants	1 472
Nombre de clients	911
Volumes facturés	123 431 m ³

Patrimoine :

Linéaire Eaux Usées	20 956 m
Linéaire Unitaire	1 225 m
Linéaire Refoulement	758 m
Nb de P.R	3

Synoptique du réseau de collecte de MEURSAULT



Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	MEURSAULT
Nb de désobstructions sur réseau :	3
Longueur de curage curatif	125
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	5

Interventions de curage préventif	MEURSAULT
Nb d'interventions sur réseau	18
Longueur de canalisation curée (ml)	7 962
Nb d'interventions sur les postes de refoulement	6

PERFORMANCE DU RESEAU MONTHELIE + MEURSAULT

	2018	2019	2020	N/N-1
Volume facturés (m³) :	162 252	142 163	133 198	-6,3%
Volume collectés (m³) :	249 268	179 650	210 697	+17,2%

PROGRAMME DE TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EAUX USEES DE MEURSAULT :

Le diagnostic du système d'assainissement s'est terminé en 2015 sur la commune de Meursault. Des travaux ont été programmés sur cinq ans (de 2016 à 2020) afin de supprimer les points noirs du réseau et de réduire la quantité d'eaux claires parasites envoyées à la station d'épuration.

Les travaux pour l'année 2016 (=phase 1) ont consisté dans la mise en séparatif du réseau d'assainissement de la rue des Santenots, de la rue du Cromin, de la rue du Comté Jules Lafont et de la rue de la Barre (= création de 800 m de réseau d'assainissement).

Les travaux pour l'année 2017 (= initialement phase 4) ont consisté dans la réhabilitation de collecteurs d'assainissement par chemisage et dans renouvellement des branchements de manière « traditionnelle » sur les secteurs suivants : rue de la Gare (250ml de réseau), rue des Lilas (270ml de réseau), lotissement des Belles Roses (210ml de réseau), ZA des Champs Lins (190ml de réseau) et, secteur du Complexe Sportif (90ml de réseau).

Les travaux 2018 ont consisté au renouvellement du réseau assainissement en fonte 250 mm et 200 mm rue Sudot et sur la RD 973 sur une longueur de 600 ml.

Les travaux n'ont pu se poursuivre qu'en 2020, les travaux ont été réalisés Rue des Forges et Rue Sudot avec plus de 500 ml posés.

Le programme se poursuit en 2021 avec les rues Planche Meunière, Moulin Landin et Martray.

Par ailleurs, afin de diminuer la quantité d'eaux claires parasites rejetées vers le réseau d'assainissement, les propriétaires dont le mauvais raccordement a été mis en évidence lors de l'étude diagnostic ont été mis en demeure de mettre leur branchement en conformité.

Performances UDEP MEURSAULT

Milieu récepteur : Le ruisseau du Mont Poulain

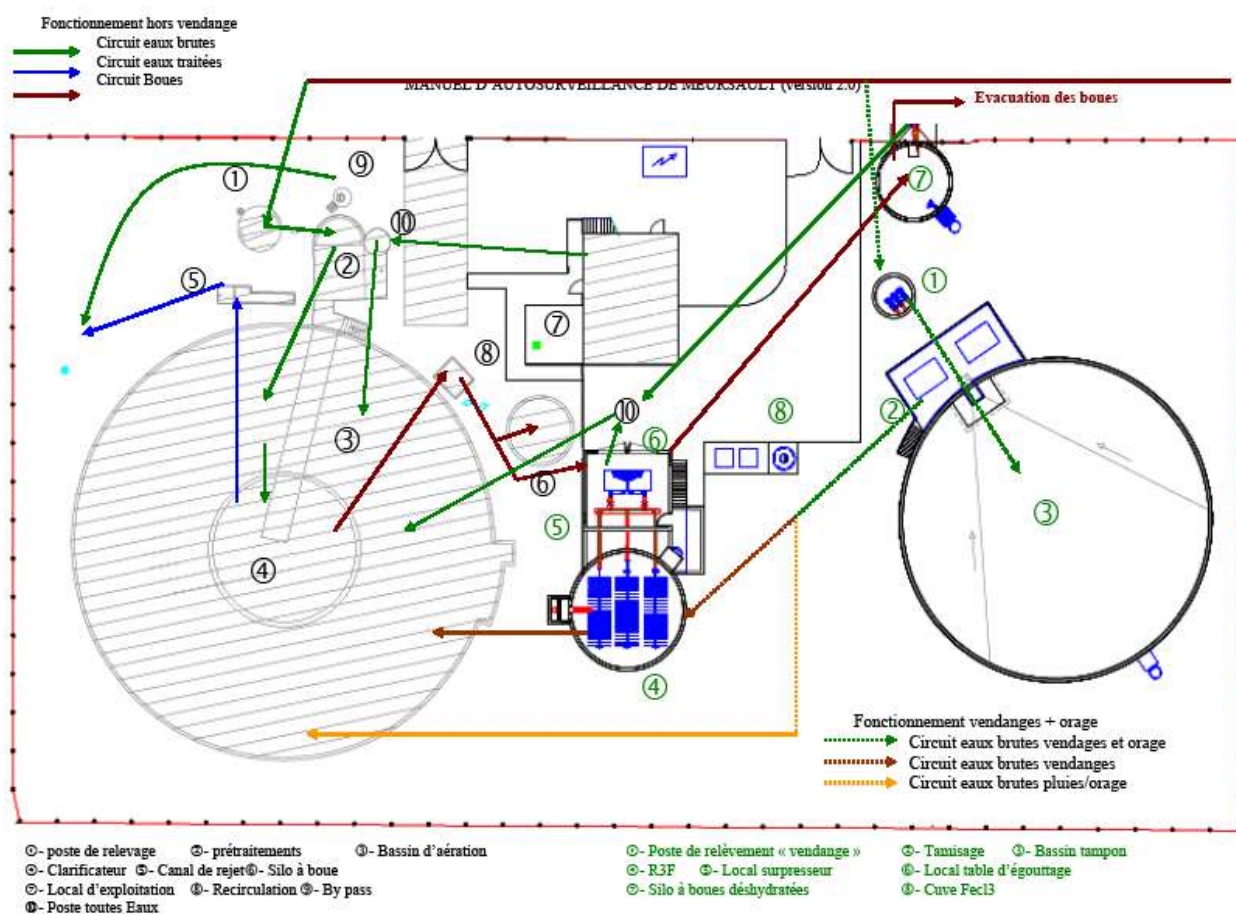


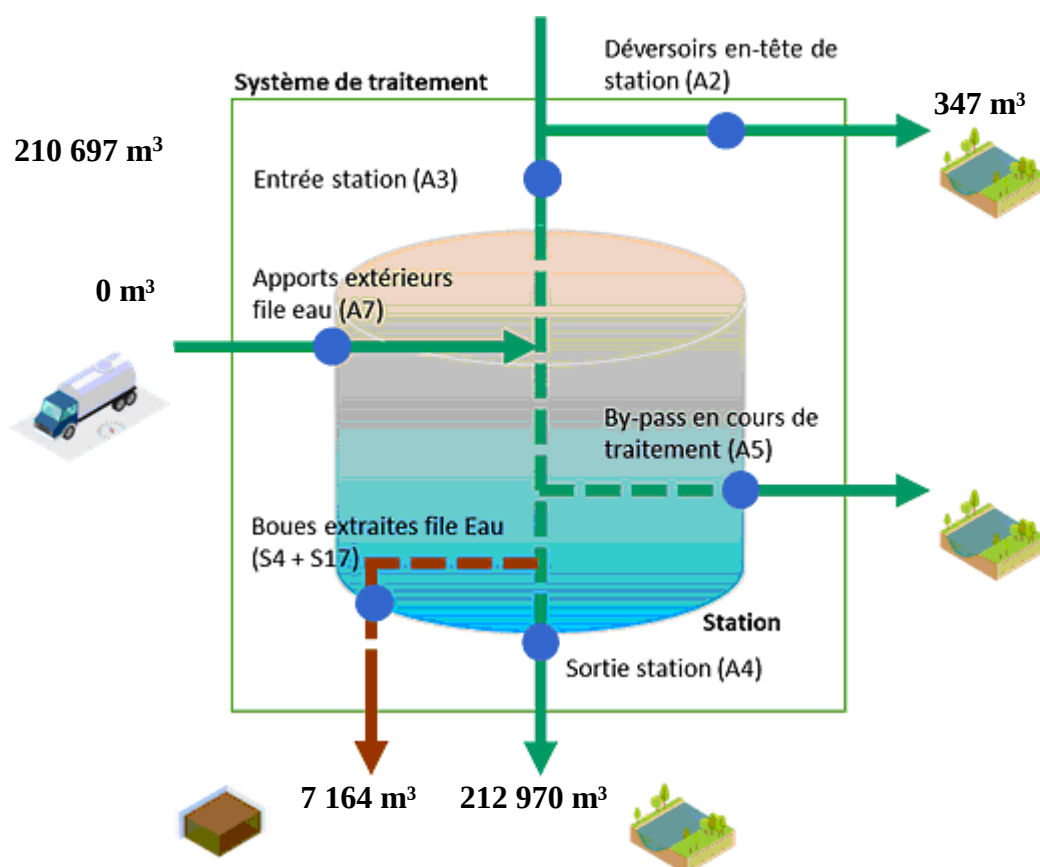
Bassin de stockage des effluents
vinicoles de la STEP



Réacteur à flore fixée fluidisée (R3F)
utilisé uniquement pendant les vendanges

Schéma de l'unité de traitement des 7 moulins





Rendement épuratoire et qualité du rejet :

	Rendement %				Concentration sortie mg/l			
	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020
DCO	98	98,8	98,2	97,9	31,9	13,9	19,1	19,8
DB05	99	99,3	99,3	99,3	3,1	3	3,4	3,1
MES	99	99,2	99,3	98,8	4,3	3,7	3,5	5,3
NTK	94	93,1	94,9	92,7	3	3	3,2	3,4
NGL	93	91,4	94,3	91,4	3,8	3,9	3,6	4,1
Pt	91	93,6	93,7	90,8	1,1	0,7	0,7	0,8

Evaluation de la performance de la station :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2018	2019	2020
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	100	96	96

Evacuation des boues :

Les boues sont évacuées sur l'Usine de Dépollution Monge de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud.

BOUES EVACUEES	2018	2019	2020
Tonnes de produit brut	1253	1 256	1 015
Tonnes de matières sèches	67.4	66,6	51,3
Siccité (%)	5.4%	5,3 %	5,1 %
Taux de boues évacuées selon des filières conformes	100%	100 %	100 %

Evacuation des sous-produits :

	2018	2019	2020
Refus de dégrillage évacués vers l'UDEP Monge (t)	30	25	30
Sables évacués vers l'UDEP Monge (t)	15	19,8	9
Graisses évacuées vers l'UDEP Monge (m3)	11	19	10

▪ FAIT MARQUANT 2020

La cuve de chlorure ferrique a été remplacée par une cuve de plus grande capacité afin de limiter les transports et réduire l'impact environnemental.

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE NOLAY

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'habitants :	1516	1507	1505	1509	1 486
Nombre de clients :	828	824	824	825	823

Patrimoine :

- 17 691 ml de réseau eaux usées (séparatif) et 9 919 ml de réseau unitaire et 78 ml de refoulement.
- 825 branchements
- 17 déversoirs d'orage.
- 1 station d'épuration à boues activées de 1 983 EH située sur la commune de NOLAY qui traite les effluents de la commune de NOLAY.

Milieu récepteur : La Cozanne

▪ **PERFORMANCE DU RESEAU**

Des arrivées d'eaux claires parasites sont toujours très importantes dans le réseau, notamment en période de nappe haute. L'étude diagnostique, achevée en 2016, a mis en évidence l'origine de ces eaux claires.

	2018	2019	2020	N/N-1
Volume facturés	67 311	66 442	62 590	-5.79%
Volume collectés m3 :	207 965	182 142	187 254	+2.80%

Interventions curatives	2018	2019	2020
Nb de désobstructions sur réseau :	8	5	3
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	121	68	33
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	1	1	1

Interventions de curage préventif	2018	2019	2020
Nb d'interventions sur réseau	10	5	4
Nb d'interventions sur P.R	0	0	0
Longueur de canalisation curée (ml)	1527	456	1 184

▪ **AMELIORATIONS DU SERVICE EN COURS**

L'étude diagnostique, lancée en 2014 a été achevée en 2016. Elle a permis de cibler les travaux nécessaires en vue de lutter contre les arrivées d'eaux claires parasites. Un programme pluriannuel de travaux a été présenté à la commune. Ainsi, en 2017 un maître s'œuvre a été recruté, il a travaillé sur le projet de renouvellement, de mise en séparatif et de chemisage, dont les travaux se poursuivent depuis 2018.

En 2020, lancement de la tranche de travaux de mise en séparatif sur le quartier Lavirotte.

■ **PERFORMANCE DU TRAITEMENT**

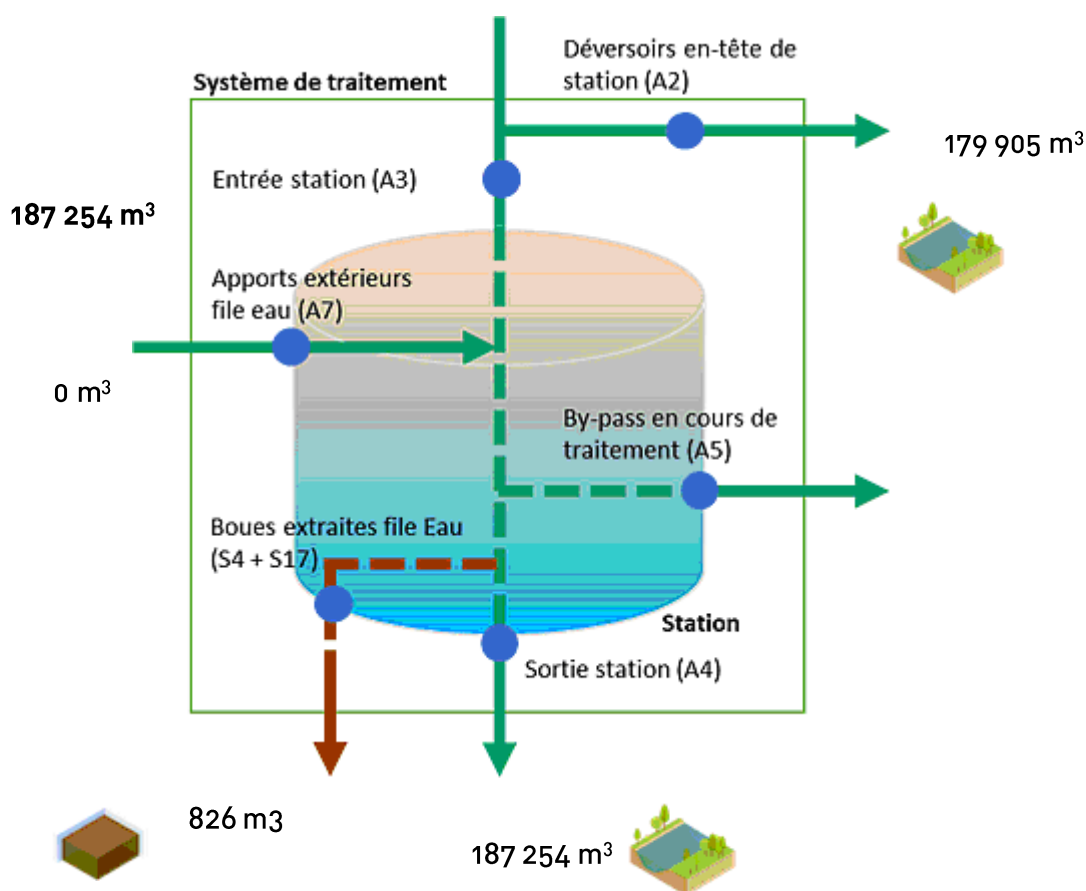
Type de traitement : Station d'épuration à boues activées de 1 983 EH.

Le rejet est conforme, suite aux réglages effectués par le Fermier (taux de boues, niveau d'aération).
Les rejets dans le milieu naturel sont importants lors des épisodes pluvieux.

Rendement épuratoire et qualité du rejet :

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019
DCO	86.7	80,5	70,9	57.2	51,0	128,4
DBO5	88.9	79,5	75,4	15.5	14,4	28,8
MES	93.1	72,6	71,5	20.9	19,3	65,6
NTK	74.6	61,8	67,5	12.7	10,4	21,1
NGL	66.6	46,2	65,0	16.8	16,0	22,8
PT	71.6	63,1	54,0	1.4	1,0	3,0

Schéma de fonctionnement de la station et volumes associés



Evaluation de la performance de la station :

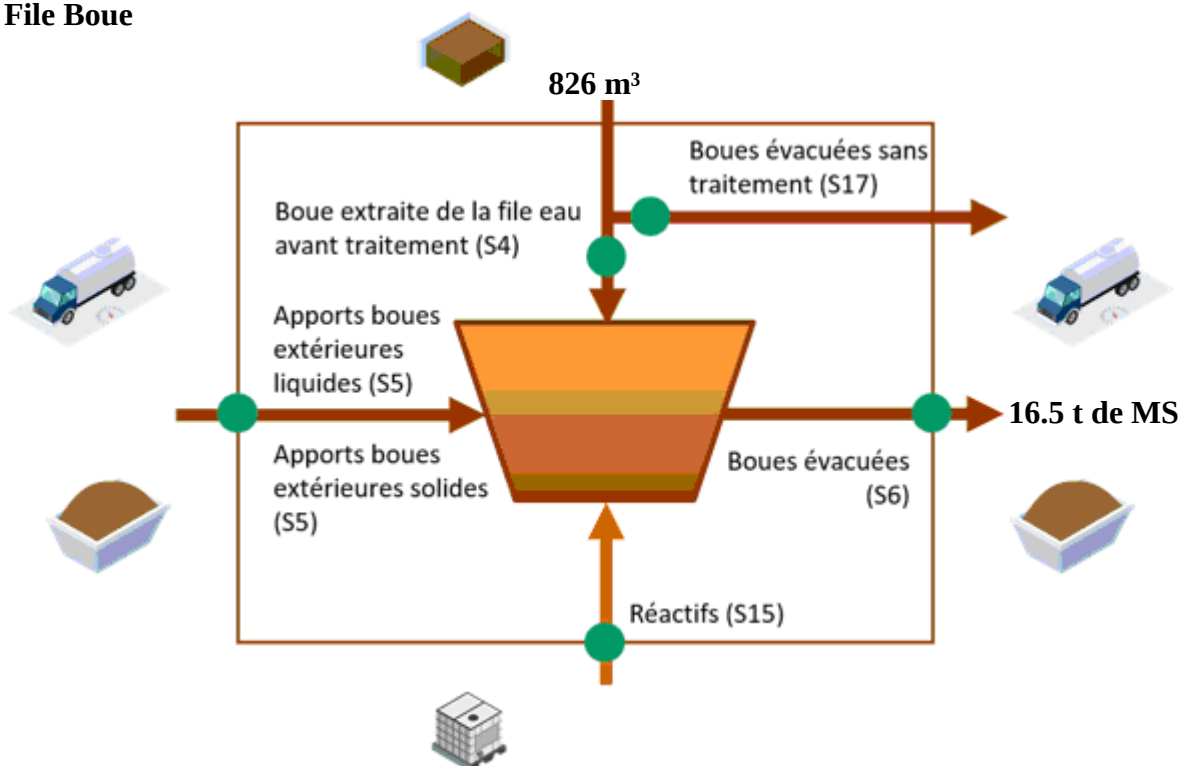
Taux de conformité des rejets d'épuration	2018	2019	2020
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	100	100	100

▪ EVACUATION DES BOUES

BOUES EVACUEES	2018	2019	2020
Tonnes de produit brut	464	544	826
Tonnes de matières sèches	11.6	21.6	16.5
Siccité (%)	2.5 %	4 %	2 %
Taux de boues évacuées selon des filières conformes	100%	100%	100%

Schéma de la file « boues » et volumes associés

File Boue



▪ EVACUATION DES SOUS PRODUITS :

	2017	2018	2019	2020
Refus de dégrillage évacués vers l'UDEP Monge (t)	7	1	10	7.1
Sables évacués vers l'UDEP Monge (t)	8	3.6	16,2	7.4
Graisses évacuées vers l'UDEP Monge (m3)	16	2	20	6

▪ **FAITS MARQUANTS 2020 & PERSPECTIVES**

- La station d'épuration reçoit énormément d'eaux claires parasites.
- En 2020, compte-tenu du contexte Covid, les boues du silo de stockage n'ont pas pu être valorisées en épandage agricole. Des transferts de boues liquides vers la station d'épuration de Combertault ont été réalisés en Juin et Juillet 2020.
- Des fissures sur le clarificateur commencent à apparaître. La station date de 1974. Une réflexion à moyen terme devra être lancée pour la construction d'une nouvelle station d'épuration.

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE RUFFEY LES BEAUNE

	2018	2019	2020	N/N-1
Nb d'habitants	746	755	763	+1.06%
Nb de Clients	318	320	327	++2.18%

Patrimoine :

11 851 ml de réseau dont 8 504 ml de réseau d'eaux usées (séparatif) et 3 280 ml de refoulement

- 320 branchements
- 163 regards de visite,
- 6 postes de relèvement.
- une station de traitement d'une capacité totale de 733 équivalents habitants

Milieu récepteur : La Lauve

▪ **PERFORMANCE DU RESEAU**

89 070 m³ collectés par le réseau, soit un débit moyen de 244 m³/jr

Le volume d'eau traité à l'usine de dépollution est supérieur au volume de l'assiette d'assainissement.
On constate que le réseau continue de drainer la nappe.

	2018	2019	2020	N/N-1
Volume facturés	28 175	29 963	31 684	+5.74%
Volume collectés :	102 639 m ³	89 070 m ³	91 767 m ³	+3.02 %

Interventions sur le réseau :

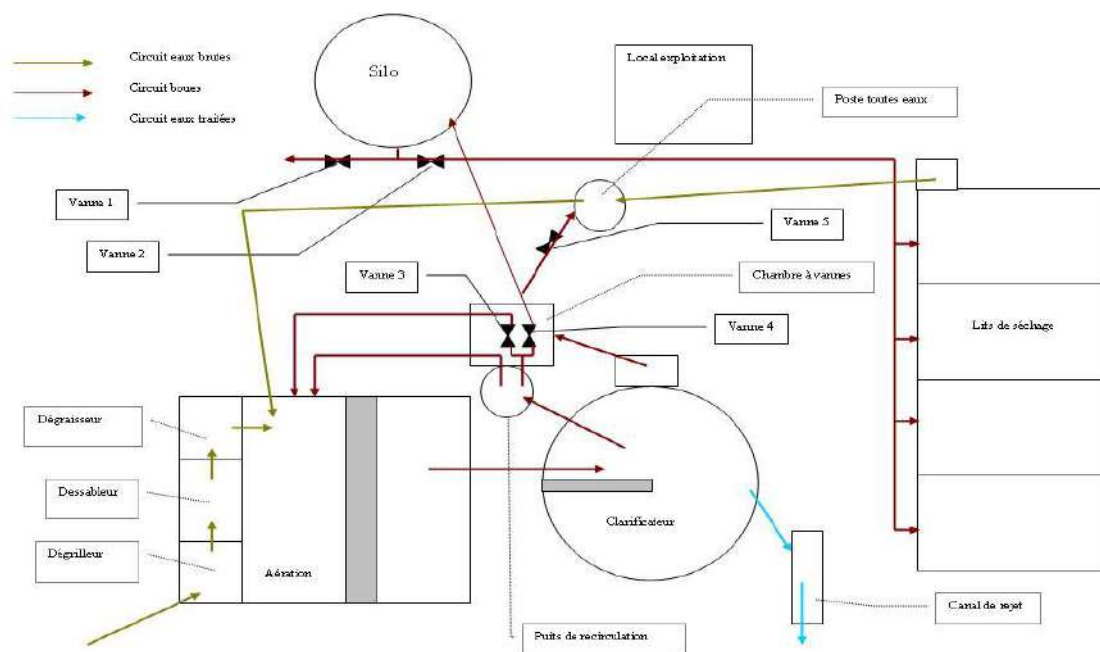
Interventions curatives	2018	2019	2020
Nb de désobstructions sur réseau :	0	0	0
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0	0	0
Nombre de « points noirs » sur réseau	0	0	0

Interventions de curage préventif	2018	2019	2020
Nb d'interventions sur réseau	0	0	8
Longueur de canalisation curée (ml)	0	0	2 949
Nb d'interventions sur PR	/	17	23

▪ **PERFORMANCE DU TRAITEMENT**

Type de traitement : Station d'épuration à boues activées de 733 EH

Schéma de l'unité de traitement de Ruffey les Beaune



Rendement épuratoire et qualité du rejet :

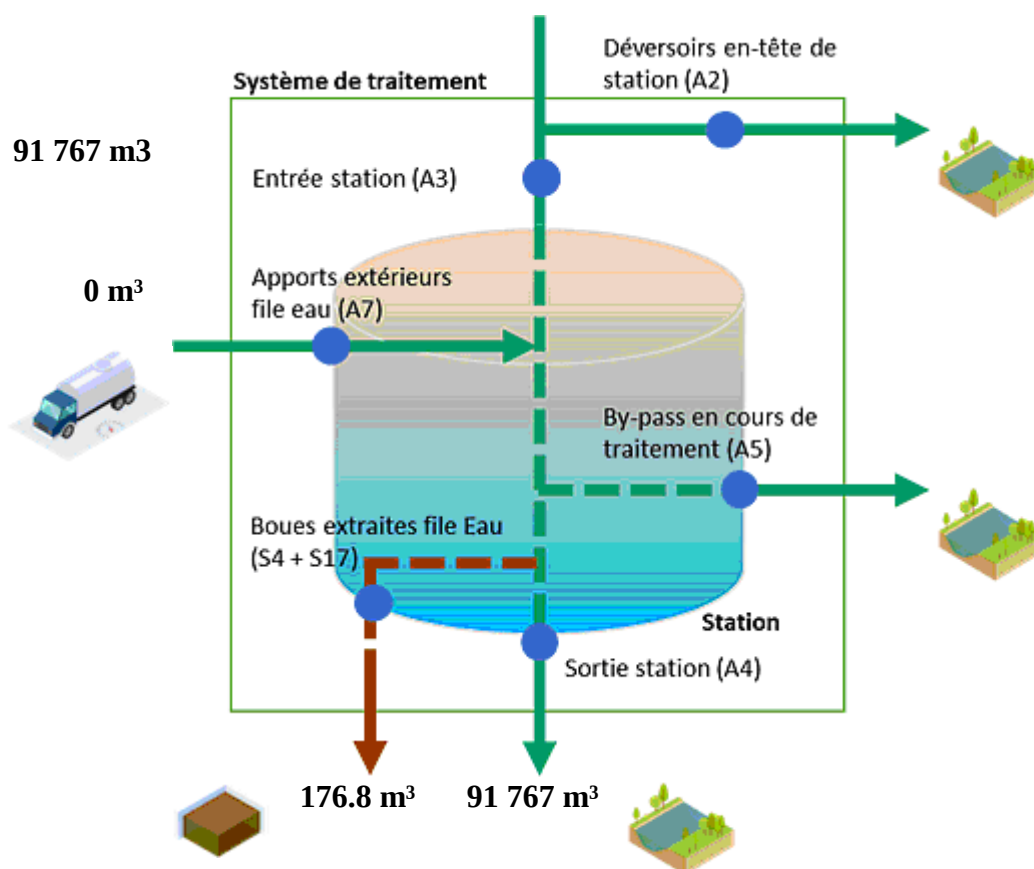
	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
DCO	90,7	94,5	84.4	36,0	21,0	80.7
DBO5	98,3	96,6	96,5	3,0	3,0	7.2
MES	85,6	96,4	77.1	27,0	8,4	49.8
NTK	/	93,1	83.0	/	3,0	11.2
NGL	/	75,0	65.4	/	10,5	22.9
Pt	/	7,7	41.9	/	4,8	4,0

Evaluation de la performance de la station :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2018	2019	2020
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	100	100	100

Indice de conformité réglementaire des rejets (%)	2018	2019	2020
Conformité à la Directive Européenne	100	100	100
Conformité à l'arrêté préfectoral	100	100	100

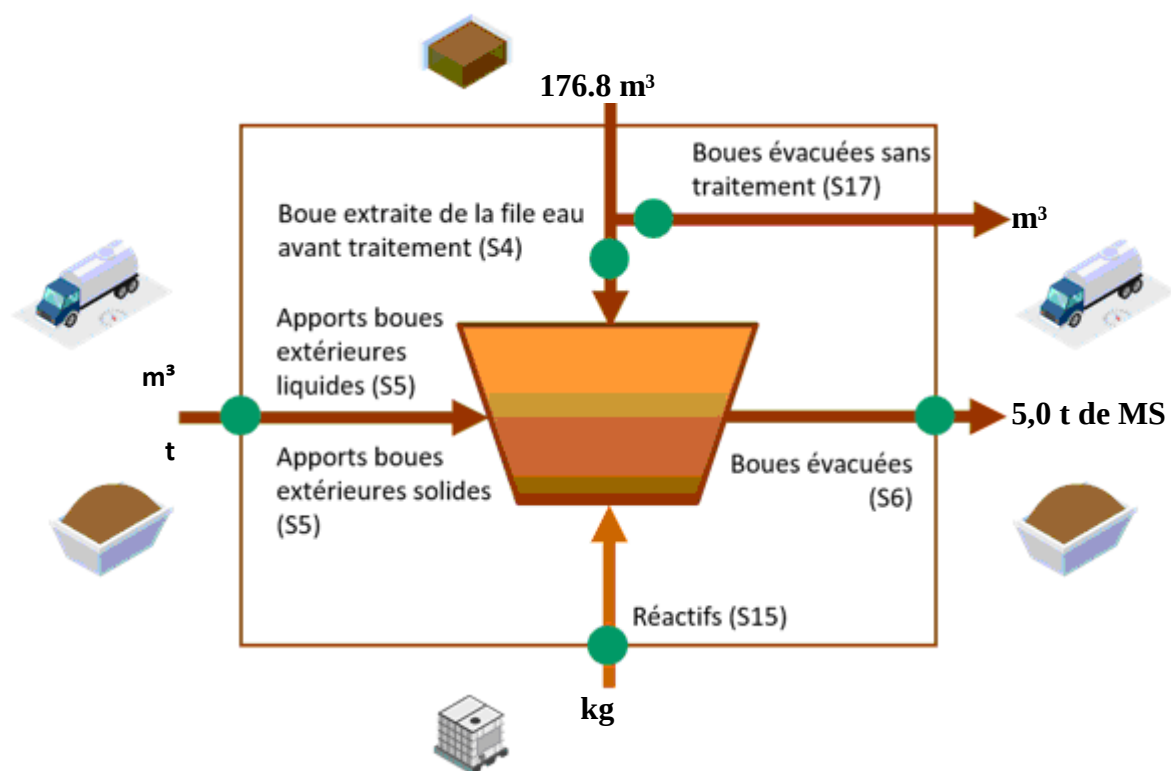
Schéma de fonctionnement de la station et volumes associés



▪ EVACUATION DES BOUES

BOUES EVACUEES	2018	2019	2020
Tonnes de produit brut	231.4	234.3	176,8
Tonnes de matières sèches	4.8	7,1	5,0
Siccité (%)	2.07	3.03	2.84
Taux de boues évacuées selon des filières conformes	100 %	100 %	100 %

Schéma de la file « boues » et volumes associés



ÉVACUATION DES SOUS PRODUITS :

	2018	2019	2020
Refus de dégrillage évacués vers l'UDEP Monge (t)	0.2	0.6	0
Sables évacués vers l'UDEP Monge (t)	1	3,5	0
Graisses évacuées vers l'UDEP Monge (m3)	2	5	0

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE SAINTE MARIE LA BLANCHE

	SAINTE MARIE LA BLANCHE
Nombre d'habitants :	913
Nombre de clients :	4410

Patrimoine :

Linéaire Eaux Usées	9 060 ml
Linéaire Unitaire	0
Linéaire Refoulement	1 735
Nb de P.R	5

Milieu récepteur : L'Avant Dheune

▪ PERFORMANCE DU RESEAU

	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Volume facturés	151 554 m ³ *	142 684 m ³ *	176 355 m ³ *	216 711 m ³ *	+22,80%
Volumes collectés	36 527	51 278	42 578	44 166	+ 3.72%

* Prend en compte les volumes facturés à la société PLASTIPACK, non rejetés à l'UDEP

Interventions curatives	
Nb de désobstructions sur réseau :	6
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	106
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	1

Interventions de curage préventif	
Nb d'interventions sur réseau	4
Longueur de canalisation curée (ml)	1 616
Nb d'interventions sur les postes de refoulement	8

▪ PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement :

Station d'épuration à boues activées de 1950 EH.

NB : Les effluents de PLASTIPACK et de la Coopérative laitière sont traités à l'usine de dépollution Monge de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud via le réseau d'assainissement de COMBERTAULT.

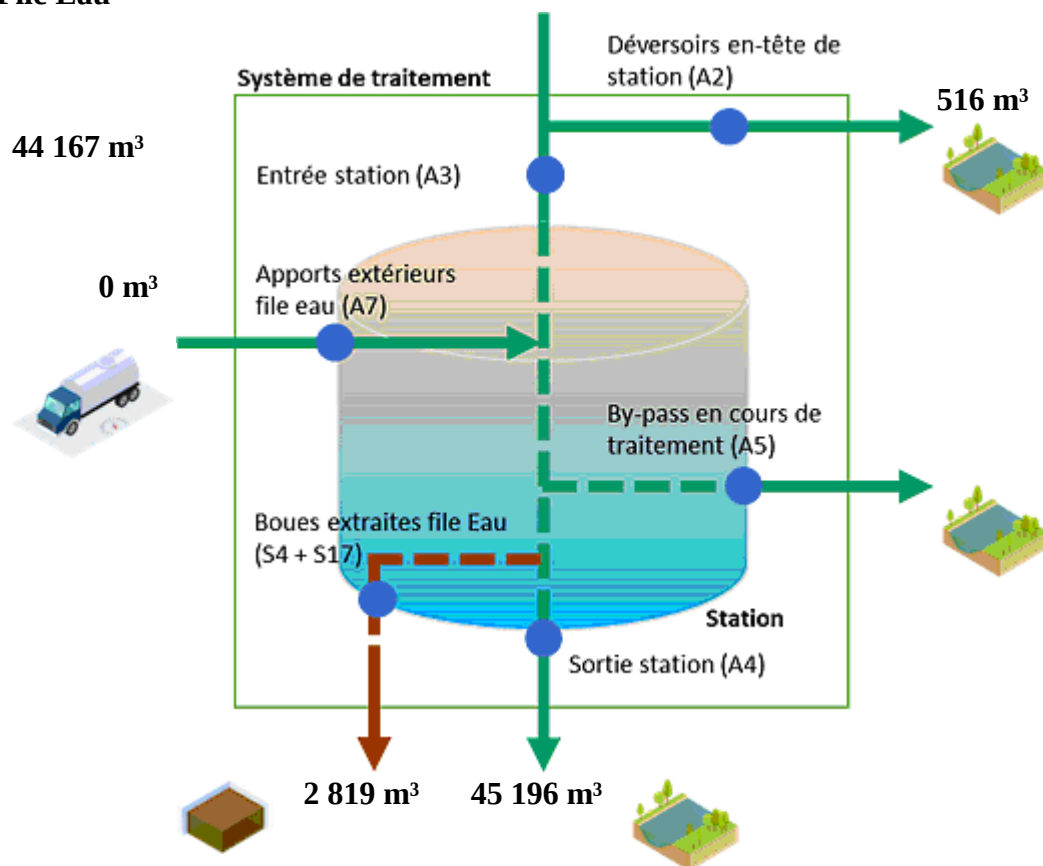
Mise en service d'une nouvelle Station de Traitement des Eaux Usées :

La nouvelle station de traitement des eaux usées d'une capacité de 1950 EH a été mise en service le 22 août 2017. L'ancienne station a été démolie.



Station de Sainte Marie la Blanche janvier 2018

File Eau



Rendement épuratoire et qualité du rejet :

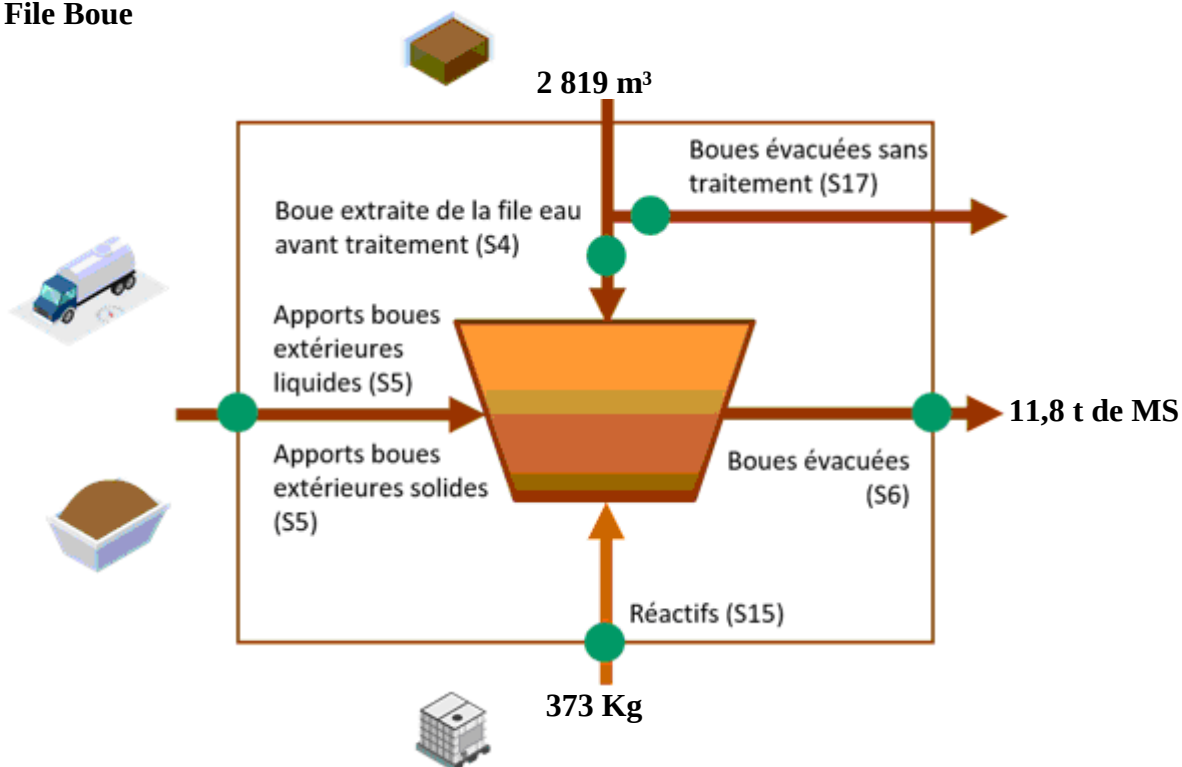
	Rendement %				Concentration sortie mg/l			
	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020
DCO	84	93,6	95,9	96.5	164	26,3	18,4	19.1
DB05	94	95,8	98,1	98.8	25	6,9	3,1	3.1
MES	93	95,6	98,4	98.9	35	9,7	3,7	3.7
NTK	77	97,6	96,4	95.3	33.6	3,0	3,0	2.8
NGL	71	97,0	90,4	92.4	33.9	3,8	8,1	4.5
PT	73	97,1	89,6	84.6	3.7	0,4	0,8	1.0

Evaluation de la performance de la station :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2018	2019	2020
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	100	100	100

Evacuation des boues :

File Boue



Les boues sont évacuées sur l'Usine de Dépollution Monge de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud.

BOUES EVACUEES	2017	2018	2019	2020
Tonnes de produit brut	197.4	238.1	216,5	271.5
Tonnes de matières sèches	4.0	10.5	8,8	11.8
Siccité (%)	2.00	4.4	4.1	4.4
Taux de boues évacuées selon des filières conformes	100%	100%	100%	100%

Evacuation des sous-produits :

	2018	2019	2020
Refus de dégrillage évacués vers l'UDEP Monge (t)	0.5	0.3	7.2
Sables évacués vers l'UDEP Monge (t)	5.4	10,8	16.2
Graisses évacuées vers l'UDEP Monge (m3)	3	5	11

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE SAINT ROMAIN

	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Nombre d'habitants	228	226	223	225	+0.8%
Nombre de clients	158	159	159	159	/

Patrimoine :

3 858ml de réseau en eaux usées (séparatif), dont environ 700 ml en galerie
1 unité de traitement de type filtre plantés de roseaux de 300 équivalents habitants

Rejet au milieu naturel : rejet de la STEP vers le ruisseau du Verger

PERFORMANCE DU RESEAU



	2018	2019	2020
Volumes facturés : m³	8 000*	8 132	En attente données SAUR
Volumes collectés : m³	13 527	32 867	14 967

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2018	2019	2020
Nb de désobstructions sur réseau :	0	0	0
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0	0	0

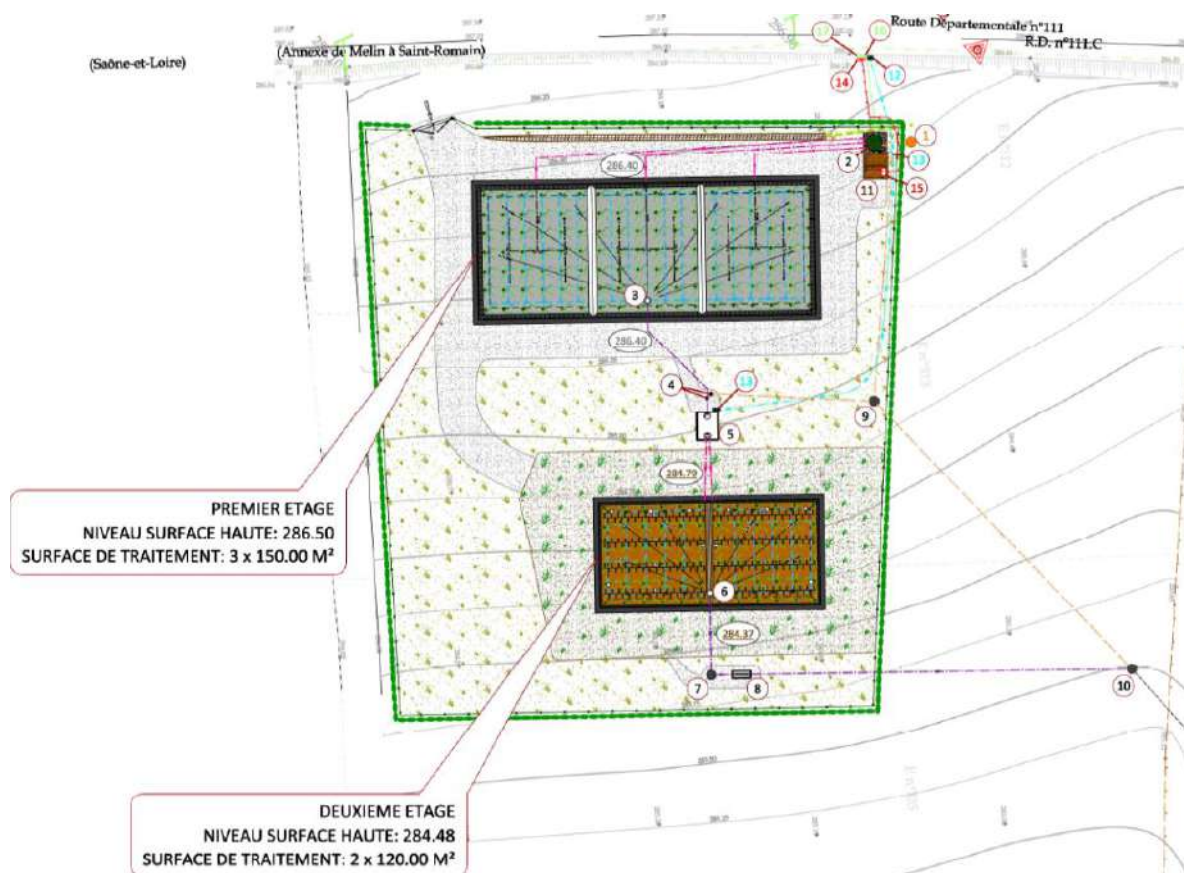
Interventions de curage préventif	2018	2019	2020
Nb d'interventions sur réseau	0	0	0
Nb d'interventions sur P.R	0	0	0
Longueur de canalisation curée (ml)	0	0	0

Interventions d'inspection et de contrôle	2018	2019	2020
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	0	0	0

PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement : Station d'épuration de filtres plantés de roseaux de 300 EH.

Schéma de la station de traitement



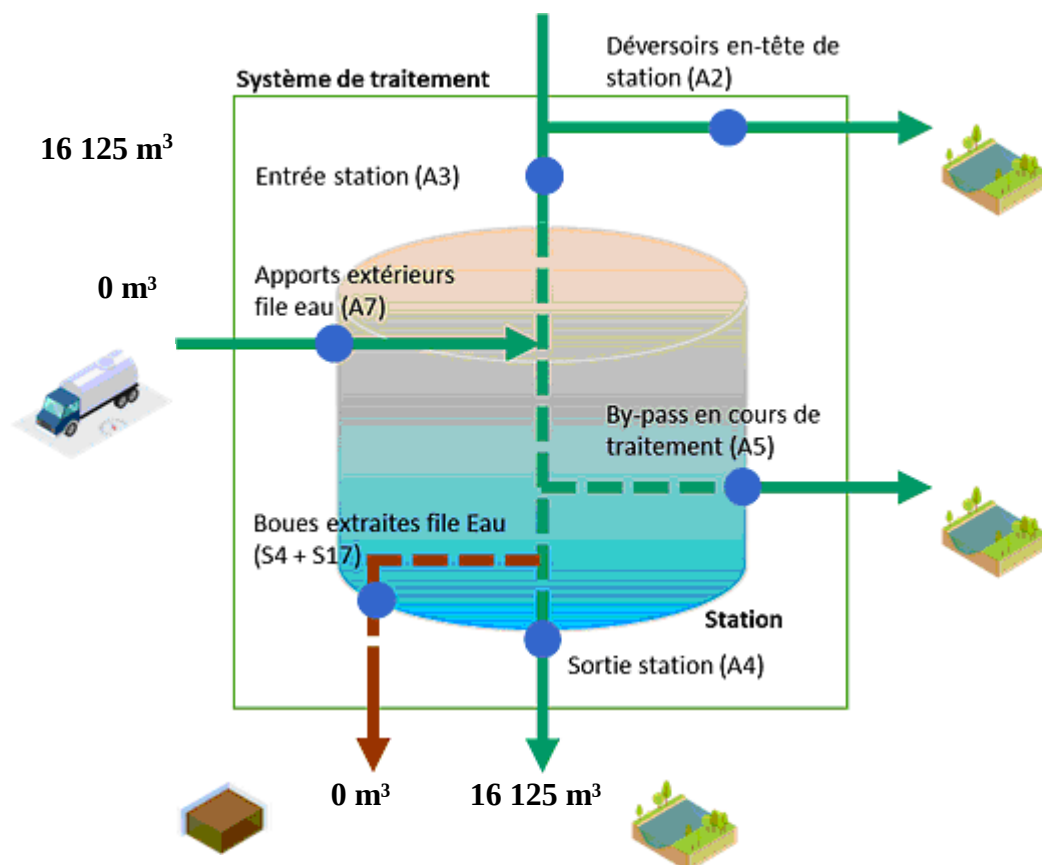
Niveaux de rejets exigés par la Police de l'eau 18 avril 2011	
Param.	Concentrations maximale (moyenne sur 24H)
DBO5	25 mg/l
DCO	90 mg/l
MES	30 mg/l
NTK	10 mg/l avec pointes à 20mg/l

Evaluation de la performance de la station :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2018	2019	2020
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	100%	100%	100%

Indice de conformité réglementaire des rejets (%)	2018	2019	2020
Conformité à la Directive Européenne	100%	100%	100 %
Conformité à l'arrêté préfectoral	100%	100%	100%

Schéma de fonctionnement de la station et volumes associés



	Rendement %		Concentration sortie mg/l	
	2019	2020	2019	2020
DCO	95.1	96.1	5.6	26
DBO5	98.7	99.2	29.0	3.0
MES	93.6	98.1	3,0	3,0
NTK	97.4	97.9	3.0	3.0
NGL	44.9	73.2	64.1	17.9
Pt	-129.7	-2.8	13.6	6.9

	2018	2019	2020
Refus de dégrillage évacués (t)	/	2	0.8
Sables évacués (t)	/	/	/
Graisses évacuées (m3)	/	/	/

Pas de boues produites.

▪ FAIT MARQUANT 2020

Un dégrilleur automatique avec compacteur a été installé en entrée de station d'épuration

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE SANTENAY

▪ DONNEES DU SERVICE

Type de gestion :

Délégation de service public conclue avec VEOLIA. A échéance du précédent contrat au 30/06/2017, le service a été rattaché au contrat global avec la CABCS (échéance 31/12/2023).

	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Nombre d'habitants	858	865	883	904	+2,37 %
Nombre de clients	475	483	481	479	-0,42 %

Patrimoine :

- 18 403 ml dont 10 323 ml en eaux usées (séparatif), 8 442 ml en eaux pluviales et 506 ml en refoulement.
- 481 branchements,
- 266 regards de visite,
- 1 poste de relèvement,
- 1 déversoir d'orage
- 1 usine de traitement de type boues activées de 8 333 équivalents habitants

Rejet au milieu naturel : - 1 trop plein de poste vers fossé
- rejet de la STEP vers l'Avant Dheune



▪ PERFORMANCE DU RESEAU

	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Volumes facturés : m ³	64 069	58 822	66 828	51 904	-22.3%
Volumes collectés : m ³	102 704	144 974	95 633	108 991	+13.9%

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2017	2018	2019	2020
Nb de désobstructions sur réseau :	2	1	3	2
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	20	49	50	41
Nbre de points noirs	2	2	0	1

Interventions de curage préventif	2017	2018	2019	2020
Nb d'interventions sur réseau	3	5	3	0
Nb d'interventions sur P.R	0	0	0	0
Longueur de canalisation curée (ml)	1 370	1 603	1 783	1 307

Interventions d'inspection et de contrôle	2017	2018	2019	2020
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	0	0	0	248.7

▪ **AMELIORATIONS DU SERVICE A PREVOIR**

L'étude diagnostique achevée en 2016.a permis de cibler les travaux nécessaires en vue de lutter contre les arrivées d'eaux claires parasites. Ont été réalisés :

- En 2017 : Le renouvellement du réseau d'assainissement de la Rue de la Chapelle
- En 2018 : Renouvellement des réseaux d'assainissement de la Rue des Sources et de l'Avenue des Sources, rue de Lavau et grande rue.

En 2020, il est prévu de renouveler le réseau Rue de la Pérolle en parallèle des travaux AEP.

Par ailleurs, une problématique récurrente de mise en charge et débordement du réseau d'eaux usées situé Chemin sous le Seurre est constaté.

Une étude spécifique a été lancée fin 2019 par la Collectivité pour valider les travaux futurs compte tenu des travaux déjà réalisés. Cette étude a été réalisée par le cabinet Réalités Environnement.

Des discussions sont en cours avec les Services de l'Etat en vue d'adopter la meilleure solution techniquement et financièrement.

En 2020, la vaste opération de contrôles de conformités des branchement EU initiée également suite à cette problématique s'est poursuivie.

■ PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement : Station d'épuration à boues activées de 8 333 EH.

Synoptique de la station de traitement

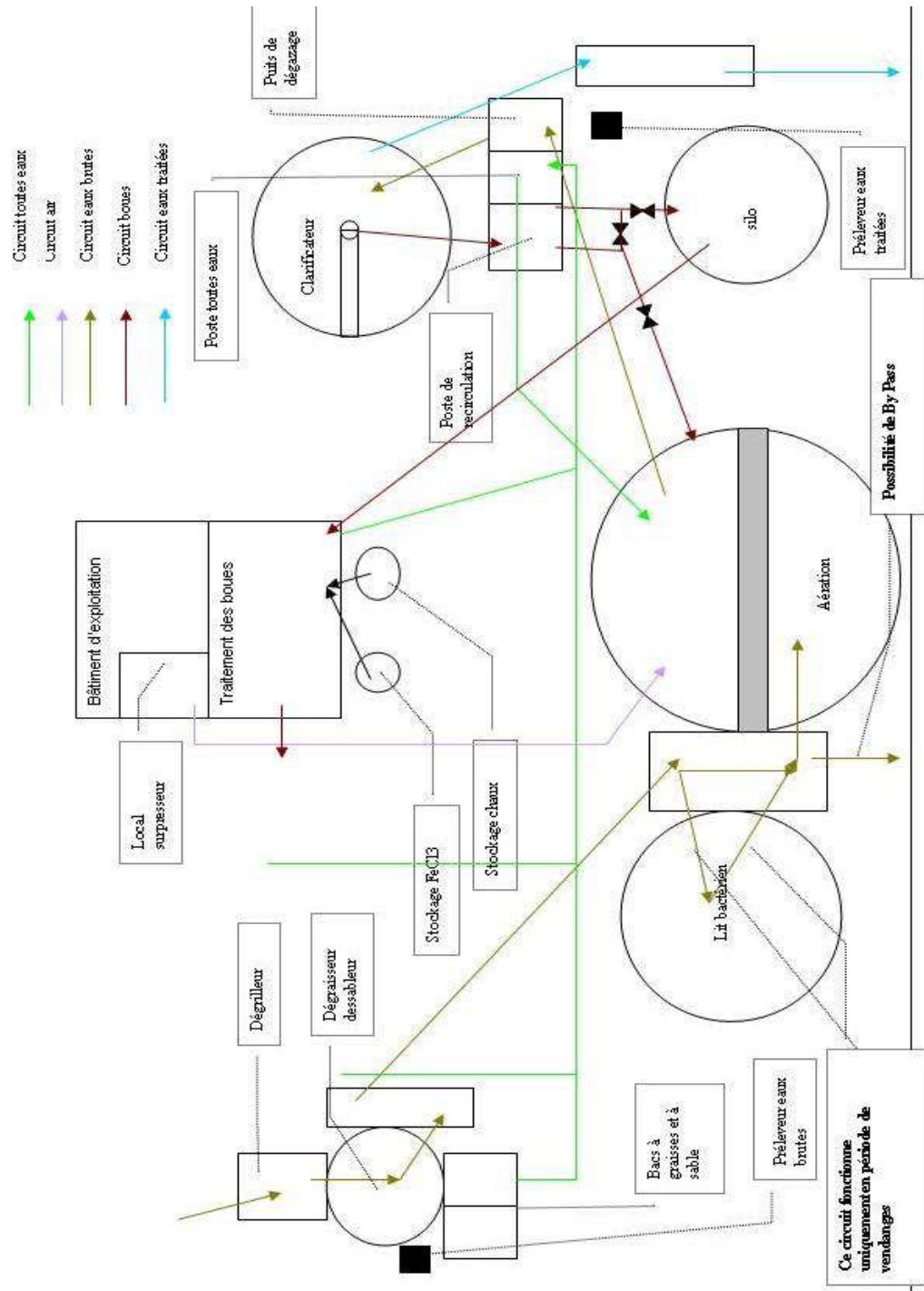
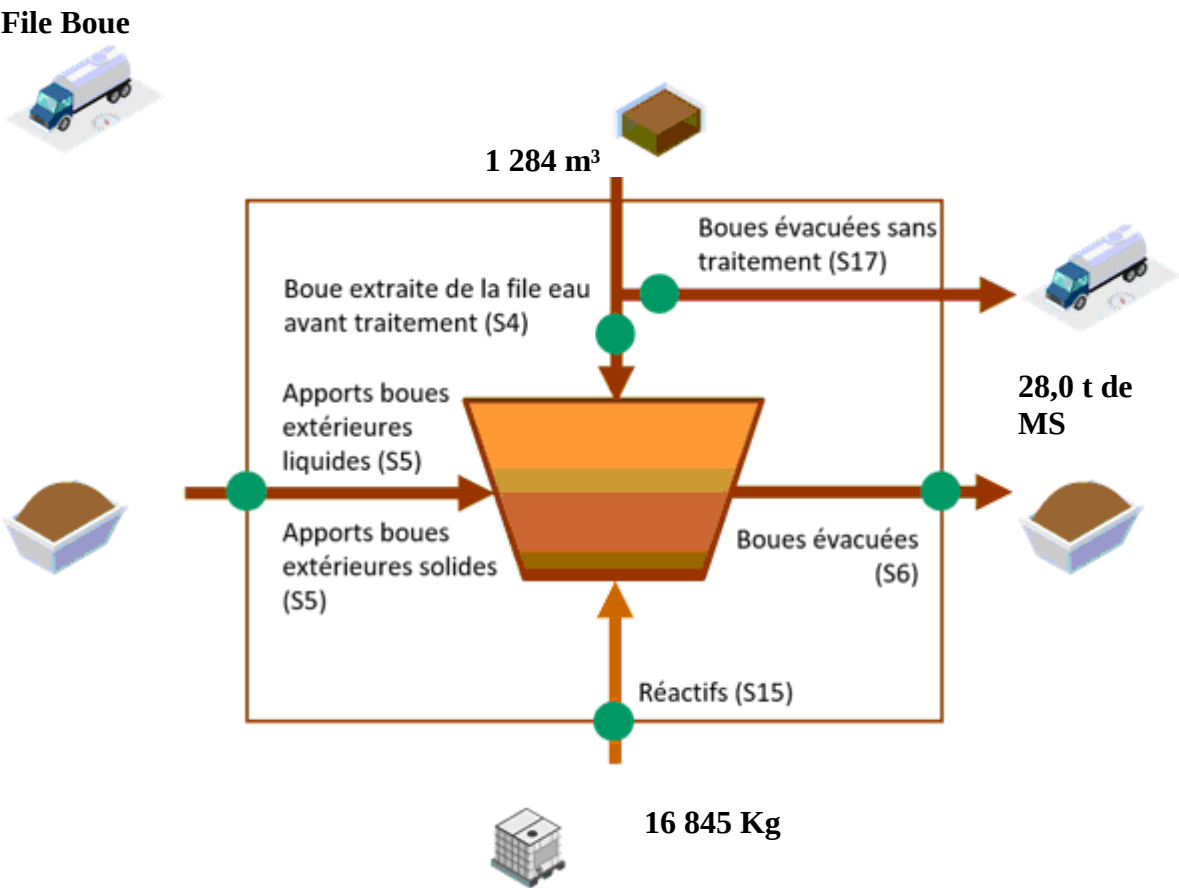
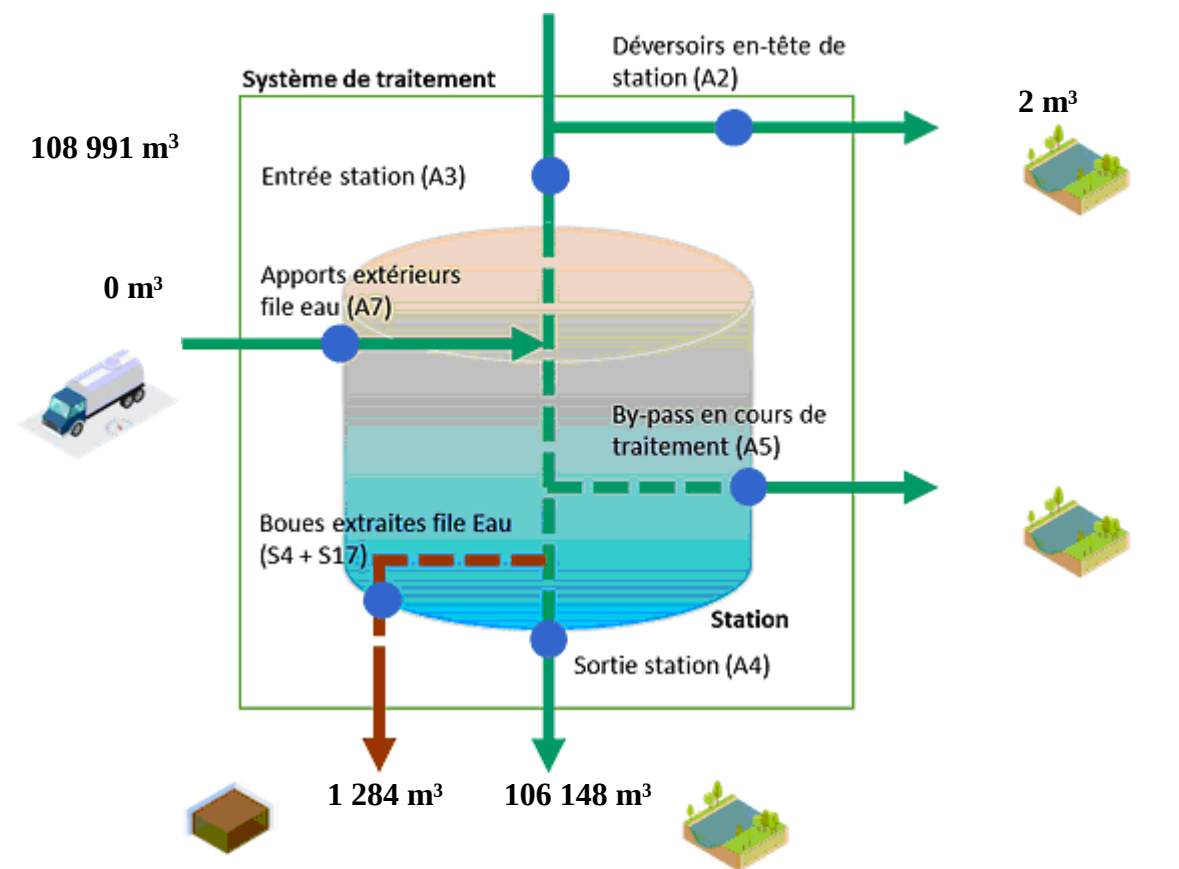


Schéma de fonctionnement de la station et volumes associés



Rendement épuratoire et qualité du rejet :

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
DCO	95,8	96,1	96.5	11,9	17,8	15,2
DB05	97,4	98,3	98.5	3,0	3,1	3,1
MES	96,5	97,7	97.3	4,1	4,2	4,6
NTK	90,9	94,6	93.3	3,0	2,6	2,6
NGL	89,0	93,4	91.6	9,2	3,1	3,3
Pt	86,5	93,0	80.6	0,5	0,4	0,8

Evaluation de la performance de la station :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2018	2019	2020
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	100	100	100

Indice de conformité réglementaire des rejets (%)	2018	2019	2020
Conformité à la Directive Européenne	100	100	100
Conformité à l'arrêté préfectoral	100	100	100

▪ EVACUATION DES BOUES

Les boues sont évacuées sur l'Usine de Dépollution Monge de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud.

BOUES EVACUEES	2017	2018	2019	2020
Tonnes de produit brut	92.1	134,4	89,3	96.9
Tonnes de matières sèches	29.3	33,9	30,5	28
Siccité (%)	31.8	25,2	34,2	28.9
Taux de boues évacuées selon des filières conformes	100%	100%	100%	100%

Schéma de la file « boues » et volumes associés

▪ EVACUATION DES SOUS PRODUITS :

	2017	2018	2019	2020
Refus de dégrillage évacués vers l'UDEP Monge (t)	4	5	3	6.5
Sables évacués vers l'UDEP Monge (t)	12	6.6	9	7
Graisses évacuées vers l'UDEP Monge (m3)	7	7	6	5

- **AMELIORATION DU SERVICE PREVUE**

Le traitement des boues de la station est vétuste. Le filtre presse à plateaux actuel sera renouvelé en 2021 par une presse à vis.

IV. BILAN ANNUEL SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Linéaire de réseau : 385 km

Nombre de stations d'épuration : 21

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'abonnés	19 620	19 715	19 738	19 840	19 684*
Volume facturé (m3)	2 818 311	2 941 647	3 267 053	3 125 416	2 932 002**

* Valeur sans les données de Chaudenay

** valeur sans les données de Chaudenay et Saint Romain

CHAPITRE 3

RAPPORT TECHNIQUE
SUR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

EXERCICE 2020

DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
BEAUNE COTE ET SUD

Présentation du service

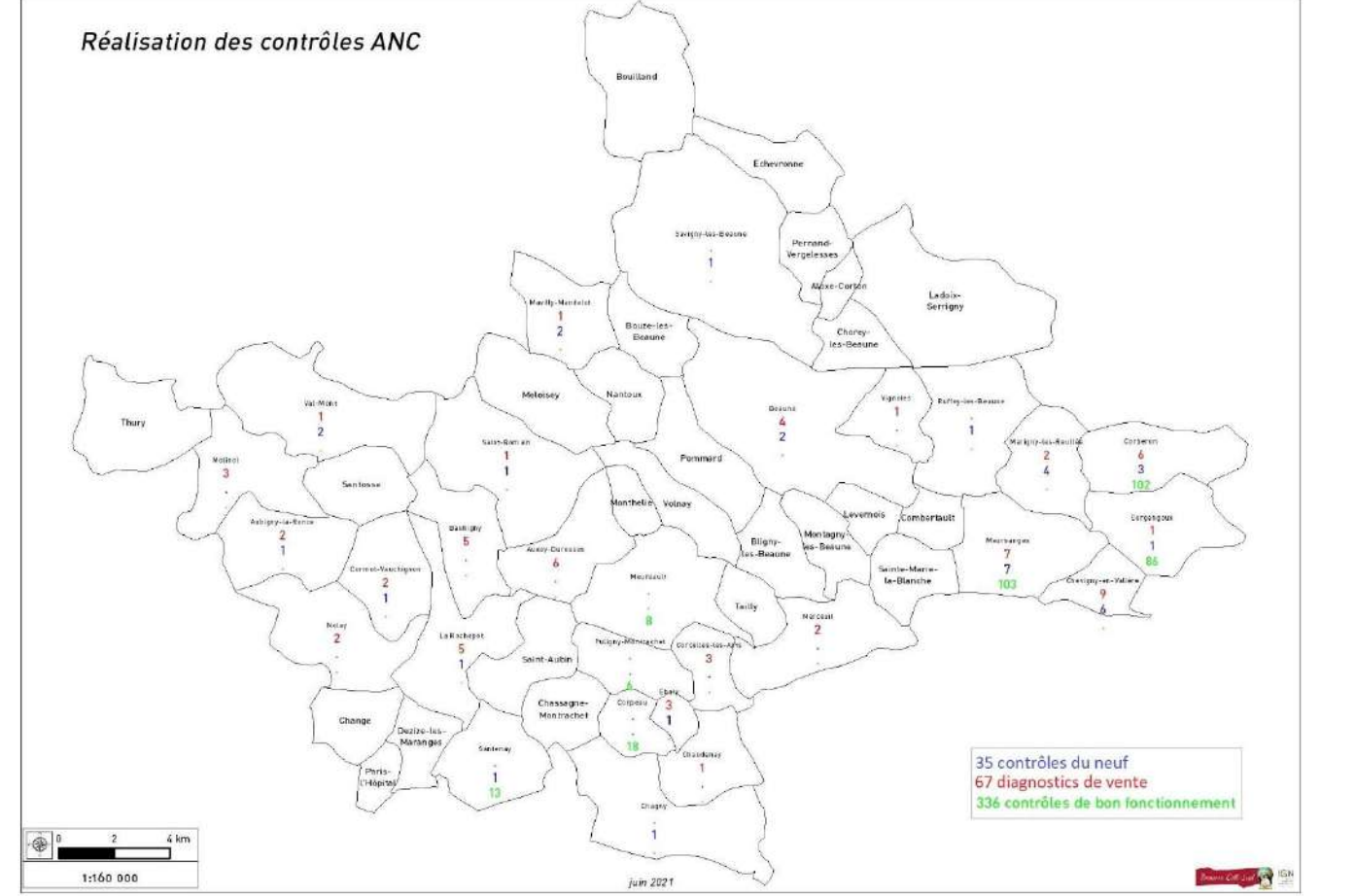
Ses missions sont les suivantes :

- **Le contrôle du neuf** : vérification des travaux d'assainissement individuel suite à un permis de

- Le règlement du SPANC** a été modifié par délibération du Conseil Communautaire le 30/06/2014.

En 2020, ont été réalisés :

- 28 contrôles de conception et implantation soit 57 % de moins qu'en 2019.



Indicateurs spécifiques au service public d'assainissement non collectif SPANC

1. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif - INDICATEUR 1

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 140, les éléments indiqués au point B n'étant pas pris en compte si la somme des éléments mentionnés au A n'atteint pas 100.

A. – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif :

- + 20 : délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération ;
- + 20 : application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération ;
- + 30 : mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans ;
- + 30 : mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations ;

Pour cet indicateur, la collectivité totalise 80 points. Le paramètre de délimitation des zones d'assainissement collectif n'étant pas atteint sur toutes les communes du territoire.

B. – Éléments facultatifs du service public d'assainissement non collectif :

- + 10 : existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations ;
- + 20 : existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations ;
- + 10 : existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange.

Indicateur 1 (indice de mise en œuvre de l'ANC) est de 80

2. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif

L'indicateur mesure le niveau de conformité du parc de dispositifs d'assainissement non collectif en zone d'assainissement non collectif. Exprimé en pourcentage, il est égal au rapport entre le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service à la fin de l'année considérée et le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service

Indicateur 2 (taux de conformités des ANC) est de 35.6%

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'installations contrôlées jugées conformes depuis la création du SPANC	723	764	803	845	880
Nombre d'installations contrôlées l'année n	160	262	402	347	438
Nombre total d'installations contrôlées depuis la mise en place du service (2007)	2328	2353	2400	2436	2471
Taux de conformité	31%	32%	33,4%	34.6%	35.6%

Les contrôles réalisés en 2019 par G2C sur les communes de SANTENAY, CORPEAU, MEURSAULT, PULIGNY MONTRACHET ont fait l'objet d'une validation du service en 2020.

Par ailleurs, suite à un dysfonctionnement interne chez le prestataire, une partie des contrôles réalisés sur les communes de MEURSANGES et CORGENGOUX ont dû être refaits. Ces visites se sont déroulées sur fin 2019 et courant 2020. 13 installations restent à revoir. L'ensemble de ces contrôles sont comptabilisés sur 2020, mais seront validés en 2021.

Par ailleurs, le contexte sanitaire a engendré le décalage de la deuxième campagne à Novembre 2020 sur la commune de CORBERON : 102 installations ont été contrôlées dont 60% non conformes.

Compte tenu de l'évolution réglementaire de 2012, relative aux modalités de contrôle de bon fonctionnement des installations existantes, les données ci-dessus seront affinées au fil des contrôles.

Les installations non conformes doivent faire l'objet d'une relance afin que la mise en conformité soit effectuée. Ce point a été souligné par la Chambre Régionale des Comptes.

Deux cas existent :

- Les installations déclarées non conformes suite à un diagnostic de vente immobilière (réhabilitation sous un an après signature de l'acte de vente) :

- ➔ Dans ce cas, le SPANC rencontre des difficultés à obtenir les coordonnées des nouveaux propriétaires. En effet, les notaires n'ont aucune obligation à communiquer au SPANC la date d'une vente immobilière ainsi que l'identité de l'acquéreur.

L'identification de ces nouveaux propriétaires n'est possible que lors de la réalisation des contrôles de bon fonctionnement sur les communes concernées (parfois plusieurs années après).

- Les installations non conformes contrôlées dans le cadre des diagnostics ou des contrôles de bon fonctionnement.

- ➔ Les évolutions réglementaires de 2012 peuvent avoir une influence sur les délais de réhabilitation des installations. Ainsi, des installations dont la conclusion était : « réhabilitation sous 4 ans » peuvent voir leur délai de réhabilitation passer à « réhabilitation en cas de vente ». Toutes les installations contrôlées avant le 1er juillet 2012 peuvent donc difficilement faire l'objet d'une relance.

- ➔ La relance de propriétaire d'installations existantes avec un délai de réhabilitation court est compliquée car ces travaux ont des coûts non négligeables pour les usagers. Enfin, l'absence de subventions n'incite pas les propriétaires concernés à réhabiliter leur installation.

Une première campagne de relance a été effectuée en 2014 et une autre est prévue en 2021.

La prestation de diagnostic de l'existant et de contrôle de bon fonctionnement qui était confiée à la société G2C ingénierie est arrivée à son terme. Un nouveau marché sera lancé au premier semestre 2021.

A noter que le logiciel CARTAJOUR a évolué en KIS ANC.

Beaune Côte & Sud

communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com



CHAPITRE 4

RAPPORT TECHNIQUE SUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

EXERCICE 2020

**DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
BEAUNE COTE ET SUD**



SERVICE ASSAINISSEMENT
14 rue Philippe Trinquet - 21200 BEAUNE
www.beaunecoteetsud.com

Présentation du service

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

La Loi n° 2012-788 du 12 juillet 2010, dite loi « Grenelle II », a confié aux EPCI compétents en matière d'assainissement, le soin d'assurer la gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU). Ces dispositions ont été réitérées en 2015 (Loi Notre) et en 2018 (Loi portant transfert de la compétence eau et assainissement aux EPCI).

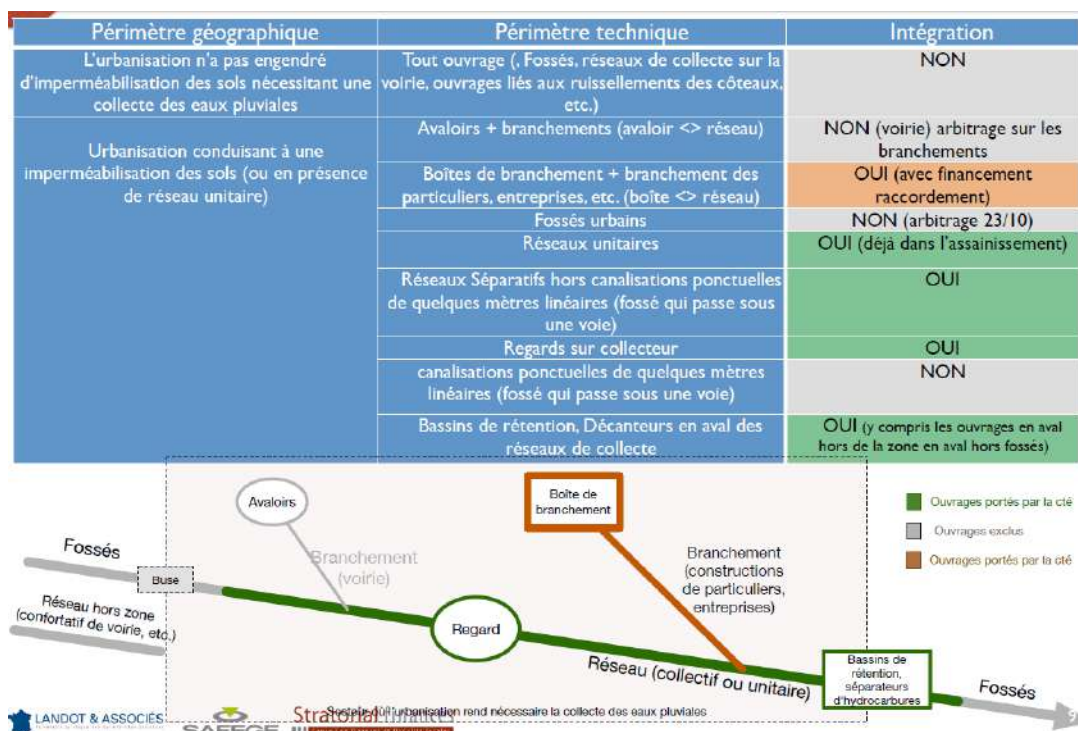
La Communauté d'agglomération a donc mené une réflexion sur la définition et le périmètre de cette compétence. Cette phase de réflexion s'est accompagnée de la signature de conventions de gestion, conclues avec les Communes, afin que celles-ci puissent continuer à réaliser, durant cette phase d'étude, les missions relevant de la compétence gestion des eaux pluviales.

Le 1er janvier 2020 la Communauté d'Agglomération a repris la compétence obligatoire GEPU (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines)

PERIMETRE DE LA COMPETENCE

Par sa délibération du 12 Décembre 2016, la CABCS a défini le périmètre technique comme suit :

- Les secteurs concernés sont les zones urbaines ou agglomérées. Chaque commune a été destinataire d'un zonage, ce dernier restant à valider à l'issue d'une procédure d'enquête publique.
- Les ouvrages concernés sont les **réseaux pluviaux** (canalisations et regards de visite), les **bassins de rétention en aval des réseaux**, les **séparateurs hydrocarbures sous domaine public**, les **branchements des particuliers** (conduite de branchement et boîte).
- Ne sont pas concernés les **avaloirs et leur branchement** (compétence voirie) ainsi que les **fossés**.



MISSIONS DU SERVICE

Les missions à assurer par le service sont d'ordre administratif et technique pour un patrimoine estimé aujourd'hui à :

- Plus de **320 km** de réseaux connus, de natures et diamètres très divers (béton, PVC/PEHD, dalots en pierres, fonte...).
- Environ **19 000 branchements**
- Plus de **6000 regards** de visite
- **43 ouvrages de décantation**
- **12 séparateurs hydrocarbures**
- **17 bassins de rétention**

Missions d'ordre administratif

Elles sont en lien avec la nécessité du suivi lié à l'urbanisation :

- Cadrage du Service par la définition d'un règlement de service pluvial
- Achèvement de la procédure de mise en place du zonage géographique (pour info zonage assainissement : 5 000 €/commune)
- Instruction des autorisations d'urbanisme (*estimée initialement à ½ équivalent-temps plein mais plutôt 1 équivalent-temps plein en réalité*)
- Prescriptions au titre du SCOT, PLU

Missions techniques

Ces missions concernent l'exploitation du réseau c'est-à-dire la maintenance préventive, la maintenance curative en cas d'urgence et le renouvellement du patrimoine :

- Curage
- Dératisation
- Réparations ponctuelles
- Reprise tampons
- Plaintes suite inondations (contentieux)
- Demandes de raccordements au réseau
- Bilan technique
- Inspections TV
- Mise à jour des plans (SIG)
- Marchés de prestation à engager
- Programme investissement à exécuter sur la base des montants transférés

FAITS MARQUANTS 2020

Cette première année a accumulé les difficultés.

En effet, pour assurer cette compétence nouvelle pour le service, ce dernier se devait de se structurer humainement et techniquement.

Cependant, l'arrivée d'une technicienne n'a pu être effective que mi-février soit 1 mois avant le premier confinement sanitaire.

Par ailleurs, le budget prévisionnel s'est quasi-strictement limité au fonctionnement (30 k€ en investissement).

Les investissements se sont donc été limités à du renouvellement curatif suite à demande des Communes comme à RUFFEY (demande dès janvier pour une intervention coutant environ 12 k€).

En pratique, l'essentiel du temps a été consacré à l'instruction des demandes d'urbanismes toujours plus nombreuses avec une très forte nécessité de sensibiliser tous les acteurs (usagers, communes...) à l'importance de la bonne gestion de ces dossiers en amont des projets si possible.

Par ailleurs, une convention a été passée avec le SICECO pour la gestion des demandes type DT-DICT.

Enfin, de nombreuses investigations ont été menées suite à des informations des communes et en lien avec des perspectives de travaux à l'initiative de la CABCS comme des Communes pour la préparation des budgets.

L'année 2020 en chiffres :

Plus de **350** dossiers d'urbanisme instruits

930 ml de curage de réseau

890 ml de réseau inspecté



PERSPECTIVES 2021

Le règlement de service est en cours d'élaboration et devrait être adopté au 1er semestre 2021.

Par ailleurs, cette compétence est financée via le Budget Principal et a fait l'objet de prévisions pluriannuelles présentées durant la phase de transfert de compétence.

Les prévisions 2020 ayant finalement été revues à la baisse le budget prévisionnel 2021 a par contre été présenté aux arbitrages conformément aux propositions initiales avec les objectifs suivants :

- Poursuite de la structuration du service par la réalisation des études nécessaires (zonage, schéma directeur notamment).
- Renforcement des effectifs pour permettre un suivi de l'exploitation des 300 km de réseau estimés au-delà de l'instruction des demandes d'urbanisme qui mobilisent finalement un équivalent-temps-plein.
- Investissements optimisés du fait d'un budget très modeste par rapport aux besoins recensés lors de la première année d'exercice mais conséquent au regard des charges transférées dans le cadre de l'évaluation du transfert la compétence.
Les premières investigations menées en 2020 font effectivement apparaître des réseaux mal répertoriés et dont l'état nécessite des opérations préventives voir curatives afin d'éviter tout désordre dans les Communes concernées.

Beaune Côte & Sud

Communauté d'Agglomération

Beaune • Chagny • Nolay

**FACTURE D'EAU TYPE 120m3
au 1er janvier 2021**

Exercice 2020



Service Finances
14 rue Philippe Trinquet - 21200 BEAUNE
www.beaunecoteetsur.fr

FACTURE D'EAU TYPE 120m3
au 1er janvier 2021

Aloxe Corton



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	1,300 €	0,40 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,15 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)		0,085 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		395,12 €	256,26 €	
TVA		39,51 €	14,09 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		434,63 €	270,36 €	704,99 €
Prix du m3		3,62 €	2,25 €	5,87 €

Aubigny la Ronce



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)		1,515 €	
	Part variable (60 à 120 m3)		1,853 €	
	Part fixe		65,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)		- €	
	Part fixe		- €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)		0,230 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)		- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)		0,035 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	298,88 €	
TVA		- €	16,44 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		- €	315,32 €	315,32 €
Prix du m3		- €	2,63 €	2,63 €

Auxey Duresses



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)		1,504 €	
	Part variable (60 à 120 m3)		1,842 €	
	Part fixe		65,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)		- €	
	Part fixe		- €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)		0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)		- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)		0,0460 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	304,88 €	
TVA		- €	16,77 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		- €	321,65 €	321,65 €
Prix du m3		- €	2,68 €	2,68 €

FACTURE D'EAU TYPE 120m3
au 1er janvier 2021

Baubigny



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)		0,5600 €	
	Part fixe		12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)		0,9371 €	
	Part fixe		40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)		0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)		- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)		0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	275,46 €	
TVA		- €	15,15 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		- €	290,61 €	290,61 €
Prix du m3		- €	2,42 €	2,42 €

Beaune



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	0,700 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		323,12 €	256,26 €	
TVA		32,31 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		355,43 €	270,36 €	625,79 €
Prix du m3		2,96 €	2,25 €	5,21 €

Bligny les Beaune



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	1,300 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		395,12 €	256,26 €	
TVA		39,51 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		434,63 €	270,36 €	704,99 €
Prix du m3		3,62 €	2,25 €	5,87 €

FACTURE D'EAU TYPE 120m3

au 1er janvier 2021

Bouilland

		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	1,300 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		395,12 €	256,26 €	
TVA		39,51 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		434,63 €	270,36 €	704,99 €
Prix du m3		3,62 €	2,25 €	5,87 €

Bouze les Beaune

		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	1,300 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		395,12 €	256,26 €	
TVA		39,51 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		434,63 €	270,36 €	704,99 €
Prix du m3		3,62 €	2,25 €	5,87 €

Chagny

		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	2,550 €	1,504 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	2,550 €	1,842 €	
	Part fixe	47,00 €	65,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €	- €	
	Part fixe	- €	- €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0460 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		371,00 €	304,88 €	
TVA		37,10 €	16,77 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		408,10 €	321,65 €	729,75 €
Prix du m3		3,40 €	2,68 €	6,08 €

FACTURE D'EAU TYPE 120m3
au 1er janvier 2021

Change



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3 Ass) - (0 à 40m3 eau)	2,550 €		
	Part variable (60 à 120 m3 Ass) - (41 à 170m3 eau)	2,550 €	1,358 €	
	Part fixe	47,00 €	48,53 €	
Délégataire	Part variable (0 à 40m3)	- €	0,9712 €	
	Part variable (41 à 170 m3)			
	Part fixe	- €	43,67 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,270 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0480 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		371,00 €	277,86 €	
TVA		37,10 €	15,28 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		408,10 €	293,14 €	701,24 €
Prix du m3		3,40 €	2,44 €	5,84 €

Chassagne Montrachet



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	1,300 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		395,12 €	256,26 €	
TVA		27,66 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		422,78 €	270,36 €	693,14 €
Prix du m3		3,52 €	2,25 €	5,78 €

Chaudenay



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3) jusqu'à 100m3	2,550 €	0,6923 €	
	Part variable (/m3) au-delà de 100m3	2,550 €	0,6923 €	
	Part fixe	47,00 €	49,55 €	
Délégataire	Part variable (/m3) jusqu'à 100m3		0,7971 €	
	Part variable (/m3) au-delà de 100m3		0,8429 €	
	Part fixe		45,28 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,270 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0657 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		371,00 €	314,76 €	
TVA		37,10 €	17,31 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		408,10 €	332,07 €	740,17 €
Prix du m3		3,40 €	2,77 €	6,17 €

FACTURE D'EAU TYPE 120m3
au 1er janvier 2021

Chevigny en Vallière



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)		0,400 €	
	Part fixe		12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)		0,9371 €	
	Part fixe		40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)		0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)		- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)		0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	256,26 €	
TVA		- €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		- €	270,36 €	270,36 €
Prix du m3		- €	2,25 €	2,25 €

Chorey les Beaune



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	1,300 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		395,12 €	256,26 €	
TVA		39,51 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		434,63 €	270,36 €	704,99 €
Prix du m3		3,62 €	2,25 €	5,87 €

Combertault



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	0,700 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		323,12 €	256,26 €	
TVA		32,31 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		355,43 €	270,36 €	625,79 €
Prix du m3		2,96 €	2,25 €	5,21 €

FACTURE D'EAU TYPE 120m3
au 1er janvier 2021

Corberon



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)		0,400 €	
	Part fixe		12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)		0,9371 €	
	Part fixe		40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)		0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)		- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)		0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	256,26 €	
TVA		- €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		- €	270,36 €	270,36 €
Prix du m3		- €	2,25 €	2,25 €

Corcelles les Arts



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)		0,400 €	
	Part fixe		12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)		0,9371 €	
	Part fixe		40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)		0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)		- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)		0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	256,26 €	
TVA		- €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		- €	270,36 €	270,36 €
Prix du m3		- €	2,25 €	2,25 €

Corgengoux



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)		0,400 €	
	Part fixe		12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)		0,9371 €	
	Part fixe		40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)		0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)		- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)		0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	256,26 €	
TVA		- €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		- €	270,36 €	270,36 €
Prix du m3		- €	2,25 €	2,25 €

FACTURE D'EAU TYPE 120m3

au 1er janvier 2021

Cormot Vauchignon



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)		1,504 €	
	Part variable (60 à 120 m3)		1,842 €	
	Part fixe		65,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)			
	Part fixe			
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)		0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)		- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)		0,0460 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	304,88 €	
TVA		- €	16,77 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		- €	321,65 €	321,65 €
Prix du m3		- €	2,68 €	2,68 €

Corpeau



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	1,300 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		395,12 €	256,26 €	
TVA		39,51 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		434,63 €	270,36 €	704,99 €
Prix du m3		3,62 €	2,25 €	5,87 €

Dezize les Maranges



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	2,400 €	0,4000 €	
	Part fixe	47,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)		0,9371 €	
	Part fixe		40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)		0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)		0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		353,00 €	256,26 €	
TVA		24,71 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		377,71 €	270,36 €	648,07 €
Prix du m3		3,15 €	2,25 €	5,40 €

FACTURE D'EAU TYPE 120m3

au 1er janvier 2021

Ebaty



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)		0,400 €	
	Part fixe		12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)		0,9371 €	
	Part fixe		40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)		0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)		- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)		0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	256,26 €	
TVA		- €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		- €	270,36 €	270,36 €
Prix du m3		- €	2,25 €	2,25 €

Echevronne



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	1,300 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		395,12 €	256,26 €	
TVA		39,51 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		434,63 €	270,36 €	704,99 €
Prix du m3		3,62 €	2,25 €	5,87 €

Valmont



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)		0,6900	
	Taxe Chamboux (/m3)		0,4700	
	Part fixe		71,00	
Délégataire	Part variable (/m3)		0,7030 €	
	Part fixe		57,98 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)		0,270 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)		- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)		0,0400 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	389,74 €	
TVA		- €	21,44 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		- €	411,18 €	411,18 €
Prix du m3		- €	3,43 €	3,43 €

dt 0,46 €/m3 pour le
fonds de renouvellement

FACTURE D'EAU TYPE 120m3
au 1er janvier 2021

La Rochepot



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)		0,4000 €	
	Part fixe		12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)		0,9371 €	
	Part fixe		40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)		0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)		- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)			
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	246,06 €	
TVA		- €	13,53 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		- €	259,60 €	259,60 €
Prix du m3		- €	2,16 €	2,16 €

Ladoix-Serrigny



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	1,300 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		395,12 €	256,26 €	
TVA		39,51 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		434,63 €	270,36 €	704,99 €
Prix du m3		3,62 €	2,25 €	5,87 €

Levernois



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	0,700 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		323,12 €	256,26 €	
TVA		32,31 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		355,43 €	270,36 €	625,79 €
Prix du m3		2,96 €	2,25 €	5,21 €

FACTURE D'EAU TYPE 120m3
au 1er janvier 2021

Marigny les Reuillée



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)		0,400 €	
	Part fixe		12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)		0,9371 €	
	Part fixe		40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)		0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)		- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)		0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	256,26 €	
TVA		- €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		- €	270,36 €	270,36 €
Prix du m3		- €	2,25 €	2,25 €

Mavilly les Mandelot



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)		0,6900	
	Taxe Chamboux (/m3)		0,4700	
	Part fixe		71,00	
Délégataire	Part variable (/m3)		0,7030 €	
	Part fixe		57,98 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)		0,270 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)		- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)		0,0400 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	389,74 €	
TVA		- €	21,44 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		- €	411,18 €	411,18 €
Prix du m3		- €	3,43 €	3,43 €

dt 0,45 €/m3 pour le
fonds de renouvellement

Meloisey



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	2,550 €	0,6900	
	Taxe Chamboux (/m3)		0,4700	
	Part fixe	47,00 €	71,00	
Délégataire	Part variable (/m3)		0,7030 €	
	Part fixe		57,98 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)		0,270 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)		0,0400 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		371,00 €	389,74 €	
TVA		37,10 €	21,44 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		408,10 €	411,18 €	819,28 €
Prix du m3		3,40 €	3,43 €	6,83 €

dt 0,46 €/m3 pour le
fonds de renouvellement

FACTURE D'EAU TYPE 120m3
au 1er janvier 2021

Merceuil

				
		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	1,300 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		395,12 €	256,26 €	
TVA		39,51 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		434,63 €	270,36 €	704,99 €
Prix du m3		3,62 €	2,25 €	5,87 €

Meursanges

				
		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)		0,400 €	
	Part fixe		12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)		0,9371 €	
	Part fixe		40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)		0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)		- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)		0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	256,26 €	
TVA		- €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		- €	270,36 €	270,36 €
Prix du m3		- €	2,25 €	2,25 €

Meursault

				
		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	1,300 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		395,12 €	256,26 €	
TVA		39,51 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		434,63 €	270,36 €	704,99 €
Prix du m3		3,62 €	2,25 €	5,87 €

FACTURE D'EAU TYPE 120m3

au 1er janvier 2021

Molinot



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)		1,515 €	
	Part variable (60 à 120 m3)		1,853 €	
	Part fixe		65,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)			
	Part fixe			
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)		0,230 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)		- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)		0,0350 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	298,88 €	
TVA		- €	16,44 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		- €	315,32 €	315,32 €
Prix du m3		- €	2,63 €	2,63 €

Montagny les Beaune



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	0,700 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		323,12 €	256,26 €	
TVA		32,31 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		355,43 €	270,36 €	625,79 €
Prix du m3		2,96 €	2,25 €	5,21 €

Monthelie



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	1,300 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		395,12 €	256,26 €	
TVA		39,51 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		434,63 €	270,36 €	704,99 €
Prix du m3		3,62 €	2,25 €	5,87 €

FACTURE D'EAU TYPE 120m3
au 1er janvier 2021

Monthelie - ferme du Marjolet



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)		1,504 €	
	Part variable (60 à 120 m3)		1,842 €	
	Part fixe		65,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)			
	Part fixe			
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)		0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)		- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)		0,0460 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	304,88 €	
TVA		- €	16,77 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		- €	321,65 €	321,65 €
Prix du m3		- €	2,68 €	2,68 €

Nantoux



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	2,550 €	1,504 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	2,550 €	1,842 €	
	Part fixe	47,00 €	65,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €		
	Part fixe	- €		
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0460 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		371,00 €	304,88 €	
TVA		37,10 €	16,77 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		408,10 €	321,65 €	729,75 €
Prix du m3		3,40 €	2,68 €	6,08 €

Nolay



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	1,3000 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	1,3126 €	
	Part fixe	21,47 €	48,11 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		395,12 €	309,42 €	
TVA		39,51 €	17,02 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		434,63 €	326,44 €	761,07 €
Prix du m3		3,62 €	2,72 €	6,34 €

FACTURE D'EAU TYPE 120m3
au 1er janvier 2021

Paris L'Hôpital



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	2,550 €	0,4000 €	
	Part fixe	47,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €	0,9371 €	
	Part fixe	- €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		371,00 €	256,26 €	
TVA		37,10 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		408,10 €	270,36 €	678,46 €
Prix du m3		3,40 €	2,25 €	5,65 €

Pernand Vergelesses



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	1,300 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		395,12 €	256,26 €	
TVA		39,51 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		434,63 €	270,36 €	704,99 €
Prix du m3		3,62 €	2,25 €	5,87 €

Pommard



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	0,700 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		323,12 €	256,26 €	
TVA		32,31 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		355,43 €	270,36 €	625,79 €
Prix du m3		2,96 €	2,25 €	5,21 €

FACTURE D'EAU TYPE 120m3
au 1er janvier 2021

Puligny Montrachet

		 VEOLIA E.A.U.	 VEOLIA E.A.U.
		Assainissement	Eau potable
Collectivité	Part variable (/m3)	1,300 €	0,400 €
	Part fixe	26,00 €	12,00 €
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €
	Part fixe	21,47 €	40,01 €
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		395,12 €	256,26 €
TVA		39,51 €	14,09 €
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		434,63 €	270,36 €
Prix du m3		3,62 €	2,25 €
			704,99 €

Ruffey les Beaune

		 VEOLIA E.A.U.	 VEOLIA E.A.U.
		Assainissement	Eau potable
Collectivité	Part variable (/m3)	1,200 €	0,400 €
	Part fixe	26,00 €	12,00 €
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €
	Part fixe	21,47 €	40,01 €
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		383,12 €	256,26 €
TVA		38,31 €	14,09 €
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		421,43 €	270,36 €
Prix du m3		3,51 €	2,25 €
			691,79 €

Saint Aubin

		 VEOLIA E.A.U.	 VEOLIA E.A.U.
		Assainissement	Eau potable
Collectivité	Part variable (/m3)	1,300 €	0,400 €
	Part fixe	26,00 €	12,00 €
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €
	Part fixe	21,47 €	40,01 €
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		395,12 €	256,26 €
TVA		39,51 €	14,09 €
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		434,63 €	270,36 €
Prix du m3		3,62 €	2,25 €
			704,99 €

FACTURE D'EAU TYPE 120m3
au 1er janvier 2021

Sainte Marie la Blanche



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	1,300 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		395,12 €	256,26 €	
TVA		39,51 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		434,63 €	270,36 €	704,99 €
Prix du m3		3,62 €	2,25 €	5,87 €

Saint Romain



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	1,300 €	0,6900	dt 0,46 €/m3 pour le fonds de renouvellement
	Taxe Chamboux (/m3)		0,4700	
	Part fixe	26,00 €	71,00	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,7030 €	
	Part fixe	21,47 €	57,98 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,270 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0400 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		395,12 €	389,74 €	
TVA		39,51 €	21,44 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		435	411	845,81 €
Prix du m3		3,62 €	3,43 €	7,05 €

Santenay



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	1,000 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		359,12 €	256,26 €	
TVA		35,91 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		395,03 €	270,36 €	665,39 €
Prix du m3		3,29 €	2,25 €	5,54 €

FACTURE D'EAU TYPE 120m3

au 1er janvier 2021

Santosse



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)		0,6900	dt 0,45 €/m3 pour le fonds de renouvellement
	Taxe Chamboux (/m3)		0,4700	
	Part fixe		71,00	
Délégataire	Part variable (/m3)		0,7030 €	
	Part fixe		57,98 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)		0,270 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)		- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)		0,0400 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	389,74 €	
TVA		- €	21,44 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		- €	411,18 €	411,18 €
Prix du m3		- €	3,43 €	3,43 €

Savigny les Beaune



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	0,700 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		323,12 €	256,26 €	
TVA		32,31 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		355,43 €	270,36 €	625,79 €
Prix du m3		2,96 €	2,25 €	5,21 €

Tailly



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	1,300 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		395,12 €	256,26 €	
TVA		39,51 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		434,63 €	270,36 €	704,99 €
Prix du m3		3,62 €	2,25 €	5,87 €

FACTURE D'EAU TYPE 120m3

au 1er janvier 2021

Thury



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	2,550 €	1,515 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	2,550 €	1,853 €	
	Part fixe	47,00 €	65,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €		
	Part fixe	- €		
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,230 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0350 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		371,00 €	298,88 €	
TVA		37,10 €	16,44 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		408,10 €	315,32 €	723,42 €
Prix du m3		3,40 €	2,63 €	6,03 €

Vignoles



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	0,700 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		323,12 €	256,26 €	
TVA		32,31 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		355,43 €	270,36 €	625,79 €
Prix du m3		2,96 €	2,25 €	5,21 €

Volnay



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	0,700 €	0,400 €	
	Part fixe	26,00 €	12,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,4471 €	0,9371 €	
	Part fixe	21,47 €	40,01 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,280 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	0,150 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0850 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		323,12 €	256,26 €	
TVA		32,31 €	14,09 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		355,43 €	270,36 €	625,79 €
Prix du m3		2,96 €	2,25 €	5,21 €



Beaune Côte & Sud

Communauté d'Agglomération
www.beaunecoteetsud.com



CHAPITRE 6

RAPPORT FINANCIER SUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT

Exercice 2020

Service Finances
14 rue Philippe Trinquet
BP 40288 - 21208 BEAUNE Cedex
www.beaunecoteetsud.com

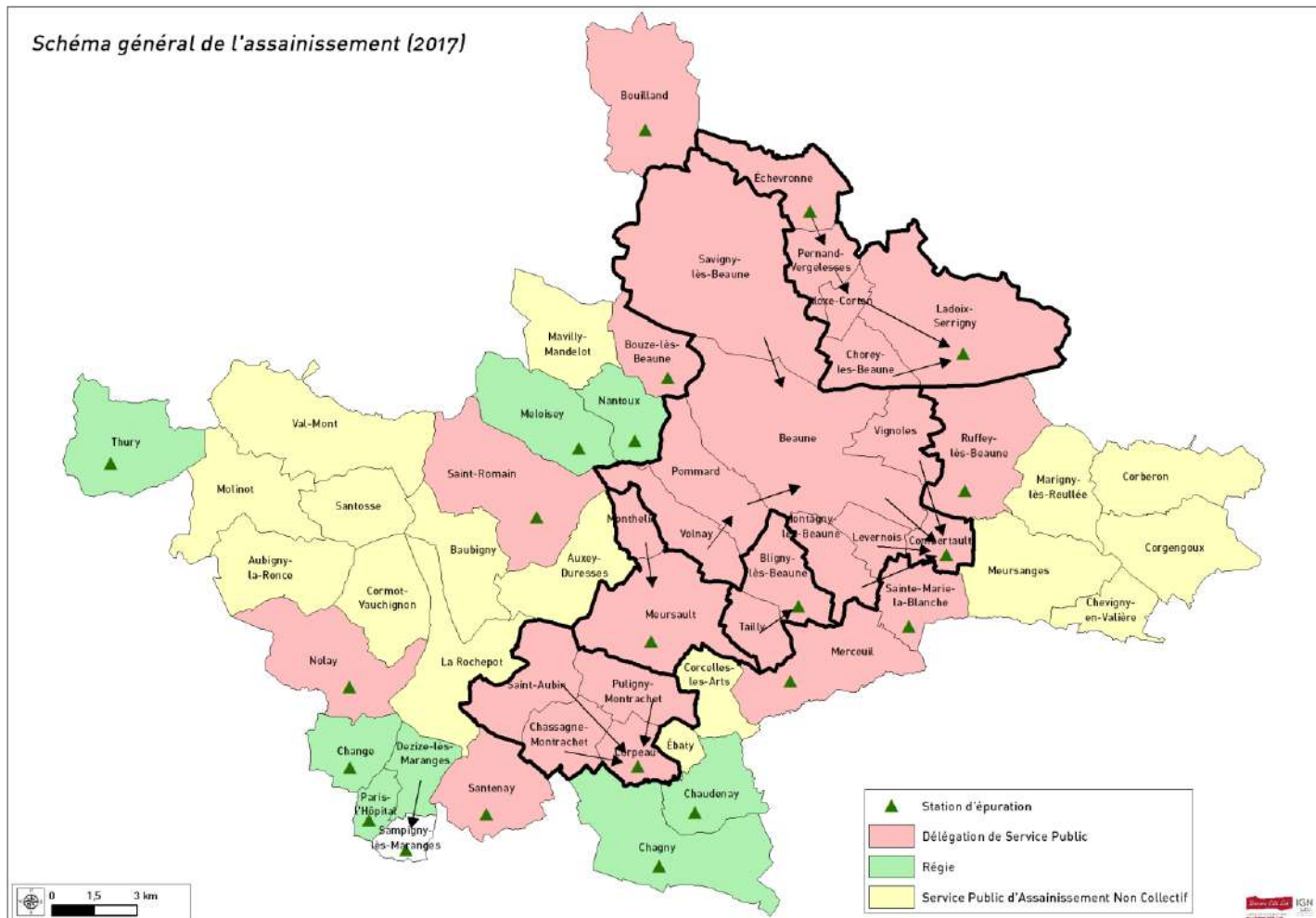
SOMMAIRE

Assainissement.....	4
L'affermage	5
I. Etat du réalisé 2020.....	6
II. Etat du réalisé par zone.....	9
III. Compte de résultat 2020 du délégataire	11
IV. Répartition des recettes et des dépenses entre la collectivité et le délégataire.....	12
V. Etat de la dette	14
VI. Présentation des investissements 2020	16
VII. Les tarifs	19
A. Les tarifs domestiques.....	19
B. Les tarifs industriels	20
VIII. Synthèse.....	21
La Régie.....	22
I. Etat du réalisé 2020.....	23
II. Etat du réalisé 2020 par zone	25
III. Etat de la dette	26
IV. Présentation des investissements 2020	28
V. Tarifs, modalités de tarification, de facturation et de paiement	29
VI. Synthèse.....	30
Le non collectif.....	32
I. Etat du réalisé 2020.....	33
II. Les tarifs au 1er janvier 2020.....	33
III. Etat de la dette fin 2020.....	34
IV. Présentation des opérations 2020	34
Eau Potable.....	35
L'affermage	36
I. Etat du réalisé 2020.....	37
II. Etat du réalisé par zone.....	39
III. Résultat 2020 des délégataires	41
IV. Répartition des dépenses et des recettes entre la collectivité et le délégataire.....	43
V. Etat de la dette	45
VI. Présentation des investissements 2020	47
VII. Tarifs et modalités de tarification.....	49
VIII. Synthèse.....	51

La Régie.....	53
I. Etat du réalisé 2020.....	54
II. Etat du réalisé par zone.....	56
III. Etat de la dette	57
IV. Présentation des investissements 2020	59
V. Tarifs, modalités de tarification, de facturation et de paiement	60

ASSAINISSEMENT

Schéma général de l'assainissement (2017)





environnement – assainissement
communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

L'assainissement affermage



Station d'épuration de Corpeau

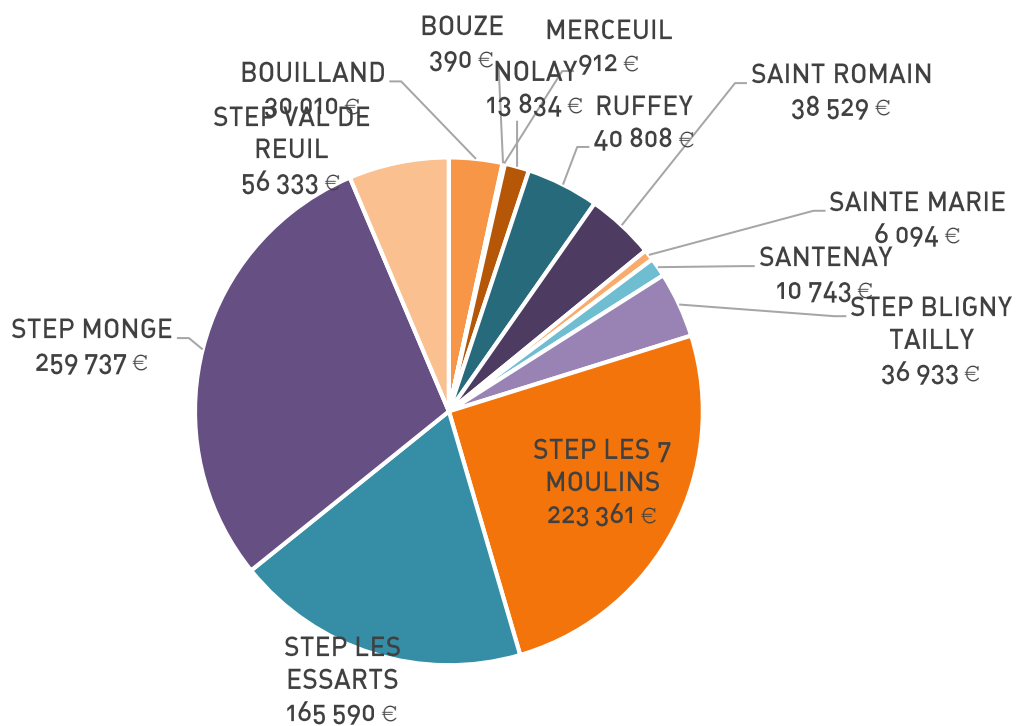
I. Etat du réalisé 2020

	Exercice 2019	Exercice 2020	Evolution
DEPENSES	3 391 524,44 €	2 322 512,37 €	-31,52%
Charges de fonctionnement	105 556,74 €	87 162,55 €	-17,43%
Frais de personnel	227 852,00 €	204 102,00 €	-10,42%
Charges de gestion	0,00 €	0,93 €	
Charges financières (intérêts)	333 608,34 €	305 588,54 €	-8,40%
Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	
Remboursement du capital des emprunts	738 705,91 €	742 385,16 €	0,50%
Déficit de fonctionnement reporté			
Déficit d'investissement reporté			
Sur immobilisations incorporelles			
Dépenses d'investissement Sur immobilisations corporelles	1 935 240,66 €	883 273,19 €	-54,36%
Travaux en cours	0,00 €	0,00 €	
Dotation aux provisions pour risques et charges	50 560,79 €	100 000,00 €	97,78%
Autres			
RECETTES	7 579 393,61 €	7 871 563,39 €	3,85%
Redevances usagers	3 159 981,99 €	3 114 494,94 €	-1,44%
Produits de gestion courante	1,10 €	0,00 €	-100,00%
Prime d'épuration et de bon fonctionnement	20 485,24 €	28 000,00 €	36,68%
Produits exceptionnels	31 975,50 €	29,75 €	-99,91%
Déblocage fonds de renouvellement	0,00 €	604,15 €	
Subventions d'investissement	560 666,83 €	540 565,38 €	-3,59%
Souscriptions d'emprunt	0,00 €		
Excédents d'investissement reporté	2 157 959,35 €	2 699 626,67 €	25,10%
Transferts des résultats excédentaires (fonctionnement)	1 598 323,60 €	1 408 242,50 €	-11,89%
Résultat de fonctionnement reporté	50 000,00 €	80 000,00 €	60,00%
Immobilisations financières			
RESULTAT	4 187 869,17 €	5 549 051,02 €	32,50%

NB : le résultat ci-dessus n'intègre pas les opérations "d'ordre" (amortissements...) et ne prend en compte que les opérations "réelles".

✓ *Les travaux*

Pour 2020, les travaux s'élèvent à 883 273.19 euros.

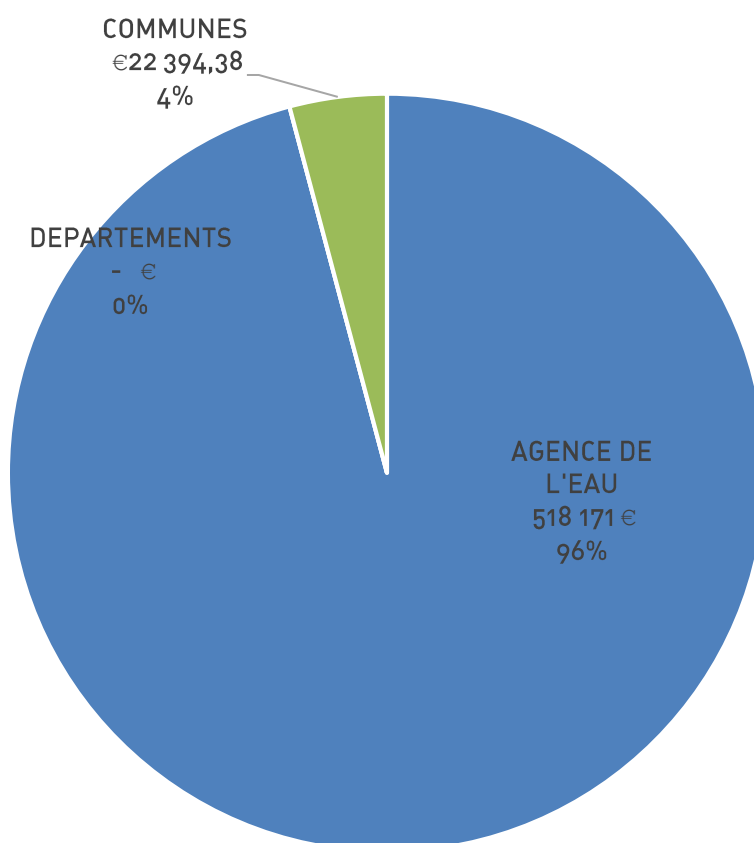


✓ *L'emprunt*

Aucun emprunt n'a été souscrit en 2020.

✓ *Les subventions*

Les subventions perçues en cours d'année 2020 s'élèvent à 540 565.38 euros, versées pour 22394.38 euros par les communes et 518 171 € par l'agence de l'eau.



✓ *Les amortissements*

Les amortissements pratiqués sur l'exercice 2020 sont de 1 637 924.57 euros. L'amortissement se définit comme la constatation de l'amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif résultant de l'usage, du temps ou de l'évolution des techniques. Cette pratique permet à la collectivité de dégager les sommes nécessaires pour le renouvellement des éléments d'actifs amortis.

La quote-part des subventions amortissables correspondant à l'amortissement des subventions versées et s'élève en 2020 à 530 730.34 euros.

Step Les 7 Moulins : Meursault + Monthelie + Auxey

Step les Essarts : Echevronne + Chorey + Aloxe + Iadoix + Pernand

Step de Monge : Beaune + Combertault + Ievernois + Montagny + Pommard + Savigny + Vignoles + Volnay

Step de Val de Reuil : Chassagne + Corpeau + Puligny + Saint Aubin

II. Etat du réalisé par zone

→ Section fonctionnement

Super Antenne	Recettes					Total Recettes	Dépenses						Total Dépenses	Résultat de fonctionnement
	Redevance assainissement	Prime d'épuration	Quote Part subventions (amortis.t)	Excédent de foncion.t N-1	Produits exceptionnels		Frais Généraux	Charges de personnel	Intérêts d'emprunt	Charges de gestion / exceptionL	Fonds de renouvel.ts des réseaux	Dotations aux amortissements		
BOUILLAND	17 373,39 €		12 637,33 €		2,21 €	30 012,93 €	204,93 €	714,36 €	-8,31 €		350,00 €	22 601,59 €	23 862,57 €	6 150,36 €
BOUZE	23 232,51 €		18 789,36 €	2 000,00 €	3,36 €	44 025,23 €	310,33 €	1 081,74 €	9 576,20 €		530,00 €	882,24 €	12 380,51 €	31 644,72 €
MERCEUIL	58 725,71 €		18 790,75 €		7,86 €	77 524,32 €	726,05 €	2 530,86 €	13 736,84 €	0,01 €	1 240,00 €	51 244,12 €	69 477,88 €	8 046,44 €
NOLAY	116 868,34 €	28 000,00 €	7 582,71 €	5 000,00 €	15,21 €	157 466,26 €	1 405,26 €	4 898,45 €	11 009,04 €	0,02 €	2 400,00 €	39 176,61 €	58 889,38 €	98 576,88 €
RUFFEY	45 619,35 €		29 533,58 €		7,67 €	75 160,60 €	708,49 €	2 469,63 €	-28,73 €	0,01 €	1 210,00 €	36 291,01 €	40 650,41 €	34 510,19 €
SAINT ROMAIN	3 780,96 €		8 967,00 €			12 747,96 €			5 820,47 €				5 820,47 €	6 927,49 €
SAINTE MARIE	197 253,31 €		5 873,03 €	7 000,00 €	52,55 €	210 178,89 €	4 854,01 €	16 920,06 €	-196,82 €	0,08 €	8 290,00 €	19 335,42 €	49 202,75 €	160 976,14 €
SANTENAY	81 040,08 €		20 554,04 €	4 000,00 €	12,61 €	105 606,73 €	1 165,20 €	4 061,63 €	-47,25 €	0,02 €	1 990,00 €	53 729,81 €	60 899,41 €	44 707,32 €
Step Bligny Tailly	117 575,81 €		29 982,50 €	3 000,00 €	15,72 €	150 574,03 €	1 452,10 €	5 061,73 €	29 055,45 €	0,02 €	2 480,00 €	86 751,23 €	124 800,53 €	25 773,50 €
Step Les 7 Moulins (mma)	307 802,43 €		36 861,14 €	23 000,00 €	32,33 €	367 695,90 €	15 123,18 €	10 409,20 €	18 307,74 €	0,05 €	5 100,00 €	104 306,31 €	153 246,48 €	214 449,42 €
Step Les Essarts (grpt nord)	272 381,94 €		20 963,39 €	5 000,00 €	30,43 €	298 375,76 €	19 283,52 €	9 796,90 €	51 641,53 €	0,04 €	4 800,00 €	120 963,58 €	206 485,57 €	91 890,19 €
Step Monge	1 633 224,75 €		276 027,51 €	29 000,00 €	427,33 €	1 938 679,59 €	39 470,27 €	137 585,16 €	110 026,59 €	0,64 €	67 410,00 €	936 712,58 €	1 291 205,24 €	647 474,35 €
Step Val de Reuil	239 616,36 €		41 402,00 €	2 000,00 €	26,62 €	283 044,98 €	2 459,21 €	8 572,28 €	56 695,79 €	0,04 €	4 200,00 €	163 561,07 €	235 488,39 €	47 556,59 €
Autres			2 766,00 €			2 766,00 €						2 369,00 €	2 369,00 €	397,00 €
TOTAL	3 114 494,94 €	28 000,00 €	530 730,34 €	80 000,00 €	633,90 €	3 753 859,18 €	87 162,55 €	204 102,00 €	305 588,54 €	0,93 €	100 000,00 €	1 637 924,57 €	2 334 778,59 €	1 419 080,59 €

✓ Les recettes de fonctionnement : 3 753 859.18 euros

Elles ont baissé de 1.23% (-46 823.15 euros) par rapport à 2019. Cette baisse résulte principalement de la baisse de la redevance assainissement et des produits exceptionnels.

✓ Les Dépenses de fonctionnement : 2 334 778.59

Elles sont en hausse par rapport à 2019 de 10%, soit -22 338.76 euros. Cette hausse provient de la combinaison de hausse des frais généraux et des intérêts d'emprunt.

→ **Section investissement**

Super Antenne	Recettes						Total Recettes	Dépenses					Total Dépenses	Résultat d'investissement
	Subventions d'investis.t (13)	Opérations patrimoniales (041)	Excédent de fct.t N-1 affecté en sect* invest.(10)	Résultat excédentaire N-1 d'invest.(001)	Récupérat* de la TVA	Dotations aux amortissements (040)		Travaux (Chapitre 20,21 et 23)	Opérations patrimoniales (041)	Récupérat* de la TVA	Quote Part subventions (amortis.t) (040)	Rembours.t de la dette (16)		
BOUILLAND			2 026,99 €	-92 347,88 €		22 601,59 €	-67 719,30 €	30 009,90 €			12 637,33 €		42 647,23 €	-110 366,53 €
BOUZE			23 462,22 €	-331 857,27 €		882,24 €	-307 512,81 €	389,60 €			18 789,36 €	26 572,24 €	45 751,20 €	-353 264,01 €
MERCEUIL			-14 034,86 €	-83 930,28 €		51 244,12 €	-46 721,02 €	911,52 €			18 790,75 €	39 146,07 €	58 848,34 €	-105 569,36 €
NOLAY			84 096,19 €	171 664,57 €		39 176,61 €	294 937,37 €	13 833,60 €			7 582,71 €	28 807,08 €	50 223,39 €	244 713,98 €
RUFFEY			22 002,39 €	-123 782,48 €		36 291,01 €	-65 489,08 €	40 808,47 €			29 533,58 €		70 342,05 €	-135 831,13 €
SAINT ROMAIN			19 713,44 €	-212 456,24 €			-192 742,80 €	38 529,02 €			8 967,00 €	16 105,56 €	63 601,58 €	-256 344,38 €
SAINTE MARIE			95 037,79 €	-593 079,82 €		19 335,42 €	-478 706,61 €	6 093,96 €			5 873,03 €		11 966,99 €	-490 673,60 €
SANTENAY			39 746,79 €	-131 294,64 €		53 729,81 €	-37 818,04 €	10 742,85 €			20 554,04 €		31 296,89 €	-69 114,93 €
Step Bligny Tailly			-27 360,48 €	689 828,60 €		47 516,23 €	709 984,35 €	36 933,04 €			29 982,50 €	80 666,68 €	147 582,22 €	562 402,13 €
Step Les 7 Moulins (mma)	39 015,00 €		955 726,57 €	-286 593,00 €		104 306,30 €	812 454,87 €	223 361,24 €			36 861,14 €	40 927,42 €	301 149,80 €	511 305,07 €
Step Les Essarts (grpt nord)	458 338,00 €		26 961,69 €	-759 558,25 €		120 963,58 €	-153 294,98 €	165 590,42 €			20 963,39 €	127 452,42 €	314 006,23 €	-467 301,21 €
Step Monge			172 463,14 €	4 940 148,28 €		936 712,59 €	6 049 324,01 €	259 736,96 €			276 027,51 €	264 604,31 €	800 368,78 €	5 248 955,23 €
Step Val de Reuil	43 212,38 €		8 115,63 €	-181 816,51 €		163 561,07 €	33 072,57 €	56 332,61 €			41 402,00 €	111 965,76 €	209 700,37 €	-176 627,80 €
Autres			285,00 €	-305 298,31 €		41 603,90 €	-263 409,41 €				2 766,00 €	6 137,62 €	8 903,62 €	-272 313,03 €
TOTAL	540 565,38 €	0,00 €	1 408 242,50 €	2 699 626,77 €	0,00 €	1 637 924,47 €	6 286 359,12 €	883 273,19 €	0,00 €	0,00 €	530 730,34 €	742 385,16 €	2 156 388,69 €	4 129 970,43 €

✓ **Les recettes d'investissement : 6 286 359.12 euros**

Elles sont en augmentation de 5.74 (+341 254.84 euros) par rapport à 2019, avec une augmentation importante des de l'excédent et des amortissements sur l'exercice 2019.

✓ **Les dépenses d'investissement : 2 156 388.69 euros**

Elles sont en baisse de 33% par rapport à 2019 (-1 098 089 euros) du fait des travaux qui n'ont pu se réaliser en raison de la situation sanitaire.

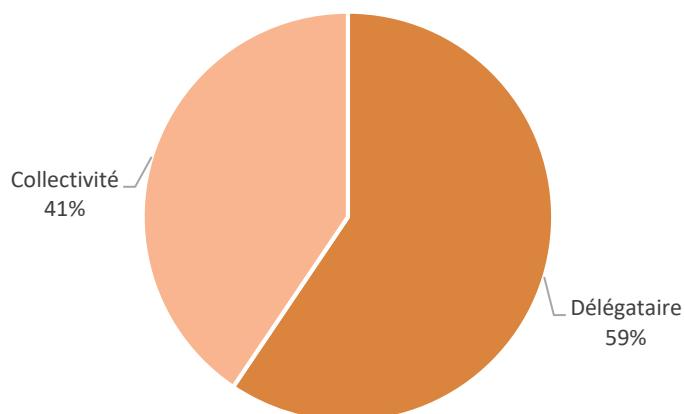
III. Compte de résultat 2020 du délégataire

COMPTES DU DELEGATAIRE	28 communes		Evolution
	2019	2020	
PRODUITS	7 959 226 €	7 951 525 €	-0,10%
Exploitation du service	4 481 472 €	4 525 753 €	0,99%
Collectivités et autres organismes publics	3 326 336 €	3 281 830 €	-1,34%
Travaux attribués à titre exclusif	147 243 €	139 575 €	-5,21%
Produits accessoires	4 175 €	4 367 €	4,60%
CHARGES	8 095 008 €	7 645 016 €	-5,56%
Personnel	1 222 358 €	1 071 001 €	-12,38%
Energie électrique	291 338 €	336 438 €	15,48%
Produits de traitement	177 683 €	166 416 €	-6,34%
Analyses	24 698 €	37 326 €	51,13%
Sous traitance, matières et fournitures	1 103 263 €	1 050 150 €	-4,81%
Impôts locaux et taxes	136 147 €	137 818 €	1,23%
Autres dépenses d'exploitation	615 942 €	517 542 €	-15,98%
<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	61 706 €	41 823 €	-32,22%
<i>Engins et véhicules</i>	115 308 €	105 290 €	-8,69%
<i>Informatique</i>	179 064 €	169 124 €	-5,55%
<i>Assurances</i>	54 784 €	45 293 €	-17,32%
<i>Locaux</i>	185 557 €	183 126 €	-1,31%
<i>Autres</i>	19 520 €	-27 011 €	-238,38%
Frais de contrôle			
Contribution des services centraux et recherche	136 575 €	66 003 €	-51,67%
Collectivités et autres organismes publics	3 326 336 €	3 281 830 €	-1,34%
Charges relatives aux renouvellements			
<i>Pout garantie de continuité du service</i>			
<i>Fonds contractuels</i>	383 704 €	389 376 €	1,48%
Charges relatives aux investissements			
<i>Programme contractuel</i>	36 143 €	37 750 €	4,45%
<i>Fonds contractuels</i>			
<i>Incorporelles</i>			
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	24 882 €	35 721 €	43,56%
Ecart d'arrondi			
RESULTAT AVANT IMPOT	-135 782 €	306 509 €	-325,74%
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	160 034 €	230 736 €	44,18%
RESULTAT	-295 816 €	75 773 €	-125,61%

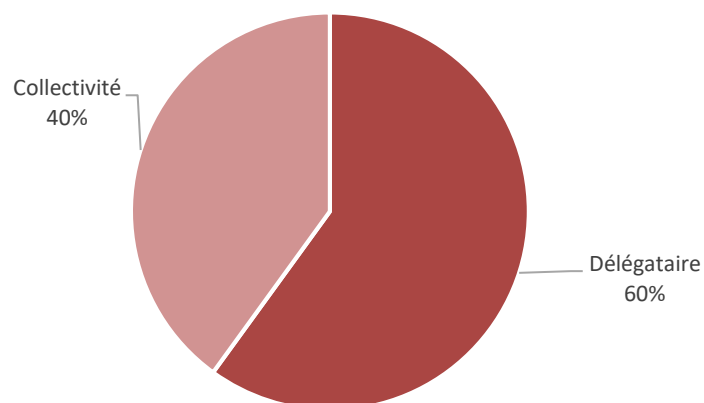
IV. Répartition des recettes et des dépenses entre la collectivité et le délégataire

✓ *Répartition des produits*

2019

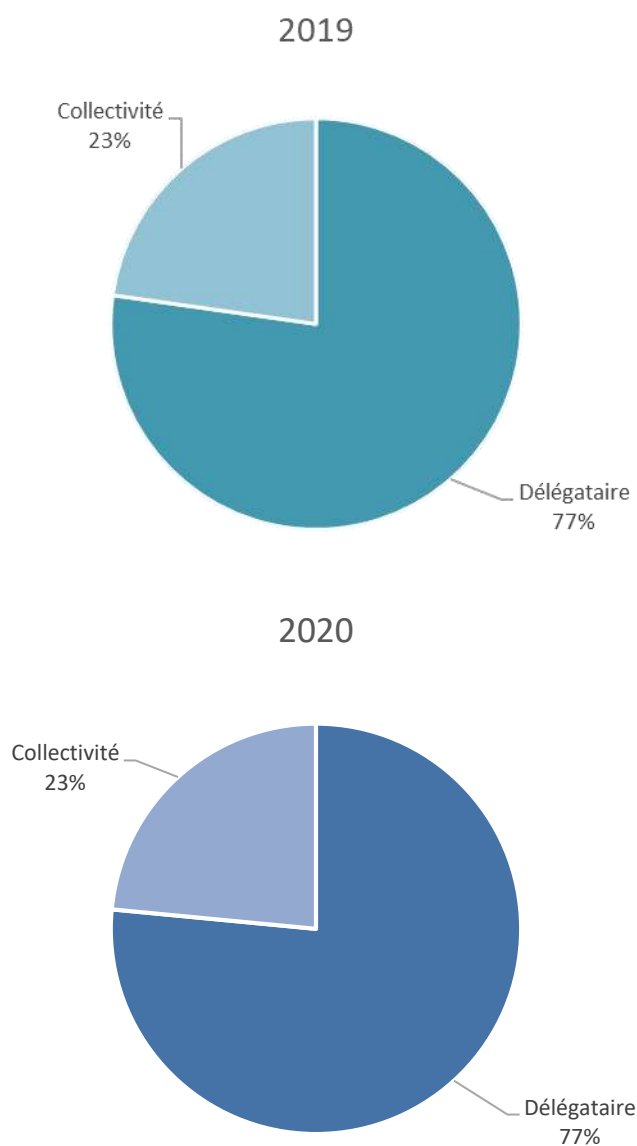


2020



La rémunération du délégataire s'élève pour 2020 à 59% sur un montant global de 7 784 190 euros. Cette répartition se justifie par la gestion et l'exploitation du service assainissement.

✓ **Répartition des charges**

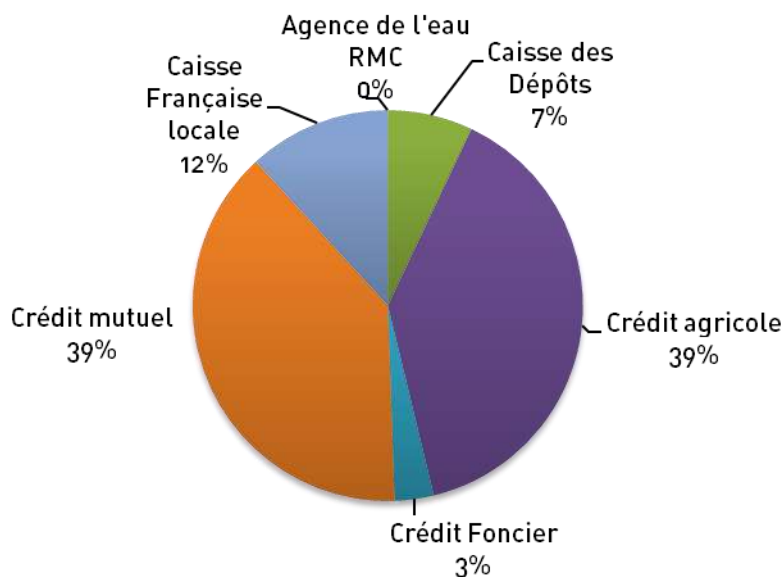


Pour 2020, le délégataire supporte les coûts à hauteur de 76% sur un total de dépenses de 5 702 425 euros.

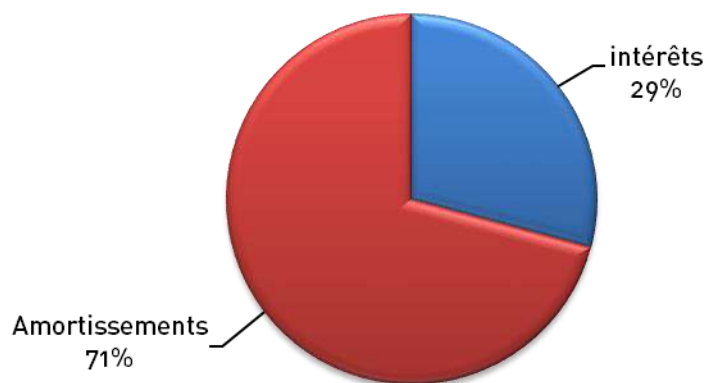
V. Etat de la dette

Antenne	Capital restant dû 1er janvier 2020	Annuités	Intérêts	Amortissements	Capital restant dû 31 décembre 2020
Beaune	1 205 510,27 €	169 181,99 €	43 912,34 €	125 269,65 €	1 080 240,62 €
Bligny taily	887 333,24 €	109 781,01 €	29 114,33 €	80 666,68 €	806 666,56 €
Bouilland		- €			- €
Bouze les beaunes	292 294,32 €	36 161,02 €	9 588,78 €	26 572,24 €	265 722,08 €
Chassagne	363 964,32 €	49 671,18 €	16 663,23 €	33 007,95 €	330 956,37 €
Combertault		- €			- €
Corpeau	385 226,65 €	52 572,89 €	17 636,65 €	34 936,24 €	350 290,41 €
Groupeement Nord	1 403 037,97 €	179 207,91 €	51 755,49 €	127 452,42 €	1 275 585,55 €
Merceuil	486 441,04 €	52 912,35 €	13 766,28 €	39 146,07 €	447 294,97 €
Meursault	388 598,00 €	51 046,00 €	15 769,82 €	35 276,18 €	353 321,82 €
Montagny les Beaune		- €			- €
Monthelie	62 279,15 €	8 310,25 €	2 659,01 €	5 651,24 €	56 627,91 €
Nolay	276 768,33 €	39 873,10 €	11 066,02 €	28 807,08 €	247 961,25 €
Pommard	1 176 273,54 €	160 529,14 €	53 852,80 €	106 676,34 €	1 069 597,20 €
Puligny	484 886,07 €	63 418,77 €	19 397,20 €	44 021,57 €	440 864,50 €
Ruffey les Beaune		- €			- €
Saint Aubin	67 676,88 €	9 236,05 €	3 098,43 €	6 137,62 €	61 539,26 €
Saint Romain	177 161,08 €	21 926,03 €	5 820,47 €	16 105,56 €	161 055,52 €
Savigny les beaune		- €			- €
Volnay	693 821,91 €	46 520,23 €	13 861,91 €	32 658,32 €	661 163,59 €
TOTAL	8 351 272,77 €	1 050 347,92 €	307 962,76 €	742 385,16 €	7 608 917,36 €

Capital restant dû au 31/12 par organismes prêteurs



Répartition de l'annuité entre capital et intérêt



L'encours de la dette fin 2020 est de 7 608 917.36euros.

La capacité de désendettement, dite aussi durée d'extinction de la dette est de 3 ans et 1 mois. Cette période représente la durée théorique nécessaire à la Communauté d'Agglomération pour rembourser sa dette sur le budget assainissement affermage si cette dernière affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service. C'est-à-dire si la collectivité n'investit plus.

VI. Présentation des investissements 2021

NOUVEAUX INTITULES ANTENNES		Descriptions Localisation	2021
CABCS		Petits travaux urgents sur réseau	50 000,00 €
		Caméra portative de contrôles réseaux EU	6 000,00 €
		Matériel info divers	5 000,00 €
		Extension réseau pour urbanisation	50 000,00 €
TOTAL CABCS			111 000
CORC-EBATY		Création de réseau d'assainissement	35 000
		Création de réseau d'assainissement	1 000 000
TOTAL COR-EBATY			1 035 000
MONG-BEAUN		2017-06 Etudes Création bassins tampons	30 000
		Bassin de stockage restitution Sud	500 000
		Bassin de stockage restitution Centre	
		Rue du Faubourg Saint Nicolas	
		Route de pommar	50 000
		Etude diagnostique des réseaux Beaune Sud / projets hôteliers / ZAC	50 000
		Avenue Pierre Laurioz	30 000
		Rue de l'ouvrée	37 000
MONG-COMBT		Réhabilitation réseau	133 000
		Elimination ECP diverses rues	20 000
MONG-LEVER		Route de Beaune DN200	100 000
		Rue Basse	
MONG-MONTA		Elimination ECP diverses rues	
		Amélioration réseau	6 500
MONG-VIGN		amélioration réseau	
		Elimination ECP - rues à définir suppression bb siphoides	30 000
MONG		Elimination ECP	45 000
		Amélioration/Réhabilitation réseaux	33 500
		Station d'épuration MONGE	50 000
		Station d'épuration MONGE (relevage)	
TOTAL MONGE			1 115 000
GPTN-CHOR		Elimination ECP - rues à définir + suppression bb siphoides	40000
GPTN-ECH		Elimination ECP - rues à définir dans le bourg	20 000
GPTN - LADOIX		Elimination ECP - rues à définir + suppression bb siphoides	40 000
		Amélioration réseau- rues à définir	35 000
GPTN-PERN		Suppression DO (délai des 2 ans atteint)	6 000
GPTN		Etude diagnostique des réseaux d'assainissement sur Chorey et Ladoix suite contentieux Corcelles	70 000
TOTAL GRPT NORD			211 000

VALR-CHSSG	Fossé RD 906	10000
	Chemin rural (voie communale n°7) dit de la canière	240000
	Rue des Fargues	
	Rue Capitaine	110 000
	Chemin du Chat Mort	
	Amélioration/Réhabilitation réseaux:	
	DO à modifier: Chemin du Château + RN6 suppression conduite en domaine privé.	150 000
VALR-PULIG	Route de Santenay / Rue de Chagny Amélioration du réseau	
	V7 Cornière	
	Suppression DO - village	5000
VALR-STaub	grande rue	45000
	Travaux préalables travaux voirie (tampons / bb + réparations ponctuels	40 000
VALR	missions connexes + opérations de réception+investigations complémentaires	15 000
	Travaux préalablement aux travaux de voirie / Reprises	
	ponctuelles	20 000
TOTAL VAL REUIL		635 000
MMA-AUXEY	Travaux raccordement à la station de Meursault	80000
	MOE travaux + missions connexes + opération de réception	20 000
MMA-MEURS	2016-04 Redimensionnement réseau EU	
	2ème partie rue Sudot	
	Redimensionnement réseau EU rue des Forges	
	2016-04 Redimensionnement réseau EU rue de la Planche	436 000
	Meunière / moulin Landin	
	Rue de Martray	
	Renouvellement réseau avec travaux AEP avant travaux voirie	105 000
	Rue des Ecoles	
	Renouvellement réseau avec travaux AEP avant travaux enfouissement électricité	
	Rue Bailly Maitre	12 000
MMA	Extension réseau avec PUP	
	Pose de boîtes de branchements rue Montmeix avant travaux voirie 2021 + Amélioration réseau	10 000
	Rues à préciser chaque année	10 000
TOTAL MMA		673 000

BT-BLIGNY	Amélioration/Réhabilitation réseaux- rues à définir	10 000
BT-TAILLY	Amélioration/Réhabilitation réseaux- rues à définir	5 000
BT	Amélioration/Réhabilitation réseaux	10 000
TOTAL BT		25 000
UDEP NOLAY	2019-03 Rue de l'Abbaye + Place Hôtel de Ville	
	2019-03 Rue du Doc Lavirotte, Sentier	470 000
	Rue de la Charité, Chemin Rural	
	MOE travaux	10 000
	2019-03 Réseau posé dans la Cozanne	
	2019-03 Quartier Carnot (huillier/Aumont/Rep.)	
	Amélioration/Réhabilitation réseaux	55 000
TOTAL NOLAY		535 000
BOUILLAND	Amélioration réseau + step	5 000
TOTAL BOUILLAND		5 000
LAROCHEPOT	Création réseau et station (scénario 2 du zonage) travaux réseau et station	50000
TOTAL LAROCHEPOT		50 000
MERCEUIL	Renouvellement réseau	10 000
TOTAL MERCEUIL		10 000
RUFFEYLB	UDEP Ruffey - Diag GC + Renouvellement	25 000
	Réhabilitations réseau rues à définir	20 000
TOTAL RUFFEY LES BEAUNE		45 000
STROMAIN	UDEP St Romain	8 000
	UDEP St Romain	35 000
	Réhabilitations réseau rues à définir	20 000
TOTAL ST ROMAIN		63 000
STEMARIELB	Réhabilitations réseau rues à définir	20 000
	Travaux divers sur bâtiment	10 000
	Route de Verdun	0
TOTAL SAINTE MARIE LA BLANCHE		30 000
SANTENAY	MOE+missions connexes (SPS, topo, géotech...) pour travaux suite etude diag	
	2017-07 Chemin sous le Seurre	100 000
	Rue de la Pérolle	72 000
	Amélioration/Réhabilitation réseaux	15 000
TOTAL SANTENAY		187 000
TOTAL GENERAL		4 730 000 €

VII. Les tarifs

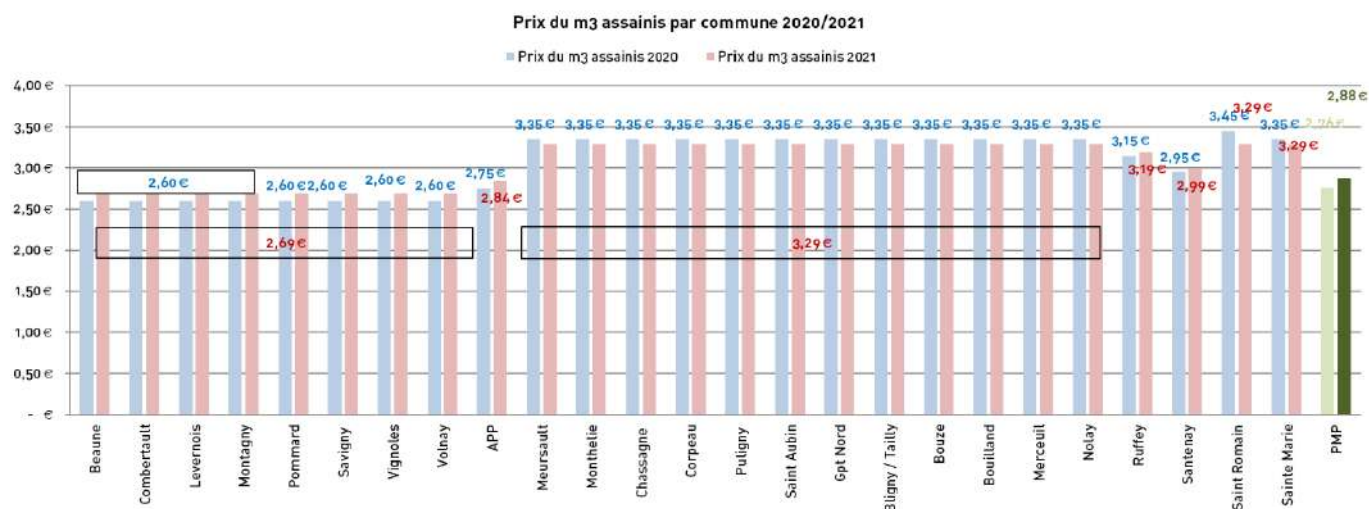
A. Les tarifs domestiques

Les éléments qui composent une facture :

- **Communauté d'Agglomération** : une part fixe harmonisée à 26 euros HT sur l'ensemble du territoire et une part proportionnelle aux volumes consommés. Les produits de cette redevance permettent d'assurer les investissements (réseaux, station d'épuration, etc.). La surtaxe communautaire tient compte d'un fonds de renouvellement de 0,03 euros/m3. *Participation forfaitaire à l'assainissement collectif* : lorsqu'un usager se raccorde au réseau d'assainissement.
- **Délégataire (distributeur) VEOLIA** : une part fixe et une part variable. Ce dernier exploite les installations et gère la relation avec le consommateur.
- **Agence de l'eau** : une redevance proportionnelle aux volumes consommés. Elle participe au financement des installations des collectivités.
- **Etat** : TVA à 10 % depuis le 1^{er} janvier 2014

				Tarifs au 1er janvier 2021					Facture 120 m3 HT		Evolution 2020/2021	Participation forfaitaire d'ass.t collectif
				Part communautaire		Part délégataire		AGE modernisatio n des réseaux	Au 01/01/2021	Au 01/01/2020		
		Nombre d'abonnés 2020	m3 assainis 2020	Part variable (en €)	Part fixe (en €)	PV délégataire	PF délégatair e					
MONGE	Beaune	6 725	1 442 263	0,70 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	323,12 €	311,61 €	3,69%	250,00 €
	Combertault	210	25 522	0,70 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	323,12 €	311,61 €	3,69%	250,00 €
	Levernois	180	30 737	0,70 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	323,12 €	311,61 €	3,69%	250,00 €
	Montagny	364	66 615	0,70 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	323,12 €	311,61 €	3,69%	250,00 €
	Pommard	311	30 902	0,70 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	323,12 €	311,61 €	3,69%	250,00 €
	Savigny	731	114 956	0,70 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	323,12 €	311,61 €	3,69%	250,00 €
	Vignoles	385	37 037	0,70 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	323,12 €	311,61 €	3,69%	250,00 €
	Volnay	156	13 289	0,70 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	323,12 €	311,61 €	3,69%	250,00 €
	APP (PLASTIPAK)	1	154 960	0,85 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	341,12 €	329,61 €	3,49%	250,00 €
Les 7 moulins	Meursault	831	123 431	1,30 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	395,12 €	401,61 €	-1,62%	250,00 €
	Monthelie	109	9 767	1,30 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	395,12 €	401,61 €	-1,62%	250,00 €
VAL DE REUIL	Chassagne	282	29 346	1,30 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	395,12 €	401,61 €	-1,62%	250,00 €
	Corpeau	395	35 497	1,30 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	395,12 €	401,61 €	-1,62%	250,00 €
	Puligny	308	30 556	1,30 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	395,12 €	401,61 €	-1,62%	250,00 €
	Saint Aubin	196	14 424	1,30 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	395,12 €	401,61 €	-1,62%	250,00 €
Groupement Nord (Les essarts)		1 506	125 521	1,30 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	395,12 €	401,61 €	-1,62%	250,00 €
Bligny / Tailly		692	64 720	1,30 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	395,12 €	401,61 €	-1,62%	250,00 €
Sans antenne	Bouze	160	13 966	1,30 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	395,12 €	401,61 €	0,00%	250,00 €
	Bouilland	141	9 073	1,30 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	395,12 €	401,61 €	-1,62%	250,00 €
	Merceuil	353	32 353	1,30 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	395,12 €	401,61 €	-1,62%	250,00 €
	Nolay	823	62 590	1,30 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	395,12 €	401,61 €	-1,62%	250,00 €
	Ruffey	327	31 684	1,20 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	383,12 €	377,61 €	1,46%	250,00 €
	Santenay	479	51 904	1,00 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	359,12 €	353,61 €	1,56%	250,00 €
	Saint Romain	184	216 711	1,30 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	395,12 €	413,61 €	-4,47%	250,00 €
	Sainte Marie	409	61 751	1,30 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	395,12 €	401,61 €	-1,62%	250,00 €
TOTAL		16 258	2 829 575	0,90 €	26,00 €	1,4471 €	21,47 €	0,150 €	346,55 €	332,68 €	4,17%	250,00 €

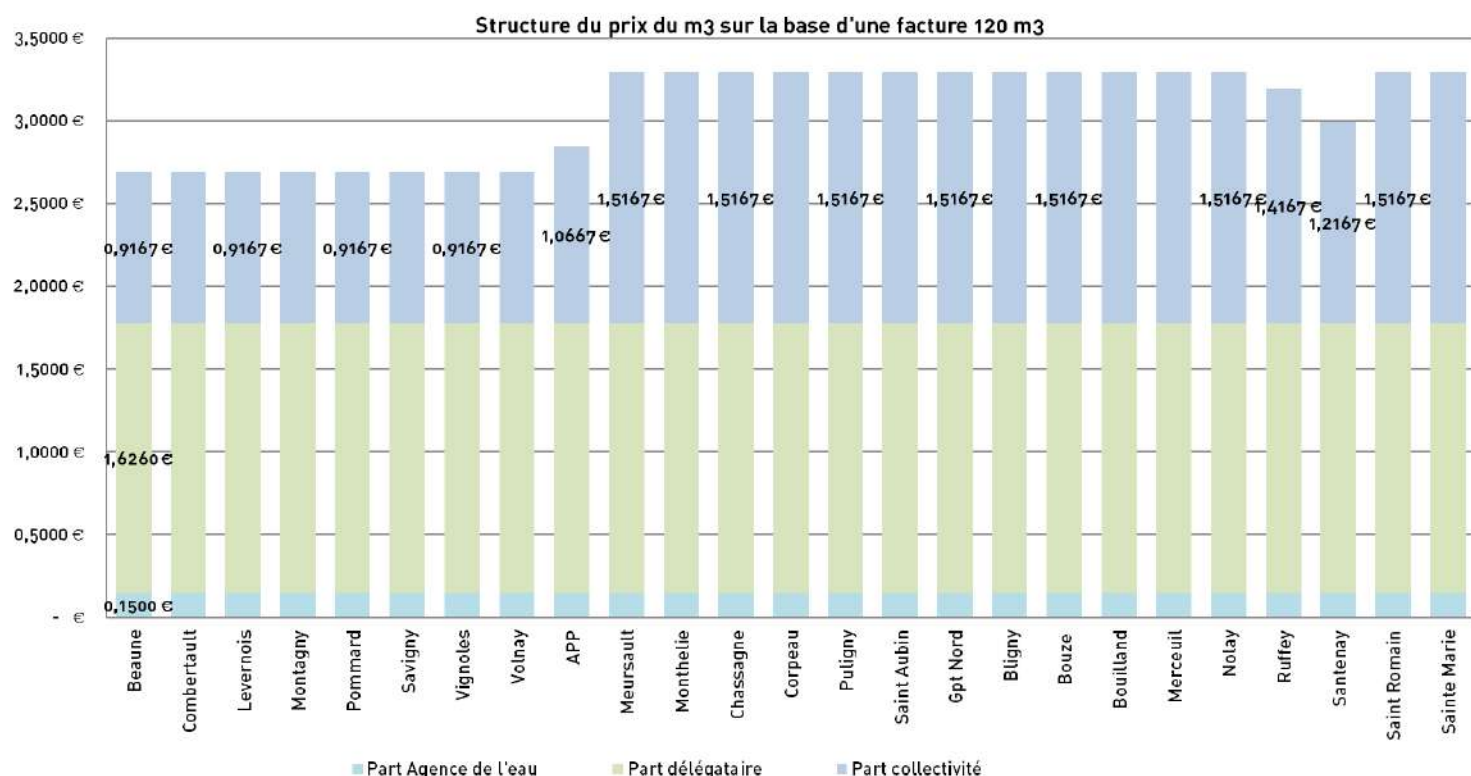
Le **prix moyen pondéré (PMP)** correspond à la moyenne des prix du m3 assaini par commune (tarifs communautaires, délégataires et organismes publics TTC) par rapport aux m3 consommés sur l'ensemble du territoire géré en affermage.



B. Les tarifs industriels

Zone tarifaire	Station MONGE		Bouze Les Beaune	Station Les 7 Moulins		Groupemen t Nord	Station VAL DE REUIL				BLIGNY – TAILLY
	Pommard	Volnay		Meursault	Monthelie		Chassagne M.	Corpeau	Puligny M.	Saint Aubin	
Part Variable par hectolitre vinifié	1,27 €	1,27 €	1,27 €	1,27 €	1,27 €	1,27 €	1,27 €	1,27 €	1,27 €	1,27 €	1,27 €
Par variable par hlt vinifié pour les mouls	0,635 €	0,635 €	0,635 €	0,635 €	0,635 €	0,635 €	0,635 €	0,635 €	0,635 €	0,635 €	0,635 €

VIII. Synthèse



Nombre d'abonnés				Assiette de facturation en m3			
2018	2019	2020	Evolution	2018	2019	2020	Evolution
15 864	16 340	16 258	-0,50%	2 896 712	2 672 667	2 829 575	5,87%

A noter :

- Une facture 120 m3 au 1^{er} janvier 2021 est comprise entre 323.12 euros HT (STEP MONGE) et 395.12 euros HT (pour les autres).
- Entre 2020 et 2021, la tarification est en progression de 5%.
- Le prix moyen pondéré du m3 assaini est de 2.88 € HT pour 2021 contre 2,76 € en 2020.

Délibération n°19-062 du 23 septembre 2019 relative aux tarifs d'assainissement collectif 2020.



environnement – assainissement
communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

L'assainissement Régie



Clarificateur station d'épuration de Chagny

I. Etat du réalisé 2020

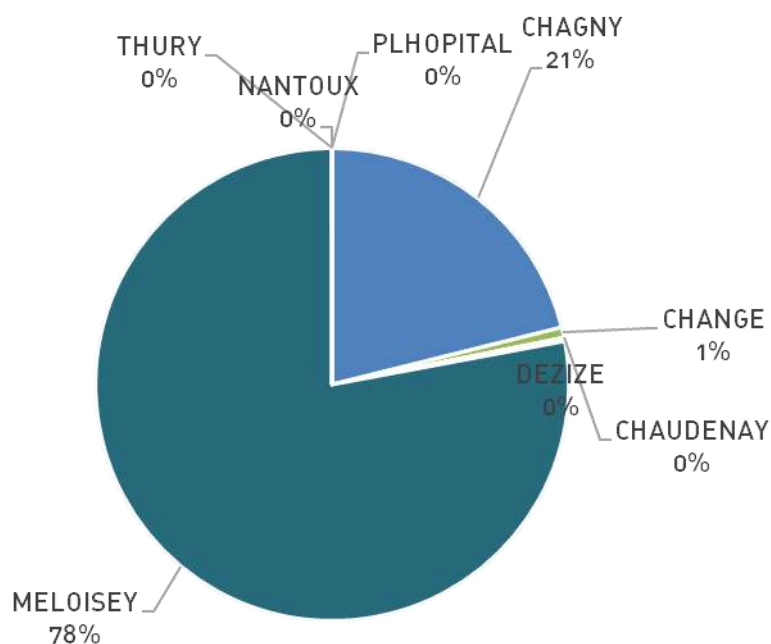
	Exercice 2019	Exercice 2020	Evolution
DEPENSES	1 149 746,95 €	1 611 090,14 €	40,13%
Charges à caractère général	210 751,18 €	190 035,59 €	-9,83%
Frais de personnel	232 838,00 €	225 130,00 €	-3,31%
Atténuations de produits	905,00 €	- €	-100,00%
Autres charges de gestion courante	4 453,57 €	2 908,17 €	-34,70%
Dotation aux provisions pour risques et charges	18 367,30 €	22 600,20 €	23,05%
Remboursement du capital des emprunts	132 877,90 €	158 738,84 €	19,46%
Dépenses d'investissement			
Sur immobilisations Incorporelles	4 754,00 €	- €	-100,00%
Sur immobilisations corporelles	475 734,94 €	958 333,77 €	101,44%
Opération d'ordre pour compte de tiers	16 583,60 €	- €	-100,00%
Résultat déficitaire d'investissement reporté			
Intérêts sur emprunts	35 939,50 €	35 116,16 €	-2,29%
Charges exceptionnelles	16 541,96 €	18 227,41 €	10,19%
RECETTES	1 898 722,18 €	2 114 384,14 €	11,36%
Subventions d'investissements		146 100,00 €	
Opération d'ordre pour compte de tiers	34 129,28 €	- €	-100,00%
Emprunts contractés au cours de l'année	600 000,00 €	192 000,00 €	-68,00%
Produits de la surtaxe et autres produits du service	1 045 145,14 €	1 007 168,06 €	-3,63%
Prime d'épuration et de bon fonctionnement		18 000,00 €	
Reprise sur provision et dépréciation	3 522,21 €	2 140,15 €	
Produits exceptionnels	1,10 €	0,70 €	-36,36%
Résultat N-1 affecté au financement des InvT	155 067,98 €	310 177,84 €	100,03%
Excédent d'investissement reporté	60 856,47 €	388 797,39 €	538,88%
Excédent de fonctionnement reporté		50 000,00 €	
RESULTAT	748 975,23 €	503 294,00 €	-32,80%

NB: le résultat ci-dessus n'intègre pas les opérations "d'ordre" et ne prend en compte que les opérations "réelles"

Le résultat pour l'année 2020 est excédentaire à hauteur de 503 294.00 euros.

✓ *Les travaux*

Pour 2020, les travaux réglés s'élèvent à 958 333.77 euros, répartis comme suit :



✓ *Les emprunts*

Un emprunt de 192 000 euros a été souscrit en 2020 afin de financer les investissements réalisés.

✓ *Les subventions*

146 100 € de subvention a été perçu en 2020.

✓ *Les amortissements*

Les amortissements pratiqués sur l'exercice 2020 sont de 230 541.81 euros. L'amortissement se définit comme la constatation de l'amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif résultant de l'usage, du temps ou de l'évolution des techniques. Cette pratique permet à la collectivité de dégager les sommes nécessaires pour le renouvellement des éléments d'actifs amortis.

La quote-part des subventions d'amortissement correspondant à l'amortissement des subventions versées s'élève en 2020 à 39 938€.

II. Etat du réalisé 2020 par zone

✓ Section fonctionnement

	Recettes						Total Recettes	Dépenses							Total Dépenses	Résultat de fonctionnement		
	Reprises sur provisions et dépréciations (78)	Redevance Assainissement (70)	Prime d'épuration	Excédent de fonctionnement N-1 reporté (002)	Quote part subventions (042)	Produits exceptionnels (77)		Frais généraux (011)	Charges de Personnel (012)	Autres charges de gestion courante (65)	Intérêts d'emprunt (66)	Fonds de renouvel. des réseaux (68)	Charges exceptionnelles (67)	Dotations amortissement (042)			Attenuation de produits (014)	
CHAGNY	1 549,46 €	773 252,42 €	15 000,00 €		50 000,00 €	11 801,32 €	0,70 €	851 603,90 €	137 585,75 €	162 994,12 €	4 277,52 €	19 072,37 €	16 362,55 €	13 196,65 €	137 359,36 €		490 848,32 €	360 755,58 €
CHANGE	56,93 €	38 739,06 €				2 097,96 €		40 893,95 €	5 054,95 €	5 988,46 €	157,16 €	75,69 €	601,17 €	484,85 €	6 110,17 €		18 472,45 €	22 421,50 €
CHAUDENAY	230,71 €	109 583,88 €				10 685,73 €		120 500,32 €	20 485,84 €	24 269,01 €	636,90 €	2 192,58 €	2 436,30 €		33 925,07 €		83 945,70 €	36 554,62 €
CORCEBATY								- €						1 964,91 €	27,00 €		1 991,91 €	-
DEZIZE	36,81 €	9 613,22 €				12 786,39 €		22 436,42 €	3 268,61 €	3 872,24 €	101,62 €	3 168,29 €	388,72 €	313,51 €	22 837,90 €		33 950,89 €	- 11 514,47 €
MELOISEY	96,52 €	37 865,29 €	3 000,00 €			1 691,83 €		42 653,64 €	8 570,61 €	10 153,36 €	266,46 €	5 872,75 €	1 019,27 €	822,06 €	9 264,95 €		35 969,46 €	6 684,18 €
NANTOUX	52,65 €	19 464,12 €				200,54 €		19 717,31 €	4 674,88 €	5 538,20 €	145,34 €	1 856,54 €	555,96 €	448,39 €	2 631,06 €		15 850,37 €	3 866,94 €
PLHOPITAL	66,13 €	16,44 €				340,06 €		422,63 €	5 872,00 €	6 956,52 €	182,56 €	1 353,50 €	698,35 €	563,23 €	6 778,88 €		22 405,04 €	- 21 982,41 €
THURY	50,94 €	18 633,63 €				334,17 €		19 018,74 €	4 522,85 €	5 358,09 €	140,61 €	1 524,44 €	537,88 €	433,81 €	11 607,52 €		24 125,20 €	- 5 106,46 €
TOTAL	2 140,15 €	1 007 168,06 €	18 000,00 €		50 000,00 €	39 938,00 €	0,70 €	1 117 246,91 €	190 035,49 €	225 130,00 €	5 908,17 €	35 116,16 €	22 600,20 €	18 227,41 €	230 541,91 €	- €	727 559,34 €	389 687,57 €

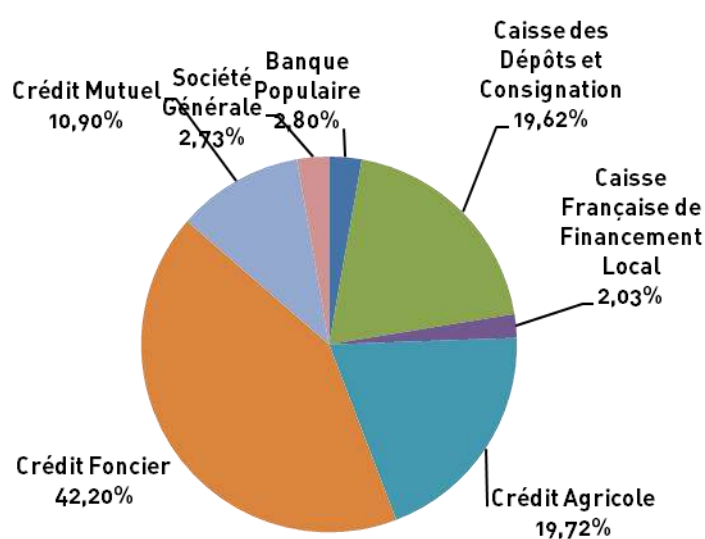
✓ Section investissement

	Emprunt (16)	Recettes							Total Recettes	Dépenses					Total Dépenses	Résultat d'investissement
		Compta Distincte rattachée (45)	Subvention d'inv	Opération pour compte de tiers	Opération patrimoniale	Excédent d'investissement N-1 reporté (001)	Affectation Résultat de Fct. N-1 (10)	Dotations amortissement (040)		Travaux (20,21)	Opération pour compte de tiers (45)	Résultat déficitaire d'investissement reporté	Rmbst de la dette (16)	Quote part subventions (040)		
CHAGNY	139 008,00 €		46 866,00 €			1 253 539,00 €	240 459,14 €	137 359,36 €	1 817 231,50 €	190 535,08 €			97 784,97 €	11 801,32 €	300 121,37 €	1 517 110,13 €
CHANGE	5 107,20 €					- 24 649,57 €	- 17 573,79 €	6 110,17 €	- 31 005,99 €	6 756,29 €			598,50 €	2 097,96 €	9 452,75 €	- 40 458,74 €
CHAUDENAY	20 697,60 €		8 885,00 €			36 979,66 €	76 974,72 €	33 925,07 €	177 462,05 €	227,96 €			23 551,49 €	10 685,73 €	34 465,18 €	142 996,87 €
CORCEBATY						- 11 510,58 €	- 27,00 €	27,00 €	- 11 510,58 €						- €	- 11 510,58 €
DEZIZE	3 302,40 €					- 364 455,05 €	21 626,90 €	22 837,90 €	- 316 687,85 €	2 075,00 €			8 620,32 €	12 786,39 €	23 481,71 €	- 340 169,56 €
MELOISEY	8 659,20 €		86 783,00 €			- 340 925,33 €	7 089,40 €	9 264,95 €	- 229 128,78 €	748 427,33 €			11 464,75 €	1 691,83 €	761 583,91 €	- 990 712,69 €
NANTOUX	4 723,20 €					- 23 646,53 €	3 581,32 €	2 631,06 €	- 12 710,95 €	52,02 €			3 803,50 €	200,54 €	4 056,06 €	- 16 767,01 €
PLHOPITAL	5 932,80 €		3 566,00 €			- 137 041,74 €	- 15 343,73 €	6 778,88 €	- 136 107,79 €	65,34 €			9 729,81 €	340,06 €	10 135,21 €	- 146 243,00 €
Sampigny						10 503,00 €			10 503,00 €							
THURY	4 569,60 €					- 9 995,47 €	- 6 609,12 €	11 607,42 €	- 427,57 €				3 185,50 €	334,17 €	3 519,67 €	- 3 947,24 €
TOTAL	192 000,00 €	- €	146 100,00 €	- €	- €	388 797,39 €	310 177,84 €	230 541,81 €	1 267 617,04 €	948 139,02 €	- €	- €	158 738,84 €	39 938,00 €	1 146 815,86 €	110 298,18 €

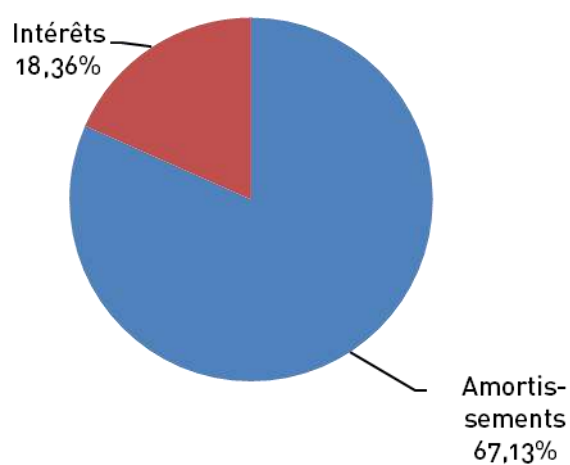
III. Etat de la dette

Antenne	Capital restant dû au 1er janvier 2020	Annuités	Intérêts	Amortissements	Capital restant dû au 31 décembre 2020
Chagny	430 849,31 €	98 507,21 €	17 012,24 €	81 494,97 €	349 354,34 €
Chaudenay	56 515,80 €	23 011,83 €	1 885,84 €	21 125,99 €	35 389,81 €
Dezize	203 775,07 €	11 352,67 €	3 119,35 €	8 233,32 €	195 541,75 €
Meloisey	141 075,00 €	16 194,42 €	5 744,42 €	10 450,00 €	130 625,00 €
Paris l'Hôpital	29 084,47 €	10 300,13 €	1 265,57 €	9 034,56 €	20 049,91 €
Nantoux	43 875,00 €	5 036,54 €	1 786,54 €	3 250,00 €	40 625,00 €
Thury	35 775,00 €	4 106,72 €	1 456,72 €	2 650,00 €	33 125,00 €
CABCS	600 000,00 €	25 926,44 €	3 426,44 €	22 500,00 €	769 500,00 €
TOTAL	1 540 949,65 €	194 627,96 €	35 697,12 €	158 738,84 €	1 574 210,81 €

Capital restant dû au 31/12 par organismes prêteurs



Répartition de l'annuité



L'encours de la dette en fin d'année 2020 est de 1 574 210.81 euros.

La capacité de désendettement, dite aussi durée d'extinction de la dette, est de 2 ans et 7 mois. Cette période représente la durée théorique nécessaire à la Communauté d'Agglomération pour rembourser sa dette sur le budget assainissement régie si cette dernière affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service. C'est-à-dire si la collectivité n'investit plus.

IV. Présentation des investissements 2021

Antennes	descriptions	2021
CHAGNY	modernisation filtre presse + étude AP 2019-02 : 50	0
	dégrilleur entrée step AP 2019-02	50 000
	réseaux divers	20 000
	schéma directeur	0
	travaux suite schéma directeur	
	rue des fossés	
	place jeanin	0
	Muriers / Mollepierre	
	conduite rue du 19 mars 1962	
	Rue de l'artichaut,	0
	Rue du Pavillon	
	Rue du sac	
TOTAL CHAGNY		70 000
CHANGE	schéma directeur	0
	travaux suite schéma directeur	
TOTAL CHANGE		0
CHAUDENAY	Mimande (Avec tvx Corcelles-Ebaty)	0
	relance phase 3, 4 et 5 SDA	0
	travaux suivant SDA	
TOTAL CHAUDENAY		0
PARIS L'HOPITAL	relance phase 3, 4 et 5 SDA	0
	travaux suivant SDA	
TOTAL PARIS L'HOPITAL		0
THURY	relance phase 3, 4 et 5 SDA	0
	travaux suivant SDA	
TOTAL THURY		0
	pompes et moteurs	10 000
	clôture des sites	0
	logiciel GMAO	20 000
	réseaux divers	38 000
	armoires électriques	10 000
	petit matériel	2 000
	stockage des boue sur site	
	protection des ouvrages	5 000
	protection rack	0
	améliorations des bâtiments	5 000
	chargeuse d'occasion	
	véhicule	
TOTAL CABCS		90 000
TOTAL GENERAL		250 000 €

V. Tarifs, modalités de tarification, de facturation et de paiement

La facturation est faite par la Communauté d'agglomération selon les modalités suivantes :

- Tarification : une partie fixe (abonnement) et une partie variable correspondant à la consommation d'eau potable
- Facturation :
 - Juin : émission de la facture incluant la part fixe correspondant à la période du 1^{er} janvier au 31 mai de l'année en cours et la moitié de la consommation de l'année précédente ;
 - Décembre : émission d'une facture incluant la part fixe correspondant à la période du 1^{er} juin au 31 décembre de l'année et la consommation suite à la relève déduction faite de l'avance de juin ;
- Modalités de paiements : Chèques ou espèces, talon interbancaire de paiement, prélèvements automatiques, mensualisations, paiement en ligne etc.

Les éléments qui composent une facture :

- **Communauté d'agglomération** : une part fixe de 47 euros HT et une part proportionnelle aux volumes consommés. Les produits de cette redevance permettent d'assurer les investissements (réseaux, station d'épuration, etc.), d'exploiter les installations et de gérer la relation avec le consommateur.
La surtaxe communautaire tient compte d'un fonds de renouvellement de 0,03 euros / m3.
Participation forfaitaire à l'assainissement collectif (PFAC) : lorsqu'un usager se raccorde au réseau d'assainissement.
- **Organismes Publics (Agence de l'eau)** : une redevance proportionnelle aux volumes consommés. Elle participe au financement des installations des collectivités
- **Etat** : TVA à 10 % depuis le 1^{er} janvier 2014

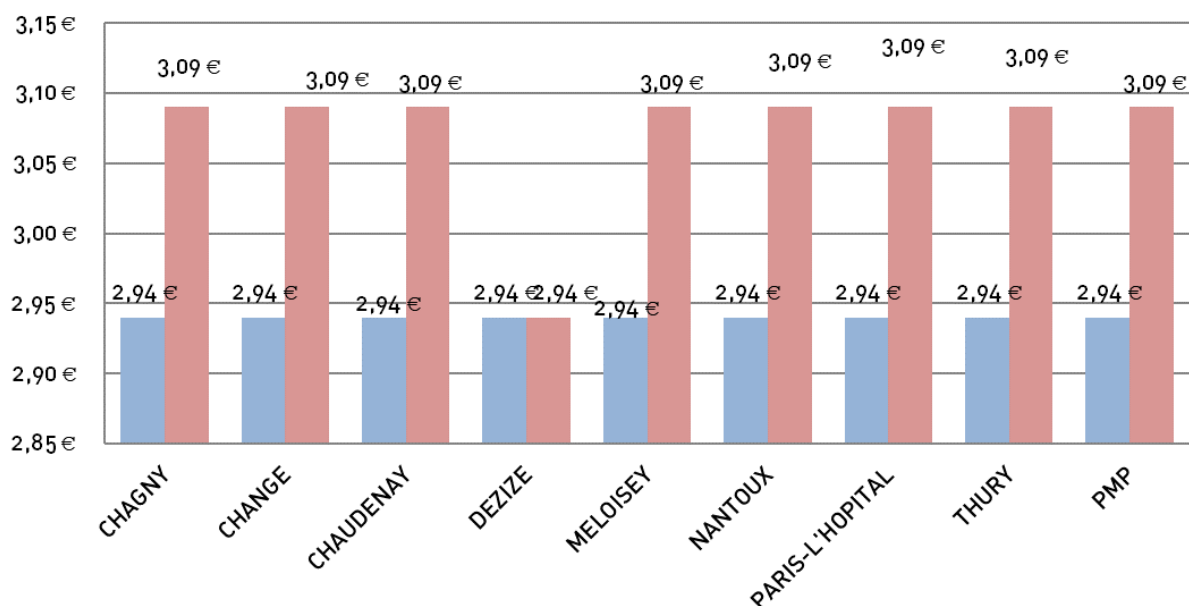
	Nombre d'abonnés	Assiette de facturation (en m3)	Facture 120 m3 au 01 janvier 2021				Facture 120 m3 au 01 janvier 2020	Evolution 2020/2021	PFAC
			Part communale		Organismes publics	Facture d'asst. HT pour 120 m3			
			Part fixe (en €)	Part variable (en €/m3)	Modernisation des réseaux (en €/m3)				
CHAGNY	2 247	261 491	47,00 €	2,550 €	0,150 €	371,00 €	353,00 €	5,10%	250,00 €
CHANGE	128	9 599	47,00 €	2,550 €	0,150 €	371,00 €	353,00 €	5,10%	250,00 €
CHAUDENAY	451	38 918	47,00 €	2,550 €	0,150 €	371,00 €	353,00 €	5,10%	250,00 €
DEZIZE	75	6 196	47,00 €	2,400 €	0,150 €	353,00 €	353,00 €	0,00%	250,00 €
MELOISEY	186	16 274	47,00 €	2,550 €	0,150 €	371,00 €	353,00 €	5,10%	250,00 €
NANTOUX	110	8 901	47,00 €	2,550 €	0,150 €	371,00 €	353,00 €	5,10%	250,00 €
PARIS-L'HOPITAL	170	11 157	47,00 €	2,550 €	0,150 €	371,00 €	353,00 €	5,10%	250,00 €
THURY	173	8 611	47,00 €	2,550 €	0,150 €	371,00 €	353,00 €	5,10%	250,00 €
TOTAL	3 540	361 147	47,00 €	2,547 €	0,150 €	370,64 €	335,12 €	10,60%	250,00 €

Le **prix moyen pondéré (PMP)** correspond à la moyenne des prix du m3 assaini par commune (tarifs communautaires et organismes publics HT) par rapport aux m3 consommés sur l'ensemble du territoire géré en affermage.

VI. Synthèse

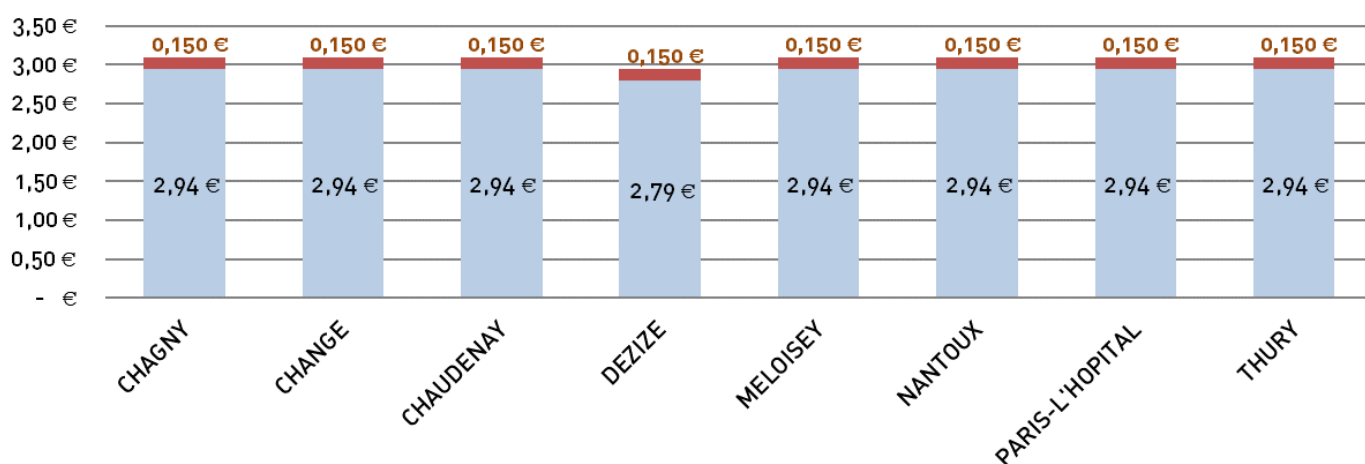
Prix du m3 assainis par commune

■ Prix du m3 assainis en 2020 ■ Prix du m3 assainis en 2021



Structure du prix du m3 sur la base d'une facture 120 m3

■ Part collectivité ■ Part Agence de l'eau



Nombre d'abonnés				Assiette de facturation en m3			
2018	2019	2020	Evolution	2018	2019	2019	Evolution
3 555	3 555	3 540	-0,42%	364 167	364 167	361 147	-0,83%

A noter :

- Sur le territoire en régie, une facture 120 m3 fait 371 euros HT.
- Le prix moyen pondéré du m3 assaini est de 2,94 euros HT pour 2020 contre 3,09 euros HT en 2021.

Délibération n°19-062 du 23 septembre 2019 relative aux tarifs d'assainissement collectif 2020.



environnement – assainissement
communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

Le non collectif



I. Etat du réalisé 2020

Le budget Assainissement Non Collectif n'est pas assujéti à la TVA (budget TTC).

	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Evolution
DEPENSES	204 065,42 €	98 480,81 €	-52,00%
Frais généraux	23 499,55 €	59 996,39 €	155,00%
Frais de personnel	7 012,00 €	8 234,00 €	17,00%
dotations provisions	169 966,00 €	0,00 €	
Dépenses d'investissement			
Charges courantes			
Charges exceptionnelles			
Résultat d'investissement excédentaire N-1	3 587,87 €	30 250,42 €	743,00%
RECETTES	285 584,28 €	136 883,86 €	-52,00%
Résultat de fonctionnement excédentaire N-1	238 779,78 €	51 268,44 €	-79,00%
Produits de la surtaxe et autres produits du service	13 495,00 €	55 365,00 €	310,00%
Produits exceptionnels	243,21 €	0,00 €	-100,00%
Résultat N-1 affecté au financement des InvT	3 587,87 €	30 250,42 €	743,00%
Prime d'épuration			
Opérations pour compte de tiers - AUBIGNY	29 478,42 €	0,00 €	-100,00%
RESULTAT	81 518,86 €	38 403,05 €	-53,00%

NB : le résultat ci-dessus n'intègre pas les opérations "d'ordre" (amortissements...) et ne prend en compte que les opérations "réelles".

L'excédent pour 2020 s'élève à 38 403.05 euros.

II. Les tarifs au 1er janvier 2021

Contrôle de bon fonctionnement :

- 125 euros par installation, tous les 6 ans

Contrôle du neuf sur l'ensemble du territoire communautaire :

- Contrôle du dossier : 70 euros
- Contrôle des travaux : 120 euros

Diagnostic de l'assainissement individuel en cas de vente immobilière :

- Contrôle : 125 euros par installation

Pénalités :

- Pénalité pour absence de contrôle de conception et implantation : 140 euros
- Pénalité pour absence de contrôle de bonne exécution des travaux : 240 euros
- Pénalité pour refus de diagnostic de l'existant : 250 euros
- Pénalité pour refus de contrôle de bon fonctionnement : 250 euros

III. Etat de la dette fin 2020

Il n'y a aucun emprunt en cours pour l'assainissement non collectif, le dernier prêt étant arrivé à échéance courant 2011.

IV. Présentation des opérations 2020

Dépenses	Montant TTC
Frais généraux	59 154,09 €
Charges de personnel	24 000,00 €
charges gestion courante	500,00 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €
dépenses imprévues	3 300,00 €
Dotations amortissement	250,00 €
Autofinancement des investissements	
opération ordre	200,00 €
Investissements	373 462,73 €
Déficit d'investissement N-1 reporté	
Provision "La Montagne"	
Total des dépenses prévues	461 866,82 €

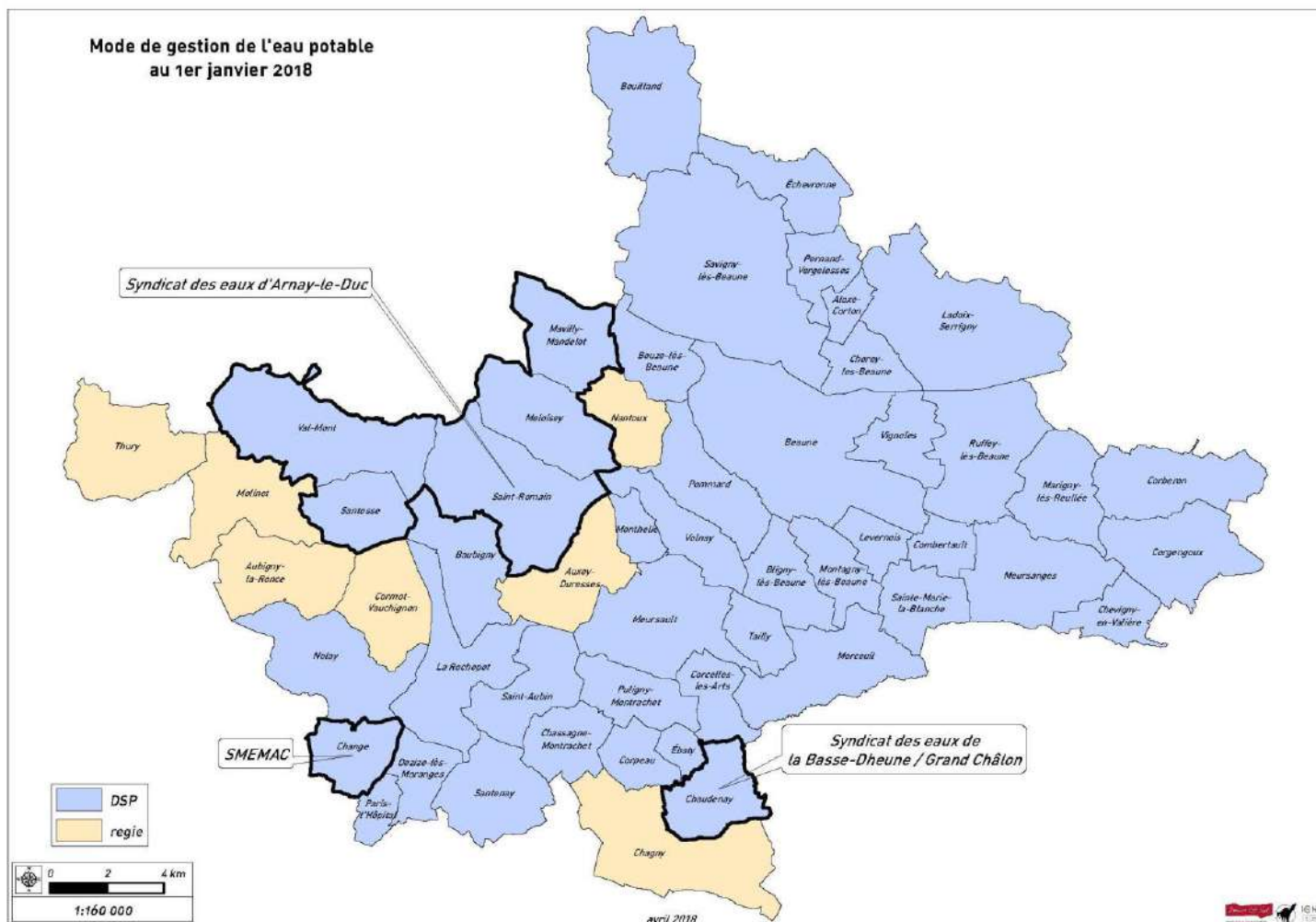
Recettes	Montant TTC
Produits de la redevance	50 775,00 €
Prime AGE	
Autres Recettes	
Opération pour compte de tiers	342 238,35 €
Autofinancement des investissements	
opération ordre	200,00 €
Excédent de fonctionnement N-1 reporté	37 629,09 €
Excédent d'investissement N-1 reporté	31 024,38 €
Dotations amortissement	
Total des recettes prévues	461 866,82 €

RECETTES ESCOMPTEES SUR PRODUIT DE LA REDEVANCE

	nombre d'installations	Tarif	Recettes
Contrôle neuf	60	190,00 €	11400
Contrôle existant	25	125,00 €	3125
Contrôle de bon fonctionnement	250	125,00 €	31250
Contrôle diag vente	40	125,00 €	5000
TOTAL	375		50 775,00 €

Délibération n°19-062 du 23 septembre 2019 relative aux tarifs d'assainissement non collectif 2020.

EAU POTABLE





environnement – eau potable
communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

L'eau affermage



La Bouzaize

I. Etat du réalisé 2020

	Exercice 2019	Exercice 2020	Evolution
DEPENSES	2 925 690,54 €	1 272 704,20 €	-56,00%
Charges de fonctionnement	42 946,92 €	170 043,79 €	296,00%
Frais de personnel	179 826,00 €	144 352,00 €	-20,00%
Charges financières (intérêts)	108 967,88 €	113 316,29 €	4,00%
Charges exceptionnelles	1 203,00 €	0,00 €	-100,00%
Fonds de renouvellement (DOT PROV r&c)	49 980,73 €	89 999,85 €	80,00%
Remboursement du capital des emprunts	362 176,78 €	305 208,32 €	-16,00%
Résultat déficitaire reporté			
Dépenses d'investissement			
Sur immobilisations incorporelles	1 580,00 €	0,00 €	-100,00%
Sur immobilisations corporelles	2 179 009,23 €	449 783,95 €	-79,00%
Travaux en cours			
RECETTES	4 484 905,40 €	4 827 932,89 €	8,00%
Produits de la surtaxe et autres produits du service	1 529 311,56 €	1 701 150,61 €	11,00%
Produits financiers	12,31 €	0,00 €	
Produits Exceptionnels	28 395,58 €	0,42 €	-100,00%
Déblocage des fonds de renouvellement de réseaux			
Emprunt contracté au cours de l'année	1 600 000,00 €	1 500 000,00 €	-6,00%
Subventions d'investissements	51 532,95 €	67 567,00 €	31,00%
Immobilisations financières	167,69 €	0,00 €	-100,00%
Résultat N-1 affecté au financement des InvT	709 613,87 €	734 596,80 €	4,00%
Résultat excédentaire (investissement)	515 871,44 €	764 618,06 €	48,00%
Résultat excédentaire (fonctionnement)	50 000,00 €	60 000,00 €	20,00%
RESULTAT	1 559 214,86 €	3 555 228,69 €	128,00%

NB : le résultat ci-dessus n'intègre pas les opérations "d'ordre" (amortissements...) et ne prend en compte que les opérations "réelles".

L'excédent global s'élève à 3 555 228.69 euros en raison notamment de l'emprunt réalisé en 2020 pour financer les investissements réalisés.

✓ *Les travaux*

Pour 2020 les travaux s'élèvent 449 783.95 euros.

✓ *L'emprunt*

Un emprunt de 1 500 000 euros a été souscrit en 2020 afin de financer les investissements réalisés.

✓ *Les subventions*

Des subventions pour un montant total de 67 567 euros ont été perçues en 2020 :

- au titre de la participation du pays beaunois à des travaux d'extension de réseaux ;

✓ *Les amortissements*

Les amortissements pratiqués sur l'exercice 2020 sont de 649 990.24 euros.

L'amortissement se définit comme la constatation de l'amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif résultant de l'usage, du temps ou de l'évolution des techniques.

Cette pratique permet à la collectivité de dégager les sommes nécessaires pour le renouvellement des éléments d'actifs amortis.

La quote-part des subventions amortissables correspondant à l'amortissement des subventions versées, et s'élève en 2020 à 99 382.12 euros.

II. Etat du réalisé par zone

✓ Section de fonctionnement

	Recettes					Total recettes	Dépenses						Charges exceptionnelles (67)	Total dépenses	Résultat de fonctionnement
	Produits financiers (76)	Produits de la redevance (70)	Excédent de Fct N-1 reporté (002)	Recettes exceptionnelles (77)	Quote part de subventions (042)		Frais généraux (011)	Charges de personnel (012)	Intérêts financiers (66)	Fonds de renouvellement (68)	Déficit de Fct N-1 reporté	Dotations amortissement (042)			
ALOXE		2 578,69 €			449,03 €	3 027,72 €	-186,62 €	-217,98 €	-112,31 €	-135,90 €		4 640,71 €		3 987,90 €	-960,18 €
BEAUNE		435 479,48 €		0,22 €	15 742,27 €	451 221,97 €	62 336,87 €	72 814,04 €	40 703,88 €	45 397,72 €		307 004,30 €		528 256,81 €	-77 034,84 €
BOUILLAND		1 419,59 €			67,89 €	1 487,48 €	437,48 €	511,01 €	1 939,89 €	318,60 €		3 639,12 €		6 846,10 €	-5 358,62 €
BOUZE		2 061,28 €			208,24 €	2 269,52 €	716,77 €	837,24 €	431,37 €	522,00 €		459,29 €		2 966,67 €	-697,15 €
MEURSAULT		0,00 €		0,02 €	1 729,98 €	1 730,00 €	5 934,37 €	6 931,78 €	14 043,33 €	4 321,79 €		17 383,47 €		48 614,74 €	-46 884,74 €
MONTHELIE		1 688,63 €			67,70 €	1 756,33 €	436,24 €	509,56 €	1 829,23 €	317,70 €		456,49 €		3 549,22 €	-1 792,89 €
NOLAY		70 264,03 €		0,01 €	4 817,64 €	75 081,68 €	2 884,39 €	3 369,18 €	7 920,08 €	2 100,60 €		30 262,89 €		46 537,14 €	28 544,54 €
POMMARD		4 527,48 €		0,01 €	549,19 €	5 076,68 €	1 476,80 €	1 725,01 €	4 516,85 €	1 075,50 €		8 162,43 €		16 956,59 €	-11 879,91 €
ST AUBIN		2 941,43 €			7 296,62 €	10 238,05 €	629,03 €	734,75 €	1 890,28 €	458,10 €		16 662,94 €		20 375,10 €	-10 137,05 €
SANTENAY		12 061,81 €		0,01 €	10 699,06 €	22 760,88 €	2 429,61 €	2 837,96 €	3 212,15 €	1 769,40 €		58 343,02 €		68 592,14 €	-45 831,26 €
SAVIGNY		58 625,57 €		0,02 €	1 164,52 €	59 790,11 €	5 009,99 €	5 852,03 €	9 556,63 €	3 648,59 €		10 059,25 €		34 126,49 €	25 663,62 €
PAYS BEAUNOIS		1 085 569,30 €	60 000,00 €	0,13 €	52 382,78 €	1 197 952,21 €	40 428,63 €	45 774,02 €	23 583,89 €	28 538,95 €		175 025,52 €		313 351,01 €	884 601,20 €
LA ROCHEPOT BAUBIGNY		20 197,81 €			308,26 €	20 506,07 €	44 195,07 €	1 431,97 €	3 053,09 €	892,80 €		5 203,63 €		54 776,56 €	-34 270,49 €
LA COZANNE		3 735,51 €			3 898,94 €	7 634,45 €	3 315,16 €	1 241,43 €	747,93 €	774,00 €		12 687,18 €		18 765,70 €	-11 131,25 €
TOTAL	0,00 €	1 701 150,61 €	60 000,00 €	0,42 €	99 382,12 €	1 860 533,15 €	170 043,79 €	144 352,00 €	113 316,29 €	89 999,85 €	0,00 €	649 990,24 €	0,00 €	1 167 702,17 €	692 830,98 €

✓ Section investissement

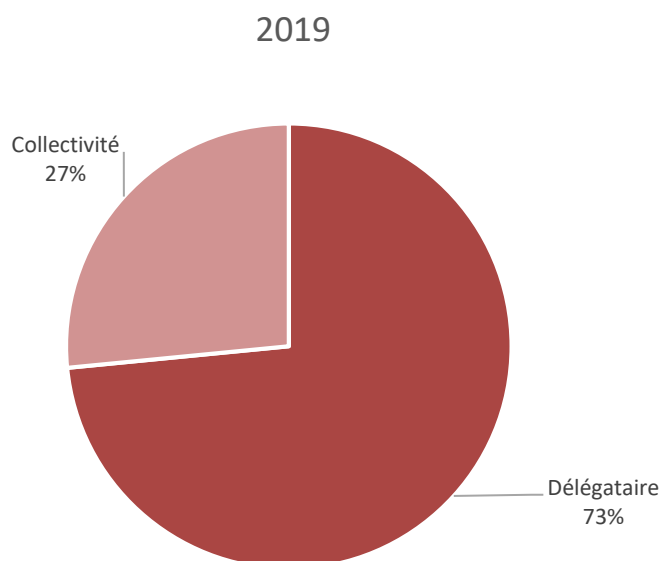
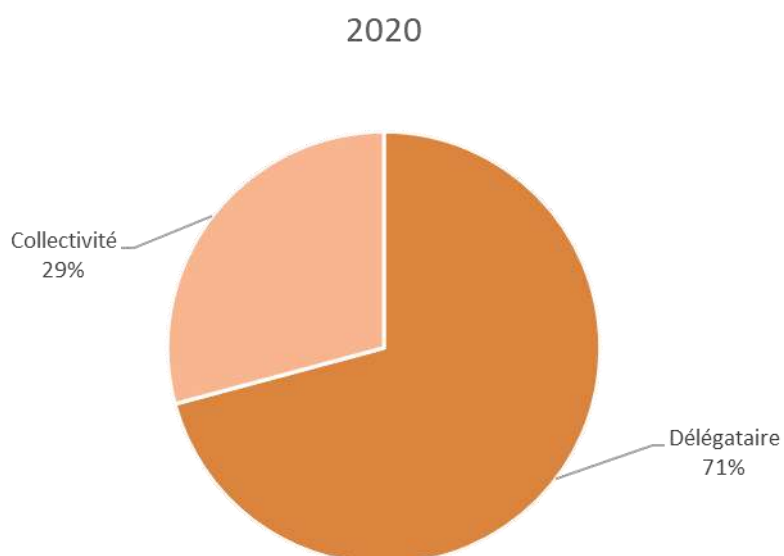
	Immo. Fin. (26)	Recettes					Total Recettes	Dépenses				Total Dépenses	Résultat d'investissement
		Subventions d'investissement (13)	Emprunt souscrit en cours d'année (16)	Excédent d'InvT N-1 reporté (001)	Réserves (10)	Dotations amortissement (040)		Travaux et immos incorporelles (chap. 20 et 21)	Rmbst du capital de la dette (16)	Quote part de subventions (040)	Déficit d'InvT N-1 reporté		
ALOXE	0,00 €	0,00 €	-2 265,00 €	-148 882,44 €	470,19 €	4 640,71 €	-146 036,54 €	- 679,19 €	-460,88 €	506,97 €		- 633,10 €	- 145 403,44 €
BAUBIGNY				-118,00 €	118,00 €		0,00 €			118,00 €		118,00 €	- 118,00 €
BEAUNE			756 630,00 €	3 111 025,75 €	355 231,52 €	307 004,30 €	4 529 891,57 €	552 518,19 €	159 753,18 €	15 742,27 €		728 013,64 €	3 801 877,93 €
BOUILLAND			5 310,00 €	-99 530,98 €	421,06 €	3 639,12 €	-90 160,80 €	1 592,24 €	4 130,44 €	67,89 €		5 790,57 €	- 95 951,37 €
BOUZE			8 700,00 €	45 622,34 €	7 622,12 €	459,29 €	62 403,75 €	2 608,75 €	1 770,21 €	208,24 €		4 587,20 €	57 816,55 €
MEURSAULT			72 030,00 €	-126 922,07 €	32 920,08 €	17 383,47 €	-4 588,52 €	21 598,63 €	33 706,10 €	1 729,98 €		57 034,71 €	- 61 623,23 €
MONTHELIE			5 295,00 €	-14790,2	4 307,29 €	456,49 €	-4 731,42 €	25 185,74 €	3 927,39 €	67,70 €		29 180,83 €	- 33 912,25 €
NOLAY			35 010,00 €	-371 025,65 €	- 11 341,75 €	30 262,89 €	-317 094,51 €	10 497,96 €	18 373,56 €	4 817,64 €		33 689,16 €	- 350 783,67 €
POMMARD			17 925,00 €	-140 419,03 €	7 211,81 €	8 162,43 €	-107 119,79 €	5 374,92 €	10 247,24 €	549,19 €		16 171,35 €	- 123 291,14 €
ST AUBIN			7 635,00 €	-76 224,41 €	- 1 385,95 €	16 662,94 €	-53 312,42 €	2 289,40 €	4 303,51 €	7 296,62 €		13 889,53 €	- 67 201,95 €
SANTENAY			29 490,00 €	-109 140,81 €	- 79 484,40 €	58 343,02 €	-100 792,19 €	292 935,57 €	9 425,40 €	10 699,06 €		313 060,03 €	- 413 852,22 €
SAVIGNY			60 810,00 €	-124 395,49 €	40 947,26 €	10 059,25 €	-12 578,98 €	53 196,74 €	24 273,15 €	1 164,52 €		78 634,41 €	- 91 213,39 €
PAYS BEAUNOIS		67 567,00 €	475 650,00 €	-542 685,29 €	368 343,39 €	175 025,52 €	543 900,62 €	1 180 476,15 €	96 781,56 €	52 324,84 €		1 329 582,55 €	- 785 681,93 €
LA ROCHEPOT BAUBIGNY			14 880,00 €	-292 983,58 €	3 195,72 €	5 203,63 €	-269 704,23 €	4 461,86 €	9 203,80 €	190,26 €		13 855,92 €	- 283 560,15 €
LA COZANNE			12 900,00 €	-344 912,08 €	6 020,46 €	12 687,18 €	-313 304,44 €	3 868,14 €	3 503,68 €	3 898,94 €		11 270,76 €	- 324 575,20 €
TOTAL	0,00 €	67 567,00 €	1 500 000,00 €	764 618,06 €	734 596,80 €	649 990,24 €	3 716 772,10 €	2 155 925,10 €	378 938,34 €	99 382,12 €	0,00 €	2 634 245,56 €	1 082 526,54 €

III. Résultat 2020 des délégataires

	Compte de résultat des délégataires		
	2019	2020	Evolution
PRODUITS	6 930 417 €	6 780 053 €	-2,17%
Exploitation du service	3 734 054 €	3 720 087 €	-0,37%
Collectivités et autres organismes publics	2 698 557 €	2 650 761 €	-1,77%
Travaux attribués à titre exclusif	320 335 €	246 085 €	-23,18%
Produits accessoires	177 470 €	163 122 €	-8,08%
Ecart d'arrondi	1 €	-2 €	
CHARGES	6 700 627 €	6 663 287 €	-0,56%
Personnel	1 043 463 €	1 067 609 €	2,31%
Energie électrique	121 632 €	173 662 €	42,78%
Achat d'eau	53 539 €	86 556 €	61,67%
Produits de traitement	195 528 €	172 997 €	-11,52%
Analyses	51 090 €	35 616 €	-30,29%
Sous traitance, matières et fournitures	850 158 €	851 413 €	0,15%
Impôts locaux et taxes	80 403 €	95 912 €	19,29%
Autres dépenses d'exploitation	0 €	0 €	
<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	44 217 €	46 635 €	5,47%
<i>Engins et véhicules</i>	105 154 €	106 091 €	0,89%
<i>Informatique</i>	139 892 €	132 426 €	-5,34%
<i>Assurances</i>	42 149 €	33 667 €	-20,12%
<i>Locaux</i>	146 792 €	129 683 €	-11,66%
<i>Autres</i>	18 968 €	2 847 €	-84,99%
Frais de contrôle	0 €	0 €	
Redevances contractuelles	16 479 €	0 €	-100,00%
Contribution des services centraux et recherche	106 639 €	89 986 €	-15,62%
Collectivités et autres organismes publics	2 698 557 €	2 650 761 €	-1,77%
Charges relatives aux renouvellements	0 €	0 €	
<i>Pout garantie de continuité du service</i>	82 318 €	69 944 €	-15,03%
<i>Fonds contractuels</i>	487 106 €	496 058 €	1,84%
Charges relatives aux investissements	0 €	0 €	
<i>Programme contractuel</i>	371 127 €	371 130 €	0,00%
<i>annuité d'emprunt</i>	0 €	0 €	
<i>Incorporelles</i>	0 €	0 €	
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	0 €	0 €	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	45 410 €	50 296 €	10,76%
Ecart d'arrondi	6 €	-2 €	-133,33%
RESULTAT AVANT IMPOT	229 790 €	116 766 €	-49,19%
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	76 586 €	33 046 €	-56,85%
RESULTAT	153 204 €	83 720 €	-45,35%

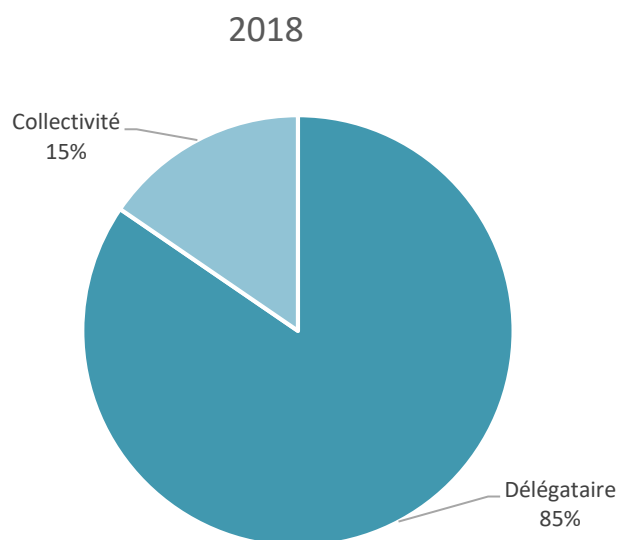
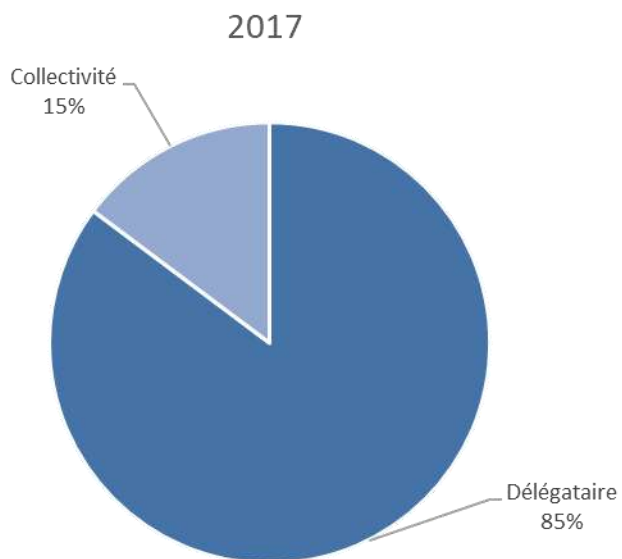
IV. Répartition des dépenses et des recettes entre la collectivité et le délégataire

✓ *Répartition des produits*



La rémunération du délégataire s'élève pour 2020 à 71% sur un montant global de recettes de 5 830 443 euros. Cette répartition se justifie par son implication dans la gestion et l'exploitation du service.

✓ *Répartition des charges*



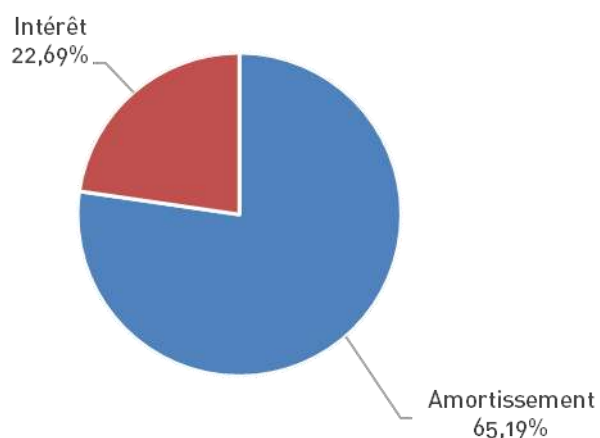
Le délégataire supporte les coûts de fonctionnement pour 85% des dépenses globales de 4 745 446 euros.

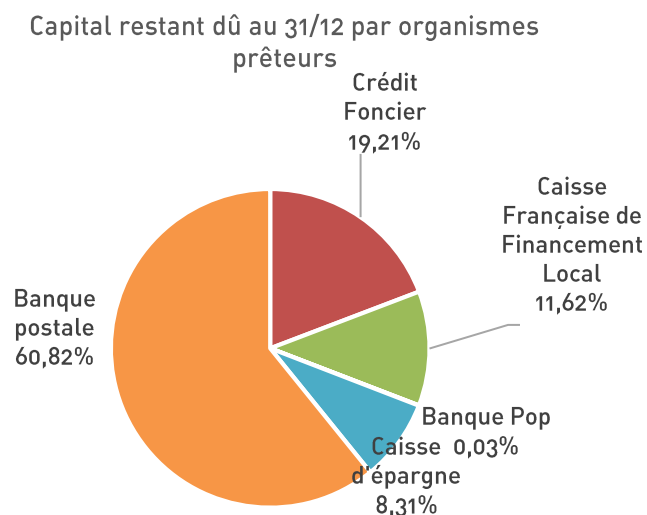
V. Etat de la dette

Répartition de la dette par antenne Budget Eau Affermage

	Capital restant dû au 1er janvier 2020	Annuités	Intérêt	Amortissement	Capital restant dû au 31 décembre 2020
BEAUNE	78 300,00 €	8 988,31 €	3 188,31 €	5 800,00 €	72 500,00 €
BOUILLAND	41 175,00 €	4 726,61 €	1 676,61 €	3 050,00 €	38 125,00 €
CABCS	655 550,00 €	70 749,65 €	23 924,65 €	46 825,00 €	2 108 725,00 €
LA COZANNE	2 742,25 €	987,21 €	108,32 €	878,89 €	1 863,36 €
LA ROCHEPOT BAUBIGNY	61 542,07 €	8 491,43 €	2 315,30 €	6 176,13 €	55 365,94 €
MEURSAULT	257 175,00 €	29 521,91 €	10 471,91 €	19 050,00 €	238 125,00 €
MONTHELIE	38 475,00 €	4 416,69 €	1 566,69 €	2 850,00 €	35 625,00 €
NOLAY	151 875,00 €	17 434,20 €	6 184,20 €	11 250,00 €	140 625,00 €
PAYS BEAUNOIS	4 377 341,69 €	306 756,16 €	48 372,84 €	258 383,32 €	4 118 958,37 €
POMMARD	89 100,00 €	10 228,08 €	3 628,08 €	6 600,00 €	82 500,00 €
SAINT AUBIN	37 125,00 €	4 261,72 €	1 511,72 €	2 750,00 €	34 375,00 €
SANTENAY	47 950,00 €	5 174,96 €	1 749,96 €	3 425,00 €	44 525,00 €
SAVIGNY	160 650,00 €	18 441,52 €	6 541,52 €	11 900,00 €	148 750,00 €
	5 999 001,01 €	491 676,45 €	111 238,11 €	378 938,34 €	7 120 062,67 €

Répartition de l'annuité entre capital et emprunt





L'encours de la dette fin 2020 est de 7 120 062.67 euros. Un emprunt de 1 500 000 euros a été souscrit fin 2020.

La capacité de désendettement, dite aussi durée d'extinction de la dette, est de 5 ans et 7 mois. Cette période représente la durée théorique nécessaire à la Communauté d'Agglomération pour rembourser sa dette sur le budget eau potable affermage si cette dernière affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service. C'est-à-dire si la collectivité n'investit plus.

VI. Présentation des investissements 2021

ANTENNES	Descriptions	2021
CABCS	renouvellement de canalisations - pièces fontainerie	50 000
	travaux de reprise du génie-civil sur réservoirs et stations	
	TRAVAUX pour sécurisation alimentation suite mise à jour SDAEP (station traitement / multiples interconnexion ,...°	
	TOTAL CABCS	50 000
BEAUNE	renouvellement conduite	25 000
	renouvellement conduite	43 000
	BAC BOUZAISE : analyse état initial + suivi actions	6 500
	route de Bouze déplacement conduite domaine privé	22 000
	renouvellement conduite (Bretonnière)	115 000
	Travaux usine Bouzaise	45 000
	TOTAL BEAUNE	256 500
BOUILLAND	protection source En Raffin	12 000
	reprise ancien brchts aep val / centriflex	38 000
	Sécurisation source de Fontenotte-Lume	35 000
	TOTAL BOUILLAND	85 000
LA ROCHEPOT	renouvellement de conduite	
	TOTAL LA ROCHEPOT	0
BAUBIGNY	renouvellement de conduite	20 000
	TOTAL BAUBIGNY	20 000
MEURSAULT	renouvellement réseau AEP rue du Moulin Landin avec travaux eu	160 000
	renouvellement réseau AEP rue Martray avec travaux EU avant travaux de voirie	95 000
	renouvellement réseau AEP rue des Ecoles avec travaux EU avant travaux de voirie	
	renouvellement réseau AEP rue Bailly Maître avec extension réseau EU avant travaux	
	aménagement de la gare	40 000
	renouvellement réseau AEP rue Allée des Amandiers	48 000
	renouvellement branchement PI sous RD974	14 000
	Travaux de renouvellement de rues diverses	
	captage MEURSAULT	14 000
	TOTAL MEURSAULT	371 000
MONTHELIE	Mise en place système chloration source mont Milan + brcht électrique	70 000
	renouvellement suite pose débitmètres	
	renouvellement conduite transport source Monthelie située à Auxey Duresses	
	cloture de la parcelle source Mont Milan	
	TOTAL MONTHELIE	70 000
NOLAY	cloture périmètre immédiat source Coyot	13 000
	cloture périmètre immédiat source Cul de pré	13 000
	NOLAY - réfection du réservoir	
	NOLAY renouvellement de réseaux (coordination tvx EU) rue docteur Lavirotte	260 000
	NOLAY renouvellement de réseaux (vétusté) : secteur Menault/ Rte de Cirey (sortie réservoir)	
	TOTAL NOLAY	286 000
CORPEAU	Corpeau - rues diverses	
BLIGNY	BLIGNY - rue du Stand	
MONTAGNY	Hameau du Poil -Suite renouvellement (rue de la Solle à Grande rue)	95 000,00 €
CHASSAGNE	Rue de Chagny + suppression conduite rue du chêne rue du partère- rue de la murée- place du grand four	78 000,00 €
PULIGNY	Puligny Montrachet - rues diverses	50 000,00 €
CORCELLE	Corcelles Les Arts, Ebaty, Masse - rues diverses (coordination tvx EU)MAP 2020-03	100 000,00 €
MERCEUIL	Adduction Cisse à Corcelotte Merceuil - distribution hameau Cisse (de Sortie Merceuil à Entrée Cisse rue Louis Courtot)	
SAINTE MARIE LA BLANCHE	Sainte Marie La Blanche - rues diverses Route de Verdun	- €
MEURSANGES	LABORDE-Impasse du parc-renouvellement réseau Meursanges-Suite renouvellement rue Marceau (avec bouclage) et rue des haras/rue de l'église	95 000,00 €

CORGENGOUX	Adduction Corgengoux-D23 Corgengoux - hameau grosbois	90 000,00 €
CORBERON	Adduction Corberon par Corgengoux (d23 + rue Chamilly) Distribution bouclage Route de seurre/Rue des Mages/Tuilerie Rue du Paquier Rond	100 000,00 € 75 000,00 €
CHEVIGNY EN VALLIERE	Adduction rue de Villy (D2) jusqu'au croisement rue Magnien Distribution Bourg Rue Mercey (500ml)/Agney/Chemin de la Borde	85 000,00 €
ALOXE CORTON	Conduite alimentation bâche Pernand	90 000,00 €
LADOIX	rue d'Aloxe Corton prog voirie trottoirs par la commune	42 000,00 €
CHOREY	rue des Chobins	60 000,00 €
RUFFEY LES BEAUNE	Ruffey les Beaune - renouvellement rues diverses	
PERNAND	rue des chenevières et rue de vergy rue de Pralot	90 000,00 €
ECHEVRONNE	Conduite alimentation réservoir	95 000,00 €
VIGNOLES	rue du colombier rue du colombier fin travaux + rue du Bourg / Rue du Château reprise brchts	88 000,00 €
VOLNAY	Volnay - diverses rues : vétusté Rue de la Combe et rue pied de Vallée conduite maillage Volnay-Monthelie	115 000,00 €
TAILLY	Route de Beaune adduction-2 tranches	65 000,00 €
PAYS BEAUNOIS	communes Ex SIVOM P1 / P4 / P5 protection P1 P4	35 000,00 € 21 000,00 €
TOTAL PAYS BEAUNOIS		1 469 000
POMMARD	acquisition parcelle source pré blondot protection captage Pré Blondot diverses rues - renouvellement réseaux Interco Beaune / Pommard suivant SD	250 000
TOTAL POMMARD		250 000
SAINT AUBIN	renouvellement réseau rue de la Fontenotte renouvellement réseau rue du château défrichement et cloture du captage + drainage ruisseau	120 000 10 000
TOTAL SAINT AUBIN		130 000
SANTENAY	SANTENAY source SAINT JEAN- achat parcelle SANTENAY source SAINT JEAN-aménagement protection captage BAC EN BOICHOT : analyse initiale + suivi actions Rue de la Pérolle-renouvellement conduite Maillage Grand Chalon Santenay SANTENAY diverses rues	6 500 78 000 150 000
DEZIZE LES MARANGES		
PARIS L'HOPITAL	PARIS L'HOPITAL rue des bayards (phase 1) PARIS L'HOPITAL rue des bayards (phase 2) PARIS L'HOPITAL renouvellement rue de Créot	
TOTAL SANTENAY-DEZIZE-PARIS L'HOPITAL		234 500
SAVIGNY LES BEAUNE	renouvellement conduite diverses rues	30 000
TOTAL SAVIGNY LES BEAUNE		30 000
BOUZE LES BEAUNE		33 000
TOTAL BOUZE LES BEAUNE		33 000
TOTAL GENERAL		3 285 000

VII. Tarifs et modalités de tarification

Les éléments qui composent une facture :

- **Communauté d'Agglomération** : une part fixe harmonisée à 12 euros HT sur l'ensemble du territoire et une part proportionnelle aux volumes consommés. Les produits de cette redevance permettent d'assurer les investissements (conduites d'eau potable, station de traitement, rénovations, etc.). La surtaxe communautaire tient compte d'un fonds de renouvellement de 0,03 euros / m3.
- **Distributeurs** : une part fixe et une part variable. Ce dernier exploite les installations et gère la relation avec le consommateur.
- **Organismes Publics (Agence de l'eau)** : une redevance proportionnelle aux volumes consommés.
- **Etat** : TVA à 5,5 % qui s'applique à l'ensemble de la facture

	Tarifs 2021								Facture 120 m3 HT au 1er janvier 2021	Au 01/01/2020	Evolution 2020/2021
	Nombre d'abonnés 2020	m3 vendus 2020	Part communautaire		Part délégataire		Agence de l'eau				
			Part variable (en €)	Part fixe (en €)	PV délégataire	PF délégataire	Lutte contre la pollution	Prélèvement pour préservation des ressources en eaux			
Aloxe	107	-4 273	0,40 €	12,00 €	0,9371€	40,01€	0,28 €	0,0850 €	256,26 €	253,81€	0,97%
Beaune	7 114	1 419 599	0,40 €	12,00 €	0,9371€	40,01€	0,28 €	0,0850 €	256,26 €	253,81€	0,97%
Bouilland	151	9 966	0,40 €	12,00 €	0,9371€	40,01€	0,28 €	0,0850 €	256,26 €	253,81€	0,97%
Bouze les Beaune	177	16 335	0,40 €	12,00 €	0,9371€	40,01€	0,28 €	0,0850 €	256,26 €	253,81€	0,97%
Meursault	871	135 136	0,40 €	12,00 €	0,9371€	40,01€	0,28 €	0,0850 €	256,26 €	253,81€	0,97%
Monthelie	111	9 939	0,40 €	12,00 €	0,9371€	40,01€	0,28 €	0,0850 €	256,26 €	253,81€	0,97%
Nolay	843	65 674	0,40 €	12,00 €	1,3126 €	48,11€	0,28 €	0,0850 €	309,42 €	306,61€	0,92%
Pommard	335	33 645	0,40 €	12,00 €	0,9371€	40,01€	0,28 €	0,0850 €	256,26 €	253,81€	0,97%
Saint Aubin	198	14 313	0,40 €	12,00 €	0,9371€	40,01€	0,28 €	0,0850 €	256,26 €	253,81€	0,97%
Santenay	509	55 338	0,40 €	12,00 €	0,9371€	40,01€	0,28 €	0,0850 €	256,26 €	253,81€	0,97%
Savigny	753	114 099	0,40 €	12,00 €	0,9371€	40,01€	0,28 €	0,0850 €	250,91 €	250,91€	0,00%
Pays Beaunois	6 937	892 437	0,40 €	12,00 €	0,9371€	40,01€	0,28 €	0,0850 €	256,26 €	253,81€	0,97%
La Rochepot Baubigny	394	27 913	0,56 €	12,00 €	0,9371€	40,01€	0,28 €	0,0850 €	250,94 €	250,94€	0,00%
SIE la Cozanne	318	24 211	0,40 €	12,00 €	0,9371€	40,01€	0,28 €	0,0850 €	256,26 €	253,81€	0,97%

SIE La Cozanne : communes de DEZIZE Les MARANGES et PARIS L'HOPITAL



		Tarifs 2021								Facture 120 m3 HT		Evolution 2020/2019
		Part communautaire		Part délégataire		Agence de l'eau		Prélèvement pour préservation des ressources en eaux	Au 01/01/2021	Au 01/01/2020		
		Nombre d'abonnés 2020	m3 vendus 2020	Part variable (en €)	Part fixe (en €)	PV délégataire	PF délégataire				Lutte contre la pollution	
SIE La Basse Dheune (Chaudenay)	Consommation de	496	42 398	0,6923 €	49,55 €	0,7971 €	45,28 €	0,270 €	0,0657 €	314,76 €	314,76 €	0,00%
	Consommation au			0,6923 €		0,8429 €						



			Tarifs 2021						Facture 120 m3 HT		Evolution 2020/2021
			Part Syndicat		Part délégataire		Agence de l'eau				
	Nombre d'abonnés 2020	m3 vendus 2020	Part variable (en €)	Part fixe (en €)	PV délégataire	PF délégataire	Lutte contre la pollution	Prélèvement pour préservation des ressources en eaux	Au 01/01/2021	Au 01/01/2020	
SIE d'Arnay le Duc	710	60 064	1,1500 €	74,00 €	0,7200 €	59,43 €	0,270 €	0,0400 €	395,03 €	377,28 €	4,70%
Meloisey + St Romain + Val-Mont + Mavilly + Santosse								Données 2019			
								en l'absence d'éléments Saur			

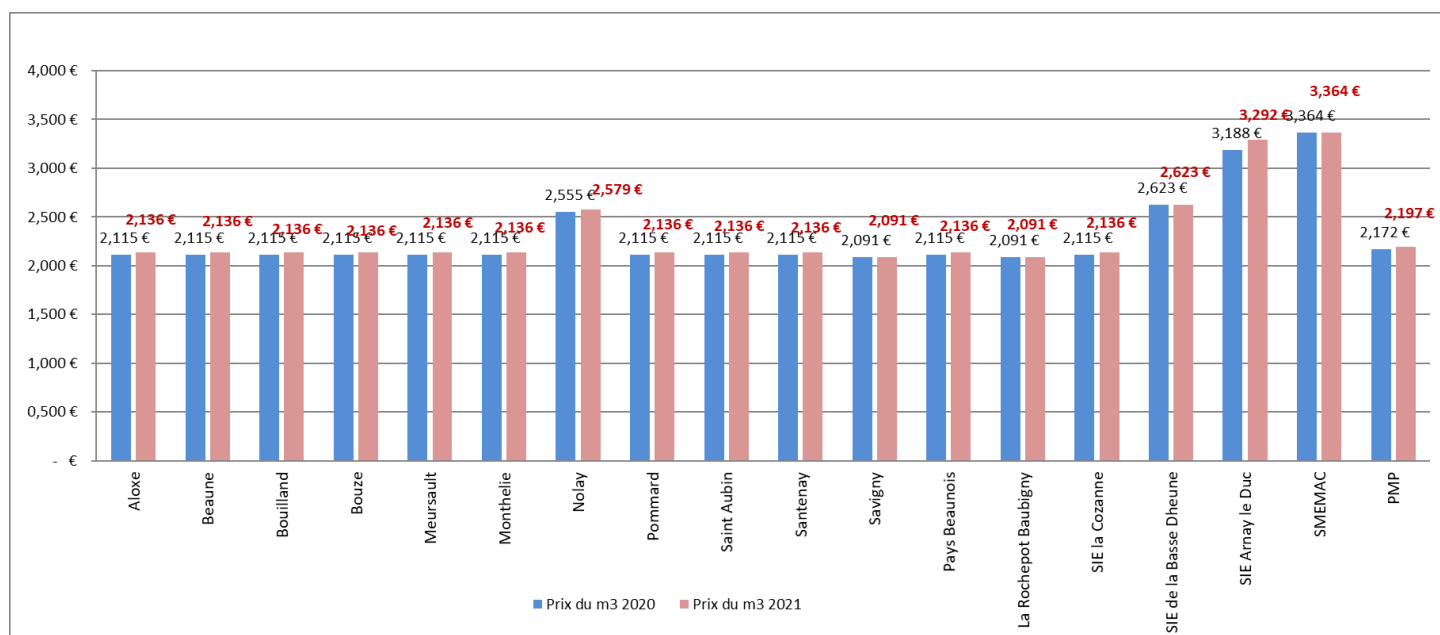
Ce syndicat regroupe Val-Mont, Mavilly-Mandelot, Meloisey, Saint-Romain et Santosse.





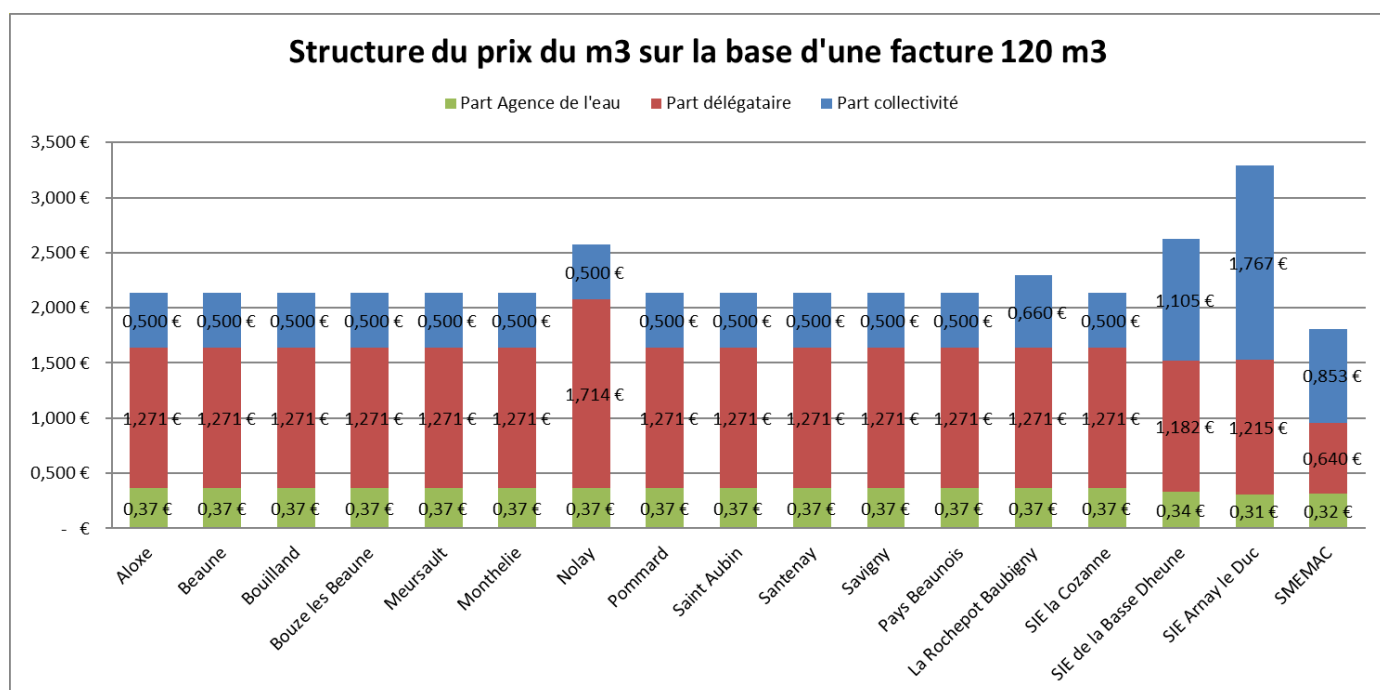
		Tarifs 2021								Facture 120 m3 HT		
		Part Syndicat		Part délégataire		Agence de l'eau						
		Nombre d'abonnés 2020	m3 vendus 2020	Part variable (en €)	Part fixe (en €)	PV délégataire	PF délégataire	Lutte contre la pollution	Prélèvement pour préservation des ressources en eaux	Au 01/01/2021		
SMEMAC (Change)	Consommation po	144	11 622	1,3581 €	48,00 €	0,9712 €	38,01 €	0,270 €	0,0480 €	403,69 €		
								Données CABCS en l'absence d'éléments du SMEMAC				

Prix du m3 d'eau par commune 2020/2021



Le **prix moyen pondéré (PMP)** correspond à la moyenne des prix du m3 consommé par commune (tarifs communautaires, délégataires et organismes publics TTC) par rapport aux m3 consommés sur l'ensemble du territoire géré en affermage.

VIII. Synthèse



Nombre d'abonnés				Assiette de facturation (en m3)			
2018	2019	2020	Evolution	2018	2019	2020	Evolution
19 575	19 930	20 057	0,64%	2 897 187	3 026 675	2 928 416	-3,25%

A noter :

- Une facture 120 m3 est comprise entre 250.91 euros HT (SAVIGNY) et 403.69 euros HT (SMEMAC- La Communauté d'Agglomération est en représentation-substitution dans ce syndicat) ;
- La tarification moyenne globale a connu une hausse de 2.42%. Elle correspond essentiellement à l'actualisation contractuelle des tarifs délégataires.
- Le prix moyen pondéré est de 2.172 euros HT en 2020 contre 2.197 euros en 2021.

<i>Délibération n°19-062 du 23 septembre 2019 relative aux tarifs d'eau potable 2020.</i>



environnement – eau potable
communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

L'eau Régie



Auxey-Duresses : système de désinfection eau potable

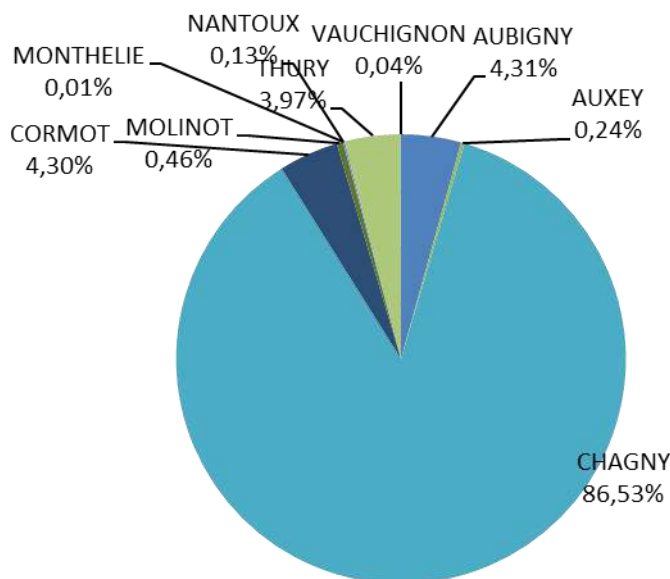
I. Etat du réalisé 2020

	Exercice 2019	Exercice 2020	Evolution
DEPENSES	1 524 139,02 €	2 344 644,08 €	54,00%
Charges de fonctionnement	232 127,51 €	233 138,89 €	0,00%
Frais de personnel	232 981,98 €	220 260,00 €	-5,00%
Autres charges de gestion courante	4 809,27 €	6 579,72 €	37,00%
Intérêts sur emprunts	66 932,25 €	67 136,24 €	0,00%
Atténuation de produits	127 640,00 €	165 040,00 €	29,00%
Charges exceptionnelles	17 140,58 €	14 603,10 €	-15,00%
Fonds de renouvellement	22 850,64 €		-100,00%
Remboursement du capital des emprunts	184 038,17 €	212 924,36 €	16,00%
Dépenses d'investissement			
Sur immobilisations incorporelles	- €	- €	
Sur immobilisations corporelles	635 618,62 €	1 424 961,77 €	124,00%
Résultat déficitaire N-1 - section investissement			
RECETTES	1 900 629,38 €	3 108 426,27 €	64,00%
Produits de la redevance et de vente d'eau	1 022 185,24 €	1 049 663,16 €	3,00%
Produits exceptionnels	6,47 €	35,42 €	447,00%
Déblocage du fonds de renouvellement	3 598,88 €	2 237,33 €	-38,00%
Excédent de fonctionnement reporté			
Subventions d'investissement		- €	
Emprunt souscrit en cours d'année	750 000,00 €	1 680 000,00 €	124,00%
Résultat excédentaire N-1 - section investissement	62 415,43 €	199 642,41 €	220,00%
Résultat N-1 affecté au financement des InvT	62 423,36 €	176 847,95 €	183,00%
RESULTAT	376 490,36 €	763 782,19 €	103,00%

NB : le résultat ci-dessus n'intègre pas les opérations "d'ordre" (amortissements...) et ne prend en compte que les opérations "réelles".

L'excédent 2020 s'élève à 763 782.19 euros, notamment grâce à l'emprunt réalisé.

✓ Les travaux



Ils s'élèvent à 1 424 961.77 euros , répartis comme suit :

✓ *L'emprunt*

Un emprunt de 1 680 000 euros a été souscrit en 2020 afin de financer les investissements réalisés.

✓ *Les subventions*

Aucune subvention n'a été perçue pendant l'année 2020.

✓ *Les amortissements*

Les amortissements pratiqués sur l'exercice 2020 sont de 172 007.80 euros. L'amortissement se définit comme la constatation de l'amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif résultant de l'usage, du temps ou de l'évolution des techniques. Cette pratique permet à la collectivité de dégager les sommes nécessaires pour le renouvellement des éléments d'actifs amortis.

La quote-part des subventions amortissables correspondant à l'amortissement des **subventions versées, et s'élève en 2020 à 23 409 euros.**

II. Etat du réalisé par zone

✓ Section fonctionnement – résultat excédentaire de 173 333.22 euros

	Recettes					Dépenses										Résultat de fonctionnement
	Redevance eau potable (70)	Débloccage du fonds de renouvellement (78)	Produits exceptionnelles (77)	Quote Part de subventions (042)	Total Recettes	Frais généraux (011)	Charges de personnel (012)	Autres charges de gestion courante (65)	Intérêts d'emprunt (66)	Fonds de renouvellement	Charges exceptionnelles (67)	Reversement redevance aux Agences de l'Eau (014)	Dotations aux amortissements (042)	68	Total Dépenses	
AUBIGNY	21 329,78 €	56,41 €	0,91 €	472,50 €	21 859,60 €	5 879,75 €	5 554,95 €	165,94 €	7 189,63 €		368,30 €	4 162,30 €	11 864,23 €	586,27 €	35 771,37 €	- 13 911,77 €
AUXEY	37 929,05 €	88,69 €	1,40 €	2 547,14 €	40 566,28 €	9 241,63 €	8 731,11 €	260,82 €	6 106,85 €		578,87 €	6 542,19 €	14 447,02 €	921,47 €	46 829,96 €	- 6 263,68 €
CHAGNY	900 738,85 €	1 867,92 €	29,57 €	17 780,56 €	920 416,90 €	194 645,33 €	183 892,87 €	5 493,34 €	47 081,92 €		12 191,98 €	137 790,25 €	122 934,00 €	19 407,80 €	723 437,49 €	196 979,41 €
CORMOT	11 953,26 €	35,89 €	0,57 €	430,01 €	12 419,73 €	3 739,55 €	3 532,97 €	105,54 €	346,84 €		234,23 €	2 647,24 €	1 646,75 €	372,86 €	12 625,98 €	- 206,25 €
MOLINOT	31 020,10 €	70,39 €	1,11 €	1 534,81 €	32 626,41 €	7 334,55 €	6 929,38 €	207,00 €	1 449,87 €		459,41 €	5 192,16 €	4 759,23 €	731,32 €	27 062,92 €	- 5 563,49 €
MONTHELIE	801,41 €	2,04 €	0,03 €	4,71 €	808,19 €	212,16 €	200,44 €	5,99 €	596,87 €		13,29 €	150,19 €	613,55 €	21,15 €	1 813,64 €	- 1 005,45 €
NANTOUX	18 591,36 €	47,39 €	0,75 €	323,61 €	18 963,11 €	4 937,88 €	4 665,11 €	139,36 €	2 052,15 €		309,29 €	3 495,55 €	6 396,74 €	492,35 €	22 488,43 €	- 3 525,32 €
THURY	20 885,16 €	52,69 €	0,83 €	207,87 €	21 146,55 €	5 490,42 €	5 187,12 €	154,95 €	1 856,03 €		343,90 €	3 886,69 €	6 652,35 €	547,44 €	24 118,90 €	- 2 972,35 €
VAUCHIGNON	6 414,19 €	15,91 €	0,25 €	107,79 €	6 538,14 €	1 657,62 €	1 566,05 €	46,78 €	456,08 €		103,83 €	1 173,43 €	2 693,93 €	165,28 €	7 863,00 €	- 1 324,86 €
TOTAL	1 049 663,16 €	2 237,33 €	35,42 €	23 409,00 €	1 075 344,91 €	233 138,89 €	220 260,00 €	6 579,72 €	67 136,24 €	- €	14 603,10 €	165 040,00 €	172 007,80 €	23 245,94 €	902 011,69 €	173 333,22 €

✓ Section investissement – résultat excédentaire de 567 203.03 euros

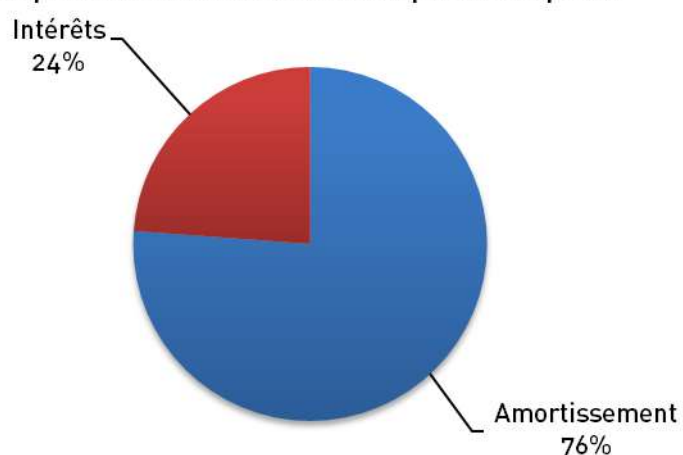
	Recettes						Dépenses					Résultat d'InvT
	Subventions d'investissement	Emprunt souscrit en cours d'année (16)	Excédent d'InvT N-1 reporté (001)	Résultat de Fct N-1 affecté (10)	Dotations aux amortissements (040)	Total Recettes	Travaux (chapitre 20, 21 et 23)	Rbmt du capital emprunt (16)	Quote Part de subventions (040)	Résultat déficitaire N-1 - section investissement	Total Dépenses	
AUBIGNY		42 369,60 €	- 349 175,86 €	- 13 100,33 €	11 864,74 €	- 308 041,85 €	61 430,57 €	20 147,96 €	472,50 €		82 051,03 €	- 390 092,88 €
AUXEY		66 595,20 €	- 66 487,69 €	- 3 132,68 €	14 447,01 €	11 421,84 €	3 444,60 €	13 555,29 €	2 547,14 €		19 547,03 €	- 8 125,19 €
CHAGNY	- €	1 402 615,20 €	946 784,01 €	182 916,09 €	122 934,00 €	2 655 249,30 €	1 233 011,36 €	160 741,68 €	17 780,56 €		1 411 533,60 €	1 243 715,70 €
CORMOT		26 947,20 €	- 7 586,48 €	14 479,66 €	1 646,75 €	35 487,13 €	61 320,83 €	1 620,71 €	430,01 €		63 371,55 €	- 27 884,42 €
MOLINOT		52 852,80 €	6 604,43 €	3 103,43 €	4 759,23 €	67 319,89 €	6 578,28 €	4 578,77 €	1 534,81 €		12 691,86 €	54 628,03 €
MONTHELIE		1 528,80 €	- 19 127,46 €	- 872,88 €	613,55 €	- 17 857,99 €	79,08 €	1 141,95 €	4,71 €		1 225,74 €	- 19 083,73 €
NANTOUX		35 582,40 €	- 169 043,23 €	- 1 805,93 €	6 396,24 €	- 128 870,52 €	1 840,48 €	5 040,06 €	323,61 €		7 204,15 €	- 136 074,67 €
THURY		39 564,00 €	- 159 030,33 €	- 4 681,95 €	6 652,35 €	- 117 495,93 €	56 638,73 €	4 829,53 €	207,87 €		61 676,13 €	- 179 172,06 €
VAUCHIGNON		11 944,80 €	16 705,02 €	- 57,46 €	2 693,93 €	31 286,29 €	617,84 €	1 268,41 €	107,79 €		1 994,04 €	29 292,25 €
TOTAL	- €	1 680 000,00 €	199 642,41 €	176 847,95 €	172 007,80 €	2 228 498,16 €	1 424 961,77 €	212 924,36 €	23 409,00 €	- €	1 661 295,13 €	567 203,03 €

III. Etat de la dette

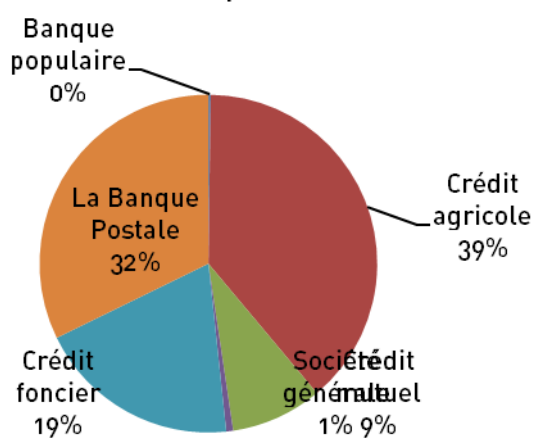
Répartition de la dette par antenne Budget Eau Régie

	Capital restant dû 1er janvier 2020	Annuités	Intérêt	Amortissement	Capital restant dû 31 décembre 2020
CABCS	1 715 208,31 €	122 136,93 €	21 095,25 €	101 041,68 €	3 294 166,63 €
Aubigny	188 065,70 €	24 243,96 €	6 644,27 €	17 599,69 €	170 466,01 €
Auxey	128 925,00 €	14 799,68 €	5 249,68 €	9 550,00 €	119 375,00 €
Chagny	780 272,45 €	105 411,46 €	29 028,47 €	76 382,99 €	703 889,46 €
Molinot	18 900,00 €	2 169,59 €	769,59 €	1 400,00 €	17 500,00 €
Monthelie	14 175,00 €	1 627,19 €	577,19 €	1 050,00 €	13 125,00 €
Nantoux	39 150,00 €	4 494,16 €	1 594,16 €	2 900,00 €	36 250,00 €
Thury	33 075,00 €	3 796,79 €	1 346,79 €	2 450,00 €	30 625,00 €
Vauchignon	7 425,00 €	852,34 €	302,34 €	550,00 €	6 875,00 €
TOTAL	2 925 196,46 €	279 532,10 €	66 607,74 €	212 924,36 €	4 392 272,10 €

Répartition de l'annuité entre capital et emprunt



Capital restant dû au 31/12 par organismes prêteurs



L'encours de la dette fin 2020 est de 4 392 272.10 euros

La capacité de désendettement, dite aussi durée d'extinction de la dette est de 13 ans et 6 mois. Cette période représente la durée théorique nécessaire à la Communauté d'Agglomération pour rembourser sa dette sur le budget eau potable régie si cette dernière affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement (épargne brute) dégagé par le service. C'est-à-dire si la collectivité n'investit plus.

IV. Présentation des investissements 2021

Antennes	Descriptions	2021
AUBIGNY LA RONCE	reprise du réseau de la chassagne Branche 3	0
	connexion réseau la chassagne le bourg	
	nouveau captage	
	rue des tonneliers	
	sortie réservoir + vidange	
TOTAL AUBIGNY LA RONCE		0
AUXEY DURESSES	sources creux de borgey + Norie	0
	Renouvellement conduite	0
TOTAL AUXEY DURESSES		0
CHAGNY	Usine de traitement des pesticides	40 000
	fourniture pour travaux	20 000
	BAC + diag agricole + analyses & suivi+animation	0
	Réseaux divers	60 000
	chemin du genetay	0
	rue des Fossés	
	Muriers / Mollepierre	
	rue de l'artichaut	0
	rue du pavillon	
	rue du sac	
	conduites rue du 19 mars	
	Rte de Remigny	
	La Maladière	
	sous sectorisation du réseau bas	30 000
TOTAL CHAGNY		150 000
CORMOT VAUCHIGNON	renouvellement conduite réservoirs	0
	mise en place de vannes sur réseaux	
	sécurisation vauchignon (interconnexion)	
	dévoisement conduite & sortie réservoir cormot	0
TOTAL CORMOT VAUCHIGNON		0
MONTHELIE	sur CABCS	0
TOTAL MONTHELIE		0
MOLINOT	captage de Vernicourt - analyse de 1ère adduction	5 000
	tuyauterie interne réservoir + vidange	
	étanchéité bache	
TOTAL MOLINOT		5 000
NANTOUX		
TOTAL NANTOUX		0

THURY	maillage du réseau ou renouvellement antenne	0
TOTAL THURY		0
CABCS	petit matériel	3 000
	compteurs d'eau	35 000
	GMAO	
	réseaux divers toutes antennes	30 000
	mise à jours SOFREL	10 000
	mise en place de regards compteurs sur le domaine public	40 000
	menuiserie métallique, garde corps, trappes...étanchéité toiture, peinture, maçonnerie	13 000
	armoires électriques et améliorations	12 000
	pompes et moteurs	12 000
	véhicule	0
		155 000

V. Tarifs, modalités de tarification, de facturation et de paiement

La facturation est faite par la Communauté d'agglomération selon les modalités suivantes :

- Tarification : une partie fixe (abonnement) et une partie variable correspondant à la consommation d'eau potable
- Facturation :
 - Juin : émission de la facture incluant la part fixe correspondant à la période du 1^{er} janvier au 31 mai de l'année en cours et la moitié de la consommation de l'année précédente ;
 - Décembre : émission d'une facture incluant la part fixe correspondant à la période du 1^{er} juin au 31 décembre de l'année et la consommation suite à la relève déduction faite de l'avance de juin ;
- Modalités de paiements : Chèques ou espèces, talon interbancaire de paiement, prélèvements automatiques, mensualisations, paiement en ligne etc.

Les éléments qui composent une facture :

- **Communauté d'agglomération** : une part fixe de **65 euros HT** et une part proportionnelle aux volumes consommés. Les produits de cette redevance permettent d'assurer les investissements (conduites eau potable, station de traitement, etc.), d'exploiter les installations et de gérer la relation avec le consommateur.
La surtaxe communautaire tient compte d'un fonds de renouvellement de 0,03 € / m³.
- **Organismes Publics (Agence de l'eau)** : une redevance proportionnelle aux volumes consommés. Elle participe au financement des installations des collectivités
- **Etat** : TVA à 5,5 % qui s'applique à l'ensemble de la facture

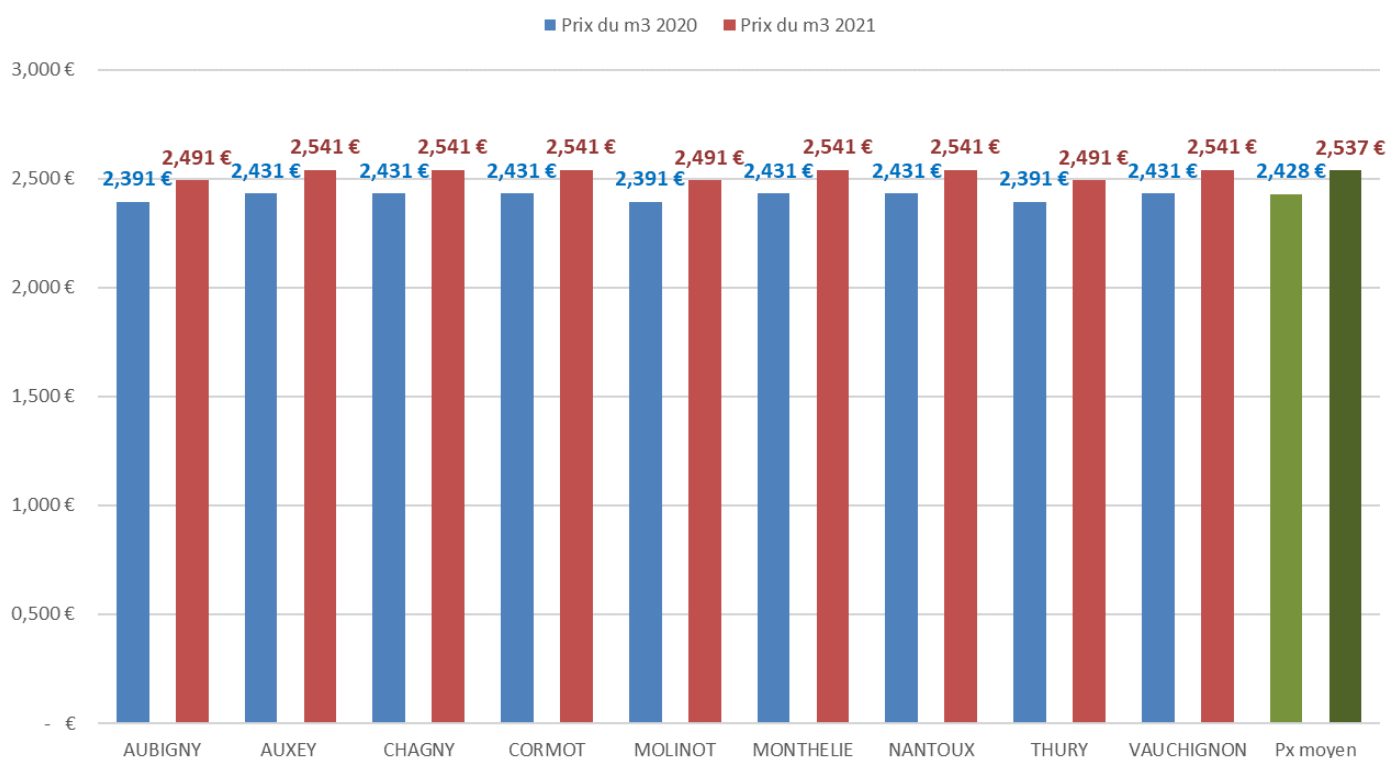
Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2021

	Nombre d'abonnés 2020	Volumes 2020 (en m3)	Facture 120 m3 au 1 janvier 2021						Facture 120 m3 au 1er janvier 2020	Evolution 2020/2021
			Part communale				Organisme s publics	Facture d'eau potable HT pour 120 m3		
			Part fixe (en €)	Part variable en € de 0 à 60m3)	Part variable en € de 60 à 120m3)	Taxe de prélèvement	Lutte contre la pollution			
AUBIGNY	94	10 877	65,00 €	1,515 €	1,853 €	0,0350 €	0,230 €	298,88 €	286,88 €	4,18%
AUXEY DURESSES	222	17 094	65,00 €	1,504 €	1,842 €	0,0460 €	0,280 €	304,88 €	291,68 €	4,53%
CHAGNY	2 692	360 075	65,00 €	1,504 €	1,842 €	0,0460 €	0,280 €	304,88 €	291,68 €	4,53%
CORMOT	125	6 917	65,00 €	1,504 €	1,842 €	0,0460 €	0,280 €	304,88 €	291,68 €	4,53%
MOLINOT	160	13 570	65,00 €	1,515 €	1,853 €	0,0350 €	0,230 €	298,88 €	286,88 €	4,18%
MONTHELIE	1	394	65,00 €	1,504 €	1,842 €	0,0460 €	0,280 €	304,88 €	291,68 €	4,53%
NANTOUX	111	9 135	65,00 €	1,504 €	1,842 €	0,0460 €	0,280 €	304,88 €	291,68 €	4,53%
THURY	195	10 155	65,00 €	1,515 €	1,853 €	0,0350 €	0,230 €	298,88 €	286,88 €	4,18%
VAUCHIGNON	44	3 068	65,00 €	1,504 €	1,842 €	0,0460 €	0,280 €	304,88 €	291,68 €	4,53%
TOTAL	3 644	431 285	65,00 €	1,505 €	1,843 €	0,0450 €	0,276 €	304,40 €	291,30 €	4,50%

Sur le territoire en régie, au 1^{er} janvier 2021, une facture 120 m3 est comprise entre 298.88 euros HT et 304.88 euros HT.

Il convient de souligner qu'un tarif progressif a été instauré au-delà de 120 m3 de consommation (2.095 ou 2.106 euros HT / m3 selon la commune).

Prix du m3 d'eau par commune 2020/2021



Le **prix moyen pondéré (PMP)** correspond à la moyenne des prix du m3 consommé par commune (tarifs communautaires et organismes publics TTC) par rapport aux m3 consommés sur l'ensemble du territoire géré en affermage.

- Le prix moyen pondéré est de 2.428 euros HT en 2020 contre 2.537 euros en 2021.

Composition du prix du m3 au 1^{er} janvier 2021



Nombre d'abonnés				Assiette de facturation (en m3)			
2018	2019	2020	Evolution	2018	2019	2020	Evolution
3 584	3 688	3 644	-1,19%	384 396	434 472	431 285	-0,73%

Délibération n°19-062 du 23 septembre 2019 relative aux tarifs d'eau potable 2020.